Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

QUARANTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 13858 — 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine VENDREDI 18 AOUT 1989

Dégel anglo-argentin

« Une atmosphère » : ce mot d'un diplomate britannique reflète bien ce qu'il y a de nouveau, après cinq ans d'une absence totale de contacts, dans la reprise, le mercredi 16 août à New-York, de discussions entre Londres et Buenos-Aires sur l'archipel des Malouines (Falklands).

C'est évidemment mieux que l' « état de guerre » — lequel demeure officiellement en vigueur côté argentin depuis le rude affrontement qui, au printemps 1982, avait coûté la vie à un millier de soldats pour la possession de quelques arpents de terre désolés et d'une parcelle d'un Atlantique sud certes riche de promesses économiques.

Si l'on peut désormais se parler, c'est qu'il a été mis fin à l'impasse créée par la prétention de chacun des deux adversaires de subordonner toute amélioration de leurs relations à la reconnaissance par l'autre de sa « souveraineté » sur les îles.

C'est la récente arrivée au pouvoir à Buenos-Aires du président Carlos Menem — décidément bien plus subtil que ne l'avaient cru maints observateurs — qui a créé l'événement : après avoir utilisé durant sa campagne une rhétorique plutôt belliqueuse, il s'est en effet empressé, une fois élu, de mettre « sous cloche » l'épineuse question.

On n'en est certes qu'aux premiers pas. Les diplomates des deux pays réunis (secrètement !) non loin du siège des Nations unies discutent... de ce sur quoi on discutera, avec, si possible, un calendrier à l'appui. L'Argentine, qui avait déjà, le 3 août, levé son embargo commercial, pourrait concrétiser l'esprit nouveau par une levée de l' « état de guerre ». A cela, les Britanniques pourraient répondre en supprimant la « zone d'exclusion » (aux seuls navires et avions de Buenos-Aires) de 150 milles, qu'ils ont instituée autour de l'archipel.

Ensuite pourraient être décidées la reprise des relations diplomatiques ainsi que des mesures concrètes par lesquelles l'Argentine rouvrirait son territoire aux « Kelpers », permettant à nouveau aux habitants des îles un commerce normal avec leur environnement géographique naturel.

Formellement, c'est M. Menem qui cède le plus. Mais les bénéfices diplomatiques qu'il peut empocher ne sont pas négligeables. Le plus important est, d'évidence, la reprise de relations normales avec l'ensemble de la Communauté européenne, qui (avec des réserves de la seule Italie) s'est montrée largement solidaire de Londres. Buenos-Aires attend de la CEE une meilleure compréhension concernant, notamment, l'écoulement de ses productions agricoles.

Les Etats-Unis — alliés privilégiés des Britanniques, mais aussi pays-clé pour toute renégociation de la considérable dette extérieure argentine — ne seront pas insensibles non plus à la bonne volonté d'un pays qu'ils tiennent de longue date en haute suspicion.

Enfin, peut raisonnablement penser l'astucieux Carlos Menem, la « Dame de fer » qui avait lancé la Royal Navy à la reconquête de l'archipel, est moins éternelle que la conviction argentine selon laquelle « les Malouines sont à nous »...

Tout en acceptant de réserver au PC polonais des ministères-clés

Solidarité et les partis non communistes d'accord pour gouverner ensemble

La Pologne s'est engagée encore un peu plus, jeudi 17 août, sur la voie de l'innovation : le président de Solidarité, M. Lech Walesa, et les chefs des deux anciens alliés du Parti communiste (POUP), le Parti paysan unifié (ZSL) et le Parti démocrate (SD), ont annoncé en début d'après-midi, dans un communiqué commun, qu'un accord avait été conclu pour tenter de former un gouvernement de coalition, « selon la proposition » du dirigeant syndicaliste. Dans cette éventualité, certains ministères-clés seraient réservés à des personnalités du POUP. M. Walesa a indiqué, pour sa part, qu'il ne souhaitait pas occuper le poste de premier ministre.

Le Parti communiste (POUP) n'avait pas encore réagi jeudi, et son comité central doit se réunir samedi pour une quatorzième session plénière à Varsovie. A la suite de l'accord entre Solidarité et les anciens alliés du POUP, le PC polonais risque de ne plus diriger le gouvernement, pour la première fois depuis quarante-cinq ans. Les députés du POUP s'étaient eux aussi réunis dans la journée de mercredi, mais à huis clos ; selon l'agence PAP, le premier secrétaire du parti, M. Mieczyslaw Rakowski, a averti qu'une *« lutte ouverte pour le pouvoir »* était désormais engagée en Pologne. *« Bien que la situation soit dangereuse, le moment n'est pas venu de lever les bras pour se rendre »*, a-t-il dit. Constitutionnellement, c'est au général Jaruzelski qu'échoit la tâche de désigner un premier ministre, qui doit ensuite recueillir l'approbation de la majorité des députés.

A Moscou, un porte-parole du ministère des affaires étrangères, M. Iouri Gremitskikh, a qualifié de *« sage »* une déclaration de M. Lech Walesa en faveur du maintien de la Pologne au sein du pacte de Varsovie. Il a également pris acte de la volonté de M. Walesa de laisser *« certains ministères »* au POUP dans un gouvernement de coalition, ajoutant que l'URSS suivait de très près la situation en Pologne, *« Etat voisin et membre du pacte de Varsovie »*.

Les manœuvres visant à trouver une issue à la crise gouvernementale, en marge de la session de la Diète, ont connu une brusque accélération dans la soirée de mercredi, avec l'arrivée de M. Lech Walesa venant de Gdansk à Varsovie. En début de soirée, un sénateur de Solidarité, M. Jaroslaw Kaczynski, annonçait que M. Walesa serait disposé à diriger un gouvernement dans lequel deux postes de vice-premier ministre seraient confiés au Parti paysan (ZSL) et au Parti démocrate (SD). Les groupes parlementaires des trois formations adoptaient une résolution en faveur d'un gouvernement de coalition Solidarité-ZSL-SD *« sous la direction de Lech Walesa »*. Puis les députés de Solidarité votaient une motion proposant M. Lech Walesa au poste de premier ministre, alors que les dirigeants du ZSL et du SD trouvaient *« encore prématurée »* la discussion sur l'identité du premier ministre.

SYLVIE KAUFMANN.

(Lire la suite page 4.)

Bombardements sporadiques au Liban

La France envoie un porte-avions
PAGES 3 et 22

Prix : + 0,3 % en juillet

La hausse dépassera 3 % cette année
PAGE 18

Les banques et l'Europe de 1993

La BNP échange une de ses filiales contre un réseau de guichets en Espagne
PAGE 20

Un entretien avec M. Bob Hawke

A l'occasion de la visite de M. Rocard, le premier ministre australien se félicite de l'amélioration des relations avec la France
PAGE 6

L'économie chinoise après la reprise en main

Entre l'idéologie et les impératifs de développement
PAGE 19

L'extrême droite en Suisse

Prolifération des groupuscules
PAGE 4

1939-1945, l'année terrible

XXIV. — Nous, Philippe Pétain
PAGE 2

Le sommaire complet se trouve page 22

M. Chevènement face au malaise de la gendarmerie

Le coup de colère de la brigade

M. François Mitterrand a reçu, mercredi 16 août après-midi, le ministre de la défense, M. Chevènement, et le ministre de l'intérieur, M. Joxe, pour évoquer le malaise de la gendarmerie, ainsi que la situation au Liban. Le chef d'état-major général des armées, le général Schmitt, assistait à cet entretien. Peu auparavant, M. Chevènement avait annoncé qu'il s'adresserait aux gendarmes avant la fin de la semaine. En effet, le malaise s'étend dans la gendarmerie. Et les lettres anonymes de protestations continuent de parvenir aux rédactions.

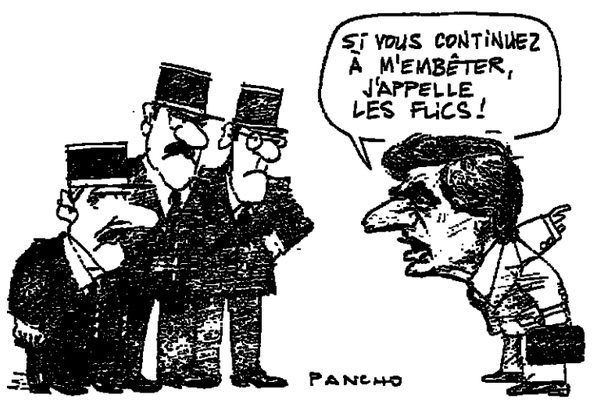

Disons que cette brigade n'existe pas. Disons, pour rassurer les quatre gendarmes et l'adjudant-chef inquiets d'avoir trahi si peu que ce soit le devoir de réserve, qu'elle peut se situer n'importe où au sud de la Loire, au bord d'une nationale à grossse circulation. Disons que l'on y a abouti moitié par hasard et moitié guidé par des officiers-pilotes connus de longue date — quoique inquiets, eux aussi, d'avoir trahi si peu que ce fût... Pour la démonstration, ils ont donc choisi une brigade moyenne d'un département moyen. Plus moyen, en effet, on ne saurait rêver.

L'adjudant-chef, qui part en retraite dans quinze jours, emportera comme souvenir le plus saillant l'image de ces quatre jeunes gens écrasés un soir d'été contre un platane de la nationale et de leur voiture entourant le tronc mortel. Il y eut aussi ce hold-up au Crédit agricole. Les malfaiteurs s'étaient crus très malins en plaçant une planche à clous devant le portail de la gendarmerie. Pas de chance : la camionnette était déjà sortie. On se souvient encore de ce trafiquant de voitures volées qui prospéra jusqu'au jour où, pour son malheur, il vendit une R5 turbo à un maréchal des logis de la brigade. Ce dernier remarqua que le numéro de série avait été gratté.

Le reste est moins mémorable. Querelles de ménage — *« il faut bien y aller, on ne sait jamais comment ça finit... »*, — feux de paille, déserteurs à convoyer, parfois même jusqu'à Strasbourg, surveillance du *« point sensible »* de la commune : une usine *« qui travaille pour le nucléaire »*. Et l'alcootest ; justement, on organise aujourd'hui une grosse opération sur la nationale.

A activité moyenne, installations moyennes. Une façade qui aurait bien besoin d'un ravalement. Un grand bureau où resplendissent les affiches en faveur du recrutement et où l'adjudant-chef accueille le visiteur d'un sépulcral : *« Bienvenue dans le temple de la contestation. »* Derrière, une courette asphaltée où dorment au soleil les deux 4 L et la camionnette de la brigade — *« Côté automobile, ça va, on a ce qu'il faut »*, reconnaissent les troupes. Certains sont logés dans de petites HLM attenantes à la gendarmerie, d'autres dans des pavillons, non moins attenants.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

(Lire la suite page 7.)

GUY BEART

CHANSON CRÉÉE A BEYROUTH LE 13 MAI 1989

LIBAN LIBRE

GUY BEART ET LES ENFANTS LIBRES

UN DISQUE DE LIBERTÉ ET D'ESPÉRANCE • UN DOCUMENT ÉMOUVANT

DISQUES EMPOREL

POCHETTE DOUBLE PHOTOS, TEXTES ET TÉMOIGNAGES

45 T CHEZ VOTRE DISQUAIRE

Dominique Perrault construira la Bibliothèque de France

Quatre tours pour la « TGB »

L'architecte français Dominique Perrault a été chargé par M. François Mitterrand de réaliser le projet de la Bibliothèque de France, a annoncé, mercredi 16 août, un communiqué de l'Elysée. La nouvelle bibliothèque, qui, dans le quartier de Tolbiac, héritera d'une bonne part des fonctions de la Bibliothèque nationale, devrait ouvrir en 1995. Le projet exact ne devrait être rendu public que dans le courant de la semaine prochaine.

Le dernier mystère de l'épopée des grands travaux est enfin levé, au terme d'une course contre la montre conduite par le secrétaire d'Etat, M. Emile Biasini, et par M. Dominique Jamet, président de l'établissement public chargé de réaliser la « Très Grande Bibliothèque ». Car, derrière la bonne nouvelle que constitue, à l'issue d'une brillante consultation internationale, le choix de Dominique Perrault, une question subsistera : était-il raisonnable de sceller, en moins d'un an, le sort d'une des plus grandes bibliothèques du monde, et en tout cas de la plus haute institution culturelle française, pour permettre à l'actuel président d'inaugurer l'édifice avant la fin de son septennat ? Dans une *« description sommaire »*, M. Jamet a rappelé que la Bibliothèque de France serait située entre les ports de Bercy et de Tolbiac. Elle sera constituée de quatre tours qui abriteront l'administration et les stocks et qui formeront les angles d'une place *« aussi grande que celle de la Concorde »*. Celle-ci accueillera un jardin autour duquel, sur trois étages, seront réparties les salles de lecture.

C'est en juillet 1988 que M. Mitterrand, devant la situation, globalement préoccupante, de la Bibliothèque nationale, faisait connaître le dernier de ses grands projets, le plus ambitieux et le plus nécessaire : *« la construction et l'aménagement de l'une ou de la plus grande et la plus moderne bibliothèque du monde »*, qui serait en outre connectée *« à l'ensemble des grandes universités d'Europe »*.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

(Lire la suite page 9.)

Le Monde LIVRES

■ Les antifranquistes de la dernière heure. ■ La Révolution autrement. ■ Pierre Boujut, réfractaire bacolique. ■ La poésie nue de Juan Ramon Jimenez.

Pages 11 à 15

M 0147 - 0818 0 - 4,50 F

3790147004500 08180

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 5 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,95 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 11 kr. ; Espagne, 160 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 800 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,50 f. ; USA (NY), 1,50 $; USA (others), 2 $.

هكذا من الأصل

IL Y A 50 ANS, LA GUERRE

1939 • 1940

L'ANNEE TERRIBLE

Chef de l'État français, Philippe Pétain s'est attribué des pouvoirs considérables, qu'il exerce pleinement et qui irritent parfois ses collaborateurs. Secret, méfiant, il règle nombre d'affaires en tête à tête avec ses ministres et, fort de ses prérogatives, n'hésite pas à leur demander leur démission. Dans le même temps se développe à Vichy un phénomène de cour, avec ses codes et ses rites.

DR ARCHIVES DOCUMENTATION FRANÇAISE

D'un balcon de l'Hôtel du Parc, à Vichy, le chef de l'Etat répond aux vibrantes ovations qui montent vers lui. En 1940, la communion est totale entre le peuple et le « Maréchal ».

11 juillet 1940

XXIV - Nous, Philippe Pétain

par **Jean-Pierre Azéma**

« *NOUS, Philippe Pétain, maréchal de France, vu la loi constitutionnelle du 10 juillet 1940, déclarons assumer les fonctions de chef de l'Etat français. En conséquence, nous décrétons* [...]. » Le 11 juillet 1940 naissait l'« État français ». Pour ceux qui avaient gardé des tripes républicaines et refusaient le meaculpisme et le simplisme ambiants, le ton et les formules utilisés avaient de quoi sidérer : ce « *Nous, Philippe Pétain* [...] » avait des relents d'un autre âge ; quant au « *déclarons assumer* », plus d'un juriste pouvait en avaler son précis de droit constitutionnel.

L'homme providentiel qui avait été appelé aux affaires fondait un régime reposant sur sa personne, une des variantes des régimes de type autoritaire qui ont surgi dans l'Europe des années 30. Car s'il est vrai que le Vichy de 1940 n'est pas celui de 1944, épouvantablement policier, l'autoritarisme y est déjà omniprésent.

Le 10 juillet, les pleins pouvoirs avaient été accordés nominalement à Philippe Pétain pour faire face aux échéances immédiates et établir une nouvelle Constitution. La Constitution de l'Etat français, le cadet des soucis du « Maréchal », ne sera pas achevée en 44. En revanche, il s'octroie, les 11 et 12 juillet, par quatre Actes constitutionnels (il y en aura six dans l'année 1940), des pouvoirs que personne depuis 1789 ne s'était vu attribuer. Le « *chef de l'Etat français* » est doté de « *la plénitude du pouvoir gouvernemental* », partagé naguère entre un président représentant l'Etat sans le gouverner et des ministres qui, eux, gouvernaient sans représenter l'Etat. Il exerce les fonctions régaliennes classiques, mais renforcées : commande aux forces armées, promulgue et assure l'exécution des lois, a le droit de grâce (il ajoute le droit d'amnistier), négocie – sans aucun contrôle – les conventions diplomatiques, dirige l'administration (avec un pouvoir réglementaire élargi).

Et, surtout, le chef de l'Etat s'est attribué des prérogatives tout à fait nouvelles : au mépris de la séparation des pouvoirs, il peut condamner, de son propre chef, ministres et hauts fonctionnaires ; il exerce des fonctions législatives « *en conseil des ministres* », et il est dit qu'il continuera de le faire même après « *la formation de nouvelles Assemblées* » en cas de « *tension extrême ou de crise internationale grave* ». Il peut proclamer l'« *état de siège* », ce qui donne toute latitude d'action à la police et accorde des compétences juridictionnelles aux militaires. Enfin et surtout, il se donne le droit de choisir un successeur (couramment désigné comme « *dauphin* », pour le cas où il serait « *empêché* » : l'Acte constitutionnel n° 4 désignait Pierre Laval.

ALORS que même Charles X ou Louis-Napoléon Bonaparte avaient *en face d'eux des Assemblées*, pareille concentration des pouvoirs s'exerçait sans contrepartie. Sans doute le Sénat et la Chambre « subsistaient » (juridiquement, ils devaient être consultés en cas de déclaration de guerre), mais « *ajournés jusqu'à nouvel ordre* ». Les partis ne gardaient, avant d'être totalement interdits, qu'une existence précaire. Quant aux ministres, responsables devant le chef de l'État, ils ne pouvaient prétendre à aucun pouvoir collégial. De fait, les pouvoirs de Pétain n'étaient limités que sur un point, imposé par la commission des lois, le 10 juillet : il ne pouvait déclarer la guerre sans l'assentiment des organes législatifs (sauf pour riposter à une attaque ou pour guerroyer outre-mer). Pétain exerça pleinement cette omnipotence, au point que le directeur de son cabinet civil, Henri du Moulin de Labarthète, parla d'« *harpagonisme politique* ». Et – du moins dans l'année 40 – il ne fut pas question d'en faire une potiche décorative. Reynaud *en avait fait l'expérience en juin* ; Laval s'en apercevra le 13 décembre. A la Libération, on parlera de « détournement de vieillard » : les décisions contestables de Vichy auraient été prises quand le « Maréchal » était fatigué. Soulignons-le une fois pour toutes : c'est bien Pétain, et personne d'autre, qui, en 1940 du moins, donne les orientations décisives à propos des Actes constitutionnels, du statut des juifs ou du choix, à Montoire, de la collaboration politique. Sans doute pouvaient peser les infirmités dues à ses quatre-vingt-quatre ans : une surdité accentuée, et surtout la difficulté à soutenir un effort intellectuel prolongé. Mais les témoignages non suspects abondent sur la verdeur de ce vieillard, du moins pour cette période qui, rétrospectivement, est la plus faste du règne. Et Maurras pouvait intituler « La divine surprise » (ce qui ne signifie pas, comme on l'a écrit couramment, qu'il se soit félicité de la défaite) son article du *Petit Marseillais* du 9 février 1941 : « *Une partie divine de l'art politique est touchée par la surprise extraordinaire que nous a faite le Maréchal* [...]. »

Le « Maréchal » avait en la matière des idées fort simples (pour ne pas dire simplistes) : le gouvernement devait fonctionner comme un état-major de campagne avec « *un qui commanderait à trois qui commanderaient à cent* ». Le nombre des ministres fut considérablement réduit : 12 en juillet, avec 3 secrétaires d'Etat ; *après le remaniement de* septembre, respectivement 9 et 5. Et fut rapidement mis en place un système de deux conseils : presque tous les matins se discutaient les orientations majeures lors du « petit conseil » : une pièce attenante au bureau du « Maréchal » réunissait sous la présidence de Pétain un petit nombre de ministres (les deux premiers mois : Laval, Weygand, Baudouin, Bouthillier, et parfois Alibert). Au conseil des ministres proprement dit, réuni une fois par semaine au pavillon de Sévigné, on exposait, on n'y discutait pas.

Et, comme dans tout régime de type charismatique, s'était immédiatement développé un phénomène de cour. On guettait les allées et venues du « Maréchal » au troisième étage de l'Hôtel du Parc, où étaient installés son bureau et sa chambre, au numéro 35. Tous les jours, vers 12 h 30, il faisait, en civil, *pour s'ouvrir l'appétit, une longue promenade* dans le parc, en compagnie de son ordonnance, le commandant Bonhomme, de son médecin Bernard Ménétrel, et de quatre policiers en civil. Après quoi, il déjeunait dans un salon du restaurant Chanteclerc, avec une quinzaine de convives, dont quelques personnalités de passage ; le soir, on dînait en plus petite compagnie. Le « Maréchal » mangeait solidement, vidait allègrement quelques verres de rouge et pestait contre le régime qu'on voulait lui faire suivre. Il ne détestait pas de prendre ses repas en public, mais on finit par mettre un paravent, les spectateurs devenant indiscrets. Le dimanche, selon un rituel quasi immuable, il assistait du perron de l'hôtel à la levée des couleurs par sa garde personnelle (des gendarmes d'au moins 1,75 m, décorés pour faits de guerre, portant le casque des unités motorisées), puis il entendait la messe à l'église Saint-Louis, de plus en plus fréquentée.

SUR Pétain, placé comme il l'était au centre du dispositif, allaient s'exercer les pressions incessantes des entourages officiel et officieux. Quelques éminences avaient acquis du poids : Henri du Moulin de Labarthète, un inspecteur des finances *caustique, dont Pétain avait* fait le directeur de son cabinet civil ; René Gillouin, essayiste, l'une des plumes attitrées ; Lucien Romier, historien, économiste, rédacteur en chef au *Figaro*, conseiller politique des plus écoutés. Bernard Ménétrel, son médecin personnel, lui prodiguait des soins constants (piqûres toniques et saignées qui se voulaient préventives) et prit de plus en plus d'influence. Les uns et les autres étaient issus, pour la plupart, de la droite extrême (notamment – mais pas exclusivement – de la branche maurrassienne), prônant un modèle autoritaire. Mais des oppositions de personnes, des rivalités, parfois des divergences de point de vue, provoquaient mille coups fourrés, chacun essayant de contrôler visiteurs ou convives.

La topographie se prêtait, il est vrai, à ces petits jeux. On avait jugé Lyon – la ville de Herriot – impossible politiquement, Marseille trop excentrée, les capacités d'accueil de Clermont-Ferrand trop limitées ; on s'était rabattu (provisoirement en principe, mais l'occupant interdira le retour à Paris) sur Vichy, et tous les hôtels bordant le parc avaient été convertis en poste d'observatoire pour les *maîtres de l'heure, leur famille, leurs* secrétaires, leur entourage ; on campait comme on pouvait, transformant les salles de bains en secrétariat ou – ce qui était pire aux yeux des hôteliers – en popotes plus ou moins clandestines. Les malheurs de la patrie comme le refus de l'« *esprit de jouissance* » imposaient l'austérité. On avait d'ailleurs vite fait le tour des cinq ou six cinémas ou épuisé le charme des galas au bénéfice des prisonniers. Restait à ce petit monde, entre deux parties de bridge, les échos de radio-couloirs.

Philippe Pétain n'arrangeait pas les choses : se défiant de tous – ou presque, – secret au point d'en paraître hypocrite, il agissait à sa guise et réglait nombre d'affaires en tête à tête avec les ministres, qui avaient pris l'habitude de le rencontrer séparément. De là, des interférences et des flottements. Yves Bouthillier, ministre des finances, le reconnaîtra : « *Le respect que nous avons pour la personne du Maréchal ne doit pas nous empêcher de dire que certaines de ses méthodes de travail ne facilitaient pas notre action.* » Et, en six mois, il y eut trois remaniements ministériels (les 12 juillet, 6 septembre, 14 décembre), ce qui est beaucoup, surtout pour des gens qui se gaussaient de l'« ancien régime ». La manière utilisée était rude : tous les ministres signaient une lettre de démission, et Pétain annonçait celles qu'il acceptait ; en septembre furent remerciés, à leur vif mécontentement, tous les anciens parlementaires (ils étaient six) – à l'exception de Laval. Weygand, pourtant notoirement antiparlementaire, apprit, dans la clinique où l'avait mené un accident d'avion, qu'il était de la charrette. Bref, contrairement aux idées couramment reçues, le gouvernement de Vichy laissait techniquement à désirer. C'était d'autant plus *préoccupant qu'il entendait administrer* et gouverner la zone présentement libre aussi bien que la zone occupée ; et, sous les yeux des Allemands, tout cela faisait désordre.

LES tiraillements, perceptibles dès l'année 1940, n'étaient pas dus à des divergences idéologiques. En réaction à certaines analyses trop manichéennes, l'historiographie contemporaine a tendance à proposer une approche nuancée de Vichy, insistant notamment sur son pluralisme. Mais on aurait tort de pousser le bouchon trop loin : dans les débuts de Vichy, jusqu'à l'arrivée de Darlan et des « technocrates », les équipes au pouvoir furent dans une large mesure homogènes, appartenant toutes à des familles de droite bien typées, de l'apolitisme conservateur (René Caziot, à l'agriculture) au catholicisme traditionaliste (Weygand – ou Jacques Chevalier, à l'éducation nationale) à l'extrémisme maurrassien (le garde des sceaux Raphaël Alibert). Seul, René Belin, qui, au bureau confédéral de la CGT, avait été le leader de la tendance anticommuniste et munichoise Syndicats, nommé ministre de la production industrielle et du travail, constituera, avec quelques personnalités de l'ex-SFIO, la caution « de gauche », dénichée par Laval pour tenter de rallier la classe ouvrière.

Tous partageaient le désir qu'avait le chef de l'Etat d'établir un régime autoritaire, un gouvernement de « rassemblement national », contrôlé par les élites et les notables, pour accomplir une révolution culturelle réactionnaire, au sens précis du terme. Mais ce régime à la française ne s'inspirerait ni du fascisme ni, *a fortiori*, du nazisme. L'avènement de Mussolini comme de Hitler s'était opéré grâce à un compromis autoritaire entre les forces réactionnaires et le mouvement fasciste. Philippe Pétain pouvait se permettre d'éviter de mobiliser des éléments populaciers dangereux. Ajoutons que le fascisme est par essence guerrier et expansionniste. Or, les équipes au pouvoir avaient adopté une stratégie de repli hexagonal.

On s'explique qu'ait été vite enterré un projet assez confus signé par une vingtaine de parlementaires qui avaient appartenu à la « Commune de Bordeaux », mitonné à la mi-juillet par Marcel Déat, une des têtes de file des néo-socialistes, de mise en place d'un « parti unique ». Mais Pétain, qui rejetait l'idée même d'un parti, fut mis en garde par Weygand comme par Laval contre le risque de dérives qu'il ne maîtriserait plus. Et les signataires furent invités à circuler dans les provinces pour enquêter sur le moral des Français. Déat, furieux, regagnait, lui, Paris en tonnant contre la pusillanimité des « réactionnaires » vichyssois.

Dans la foulée, le 29 août, allait être créée la Légion française des combattants (à ne pas confondre avec la Légion des volontaires français contre le bolchevisme lancée à Paris en juillet 1941 par les collaborationnistes, partisans d'une collaboration tous azimuts). Déclarée d'utilité publique, elle rassemblait en une seule organisation (ce qui suscita quelques remous) tous les titulaires d'une carte du combattant (on l'attribuera chichement aux soldats de 40) ; *ils prêtaient serment* et payaient une cotisation. La structure de l'organisation était bien entendu pyramidale : les responsables locaux étaient élus, les autres cooptés ; les vingt-cinq membres du directoire étaient nommés par le pouvoir, en l'occurrence Xavier Vallat, le très réactionnaire secrétaire général aux anciens combattants. A leur tête, un président, Philippe Pétain, en tant que « doyen des médaillés militaires », un directeur, Pierre Héricourt, ancien Camelot du roi.

Les tâches de ces légionnaires étaient significatives, mais floues : ils devaient promouvoir activement la Révolution nationale, dont les thèmes étaient ressassés dans le bimensuel *la Légion*, réservé aux cadres, et dans les colonnes du *Légionnaire* adressé aux militants. Ils collaboraient à « *l'œuvre des services publics* », ce qui correspondait bien à la volonté d'établir des circuits de confiance entre le sommet de l'Etat et le bon peuple, tout en dépolitisant l'accès à l'Etat.

L'ambiguïté de ce programme s'aggravait de l'absence de moyens spécifiques : dans certaines unions départementales prévalait l'esprit ancien combattant classique, en plus nationaliste ; d'autres furent plus activistes mais se heurtèrent le plus souvent à la mauvaise volonté de l'administration préfectorale. Et les autorités d'occupation, redoutant de voir se développer des forces paramilitaires, se dépêchèrent d'interdire en zone nord toutes les nouvelles associations. Au total, cette institution typiquement vichyssoise qui mariait le passé proche et les nécessités inhérentes à un régime autoritaire à la française allait être un demi-échec. Et le pouvoir devra prendre avant tout appui, dans les deux zones, sur une administration très loyale, avant de recourir, plus tard, à la répression policière.

REPÈRES BIBLIOGRAPHIQUES

▶ *Le Gouvernement de Vichy 1940-1942*, notamment les communications de René Rémond, Françoise Laurent, Marcel Prélot, Michèle et Jean-Paul Cointet). Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1972, 372 p.

▶ *Vichy 1940-1944, archives de guerre d'Angelo Tasca*, présentées par Denis Peschanski. Milan et Paris, Feltrinelli et Editions du CNRS, 1986, 749 p.

Demain :
Les beaux jours de la Révolution nationale

LIBAN : malgré l'appel au cessez-le-feu du Conseil de sécurité

Des bombardements se poursuivent sporadiquement

BEYROUTH
de notre envoyée spéciale

Les cessez-le-feu au Liban se comptent sans aucun doute par centaines, et l'appel lancé mardi soir par le Conseil de sécurité de l'ONU a toutes les chances de rejoindre aux oubliettes les efforts aussi multiples que vains pour mettre un terme à l'effusion de sang.

Pour être sporadiques et nettement moins intenses que les jours précédents, les bombardements ne s'en sont pas moins poursuivis mercredi 16 août. De violents combats ont opposé, sur la ligne de démarcation qui sépare le secteur chrétien du secteur à majorité musulmane de Beyrouth, les troupes du général Aoun et la milice chrétienne des Forces libanaises à l'armée syrienne et ses alliés.

Premier à réagir officiellement à cet appel de l'ONU qui, outre le cessez-le-feu, réclamait l'ouverture des voies de passage et la levée des blocus ainsi que l'arrêt des bombardements maritimes, le général Aoun nous a déclaré, mercredi matin : *« Je l'accepte inconditionnellement. »* Une acceptation qui s'applique à toutes les demandes de l'ONU, donc à la fin du blocus naval maintenu par la Syrie et ses alliés, qui le justifient par leur volonté d'empêcher l'arrivée d'armes au camp chrétien.

Pour être clair, le général Aoun nous a précisé : *« Je vais appeler des bateaux pour rentrer dans le port de Beyrouth et un pétrolier pour rejoindre le terminal de Zouk. Si la Syrie arraisonne un de ces bateaux, même pour l'inspecter, ce sera un acte de guerre. » « Le cessez-le-feu n'est pas une fin en soi. A quoi sert-il s'il n'aboutit pas à faire sortir les Syriens ? »*, a-t-il ajouté.

Dans le télégramme qu'il a adressé au secrétaire général de l'ONU pour le *« remercier des efforts déployés pour réunir le Conseil de sécurité »* et lui annoncer officiellement sa réponse, le chef du gouvernement militaire chrétien affirme qu'il s'engage à *« respecter la décision du Conseil de sécurité, y compris le cessez-le-feu, à partir de 0 heure, heure locale jeudi 17 août tout en souhaitant que les efforts internationaux se poursuivent jusqu'au retrait des forces étrangères du territoire libanais »*.

A Damas, ce n'est que mercredi soir que les formations alliées de la Syrie ont, de leur côté, fait savoir qu'elles *« acceptaient de se conformer à l'appel au cessez-le-feu, à condition que soit formé un comité libanais de sécurité chargé de surveiller les côtes pour empêcher la livraison d'armes. Nous ne tolérerons aucune tentative de faire passer des bateaux qui apportent des armes au général Aoun »*.

A Beyrouth enfin, le chef du gouvernement à majorité musulmane, M. Selim Hoss, a déclaré que *« le cessez-le-feu, qui est un besoin urgent, supposait la fin de la guerre déclarée par un des belligérants* (le général Aoun) *et celle du blocus décidé par l'autre »*, c'est-à-dire la Syrie et ses alliés.

L'ONU n'a donc pu briser le cercle vicieux des « oui mais » auquel s'est déjà heurté le triumvirat arabe (Algérie, Maroc, Arabie saoudite). On fait d'ailleurs remarquer à Beyrouth que l'appel du Conseil de sécurité est la copie conforme de celui qu'a lancé la troïka arabe, resté lettre morte.

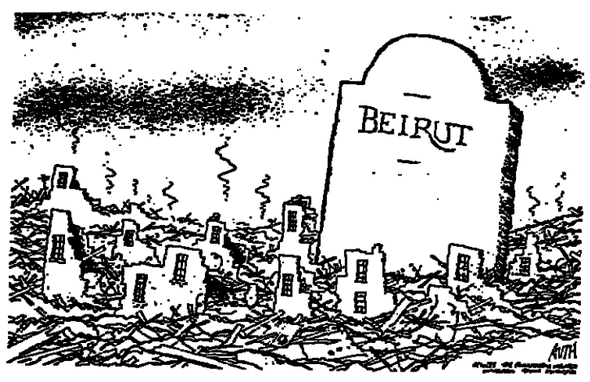

« International Herald Tribune » du 17 août

L'amertume du général Aoun

Satisfait, certes, de cette intervention au plus haut niveau de la communauté internationale, le général Aoun ne cache toutefois pas une certaine amertume devant la lenteur et la pusillanimité de ces démarches. Prenant l'exemple du blocus naval auquel est soumis le « pays chrétien », il affirme : *« Le monde libre évite de naviguer au large du Liban (pour éviter les problèmes) au lieu d'imposer la liberté de navigation. Je considère cela comme un signe de lâcheté au plus haut niveau. » « Combien*, demande-t-il, *les Américains ont-ils accepté de sacrifier d'Européens pendant la seconde guerre mondiale avant de réagir ? La communauté internationale ne se montre pas à la hauteur de ses responsabilités. »*

Mais, comme il faut bien faire avec ce que l'on a, le général Aoun, qui affirme cependant ne compter que sur ses propres forces, n'en remercie pas moins le président Mitterrand *« pour ses nombreuses initiatives diplomatiques, et le pape Jean Paul II, dont le désir exprimé de venir au Liban a fait rêver et réchauffé les cœurs dans les chaumières du pays chrétien ». « J'apprécie beaucoup*, dit encore le général Aoun, *la meilleure compréhension de notre problème par le président George Bush quand il déclare qu'il faut assurer le retrait de toutes les forces étrangères pour permettre l'ouverture d'un dialogue interlibanais en vue de mettre au point les réformes politiques. »*

Légitimement satisfait aussi des points politiques indéniables qu'il a marqués, le général affirme : *« La situation s'améliore, certaines attitudes nous sont plus positives ». « Il faut patienter »*, poursuit toutefois cet homme, sûr de son droit et déterminé à atteindre son objectif : *« la libération du pays »*, par tous les moyens politiques et militaires...

Si le général Aoun fait contre mauvaise fortune bon cœur, l'appel de l'ONU, non assorti de mesures exécutoires, n'en a pas moins provoqué une vive déception dans le pays chrétien, où, à l'image du communiqué du Front libanais (coalition des *partis chrétiens et de la malice des* forces libanaises), qui exprime sa crainte que *« cette décision ne connaisse le sort de celles qui l'ont précédée »*, la population comme les milieux politiques estiment que ce geste n'est pas de nature à modifier une situation de plus en plus critique.

Si Damas n'a pas officiellement réagi, le message envoyé par le président Hafez El Assad au président du conseil italien, M. Andreotti, est clair puisque le président syrien, *« tout en réaffirmant la position connue de la Syrie attribuant à l'intransigeance du général Aoun l'échec à trouver un accord entre les différentes parties libanaises, confirme le soutien de son pays aux décisions du sommet arabe de Casablanca et exprime sa disposition »* à les appliquer. Or, faut-il le rappeler, la résolution de Casablanca ne mentionnait nulle part la Syrie, et donc, bien évidemment, n'abordait pas la question du retrait syrien du Liban. Un retrait posé par le général Aoun comme une condition *sine qua non* à tout règlement.

Échaudés par tous les échecs antérieurs, les Libanais, qui ne croient plus à rien, tournent aujourd'hui leurs regards vers la mer, attendant sans espoir le test du premier bateau qui franchira l'entrée du port de Beyrouth.

FRANÇOISE CHIPAUX.

Dans les ruines du palais présidentiel

BEYROUTH
De notre envoyée spéciale

Il pleut sur le palais de Baabda. Les pieds dans l'eau, les visiteurs y montent à leurs risques et périls : le palais est la cible préférée des artilleurs syriens ou de leurs alliés. On attend dans une antichambre aux vitres brisées et aux rideaux arrachés après les quatre jours noirs de bombardements qui ont couvert la préparation puis l'offensive contre Souk-el-Gharb, éloigné d'à peine 5 kilomètres. Le palais, au dire de son hôte, le général Michel Aoun, a reçu environ 100 tonnes d'obus de gros calibre de 240 millimètres ou de 180 millimètres. Ceux-ci ont, cette fois, eu raison de ce qui restait du bâtiment déjà très endommagé depuis le mois de mars et plus une pièce en surface n'est intacte.

Sur le perron extérieur, la vision du bloc en béton armé de l'auvent fendu, dont les morceaux pendent dangereusement dans le vide, donne le ton. Pour pénétrer à l'intérieur, il faut quasiment escalader des monceaux de pierres, planches, plâtres et fils électriques. Un obus de 240 millimètres a défoncé la terrasse du premier étage, de laquelle on domine tout Beyrouth. Dans la pièce attenante, les rideaux brûlés et les murs noircis témoignent de l'incendie, vite maîtrisé, qui s'y était déclaré.

Sur les moquettes déchirées gisant, pêle-mêle, des portes de bois arrachées par le souffle des explosions et des morceaux de fenêtres. La cage de l'ascenseur n'est plus qu'une carcasse creuse. Dans l'ancien bureau présidentiel, désormais vide, la chaleur d'un obus a fait éclater les vitres. Le petit bois, sous les fenêtres, n'est plus que troncs d'arbres calcinés ou sciés par les éclats. Des plafonds transpercés pendant des poutrelles métalliques. Des canalisations d'eau éclatées giclent le liquide aujourd'hui le plus prisé des Beyrouthins tant il est devenu rare.

Seul le bunker souterrain dans lequel vit et reçoit le général Aoun, qui n'en sort pratiquement pas, est intact. Dans le couloir qui y mène, les lits de camp des soldats de sa garde sont installés, à peine cachés par un paravent chinois sauvé de la débâcle. Sa voiture y stationne en permanence. On a beau s'y sentir mieux protégé et comme dans un cocon préservé, la violence des déflagrations fait quand même trembler les murs des échos qui se répercutent au loin. Inauguré par le président Hélou, cette bâtisse sans élégance mais symbole de l'Etat libanais, n'abritera certes pas le prochain président du Liban qui, quoi qu'il arrive désormais, inaugurera son mandat à l'image de son palais sur les ruines d'un pays qui s'enfonce chaque jour un peu plus dans l'abîme.

F. C.

M. Decaux dépêché jeudi à Beyrouth

M. Alain Decaux, ministre délégué à la francophonie, devait arriver, jeudi 17 août à Beyrouth, dans le cadre des initiatives prises par Paris pour tenter d'amener les belligérants à cesser les combats.

La France continue à *« discuter avec la Syrie et les capitales arabes concernées pour qu'un cessez-le-feu entre en vigueur le plus tôt possible »* au Liban, *« puisque c'est l'objectif immédiat et numéro un »* des initiatives françaises, a indiqué, mercredi 16 août, M. Roland Dumas après une rencontre avec M. François Mitterrand consacrée à ces initiatives. Le ministre était accompagné de M. François Scheer, secrétaire général du Quai d'Orsay, de retour de Damas où il s'est longuement entretenu avec le vice-président syrien, M. Abdel Halim Khaddam, ainsi qu'avec le ministre des affaires étrangères, M. Farouk El Chareh.

Le ministre a précisé qu'au cours de sa mission à Damas M. Scheer avait *« insisté sur la nécessité pour la Syrie d'user de son influence directe et indirecte sur les événements du Liban et [pour] obtenir un cessez-le-feu immédiat et efficace »*. En retour, les Syriens *« ont fait connaître leur point de vue, estimant qu'ils étaient eux-mêmes l'objet de tirs du camp chrétien et que, dans ces conditions, il était difficile de faire procéder à un cessez-le-feu unilatéralement »*. M. Dumas a également indiqué que de nouvelles initiatives étaient *« en cours »*, sans plus de précisions.

Parmi les contacts entrepris par Paris pour permettre la cessation des combats au Liban, la concertation avec Moscou a donné l'occasion aux deux capitales de *« se prononcer en faveur d'un soutien plus ferme et mieux coordonné de la communauté internationale au comité tripartite »* de la Ligue arabe (Algérie, Maroc, Arabie saoudite).

La France et l'URSS, qui ont exprimé *« l'espoir que l'appel en faveur d'un cessez-le-feu au Liban lancé le 15 août par le Conseil de sécurité de l'ONU sera dûment perçu par tous les groupes au Liban »*, sont *« convenues de poursuivre leurs consultations sur le Liban et de leur donner un caractère plus régulier »*, a indiqué l'agence TASS à l'issue d'un entretien à Moscou de M. Jacques Andréani, directeur de cabinet de M. Dumas, avec M. Alexandre Bessmertnykh, premier vice-ministre soviétique des affaires étrangères.

Washington ne souhaite pas se mêler directement de la crise

WASHINGTON
correspondance

Le département d'Etat a renouvelé son appel à *« toutes les parties »* en conflit au Liban, les invitant *« dans les termes les plus fermes »*, à appuyer les initiatives des Nations unies en vue d'établir un cessez-le-feu. *« Avec le secrétaire général des Nations unies, nous insistons pour que la Ligue arabe reprenne ses efforts pour aboutir à un cessez-le-feu et pour trouver des solutions durables par une reconstruction politique et la réconciliation »*, a déclaré le porte-parole du département d'Etat.

Mais de ces déclarations ainsi que des commentaires privés de responsables, il ressort que le gouvernement américain n'envisage aucunement de jouer un rôle actif. Encourager et appuyer les initiatives des Nations unies, de la Ligue arabe et d'autres gouvernements étrangers, telle est la limite de l'action des Etats-Unis dans le conflit libanais.

De toute évidence, le gouvernement de Washington entend ne pas aller au-delà d'une activité diplomatique, et surtout veut éviter de se trouver à nouveau entraîné dans les méandres de la politique libanaise. A cet égard, on souligne que les efforts entrepris dans le passé, et plus récemment l'an dernier par M. Murphy, alors secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires du Proche-Orient, pour jeter les bases d'une restructuration des pouvoirs entre les diverses factions libanaises ont échoué.

Bien entendu, le souvenir des deux cent quarante et un « marines » tués par les terroristes en octobre 1983 à Beyrouth reste vivace dans une opinion publique qui n'accepte pas que les soldats américains soient tués pour une cause qu'ils ont du mal à partager. En outre, le sort des otages renforce les milieux officiels dans leur conviction qu'il serait dangereux de prendre position pour l'une ou l'autre des parties, bref de risquer un affrontement avec la Syrie.

Le porte-parole du département d'Etat a indiqué que le gouvernement américain entendait bien séparer ses efforts en vue d'obtenir la libération des otages de ceux entrepris pour tenter de mettre fin à la guerre du Liban.

HENRI PIERRE.

Amériques

PÉROU : la délicate succession du cardinal-archevêque de Lima

Une des Eglises les plus divisées d'Amérique latine

L'une des figures les plus célèbres de l'épiscopat latino-américain, le cardinal Juan Landazuri Ricketts, archevêque de Lima au Pérou, est maintenu en fonctions par le pape, bien qu'ayant dépassé depuis décembre 1988 l'âge de la retraite (soixante-quinze ans). L'Eglise du Pérou, que le mouvement de guérilla Sentier lumineux a récemment décidé de placer en point de mire, est aussi l'une des plus divisées d'Amérique latine.

LIMA
de notre correspondante

Institution la plus populaire du Pérou, l'Eglise catholique est appelée à jouer un rôle croissant dans un pays aux prises avec une dramatique crise sociale, économique et morale, aggravée par le terrorisme et le trafic de drogue. Ses appels réitérés à la paix, à la moralisation de l'Etat et à une plus juste répartition des richesses ne semblent plus suffire. Son aide concrète est requise pour mettre fin à la violence terroriste et à la violation des droits de l'homme. Elle est aussi sollicitée pour mettre en route un programme d'urgence d'aide alimentaire pour les secteurs les plus démunis de la population (déjà cinq cent mille déshérités bénéficient de façon quotidienne de l'assistance de Caritas).

Un rôle que l'Eglise juge excessif : *« Certaines demandes dépassent notre autorité et notre compétence »*, commente le cardinal Landazuri, chef suprême de l'Eglise péruvienne depuis trente-trois ans : le mouvement guérillero Tupac Amaru n'a-t-il pas exigé d'elle, comme condition préalable au dialogue, *« la transformation de l'ordre économique de la nation » ?*

La tâche de l'Eglise est d'autant plus difficile que celle-ci est elle-même déchirée entre deux options opposées : une grande partie de la hiérarchie voudrait se cantonner dans une œuvre évangélisatrice, alors que la majorité des prêtres, appuyés par les communautés de base, très actives dans les bidonvilles, et les équipes pastorales qui travaillent avec la population fortement indienne des Andes, insiste sur le devoir de solidarité, de militantisme même, aux côtés des laissés-pour-compte.

L'influence de l'Opus Dei

Grâce à son habileté et à son ouverture d'esprit, le cardinal Landazuri a su éviter la rupture pendant un tiers de siècle : une véritable prouesse puisque le Pérou est à la fois le berceau de la théologie de la libération et, paradoxalement, le tenant du plus grand nombre d'évêques de l'Opus Dei du monde entier (10 % de l'épiscopat) ; parmi les six diocèses qu'il dirige figurent ceux où sévit la guérilla.

Le cardinal Landazuri s'est démis de ses fonctions peu avant de célébrer ses soixante-quinze ans, en décembre 1988. Or le Vatican n'a pas encore nommé son successeur. Le choix, il est vrai, est délicat pour Rome. L'élection du président de la conférence épiscopale, en 1988, a accentué les frictions : Mgr Ricardo Durand Flores, l'évêque conservateur du port de Callao (connu pour sa virulente campagne contre le Père Gustavo Gutierrez, « père » de la théologie de la libération) l'a emporté, devançant de cinq voix, sur quarante-cinq, Mgr José Dammert, évêque progressiste de Cajamarca.

L'« Eglise des pauvres », qui avait pris son essor à partir du concile Vatican II, et surtout après la réunion du CELAM (Conseil de l'épiscopat latino-américain, à Medellin, en 1968, est préoccupée par la progression constante des courants traditionnels. En s'enfermant dans une mission purement évangélisatrice, pensent ses plus chauds partisans, l'Eglise ne risque-t-elle pas de perdre toute une génération qui cédera à la violence ou sera enrôlée par les sectes qui se multiplient au Pérou ?

L'influence croissante des conservateurs est accompagnée d'actes d'hostilité contre les éléments progressistes. Les exemples sont nombreux. Dans l'Amazonie, la Coordination pastorale de la forêt a été désarticulée. Dans le Sud andin, le clergé, avec en tête Mgr François d'Alteroche, de la prélature de Sicuani, cible des terroristes, a obtenu une fin de non-recevoir lorsqu'il a sollicité l'appui du nonce, Mgr Luigi Dassena. A Cuzco, les pères dominicains de l'institut Bartolomé de Las Casas sont en difficulté avec leur évêque.

Les conservateurs doivent leur force au contrôle de l'assemblée épiscopale ainsi que des séminaires, des centres universitaires et des collèges fréquentés par la grande bourgeoisie péruvienne. L'université de Piura est, par exemple, la seule du sous-continent à être dirigée par l'Opus Dei. Ils doivent aussi leur influence à la vitalité de l'institut Sodalitium Cristianæ Vitæ, un mouvement conservateur qui organise les manifestations religieuses les plus traditionnelles.

Mgr Vargas, évêque d'Arequipa, est l'un des quatre évêques le plus souvent nommés lorsqu'on parle de la succession du cardinal Landazuri. On avance aussi les noms de Mgr Luis Bambaren, « l'évêque des bidonvilles », de Mgr Luis Cipriani, jeune évêque auxiliaire d'Ayacucho, et membre de l'Opus Dei, et de Mgr Cantuarias, évêque de Piura, moins marqué à droite. Pour éviter de nouvelles fissures au sein de l'Eglise et de la société péruviennes, il est possible que le Vatican repousse le plus longtemps possible sa décision.

NICOLE BONNET.

Le Monde DE L'EDUCATION 17 F

Au sommaire de ce numéro :

▷ ENQUÊTE : LES MIRAGES DE LA COMMUNICATION. Des formations et des diplômes aux contenus encore flous et aux débouchés incertains. (Attention aux filières miroirs aux alouettes).

▷ EXCLUSIF : LE PALMARÈS DES DEUG. Les résultats en droit, sciences éco, AES, LEA, sciences des structures et de la matière, sciences de la nature et de la vie.

▷ LE FONCTIONNEMENT DES PREMIERS CYCLES.

▷ DOSSIER SPÉCIAL : LES PREMIÈRES INSCRIPTIONS EN FAC. Paris, province : où et quand s'inscrire ; les pièges à éviter.

NUMÉRO DE JUILLET-AOUT 132 PAGES
En vente chez votre marchand de journaux

Europe

TCHÉCOSLOVAQUIE

Nervosité des autorités à l'approche de l'anniversaire de l'intervention de 1968

Le dramaturge Vaclav Havel, l'une des principales figures de l'opposition tchécoslovaque, a appelé mercredi 16 août ses compatriotes à s'abstenir de manifester le 21 août, jour anniversaire de l'intervention soviétique à Prague en 1968, dans la crainte que cela ne déchaîne la violence.

Dans un appel diffusé par l'agence dissidente Palach Press, Havel, qui, libéré de prison en mai, a été interpellé par la police à plusieurs reprises ces derniers jours, estime que « *les autorités attendent exactement* » ce type de manifestations « *pour frapper fort et paralyser la démocratisation pour longtemps* ».

Plusieurs mouvements d'opposition – notamment la Charte 77, dont Havel est membre – ont appelé à des « *promenades* » pacifiques à travers le centre de Prague lundi 21 août, avec deux minutes de silence à 17 heures. En janvier dernier, des manifestations marquant l'anniversaire du suicide de l'étudiant Jan Palach, en 1969, avaient été violemment réprimées par la police. Vaclav Havel invite plutôt les Tchécoslovaques à signer la pétition « *Quelques phrases* » (*le Monde* du 1er juillet), qui a déjà rassemblé quinze mille signatures.

A l'approche de l'anniversaire, les autorités tchécoslovaques montrent pourtant des signes de nervosité ; des poursuites judiciaires ont été engagées contre quatre dissidents pour « *propagande séditieuse* » ; un signataire de la Charte 77, Jan Urban, vient d'être convoqué pour une période militaire de trois semaines, et plusieurs opposants connus ont eu leur téléphone coupé ou définitivement supprimé.

Les critiques dans les pays alliés

Autre motif de nervosité à Prague : les prises de position critiques adoptées dans certains pays alliés sur l'intervention de 1968. Mercredi, le PC hongrois (PSOH) s'est officiellement dissocié de l'écrasement du « Printemps de Prague » par les troupes de cinq pays du pacte de Varsovie (URSS, Hongrie, Pologne, RDA, Bulgarie). Le parti hongrois « *ne s'identifie pas à l'intervention militaire en Tchéco-slovaquie* », a déclaré, dans un communiqué, le comité politique exécutif du PSOH.

L'agence de presse tchécoslovaque CTK a aussitôt condamné, dans une déclaration officielle, cette prise de position, « *soutien objectif aux forces antisocialistes à l'étranger et dans le pays* ». Le 11 août déjà, un responsable du PSOH, M. Imre Szokai, du département international du comité central du PSOH, avait qualifié l'intervention de « *décision erronée* », dans les colonnes du quotidien du parti, *Nepszabadsag* (*le Monde* du 15 août).

Egalement le 11 août, le Sénat polonais, composé à 99 % d'élus de Solidarité, votait une résolution condamnant l'intervention de 1968. Le lendemain, le quotidien du PC polonais, *Trybuna Ludu*, avait néanmoins justifié l'invasion de la Tchécoslovaquie en soulignant que, dans « *les circonstances de l'époque* », elle avait été « *menée de bonne foi* ». Le risque de voir la Tchécoslovaquie quitter le pacte de Varsovie constituait alors une « *menace directe contre les Etats socialistes d'Europe centrale et orientale, dont et surtout la Pologne* ».

Mais vingt et un ans plus tard, reconnaît l'organe du POUP, cette décision apparaît comme « *une épine dans notre conscience* ». « *Le fait que notre armée se soit retrouvée sur le territoire tchécoslovaque* » et la violation, « *même de bonne foi* », des « *principes supérieurs moraux et politiques* », « *laissent un goût amer* ».

Enfin, dans une interview à *la Repubblica* daté 13-14 août, Evgueni Ambartsoumov, l'un des responsables de l'important institut de l'économie des systèmes socialistes et personnalité réformatrice en vue, a lui aussi condamné l'invasion. La doctrine Brejnev est morte, dit-il, « *bien qu'on n'ait pas encore publié officiellement son avis de décès ; mais tout ce que dit Gorbatchev sur les relations entre les pays de l'Est implique que des événements comme l'invasion de la Tchécoslovaquie et de l'Afghanistan ne pourront plus se reproduire, que ce chapitre est clos à jamais* ». Si M. Gorbatchev ne le dit pas lui-même aussi ouvertement, estime M. Ambartsoumov, c'est « *parce qu'il doit tenir compte de la position de l'équipe actuellement au pouvoir en Tchécoslovaquie* »

S. K.

URSS : sous la pression du Kremlin

Les dirigeants estoniens vont « réexaminer » la nouvelle loi électorale

Sans doute pour éviter une confrontation directe avec Moscou, les dirigeants politiques estoniens ont accepté, mercredi 16 août, de réexaminer avant le mois d'octobre deux lois récemment adoptées par leur Parlement, relatives à la constitution de cette République balte et à l'élection des soviets locaux. Le présidium du Soviet suprême de l'URSS, réuni le même jour, avait publié à l'issue de ses discussions un décret, signé par M. Mikhaïl Gorbatchev, expliquant que des textes étaient « *non conformes* » à la Constitution de l'Union soviétique « *ni aux accords internationaux ratifiés par le pays* ».

La première de ces deux lois modifiait certains articles de la législation électorale dans la Constitution de l'Estonie. La seconde, beaucoup plus critiquée, précisait qu'il fallait avoir résidé entre deux et cinq ans en Estonie pour y bénéficier du droit de vote, et entre cinq et dix ans pour y être éligible. Ces restrictions sont à l'origine de la grève des russophones d'Estonie, qui représentent environ 40 % de la population (*le Monde* du 11 août). Commencée il y a environ deux semaines, elle touche actuellement une quarantaine d'entreprises.

Les débats du présidium du Soviet suprême de l'URSS ont été diffusés intégralement, mercredi soir 16 août, par la télévision. Le ministre soviétique de la justice, M. Veniamine Iakovlev, le président du Parlement estonien, M. Arnold Ruutel, et l'un des leaders du groupe des députés progressistes, M. Boris Eltsine, ainsi qu'une dizaine d'autres orateurs sont intervenus. « *Nous espérons que les dirigeants de l'Estonie et son Soviet suprême pèseront encore une fois tous les aspects nationaux et politiques de leurs décisions et qu'ils trouveront eux-mêmes les solutions pour sortir de cette situation* », a notamment déclaré M. Anatoli Loukianov, vice-président du Soviet suprême estonien, qui présidait les débats.

Le Soviet suprême estonien avait adopté, l'année dernière, des amendements à sa Constitution, prévoyant notamment que les lois fédérales devaient être acceptées par le Parlement local pour être applicables dans la République. Cette décision avait déjà provoqué un rappel à l'ordre du Soviet suprême à Moscou, mais le Parlement estonien avait refusé de revenir sur sa décision. – (*UPI, AFP.*)

RFA : L'affaire des réfugiés est-allemands

La RDA hausse le ton

Le chef de la représentation permanente de RFA à Berlin-Est, M. Franz Bertele, a été convoqué mercredi 16 août au ministère est-allemand des affaires étrangères. La RDA a protesté « *contre les activités contraires au droit international de l'ambassade de RFA à Budapest* ». Selon l'agence officielle ADN, « *les missions diplomatiques de la RFA n'ont pas le droit de prendre sous leur protection des ressortissants de la RDA* ». Par cette formule, le gouvernement de Berlin-Est condamne la pratique de la République fédérale de prendre en charge tout Allemand de l'Est candidat à l'émigration et de lui délivrer automatiquement un passeport ouest-allemand, s'il le demande.

M. Bertele a rejeté « *résolument* » les accusations de la RDA et affirmé que l'attitude de l'ambassade de RFA en Hongrie était « *conforme au droit international* ». Mercredi 16 août, trois cent vingt-huit Allemands de l'Est au total se trouvaient dans les ambassades ouest-allemandes à Budapest, Berlin-Est, Prague et Varsovie.

A Bonn, le chancelier Helmut Kohl a estimé, dans une interview télévisée, qu'une « *solution durable* » au problème des réfugiés ne pourrait intervenir que si la « *situation globale* » en Allemagne de l'Est changeait. « *Les images reçues de Pologne, de Hongrie et d'Union soviétique ont un effet* [en RDA] *et les gens réclament plus de perestroïka, plus de transparence et plus de possibilités de vivre humainement* », a-t-il dit.

Le gouvernement de Bonn a indiqué par ailleurs avoir reçu mardi soir une « *première réaction* » de la direction est-allemande aux deux messages envoyés par le chancelier à M. Honecker, dans l'espoir de trouver une solution au problème. Selon des sources informées, M. Kohl avait demandé dans ces messages des rencontres directes et à haut niveau entre les représentants des deux Allemagnes.

La RFA a enfin annoncé mercredi qu'elle avait décidé de simplifier les procédures d'accueil des Allemands de l'Est qui se présentent à son ambassade à Vienne après avoir passé clandestinement la frontière avec la Hongrie. Ces mesures sont destinées à désengorger le camp d'hébergement de Giessen, dans le centre du pays, qui est totalement saturé. Pendant les sept premiers mois de l'année, la République fédérale a accueilli cinquante-cinq mille neuf cent soixante-dix émigrants de RDA, ce qui constitue un record depuis la construction du mur de Berlin en 1961. – (*AFP.*)

POLOGNE

Solidarité est prêt à former un gouvernement de coalition avec les partis non communistes

(*Suite de la première page.*)

Le président de Solidarité, qui a volontiers recours à la surenchère dans ses déclarations publiques, avait laissé planer ces derniers jours la possibilité de sa candidature au poste de premier ministre, tout en soulignant en privé qu'il ne souhaitait en arriver là que si vraiment il n'y avait aucune autre solution.

A son arrivée à Varsovie, M. Walesa déclara que la nouvelle coalition « *visait à briser le monopole du pouvoir* ». Mais la perspective d'un poste de chef de gouvernement ne l'enthousiasmait pas du tout... « *Je ne vais pas être premier ministre, il y a de meilleurs candidats que moi,* déclarait-il ensuite. *Moi, je dois être avec les masses. Je vais seulement aider à former un gouvernement, il sera formé sous ma direction.* »

Le temps presse

Même si le POUP décide d'accepter de céder le gouvernement à un premier ministre non communiste, plusieurs questions importantes restent donc à régler : le nombre et la nature des portefeuilles que retiendraient les communistes, la personne du premier ministre, la question de la nomenklatura du parti, qui contrôle actuellement tous les postes de décision dans l'administration et l'économie... S'il semble acquis que les portefeuilles de la défense et de l'intérieur soient laissés au POUP, qu'adviendra-t-il de ministères comme les affaires étrangères ou l'information, dont l'importance n'échappe ni à Solidarité ni au POUP ? Certaines de ces questions ont peut-être été évoquées mercredi lors de l'entretien qu'ont eu le général Jaruzelski et le cardinal Glemp. Elles font sans nul doute l'objet de délicates tractations en coulisse, mais le temps presse. Deux cent mille mineurs ont observé mercredi une grève d'une heure en Silésie et dans la région de Szczecin, pour protester contre les hausses des prix et réclamer un gouvernement Solidarité.

SYLVIE KAUFMANN.

Publication du projet de loi sur le droit de grève

Moscou. – Les Soviétiques auront, pour la première fois, le droit de recourir à la grève dans certains secteurs, si un projet de loi publié mercredi 16 août par le quotidien des syndicats *Troud* est adopté à l'automne prochain par le Soviet suprême.

Ce projet – le premier du genre en URSS, où aucune loi en la matière n'existe actuellement – stipule que les Soviétiques peuvent recourir à la grève, qui est toutefois qualifiée de « *mesure extrême* ».

Le texte recense néanmoins les domaines où les grèves sont interdites : les transports publics, l'aviation civile, les communications, l'énergie, la défense, l'administration et les établissements chargés de la défense, de la justice et de la sécurité du pays.

Selon ce projet, les grèves sont décidées à la suite d'un vote du personnel « *à main levée ou secret* » et sont dirigées par un « *comité syndical, un conseil du personnel ou un comité de grève* ». La grève doit être annoncée à l'administration au moins cinq jours à l'avance, pendant lesquels pourront être engagées des procédures de conciliation.

Un projet initial de cette loi sur les grèves avait été examiné en première lecture par le Soviet suprême. Il avait été présenté par le conseil des ministres de l'URSS et par les syndicats (*le Monde* du 4 août). Son examen par les députés soviétiques s'était déroulé en juillet dernier, alors que la grève des mineurs secouait le pays. – (*AFP.*)

Diplomatie

Ministre israélien du commerce

M. Sharon en URSS en octobre

M. Ariel Sharon, ministre israélien du commerce et de l'industrie, et « dur » parmi les « durs » de la droite israélienne, se rendra en visite officielle en Union soviétique en octobre prochain. Il s'agira de la première visite d'un ministre israélien en URSS depuis que Moscou a rompu ses relations diplomatiques avec Israël en 1967, à l'occasion de la guerre de six jours.

M. Sharon ne se rendra toutefois pas à Moscou, ayant été invité en Géorgie par une délégation géorgienne actuellement en Israël. Le ministère soviétique des affaires étrangères n'en a pas moins approuvé l'invitation qui lui a été transmise. Selon des responsables israéliens, plusieurs républiques soviétiques manifestent un intérêt croissant pour l'importation de technologie et de produits alimentaires israéliens. En outre, sur le plan politique, les relations entre les deux pays sont en net réchauffement.

● **CUBA : M. Bush pose ses conditions à une normalisation.** – Le président George Bush a rappelé mercredi 16 août les conditions mises par les Etats-Unis à l'établissement de relations normales avec Cuba. « *J'aimerais qu'un jour les relations s'améliorent avec Cuba,* a déclaré le président ; *mais cela ne peut pas être et ne sera pas tant que Castro violera les droits de son propre peuple et tant qu'il continuera à ramer à contre-courant des changements qui se produisent dans les sociétés fermées dans le monde entier.* » M. Bush a encore précisé lors d'une réunion à caractère électoral tenue à Miami : « *J'attends que Castro montre sa volonté de cesser de déstabiliser ses voisins.* ». – (*AFP, AP.*)

● **NAMIBIE : retrait des forces anti-terroristes.** – Le représentant spécial des Nations unies en Namibie, M. Martti Ahtisaari, s'est félicité, mercredi 16 août à Windhoek, de la décision de retirer les *koevets*, anciens policiers anti-insurrectionnels, du nord de la Namibie et de les confiner dans des bases d'autres régions. Un porte-parole des Nations unies, M. Fred Eckard, a affirmé qu'il s'agissait « *d'un important pas en avant* » qui permettrait de faire reculer les pratiques d'intimidation de la population du nord de la Namibie. Le 9 août, M. Ahtisaari avait affirmé que les conditions pour des élections libres en Namibie n'étaient pas réunies. – (*AFP.*)

● **JAPON : M. Kaifu à Washington le 1er septembre.** – Le nouveau premier ministre rencontrera le président Bush le 1er septembre à Washington, a annoncé, jeudi 17 août, un porte-parole du gouvernement. – (*Reutar.*)

SUISSE : Front patriotique, Nouvel Ordre européen, Parti national...

Prolifération des groupuscules néo-nazis

BERNE
de notre correspondant

L'extrême droite helvétique a voulu mettre à profit le Bicentenaire de la Révolution pour tenter de sortir de l'ombre. Tout ce que la Confédération compte de groupuscules néo-nazis ou ouvertement racistes s'étaient donné rendez-vous le week-end dernier, à Lucerne, pour commémorer le massacre des gardes suisses aux Tuileries en 1792. En fait, à peine quatre-vingts personnes avaient répondu à l'appel d'une coordination nationale, animée par un ancien professeur d'allemand de Lausanne, M. Gaston-Armand Amaudruz, dirigeant du Nouvel Ordre européen et rédacteur d'une feuille confidentielle, *le Courrier du continent*.

Si la manifestation s'est déroulée sans incidents, les policiers et les représentants de la presse étaient finalement plus nombreux que les participants eux-mêmes. Le ton de ce rassemblement de nostalgiques du nazisme et du fascisme avait été donné dans l'invitation : « *Devant le danger mortel, pour notre pays, pour l'Europe, pour tous les peuples blancs, d'une invasion afro-asiatique, ce sera l'occasion pour l'opposition nationale d'affirmer sa volonté de lutter et de défendre l'héritage ancestral.* » Et d'accuser la Révolution française, « *avec sa déclaration des droits de l'homme, d'avoir fourni l'idéologie qui justifie l'invasion de l'Europe et de la Suisse par des populations en provenance du tiers-monde. Avoir résisté à la Révolution dite française fut l'honneur des gardes suisses et de notre pays* ».

Sans doute encore marginaux, comme en témoigne la manifestation de Lausanne, ces groupuscules néo-nazis n'en ont pas moins tendance à proliférer depuis une année, surtout en Suisse centrale et orientale. Leur apparition est allée de pair avec une recrudescence d'actes de violence contre des requérants d'asile d'origine asiatique et africaine. En tout cas, cette renaissance d'une extrême droite musclée a été jugée suffisamment inquiétante pour inciter cent quatre députés, sur un total de deux cents, du Conseil national (Chambre basse), à demander, fin juin, au gouvernement, de préparer un recensement de tous ces mouvements et de présenter un rapport sur leurs activités au Parlement.

L'Helvète aux bras noueux

Le plus remuant et le plus extrémiste d'entre eux est le Front patriotique, créé il y a à peine une année en Suisse primitive, comme on appelle ici le berceau de la Confédération. A sa tête, se trouve un chauffeur de poids lourd de quarante et un ans, M. Marcel Strebel, ancien lutteur, barbu et bien baraqué, nouveau prototype de l'Helvète aux bras noueux. Il aime parader dans les bois ou à proximité du monument de la bataille de Morgarten, ou encore de la chapelle de Guillaume Tell, flanqué de deux adjoints, Otto Rölling, un ouvrier du bâtiment de vingt-cinq ans, coiffé d'un chapeau tyrolien, et Peter Kluser, un valet de ferme de vingt-neuf ans, adepte déclaré de l'uniforme brun.

L'emblème du Front patriotique résume à lui seul tout un programme : une croix fléchée noire sur fond blanc, cerclée de rouge. Chacune de ses pointes se veut symbolique, a expliqué Strebel à l'*hebdomadaire Schweizer Illustrierte* : « *Elles représentent l'anti-communisme, la race blanche, la culture occidentale et la chrétienté.* » Au nom de « *la sauvegarde de l'identité raciale et culturelle* », le Front patriotique réclame, pêle-mêle, la suppression du droit d'asile, la réintroduction de la peine de mort, l'expulsion de *tous les immigrés extra-européens*, ainsi que l'interdiction du Parti communiste et d'autres organisations de gauche. L'un de ses dirigeants n'a pas hésité à affirmer qu'« *il existe un problème juif en Suisse* ».

Cherchant à exploiter une xénophobie latente et véhiculant des slogans aussi simplistes que « *Patrie, ordre, traditions* », le Front patriotique compterait quelque trois cents militants et dix fois plus de sympathisants. Il recruterait essentiellement parmi les catholiques intégristes et les casseurs amateurs de football, les skinheads, des nazillons buveurs de bière et autres xénophobes invétérés. A son programme également : la lutte contre les drogués et les homosexuels.

Plusieurs autres groupes gravitent dans les mêmes eaux : le nouveau Front des socialistes fédéraux, actif à Winterthur, Zurich, Baden et Berne, notamment ; le Parti national révolutionnaire, implanté à Schaffhouse et à Bülach, ou encore la Jeunesse viking, d'inspiration pangermanique et organisée sur le modèle scout. Ils se retrouvent au sein d'*une coordination nationale*, sous la houlette de deux vétérans de l'extrême droite, Gaston-Armand Amaudruz, de Lausanne, et Elie Berset, de Bâle.

Ratonnades, incendies, agressions...

« *Jamais, depuis la dernière guerre, il n'y a eu autant de néo-nazis en Suisse* », constate un journaliste, Jürg Frischknecht, spécialiste de l'extrême droite helvétique. L'année dernière déjà, les néo-nazis avaient organisé une *retraite aux flambeaux à Winterthur*, pour marquer la constitution d'un nouveau groupuscule, le soir même du cinquantième anniversaire de « *la nuit de cristal* », mais ils ne se limitent plus seulement à défiler dans les rues de certaines bourgades pour réclamer le renvoi des réfugiés : ils n'hésitent plus à passer à l'action. Depuis deux ans, *on a assisté à une dangereuse* escalade d'incidents avec des immigrés : ratonnades de Tamouls à Zoug, mitraillages de centres de réfugiés en Suisse centrale, affrontements entre skinheads et jeunes Turcs à Bâle ; mort d'un Brésilien, grièvement blessé lors d'une descente dans un centre communautaire zurichois ; incendie de baraquements abritant des demandeurs d'asile à Klosters, dans les Grisons. De plus, les enquêteurs ont fait savoir, mercredi 16 août, que le récent incendie d'un bâtiment en bois à Coire, qui a coûté la vie à quatre Tamouls, était probablement d'origine criminelle.

Les adeptes de ces mouvements cherchent aussi à diffuser les thèses révisionnistes visant à réhabiliter le nazisme. En 1986, déjà, une enseignante de Lausanne, Mme Mariette Paschoud, avait suscité de vifs remous et *avait été mutée pour avoir mis en* doute l'existence des chambres à gaz. Cette année, un autre enseignant de Lausanne a également causé une certaine indignation en demandant à ses élèves de faire la caricature d'un juif vu par un Palestinien, en s'inspirant de photographies d'hommes politiques juifs mises à leur disposition. Dans *la capitale vaudoise vit aussi le* banquier pro-nazi François Genoud, légataire des écrits posthumes de Hitler, Goebbels et autres dignitaires du IIIe Reich.

Ce regain d'activité de l'extrême droite a fait apparaître les lacunes du droit suisse, qui n'est pas suffisamment équipé pour lutter contre le racisme, l'antisémitisme et certaines falsifications de l'Histoire. Aussi le gouvernement a-t-il décidé de soumettre, dès cet automne, au Parlement, une révision du code pénal visant à punir les actes de *racisme, ce qui devrait permettre* à la Suisse de ratifier enfin la Convention internationale de l'ONU sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

URSS : sous la pression du Kremlin

Les dirigeants estoniens vont amender la nouvelle loi électorale

Publication du projet de loi sur le droit de grève

Diplomati

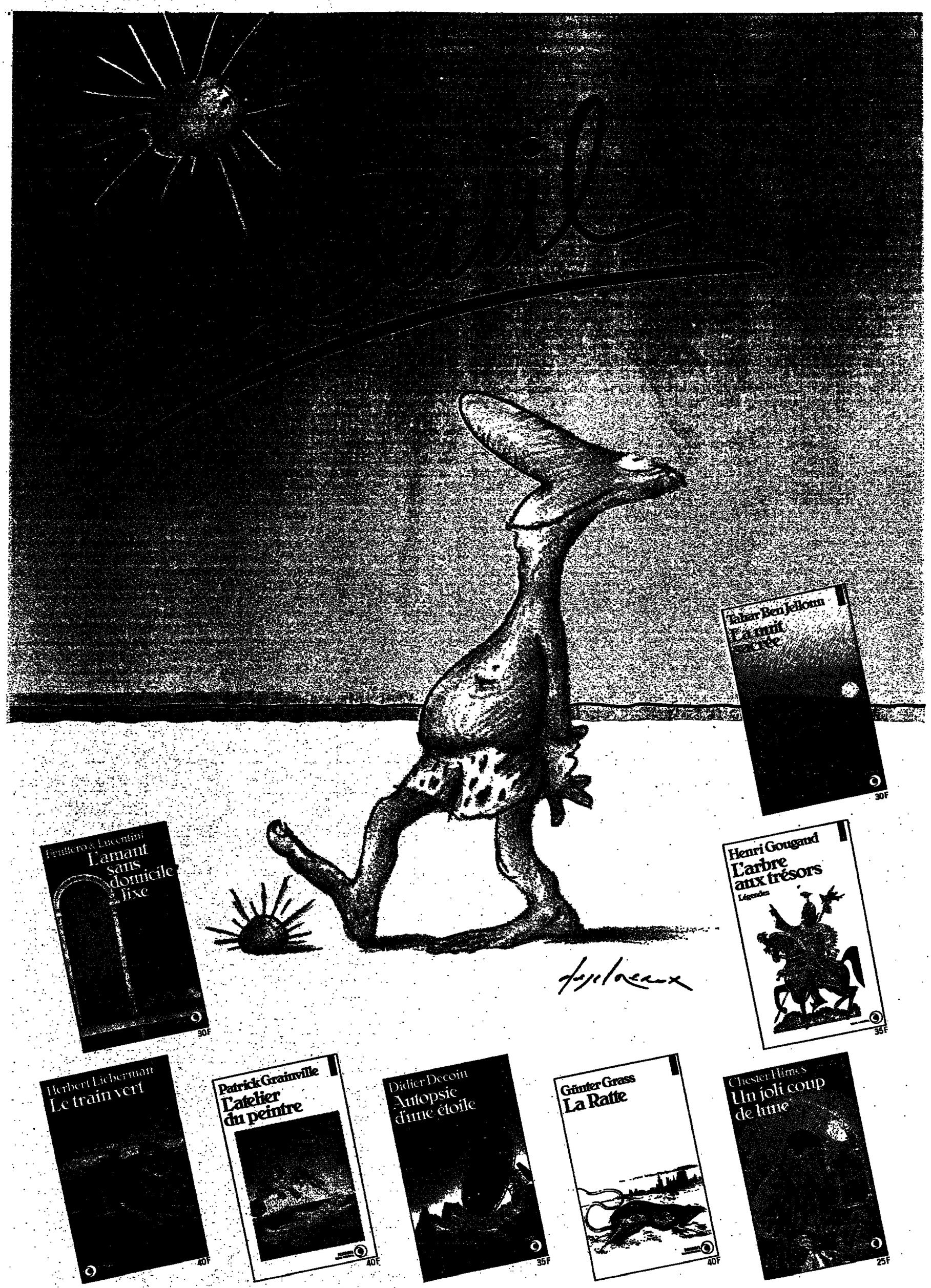

P O I N T S R O M A N

هكذا من الأصل

مكانا من الأصل

Océanie

La tournée de M. Michel Rocard dans le Pacifique sud

« Je suis très heureux de l'amélioration significative de nos relations avec la France »

nous déclare M. Bob Hawke, premier ministre australien

M. Michel Rocard a quitté Paris, dans la nuit du mercredi 16 au jeudi 17 août, pour Canberra, première étape de sa tournée dans le Pacifique Sud (le *Monde du 17 août*). *Il y rencontrera le premier ministre australien, M. Bob Hawke, qui se félicite, dans un entretien accordé au* Monde, *du réchauffement des relations entre son pays et la France.*

« Quel commentaire vous inspire le nouveau cours des relations franco-australiennes ? Est-ce la grande réconciliation ?

– Je suis en effet très heureux de constater l'amélioration significative de nos relations qui a accompagné le changement de gouvernement en France. J'ai toujours eu, bien sûr, de bonnes relations avec le président Mitterrand, cela remonte à notre première rencontre en 1983. Quant à M. Rocard, nous nous connaissons depuis 1985 – il était à l'époque ministre de l'agriculture – et nos rapports se sont considérablement renforcés avec le temps. Lors de ma récente visite à Paris, j'ai trouvé leur attitude totalement positive. Ils m'ont semblé très sincèrement impliqués dans l'amélioration de nos rapports, du point de vue bilatéral, mais aussi au regard d'une coopération possible dans la région. Tout cela est bien venu.

– Les accords de Matignon sur la Nouvelle-Calédonie ont-ils joué un rôle-clé dans ce rapprochement ? Comment se situe aujourd'hui l'Australie par rapport à la question de l'indépendance du territoire ?

– Mon gouvernement – mais aussi, je crois, l'ensemble de la région – pense que doivent se mettre en place en Nouvelle-Calédonie les conditions d'un acte libre d'autodétermination. Mais ce qui me plaît peut-être le plus dans les accords de Matignon, ce sont les perspectives offertes en matière de formation des Canaques. C'est là une manière de reconnaître une négligence accumulée sur des années et dont les administrations successives doivent accepter de porter la responsabilité. Je me souviens très nettement de ce que le président Mitterrand me disait en 1983, à savoir que la Nouvelle-Calédonie ne compte seulement qu'une poignée de Canaques suffisamment formés pour occuper des responsabilités administratives

de haut niveau. Les accords de Matignon reconnaissent que c'est un problème fondamental et il y a aujourd'hui une accélération des programmes de formation au bénéfice des Canaques dans un grand nombre de spécialités administratives et techniques. J'ai récemment indiqué à M. Rocard que nous nous *en félicitions mais aussi que nous* sommes, ici en Australie, disposés à y apporter notre contribution, à offrir notre aide.

– En outre, je suis satisfait de voir que les élections régionales du 11 juin en Nouvelle-Calédonie se sont bien passées. Les extrêmes des deux côtés ont été isolés. Nous nous *trouvons aujourd'hui dans une situation* où les Canaques contrôlent deux régions sur trois, à l'issue d'un processus libre et juste pour tous. Et je suis satisfait qu'il y ait eu sur ce point convergence entre la France et les pays du forum du Pacifique sud à l'ONU.

– Est-ce que la dégradation de la situation dans des pays mélanésiens comme la Papouasie-Nouvelle-Guinée, Fidji et Vanuatu vous a rendu plus prudent sur l'affaire calédonienne ?

– Il est vrai que la région connaît *une instabilité grandissante*. Nous devons reconnaître ce fait. La France et l'Australie, en tant que nations clairvoyantes, doivent aujourd'hui orienter leur politique dans le sens d'une plus grande assistance, afin d'aider les petits pays du Pacifique sud, économiquement fragiles, ne vivant souvent que de la pêche. Si leur stabilité économique *n'est pas assurée, il en résultera* une plus grande instabilité politique.

Les essais nucléaires

– Le cas de Fidji, où la France a accru son aide civile et militaire, vous inquiète-t-il ou pas ?

– Nous voudrions voir la France jouer un rôle économique constructif dans la région. Une des grandes erreurs du précédent gouvernement a été de croire que l'Australie essayait de prendre la place de la *France dans la zone. C'était une* vision sans aucun fondement, inintelligente. Nous reconnaissons l'importante contribution de la France dans le Pacifique sud et nous pensons qu'elle a les moyens de la poursuivre, en particulier dans les domaines économique et culturel. En ce qui concerne Fidji, nous fournissons une aide civile qui est bénéfique à la population mais nous avons suspendu notre aide militaire. Nous aimerions que la France en fasse *autant. Notre attitude consiste* à attendre les résultats de l'actuelle révision de la Constitution.

– A la suite des troubles survenus à Fidji, au Vanuatu et en Papouasie-Nouvelle-Guinée, l'hypothèse a couru ces derniers mois que l'Australie envisageait de mettre sur pied une force d'intervention afin de venir en aide à des gouvernements menacés. Qu'en est-il ?

– Je ne pense pas qu'il soit souhaitable de mettre sur pied une force spécifique. Nous avons plutôt essayé de répondre à des situations ponctuelles. Au Vanuatu, nous avons fourni du matériel de police anti-émeutes. Mais il n'y a en *aucune intervention militaire de* notre part. En Papouasie-Nouvelle-Guinée, nous venons d'envoyer quatre hélicoptères Iroquois. Mais il s'agit d'une aide conditionnelle : ces hélicoptères ne pourront pas être équipés d'armes. Ils se limiteront aux missions de transport de troupes et d'évacuation sanitaire. C'est la manière la plus judicieuse de réagir. Dépêcher sur place des forces serait probablement mal interprété.

– L'Australie a toujours été hostile aux essais nucléaires français dans le Pacifique sud. La question est aujourd'hui moins souvent abordée. Peut-on dire que vous avez assoupli votre position aux essais français ?

– Nous continuons à nous y opposer. Nous avons eu avec les Français une discussion argumentée et courtoise sur cette question. J'ai rappelé à M. Rocard notre opposition aux essais nucléaires dans la région. *Il* a compris notre attitude. *Il* nous a rappelé de son côté que la France avait réduit la fréquence de *ses expériences, qui passent de huit* à six par an. Il a insisté sur le fait que la France avait besoin de maintenir sa capacité nucléaire au regard de ses options stratégiques globales, et qu'il fallait donc qu'elle effectue des tests dans la région. Nous avons un point de vue différent. Nous pensons que, si ces essais sont nécessaires, il faut qu'ils aient lieu ailleurs. Mais nous n'essayons pas d'expliquer à la France quels doivent être ses choix stratégiques.

Propos recueillis par

FRÉDÉRIC BOBIN.

Asie

CHINE : un témoignage sur la répression

L'appel pressant à l'ONU de l'étudiant Li Lu

GENÈVE
de notre correspondante

C'est à l'initiative de Mme Claire Palley, expert britannique, que la sous-commission des droits de l'homme de l'ONU – composée de vingt-cinq autres experts – a pu entendre, mercredi 16 août, une série de réquisitoires contre la politique actuelle de Pékin.

Dans une longue et vigoureuse dénonciation des violations des droits de l'homme dans le monde et après avoir évoqué notamment la disparition de l'expert roumain Dimitru, Mme Palley a insisté sur les *atrocités commises par le gouvernement* chinois et s'est demandé comment celui-ci peut encore espérer que les habitants de Hongkong ou de Taïwan acceptent, sans bénéficier de garanties essentielles, de devenir les sujets d'un tel régime.

Mais ce qui a produit le plus forte émotion, ce fut le témoignage bouleversant d'un des vingt et un Chinois les plus recherchés par Pékin, l'étudiant Li Lu, spécialement venu de Hongkong pour alerter la sous-commission. Il évoqua les milliers de *tués et les dizaines de milliers de* blessés de la nuit tragique du 3 au 4 juin, dont, dit-il, on ne connaîtra jamais le nombre exact, car trop de corps ont été brûlés sur place ou emportés par camions pour être jetés dans des fosses communes. Il *évalue à cent vingt mille le* nombre de personnes qui ont été, par la suite, massacrées plus discrètement, alors que les premières qui furent arrêtées avaient été exécutées en public, à grands renforts de publicité, télévision à l'appui.

L'intervention d'Amnesty International

Il a rappelé que à l'issue des négociations entre l'armée et une délégation d'étudiants de la place Tiananmen, il avait été convenu que ces derniers se retireraient en bon ordre, avant 7 heures du matin. Or, sans attendre l'expiration de l'ultimatum, l'armée commença à faire avancer ses chars, écrasant les étudiants qui ne s'étaient pas assez rapidement mis en route. Il a ajouté : *« Le massacre de cette nuit-là continue, tandis que nous parlons ici. »*

Le porte-parole d'Amnesty International, intervenant à la suite du jeune Chinois, a demandé aux Nations unies *« que des mesures effectives soient prises contre les violations des droits de l'homme en Chine et que* [l'on] *déclare que les atrocités qui y ont été commises sont des atteintes aux valeurs fondamentales des Nations unies »*. Amnesty estime que l'attitude du gouvernement chinois reflète *« l'expression d'un mépris des principes des droits de l'homme et d'un évident dédain pour les institutions de l'ONU »* et lance un appel à la communauté internationale afin qu'elle fasse tout ce qui est dans ses moyens pour essayer de protéger les *milliers de personnes qui*, en Chine, risquent la mort ou de longues années d'emprisonnement, comme c'est le cas actuellement pour plus de quatre mille étudiants, ouvriers, paysans et intellectuels, accusés d'activités *« contre-révolutionnaires »*. Amnesty craint que les détenus ne subissent de mauvais traitements et même des tortures pour *« avouer leurs crimes »* ou pour dénoncer des participants aux manifestations.

M. Zhang Yishan, l'observateur de la Chine, qui avait quitté la salle dès que l'étudiant Li Lu eut pris la parole, est revenu pour déclarer qu'il était *« indigné par tant de calomnies »* et que, d'ici peu, il allait donner la vraie version des faits.

En dépit des manœuvres en coulisses d'un très petit groupe d'experts, auxquels répugne qu'il soit question de la Chine à la sous-commission des droits de l'homme, et grâce aux efforts ininterrompus de presque toutes les organisations non gouvernementales (ONG), le débat se poursuivra.

Pendant ce temps, des Tibétains ont manifesté devant le palais des Nations pour que cessent les persécutions contre leur peuple. L'un d'eux, Tseten Ngodup Gonpa, vingt-cinq ans, a entamé une grève de la faim d'une durée illimitée, qu'il n'entend cesser, déclare-t-il dans un tract, que quand les Nations unies agiront *« sérieusement afin de sortir mes compatriotes de la souffrance et de l'impasse »*.

ISABELLE VICHNIAC.

Afrique

ALGÉRIE

Des défenseurs des droits de l'homme contestent la nouvelle loi électorale

Alger (*AFP*). – La Ligue algérienne des droits de l'homme (LADH), *reconnue par les autorités*, a demandé au président Chadli Bendjédid de renvoyer la loi électorale et la loi sur l'information, votées en juillet, à l'Assemblée nationale, pour une seconde lecture, en vue de les amender, annonce un communiqué de cette organisation diffusé le mercredi 16 août.

Selon ce communiqué, la LADH estime que ces deux textes contiennent des *« dispositions qui heurtent de front la volonté démocratique exprimée par la société civile »*.

La LADH relève que la loi électorale prévoit que ne peuvent être candidats à la députation ou à la magistrature suprême que les citoyens algériens dont les conjoints *« ont la nationalité algérienne d'origine »*.

Elle estime que cette *« disposition, d'inspiration xénophobe, voire raciste, est incompatible avec la démarche de l'Algérie à l'heure maghrébine et introduit une discrimination inexplicable et inadmissible entre les citoyens algériens »*.

Le communiqué relève, en outre, que la loi sur l'information, qui interdit la parution de nouvelles publications à caractère général dans une langue étrangère, est en *« contradiction »* avec la loi sur les partis, qui permet à ces derniers de créer des journaux en langues étrangères.

Aux termes de l'article 118 de la Constitution algérienne, le président de la République peut demander une seconde lecture des lois votées par l'Assemblée nationale, dans un délai d'un mois suivant leur vote. Les textes doivent être alors approuvés à la majorité des deux tiers.

Dans son communiqué, la Ligue demande également au président de la République de saisir éventuellement le Conseil constitutionnel pour qu'il se prononce sur la conformité de ces lois à la nouvelle Constitution, adoptée le 23 février dernier. En Algérie, seuls le président de la République et le président de l'Assemblée ont le pouvoir de saisine de ce Conseil.

Selon le président de la Ligue, M. Miloud Brahimi, la LADH avait déjà écrit, le 31 juillet, au président *Chadli à ce sujet. Elle ignore* pour l'instant si des mesures vont être prises dans ce sens par le chef de l'Etat algérien.

D'autre part, le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) a *déposé officiellement*, mercredi, une demande d'agrément auprès du ministère de l'intérieur, dans le cadre de la nouvelle loi sur le multipartisme en Algérie.

Le RCD, dont la principale revendication est la reconnaissance de la langue berbère comme langue nationale aux côtés de la langue arabe, est, après le Parti social-démocrate et le Parti d'avant-garde socialiste (PAGS, communiste), le troisième parti à déposer officiellement un *dossier d'agrément*.

Le RCD se trouve en concurrence avec le Front des forces socialistes (*FFS, de M. Aït Ahmed*) qui lui a fourni l'essentiel de ses cadres et qui défend lui aussi l'option berbère. Une large frange du mouvement berbériste, opposée à toute politisation du berbérisme, a décidé de ne pas rejoindre le RCD.

Seul parti à se prononcer pour la laïcité en Algérie, le RCD reconnaît que l'islam est la religion du peuple algérien mais se déclare opposé à l'établissement de tout Etat de type théocratique.

Le RCD, dont le rayonnement territorial est concentré dans la région de la Kabylie, a été créé en février dernier, quelques jours avant l'adoption du texte constitutionnel reconnaissant le multipartisme en Algérie. Il compte, selon son secrétaire général, M. Saïd Saadi, tenir un congrès extraordinaire le 20 octobre.

TUNISIE

Plus de 1 milliard de francs d'aide française

TUNIS
de notre correspondant

M. Pierre Bérégovoy est arrivé, mercredi 16 août, en Tunisie pour une visite privée de quelques jours. Toutefois, lundi 21 août, il signera, avec *M. Mohamed Ghannouchi*, ministre du plan et des finances, une série d'accords qui ont déjà été paraphés, portant sur une enveloppe globale d'aide financière de 1 060 millions de francs, qui se répartit ainsi : 460 millions d'aide-projets ; 290 millions d'aide-programes (aide à la balance des paiements) ; 150 millions pour les équipements de la télévision, après l'accord sur la diffusion en direct des programmes d'Antenne 2 en Tunisie ; 100 millions de crédit du Trésor en faveur des investissements et 60 millions d'*« accompagnement »* au protocole relatif au rachat de biens immobiliers français de la région de Bizerte.

Un autre accord, portant sur l'octroi d'une aide alimentaire de 50 000 tonnes de blé, sera en outre signé. Le quota annuel habituel d'aide alimentaire se situe aux environs de 20 000 tonnes. En raison de la sécheresse dont souffre l'agriculture tunisienne, il a été exceptionnellement porté, pour la seconde année consécutive, à 50 000 tonnes.

M. D.

AFRIQUE DU SUD

Le gouvernement ne négociera pas avec les « responsables du terrorisme », *affirme M. De Klerk*

Une délégation de l'Association des chambres de commerce sud-africaines (ASSOCCOM) a rencontré, mercredi 16 août à Lusaka, des dirigeants du Congrès national africain (ANC) pour trouver un moyen de réunir le mouvement nationaliste et le régime de Pretoria autour d'une table de négociations. *« En tant que plus grande organisation d'entreprises sud-africaine* [vingt-quatre mille membres], *nous avons jugé important de rencontrer l'ANC pour l'aider à déterminer des terrains d'entente qui lui permettent de négocier avec le gouvernement »*, a déclaré le président de l'ASSOCCOM, M. Sidney Matus.

Reconnaissant que *« l'économie sud-africaine n'est pas aussi forte qu'auparavant »*, M. Matus a indiqué que les participants à cette rencontre étaient en désaccord sur les questions des sanctions économiques contre Pretoria et de l'usage des armes par l'ANC. *« Les sanctions ne peuvent pas faire avancer la cause de l'ANC »*, a-t-il ajouté, proposant, comme substitut aux sanctions, que l'ASSOCCOM, qui est *« l'acteur économique le plus important en Afrique du Sud, fasse pression si nécessaire sur le gouvernement pour favoriser la tenue de négociations »*.

L'attitude du gouvernement sud-africain envers l'ANC n'a pas changé : Pretoria ne négociera pas avec *« les responsables de la violence et du terrorisme »*, a affirmé, mercredi, le président sud-africain par intérim, M. Frederik De Klerk. Il a démenti les rumeurs selon lesquelles le Parti national au pouvoir *avait changé d'attitude* envers l'ANC et avait renoncé à sa détermination de trouver *« une solution pacifique »* aux problèmes de l'Afrique du Sud. *« Il n'y a pas de compromis lorsque la sécurité de la population est en jeu »*, a affirmé le chef de l'Etat.

De son côté, le président zambien, M. Kenneth Kaunda, confirmant, mercredi, qu'il rencontrerait M. De Klerk comme prévu le 28 août, a expliqué qu'il souhaitait *« combler le fossé entre l'ANC et le gouvernement sud-africain, pour les amener à se rencontrer »*. Il a estimé que les conditions préalables exigées par les deux camps rendaient toute négociation impossible et qu'il fallait *« établir un pont »* entre eux. *« La situation devient de plus en plus tendue en Afrique du Sud, et bientôt il y aura une explosion »*, a-t-il averti. – (*AFP.*)

GABON
Remariage du président Bongo ?

« Je n'ai de comptes à rendre à personne »

Le président gabonais Omar Bongo a réclamé le droit à la *« vie privée »* pour les hommes politiques, et notamment pour lui-même, dans son message à la *nation prononcé, mercredi* 16 août, à l'occasion des fêtes de l'indépendance de son pays. Selon des rumeurs persistantes à Libreville, M. Bongo devrait se remarier avec la fille de son homologue congolais, M. Denis Sassou Nguesso.

Sans jamais confirmer ou démentir cette information, le président Bongo a affirmé : *« Je n'ai pas l'habitude de me défendre, le chien aboie et la caravane passe. Que les gens cessent de s'occuper de ce qui ne les regarde pas. L'intoxication, la délation, la rumeur publique, les tracts, les lettres anonymes* (sont le fruit) *de ceux qui n'ont rien à faire. »*

El Hadj Omar Bongo a conclu : *« Je suis un homme public, c'est bien que l'on s'intéresse à moi. Mais je voudrais que cet intérêt me soit porté dans d'autres domaines, plutôt que dans un domaine où je n'ai de comptes à rendre à personne. »* – (*AFP.*)

MOZAMBIQUE

La RENAMO réclame une réforme constitutionnelle

« La Résistance nationale du Mozambique (RENAMO) souhaite une vraie négociation qui conduira à une réconciliation nationale, sans vaincu ni vainqueur, à travers une réforme constitutionnelle. » C'est en ces termes que les rebelles mozambicains ont répondu, dans un document diffusé, mardi 15 août, à Nairobi, aux propositions de paix formulées par le gouvernement de M. Joachim Chissano.

Ce document était accompagné d'un texte du dirigeant de la RENAMO, M. Alfonso Dhlakama, confirmant que, à l'issue des négociations indirectes entamées, le 7 août, dans la capitale kényane avec une délégation de religieux, un *« accord a été obtenu sur la nécessité de mettre fin immédiatement à la guerre civile »*.

Dans son propre programme, le gouvernement mozambicain exigeait de la part de la RENAMO, *non pas un cessez-le-feu, mais la « fin des actes de terrorisme et de banditisme »*. M. Alfonso Dhlakama rétorque en dénonçant les *« bombardements sans merci de cibles civiles »* perpétrés au Mozambique *« par l'aviation du Zimbabwe »* et en appelle à l'aide de la communauté internationale, en particulier *« les Etats-Unis, le Royaume-Uni, l'Allemagne fédérale et le Portugal »* pour y mettre un terme.

Le gouvernement de M. Robert Mugabe, qui soutient militairement son voisin mozambicain, maintient notamment des troupes tout le long du couloir de Beira reliant le port du Mozambique au Zimbabwe. Le président Mugabe et son homologue kényan, M. Daniel Arap Moi, avaient été désignés par le président Chissano comme médiateurs pour l'ouverture des pourparlers avec la RENAMO. – (*Corresp.*)

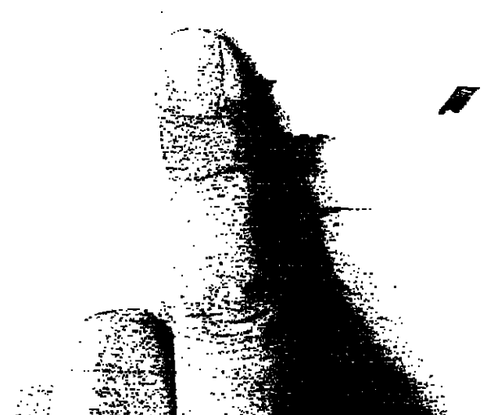

Après un raid de 11 000 kilomètres

Le rallye Paris-Pékin s'est arrêté à la frontière chinoise

ISLAMABAD
de notre envoyée spéciale

Partis le 28 juillet, les concurrents du deuxième rallye-raid Paris-Pékin sont arrivés, le lundi 14 août, à l'unique poste-frontière entre le Pakistan et la Chine. Sans continuer leur route vers Pékin, les participants se sont contentés de remettre à un officier un message d'amitié à la jeunesse chinoise avant de rebrousser chemin pour regagner Islamabad. Au terme d'un raid de 11 000 kilomètres, après avoir traversé sept pays et passé, dans des conditions parfois difficiles, deux cols de l'Himalaya à plus de 4 000 mètres d'altitude, les concurrents devaient prendre, le 18 août, le chemin du retour.

Toute vie a disparu depuis des heures. Du roc, rien que du roc et des glaciers de cailloux. Le ciel est obscurci par les montagnes, trop hautes et trop proches pour qu'on en voit le sommet, trop menaçantes pour qu'on s'attarde à les regarder. Du haut des nuages, il tombe quelques flocons et parfois des rochers. Emprisonnée par le paysage, défigurée à chaque mousson, la route du Karakoram s'élève vers la Chine dans un effort gigantesque.

Islamabad est loin. La capitale du Pakistan ne se trouve qu'à 800 kilomètres mais 4 000 mètres plus bas. Et, devant l'hostilité de la montagne dans cette partie de l'Himalaya, on en vient à regretter les embouteillages des villes pakistanaises, d'où on ne s'extirpe pourtant qu'au prix d'un corps-à-corps brutal avec les ânes, les camions et les bicyclettes, en vertu de la loi de la jungle qui semble présider à toute tentative de survie dans ce pays de cent millions d'habitants.

La vallée de Hunza, elle, n'est qu'à 160 kilomètres, c'est-à-dire à quatre heures de route. Le maïs, planté grâce à l'Aga Khan dans cette région à population ismaélienne, pousse bien. En petites terrasses vertes, sur des champs qui penchent dangereusement, mais on ne cultive pas au pied du Rakaposhi (7 788 mètres) impunément. Maintenant, le goudron défoncé succède aux parois déchiquetées. Plus aucun *« welcome »* inscrit à flanc de montagne à l'aide de petits cailloux blancs ne réchauffe l'atmosphère. Il ne reste plus que quelques yaks, ces bons animaux qui donnent leur dos au transport du bois, leur laine aux marchands de tapis et leur queue à la confection de chasse-mouches.

Quelques yaks, qui s'empiffrent en cette saison où il n'est pas encore besoin de creuser la neige pour trouver une racine, et le rallye Paris-Pékin, plus impressionné par la fumée noire qui s'échappe des 4 X 4 à cette altitude que par la grande solitude himalayenne.

Message d'amitié à la jeunesse chinoise

Les concurrents de la deuxième édition du raid sont partis de Paris le 28 juillet. 11 000 kilomètres, sept pays, dont l'Iran, et trois déserts plus tard, ils arrivent le lundi 14 août au col de Khunjerab, unique poste-frontière entre le Pakistan et la Chine, hissé à 4 703 mètres d'altitude sur une Karakoram Highway qui change de visage d'une heure à l'autre au gré des éboulements. C'est la fin du voyage.

Le rallye n'ira pas à Pékin cette année. La répression du printemps de Tiananmen a fait reculer jusqu'à ces sportifs qui préfèrent casser la montagne à la barre à mine pour élargir une piste trop étroite plutôt que de faire demi-tour. Les visas étaient accordés, les Chinois tout prêts à encaisser les 3 500 dollars demandés par équipage. Mais aller en Chine, dit Alain Lafeuillade, l'organisateur du raid, aurait été *« indécent »*.

Au poste-frontière, trois bornes rappellent en anglais et en chinois que la *« Route de l'amitié »*, réalisée conjointement par des techniciens pakistanais et chinois au prix, dit-on, d'un mort par kilomètre, a été inaugurée le 27 août 1982. Trois bornes à peine photogéniques et déjà écaillées. Rien, autant dire, si ce n'est que la Chine est là, à deux pas, immense et injoignable. Pas de barrière, pas de douanier, le Khunjerab est seul avec un panneau qui appelle à la protection du léopard des neiges et du mouton de Marco Polo. Sous une tente, quatre officiers pakistanais ont les lèvres gercées. Ils déserteront totalement le 15 octobre. Les Chinois ne se montrant pas. Il faudra donc aller en Chine leur remettre le message d'amitié que les vingt-quatre Français destinent à la jeunesse chinoise.

« Souvenir de Paris »

Un kilomètre après les premières brouettes qui témoignent, sur le bas côté de la route, que les travaux publics sont entièrement fait main, une maison verte abrite cinq Chinois qui portent des montres à quartz tout en se chauffant au bois. Une rangée de livres, un jeu de cartes, un encrier. C'est un campement militaire. Les organisateurs du rallye l'ignorent encore. Ils vont remettre leur message aux soldats d'une armée populaire qui a tiré à Pékin. Le texte, de toute manière, ne fait mention que d'allusifs *« événements »*, et il a été traduit par l'Office du tourisme chinois à Paris. Le Paris-Pékin tient à atteindre son but l'an prochain. Les autorisations sont déjà acquises.

Rien ne dit que l'officier chinois qui prend possession du message en a saisi la portée ni même le destinataire, en l'occurrence les autorités du Xingjang puis le ministère du tourisme à Pékin. L'accueil n'en est pas moins cordial. De son bureau, fermé par un cadenas, le soldat sort un album de ses photos souvenirs avec des touristes de passage. Il retrouve trace du passage du rallye de 1988 et, les impératifs médiatiques ayant repris leurs droits sur la politique, la visite se termine par une séance de photos des organisateurs coiffés de la casquette militaire vert olive.

C'est fini, le Paris-Pékin fait demi-tour. Il laisse derrière lui quelques ballons malheureux, que le vent a repoussés côté pakistanais ; des autocollants au nom des sponsors sur chaque panneau disponible ; des insignes publicitaires accrochés sur la poitrine des officiers pakistanais, avec leur consentement. Les Pakistanais ont refusé le champagne, mais l'un deux a accepté deux grands verres de vin après s'être assuré que nul compatriote ne le regardait. Les huit voitures — la 2 CV est perdue depuis la Turquie et le 4 X 4 français a cassé à Islamabad — repartent de l'allure soutenue qui ne les autorise pas à s'arrêter devant le monument aux martyrs de la Karakoram Highway. Les cinq soldats chinois qui ne comprennent pas, à cause de l'accent, le nom de Tiananmen prononcé sur tous les tons, replient le tissu *« souvenir de Paris »* dont ils ont été gratifiés. Le Khunjerab retourne à son silence de mort et à ses yaks.

CORINE LESNES.

M. Rocard demande un bilan des accidents routiers et maritimes de l'été

M. Michel Rocard a déclaré, dans un entretien accordé à *Paris-Match* publié jeudi 17 août, que *« si on devait demander un effort complémentaire aux Français, il faudrait qu'ils acceptent de morceler davantage leurs vacances pour rendre service à l'économie »*. Interrogé sur la vie au ralenti du pays au mois d'août, le premier ministre, qui vient de passer dix jours sur un bateau au large de la Sardaigne, a toutefois ajouté : *« Les vacances, c'est aussi la force de la vie, et il n'y a pas que la compétition économique, si importante soit-elle, qui compte. Il n'y a, pour l'instant, pas de quoi en faire un drame. Il faut, comme on dit, vivre avec. »*

A propos des accidents de la mer, M. Rocard a estimé que *« l'humanité motorisée est totalement déraisonnable, aussi bien sur les routes que sur la mer »*. *« J'ai demandé pour la rentrée un bilan précis de tous ces accidents. Je me refuse, pour l'instant, à dire par intuition qu'il faut prendre telle ou telle mesure. Nous avons des spécialistes, de vrais techniciens, qui m'indiqueront, après étude du dossier, ce qu'il faut faire au niveau de la réglementation et de la sécurité du littoral. »*

Rappelant la présence de M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, sur les lieux des incendies de forêts dans le Midi, le premier ministre a indiqué qu'il *« préférait laisser les gens compétents travailler en paix et ne pas faire de cinéma »*.

MÉDECINE

Selon une étude américaine

Des molécules présentes dans certaines algues seraient actives contre le sida

Un groupe de scientifiques américains annonce avoir identifié un nouveau groupe de molécules actives contre le virus du sida. Dans une étude, publiée mercredi 16 août par le *Journal of the National Cancer Institute*, ils soulignent que ces molécules sont, *in vitro*, *« remarquablement actives »* contre le virus. Ces molécules sont des glycolipides (lipides contenant des sucres) naturellement présents dans certaines algues du Pacifique-sud (dans la région de l'archipel des îles Hawaï).

L'activité antivirale de ces glycolipides a été observée à l'occasion de tests systématiques effectués par des chimistes américains dans le cadre de programmes nationaux visant à découvrir de nouvelles substances anti-sida. La synthèse chimique de ces composés n'a pas encore pu être obtenue, et les chercheurs américains, dirigés par le docteur Michael R. Boyd, n'ont pas élucidé les raisons qui font que ces glycoprotéines parviennent à protéger les cellules du système immunitaire contre l'infection par le virus du sida.

Selon les chercheurs américains, l'expérimentation sur l'homme ne pourra commencer qu'après que l'innocuité de ces glycoprotéines aura pu être démontrée et un procédé de fabrication, mis au point. Il y a quelques mois, une autre molécule dérivée d'un végétal avait montré une efficacité *in vitro* contre le virus du sida : le « composé Q », isolé d'une plante chinoise similaire au concombre.

Rien, toutefois, ne permet d'affirmer avant une longue série de travaux toxicologiques que l'efficacité antivirale observée *in vitro* pourra être retrouvée et utilisée à des fins thérapeutiques chez l'homme.

● **Dépistage du sida en Suède.** — Un quart des trois millions et demi de Suédois âgés de seize à quarante-quatre ans se sont soumis au dépistage de l'infection par le virus du sida, selon les statistiques officielles suédoises publiées dans le dernier numéro du *Lancet* (daté du 12 août). Ces tests pratiqués avec la garantie de l'anonymat ont permis de recenser deux mille cinquante-huit cas de séropositivité. La Suède compte, près de trois cents cas de sida.

M. Chevènement face au malaise de la gendarmerie

Le coup de colère de la brigade

(Suite de la première page.)

Tous ont mis la main à la pâte pour construire un barbecue commun, ainsi qu'un terrain de boules. Car à la brigade l'ambiance est bonne. *« Heureusement, encore, que l'ambiance est bonne ! »*, soupirent-ils d'une seule voix.

Oui, heureusement, car cette gendarmerie, comme toutes les gendarmeries de France, est un phalanstère. Voici des hommes — et accessoirement des femmes et des enfants — qui ne se sont jamais choisis et qui, le temps de sommeil mis à part, sont condamnés pour dix ou quinze ans à tout partager. Tout : les intrigues d'avancement et les rages de dents nocturnes du petit dernier, la négociation sur les dates de vacances et les odeurs de cuisine, les récriminations contre le chef de compagnie et les aléas divers de l'intimité conjugale.

Tout, et à tout instant. Si, depuis le passage de Charles Hernu — lui-même fils de gendarme — au ministère de la défense, les hommes disposent de deux jours de repos par semaine, en dehors de ces deux jours ils sont corvéables à tout moment du jour et de la nuit. L'autre nuit, à 3 heures du matin, un ressortissant de notre brigade s'est avisé subitement de prévenir les gendarmes de son départ en vacances, prévu pour le lendemain. Régulièrement, le « planton » — celui qui, pour vingt-quatre heures, assure la permanence de la brigade — est réveillé par des insulteurs anonymes qui se défoulent sur le 17 dans les cabines publiques, l'appel étant gratuit.

De cruels révélateurs

Hors le temps de congé, pas question de s'absenter une heure de la caserne, fût-ce pour aller boire l'apéritif chez un ami qui demeure de l'autre côté de la rue. Et si cet ami, le malheureux, s'avise de vous rendre visite, il doit d'abord passer par le bureau, où le planton lui remettra les clés de la cour : le portail doit rester fermé en permanence. Quant aux deux jours de congé, mieux vaut les prendre à bonne distance, pour ne pas vivre à la merci d'une grosse alerte, un de ces *« coups de bourre »* qui ne respectent rien, et surtout pas les congés. Ainsi arrive-t-on à quelque soixante-dix heures de travail par semaine.

Que cette charge de travail soit ressentie comme insupportable, toutes les lettres anonymes le répètent à l'envi. *« Il est intolérable qu'un gendarme qui travaille depuis sept heures du matin soit dérangé à l'heure du repas, voire en soirée, pour enregistrer une plainte de peu d'importance »*, écrivent les révoltés des Bouches-du-Rhône. *« Bien sûr, des gendarmes auxiliaires ont été recrutés, mais cela ne remplace pas un gendarme. Le GA n'est pas assermenté, il ne peut faire aucune constatation »*, renchérit *« un groupe de gendarmes qui se demandent si dans dix ans la gendarmerie existera encore »*.

L'exigence de disponibilité n'est pas née cet été. *« Mais depuis quelques années*, rappelle un officier, *on ne cesse de nous demander des tâches supplémentaires. La police des autoroutes, la sécurité en mer et en montagne, les contrôles antipollution, les vérifications de prix, autant de missions nouvelles ou plus contraignantes. »* Bien sûr, en dix ans, les effectifs de la gendarmerie sont passés de 80 000 à 90 000 hommes, mais, à les en croire, on est encore loin du compte. *« La disponibilité permanente, supportable quand on ne travaillait « que » cinquante heures, ne l'est plus avec soixante-dix heures. »*

Dans ce contexte de doute, des « affaires » manquées comme celle de Vitry-aux-Loges ont fait office de cruels révélateurs. Que les chefs d'Action directe, dissimulés dans une ferme du Loiret, aient pu échapper plusieurs années à la vigilance de la brigade locale, cela a été d'autant plus durement ressenti que chaque sous-officier sait bien que pareille mésaventure peut lui arriver. Faute d'effectifs, les gendarmes s'avouent obligés de « bâcler » leurs rituelles visites de curiosité dans les communes.

Assurant donc manquer de personnel, les gendarmes manqueraient aussi de chefs dignes de ce nom. Dans les lettres et les conversations, le thème revient jusqu'à l'obsession. Notre adjudant-chef se souvient, comme d'une plaie inguérissable, avoir dû un jour *« donner le biberon au bébé du colonel »*. *« Nos officiers ne voient que leur carrière, ils donnent toujours tort à un gendarme devant la requête, futile de n'importe quelle personne et à plus forte raison lorsque cette personne est un élu »*, écrivent les anonymes des Bouches-du-Rhône. Le commandant d'escadron *« fait régner sur son petit monde un régime dictatorial digne des pays d'Amérique du Sud*, renchérissent des gendarmes d'Aquitaine. *Il suffit d'oublier de fermer un bouton de chemise ou de parler un peu fort au moment où ce seigneur dîne pour se retrouver quelques instants plus tard à monter la garde ou à balayer la cour »*.

De partout remontent les mêmes dénonciations exaspérées d'officiers qui utiliseraient la voiture de service pour conduire leurs enfants à l'école, multiplieraient les brimades gratuites et, surtout, s'ingénieraient par carriérisme à étouffer les doléances des troupes.

« Comme des gouniers... »

« C'est vrai, reconnaît un officier supérieur. *Ils gueulent depuis quinze ans. Depuis quinze ans chaque nouveau ministre leur prodigue de bonnes paroles, et ils ont l'impression que rien ne bouge. Voilà pourquoi ils croient que nous ne les défendons pas et sont aujourd'hui furieux contre leurs officiers. Mais nous ne pouvons tout de même pas leur rendre compte de toutes les démarches que nous faisons pour eux... »*

« Pourris » et « carriéristes », les officiers ? 60 % sont eux-mêmes d'anciens gendarmes. On peut donc penser que le reproche se cristallise sur les 40 % restants, frais émoulus des écoles, essentiellement de Saint-Cyr. Et, paradoxalement, c'est peut-être la qualité même de ces officiers qui crée en partie le malaise. *« De plus en plus de saint-cyriens sortis avec un bon classement, ceux qui il y a trente ans seraient partis rêver sur les dunes africaines, choisissent la gendarmerie*, explique le général Amet, président d'un club de réflexions sur la gendarmerie. *Que pourraient-ils faire d'autre dans une armée de terre dont chacun répète qu'elle ne sert plus à rien ? Aller attendre les Tartares en Allemagne ? Ils préfèrent avoir sous leurs ordres une vraie armée de métier. Mais ils ont parfois tendance à croire qu'on peut commander des gendarmes comme des gouniers d'Algérie à qui l'on fait garder sa porte et qui sont toujours là trois jours après si on ne leur a pas commandé de partir. »*

Saint-cyriens dans l'âme davantage que vraiment gendarmes, ces officiers tombent de haut en découvrant l'ordinaire parfois ingrat des brigades. D'autant qu'une année passée à l'Ecole des officiers de gendarmerie de Melun leur a rarement donné davantage qu'un vernis de culture gendarmesque. *« Demandez-leur l'année de leur promotion à Melun, ils ne la connaissent pas. Ils ne se souviennent que de Saint-Cyr »*, lance un officier supérieur. De là d'inévitables frictions avec la base, d'autant plus promptes à s'envenimer que la gendarmerie manque d'une « police des polices » qui pourrait démêler, rapidement et efficacement, les rumeurs endémiques de népotisme et d'abus de pouvoir dont se font l'écho les lettres anonymes.

Pour brouiller encore les pistes, cette explosion anonyme anti-hiérarchique se développe à l'évidence avec l'accord, au moins tacite, d'une partie de cette même hiérarchie. Comment croire que, dans la promiscuité de la brigade, on puisse rédiger et envoyer une telle lettre, avec ce qu'elle suppose de débats internes et de commentaires, à l'insu du sous-officier ? Et si le sous-officier sait, le cacherait-il à l'officier si l'officier lui demandait ? Mais l'officier souhaite-t-il savoir ?

L'éternelle ennemie

Si la hiérarchie — y compris, sans doute, la haute hiérarchie — « couvre » ce qu'il faut bien appeler une mutinerie verbale, c'est parce qu'elle aussi joue sa partie. Une harassante partie, jamais gagnée, contre le pouvoir politique, pour la préservation, et si possible l'extension, des territoires de la gendarmerie. Quand, après les refus réitérés du gouvernement de leur créer des postes, les gendarmes voient qu'il suffit de quelques agressions dans les trains pour débloquer, en toute hâte, des centaines de postes de policiers supplémentaires, c'est toute l'arme — et d'abord son commandement — qui se sent bafouée. Quand le président de séance de l'Assemblée nationale refuse au député Robert Pandraud, ancien ministre (RPR) de la sécurité, une minute de silence à la mémoire des gendarmes morts à Ouvéa — hommage plus tard accordé aux victimes de la répression en Chine, — c'est l'état-major, au moins autant que l'homme de base, qui se cabre contre cet affront parlementaire.

Ainsi semble-t-il admis par la hiérarchie que les cris de la base, après tout, servent l'intérêt supérieur de l'arme, dans ce bras de fer fratricide dont l'ennemi est bien connu : la police, évidemment. Cette police qui fait saliver d'envie dans les brigades, avec ses trente-neuf heures hebdomadaires et ses heures supplémentaires payées au prix fort. Pas un numéro de l'*Essor de la gendarmerie*, organe de l'influente association des retraités de l'arme, dans lequel les faits et gestes — bavures, échecs, obtention de nouveaux avantages sociaux — de la grande rivale ne soient méticuleusement relevés.

Pourquoi, se demandent les gendarmes mobiles, les CRS étaient-ils logés en Nouvelle-Calédonie dans les hôtels de luxe, tandis qu'eux-mêmes devaient se contenter de cantonnements comprenant deux points d'eau pour cent personnes ? Pourquoi les policiers, pour leur participation aux fêtes du Bicentenaire, ont-ils été gratifiés d'une prime de 1 000 francs, et pas eux ? *« Parce que vous êtes des militaires »*, leur répond depuis des années leur ministre, celui de la défense, quelle que soit sa couleur, sans jamais prêter davantage l'oreille aux états d'âme de l'arme, assuré que l'on est de sa docilité séculaire.

A l'évidence, cette réponse brutale ne suffit plus. Et terrible est le dilemme dans lequel les gendarmes eux-mêmes paraissent enfermés. Alors qu'ils revendiquent, plus fort que jamais, toute la place qu'il mérite pour un corps « à part », ils paraissent renoncer, de fait, à leur profonde raison d'être : le fameux « statut militaire », justement. Aujourd'hui, les lettres anonymes ou les apparitions à contre-jour sur les écrans de télévision — *« comme Spaggiari ou les terroristes corses... »*, note amèrement l'un d'eux. Demain, à les en croire, la grève des PV ou la divulgation des emplacements des radars routiers. En attendant, après-demain, les syndicats ou les manifestations de rue ? Mais si elle devait rejoindre les transporteurs routiers ou les conducteurs de la ligne A du RER dans le grand jeu des revendications catégorielles, la gendarmerie n'y perdrait-elle pas son âme ?

DANIEL SCHNEIDERMANN.

FAITS DIVERS

A Paris

Une automobiliste auteur d'un accident mortel est inculpée et écrouée

Mme Danielle Ringot, juge d'instruction au tribunal de Paris, a inculpé, mercredi 16 août, Mme Nang-Tian, quarante-trois ans, de *« coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner »*, et l'a fait écrouer pour avoir pourchassé en voiture, mardi 15 août (*le Monde* du 16 août), deux jeunes gens qui venaient de lui voler son sac, tuant l'un et blessant grièvement l'autre.

A l'issue d'un débat contradictoire entre le substitut du procureur de la République, qui a requis un mandat de dépôt, et Me Béatrice Castellane, qui assiste Mme Nang-Tian, celle-ci a été placée en détention provisoire. Sortant du cabinet du juge d'instruction, Me Castellane a déclaré que sa cliente était *« en état de choc »*, et qu'elle n'avait pas eu d'intention homicide contre Dominique Maitrot, dix-neuf ans : il venait, accompagné sur son scooter par Pierre Mendy, de lui dérober, par la vitre ouverte de sa voiture, son sac à main, posé sur le siège avant. Mme Nang, dont le sac contenait environ 80 000 francs, avait alors pris en chasse ses deux voleurs, les rattrapant et les heurtant rue de Domrémy (13e) : le scooter s'encastrait sous une voiture en stationnement, Dominique Maitrot était tué sur le coup, son passager grièvement blessé. Selon Me Castellane, sa cliente était en état de légitime défense et s'était trouvée dans le cas prévu par l'article 73 du code de procédure pénale qui indique qu'en cas de crime ou de délit flagrant, *« toute personne a qualité pour appréhender l'auteur »*. Toujours selon l'avocate, *« des traces de freinage prouvent que Mme Nang a vraiment souhaité s'arrêter avant le choc »*.

Société

RELIGIONS

A propos du débat sur l'« Alliance avec Dieu »

Une nouvelle polémique s'ouvre entre le pape et les juifs

Pour la troisième semaine consécutive, dans son audience générale hebdomadaire sur la place Saint-Pierre, à Rome, le pape a traité, mercredi 16 août, du thème de l'infidélité du peuple juif à son alliance avec Dieu. Cette catéchèse publique exceptionnelle sur le judaïsme ne va certainement pas contribuer à améliorer le climat des relations entre le Vatican et les organisations juives internationales, dégradées par les derniers développements de l'affaire du carmel d'Auschwitz.

En substance, Jean-Paul II reprend des éléments de la théologie chrétienne sur le peuple juif qu'on croyait dépassés depuis le dernier concile Vatican II (1962-1965), notamment le document d'inspiration très ouverte *Nostra Aetate*. Devant l'infidélité des juifs à l'alliance contractée avec Dieu, dénoncée par les prophètes eux-mêmes, celui-ci aurait passé *« une nouvelle et éternelle Alliance »* par l'intermédiaire de Jésus-Christ. *« Dans l'Ancienne Alliance, Dieu avait choisi Israël pour être son peuple élu*, a expliqué Jean-Paul II le 16 août, *mais Israël devait refléter sa consécration à Dieu par la sainteté de son mode de vie. Aux termes de la nouvelle Alliance, les chrétiens sont consacrés membres de la race élue, une prêtrise royale, une nation sainte. »*

Dès le début d'août, les communautés juives d'Italie, la Ligue américaine B'nai Brith, les rabbins David Rosen et Leon Klenicki avaient exprimé leur *« douloureuse surprise »* devant de tels propos, qui leur rappellent l'enseignement d'antan, selon lequel l'Alliance chrétienne a *« dépassé et remplacé l'Alliance de Dieu avec le peuple juif pour punir Israël de son infidélité »*. Auteur de cette critique, le rabbin Rosen d'Israël a cependant tenu à souligner, mercredi, que le pape avait atténué son dernier propos en insistant sur le *« lien d'amour qui unit Dieu et le peuple juif d'une manière particulière et exceptionnelle »*.

« Nos frères préférés »

Toutefois, cette catéchèse du pape tranche singulièrement avec le ton de sa visite du 13 avril 1986 à la synagogue de Rome. Si, alors, il n'avait pas spécifiquement traité le thème de l'Alliance, il avait souligné à quel point le judaïsme était *« intrinsèque »* à la religion chrétienne : *« Vous êtes nos frères préférés et d'une certaine manière nos frères aînés. »*

Dans ses rapports avec le judaïsme, le pape continue de souffler successivement le chaud et le froid. Si, au nom de la responsabilité des Eglises locales, il s'interdit d'intervenir directement et publiquement dans l'affaire du carmel d'Auschwitz, qui touche pourtant son ancien diocèse de Cracovie, ces déclarations répétées sur l'infidélité du peuple juif à son alliance avec Dieu semblent, pour le moins, inopportunes.

H. T.

SPORTS

ATHLÉTISME : réunion de Zurich

Kingdom, nouveau roi du 110 mètres haies

La réunion internationale d'athlétisme de Zurich (Suisse) est l'une des plus cotées du circuit mondial. Une réputation confirmée mercredi 16 août : un quatorzième record du monde a été établi sur la piste du stade Letzigrund, celui du 110 mètres haies que l'Américain Roger Kingdom a porté à 12 s 92.

C'était sur cette piste que le précédent record avait été établi en 1981 par l'Américain Renaldo Nehemiah en 12 s. 93. Huit ans après, Kingdom, qui était déjà devenu en 1988 le deuxième hurdler de tous les temps chronométré en dessous des 13 secondes (12 s 97 à Sestrières, Italie, puis 12 s 98 à Séoul, Corée du Sud), a couvert la distance en 1 centième de moins.

Champion olympique 1989 et 1988, Kingdom, qui est né il y a vingt-six ans en Géorgie, a fait tomber quatre obstacles au cours de la course qui a été menée jusqu'à la huitième haie par le recordman d'Europe britannique, Colin Jackson. Kingdom avait comme autre adversaire le champion du monde Greg Foster.

Les Françaises Monique Ewanje-Epée, Florence Colle et Anne Piquereau ont remporté dans cet ordre le 100 mètres haies (13 s 06 pour la gagnante avec un vent contraire de plus de 4 m/s), tandis que Daniel Sangouma se classait deuxième sur 200 mètres (20 s 31), derrière le Brésilien Robson Da Silva, qui en 20 s 04 établissait la meilleure performance mondiale de la saison.

FOOTBALL : la France bat la Suède 4-2

Retour en grâce

L'équipe de France de football a dominé la Suède (4-2), mercredi 16 août à Malmö, en match amical. Ce succès – le premier sous la direction de Michel Platini – est sans doute le plus encourageant depuis 1986 et la Coupe du monde au Mexique. Le sélectionneur se refuse à s'enflammer, mais admet qu'*« un groupe est peut-être né »* en Scandinavie.

MALMÖ
de notre envoyé spécial

Michel Platini avait tout prévu – même la plus lourde des défaites, – mais certainement pas une paire de chaussures de rechange. Lorsque des trombes d'eau ont commencé à s'abattre sur le stade de Malmö, obligeant l'arbitre à interrompre ce match amical Suède-France pendant dix minutes en seconde mi-temps, le sélectionneur national comprit que ses souliers ne survivraient pas à cette baignade forcée. Mais s'en souciait-il vraiment ?

En ce mercredi 16 août, le sélectionneur national avait une autre préoccupation, bien plus agréable : « son » équipe était sur le point de remporter sa première victoire et d'obtenir, par la même occasion, sa meilleure performance depuis le Mundial mexicain en juin 1986. Cette victoire non plus, il ne l'avait pas prévue. Ou tout au mois pas avec un tel écart.

« Il ne faut pas s'enflammer, il nous reste beaucoup de choses à améliorer... », répétait-il après cette rencontre destinée à préparer le match Norvège-France du 5 septembre, comptant pour les éliminatoires de la Coupe du monde. Visiblement, il cherchait à tempérer l'enthousiasme ambiant. Et sans doute a-t-il raison.

Cette victoire ne saurait marquer un quelconque renouveau du football français, d'ores et déjà pratiquement éliminé de la course au Mondiale italien de 1990. Insipide et approximative il y a encore quelques mois, l'équipe nationale n'a pas miraculeusement retrouvé son lustre d'antan à la faveur d'un orage comme rarement la Scandinavie en a connu à pareille époque.

Le renouveau paraît tout de même en bonne voie. Il est, en effet, des signes qui ne trompent pas. Le comportement de Michel Platini en est un. En poste depuis novembre 1988, l'ancien capitaine de l'équipe de France semble avoir attendu cette pluvieuse soirée d'août pour adopter une attitude enfin conforme à son rang.

Un groupe contre la Norvège

Ainsi, lundi 14 août, lorsqu'il avait décidé de se priver des services du Marseillais Manuel Amoros, *jusque-là considéré comme inamovible* à son poste d'arrière latéral et dans son rôle de capitaine, il avait sans doute pris la plus importante décision de sa jeune carrière de sélectionneur. Peu importe si finalement le forfait du Sochalien Franck Silvestre, blessé, allait l'obliger à rappeler Amoros. Le message était passé. L'éviction avait valeur de symbole : quitte à déplaire aux vedettes en déclin, fussent-ils d'anciens coéquipiers, Michel Platini affirmait à la fois son autorité et son souci de renouvellement. Après neuf mois d'hésitation et de travail « au coup par coup », parfois justifié tant il importait de parer au plus pressé, il imposait enfin sa griffe à l'équipe nationale.

Ce changement de stratégie s'est également ressenti dans le discours du jeune sélectionneur. Pour la première fois, il avait défini à la veille du match des objectifs précis. *« On ne peut plus travailler à court terme. C'est la raison pour laquelle je n'ai pas rappelé Battiston et Tigana. J'ai constitué un groupe de joueurs qui me semblent capables de faire la différence par leur tempérament. Il faut enfin que se dégage un groupe. Quel que soit le résultat du match face aux Suédois, je me tiendrai à ces joueurs pour affronter la Norvège en septembre. »*

Jamais, depuis qu'il avait succédé à Henri Michel, l'ancien capitaine de l'équipe de France n'avait tenu de tels propos. *« J'ai appris énormément depuis mon arrivée, j'ai notamment compris qu'il fallait évoluer »*, reconnaissait-il d'ailleurs après cette première victoire, comme pour attester de son succès en tant que sélectionneur.

Les joueurs eux-mêmes ont-ils perçu cette évolution ? Leur attitude sur le terrain tend à le prouver. Là encore, pour la première fois, l'équipe semble avoir à peu près appliqué les consignes tactiques de son maître à penser.

Le Marseillais Frank Sauzée s'est parfaitement accommodé de son poste de libero, lui qui évolue en milieu de terrain à l'OM. Le Nantais Didier Deschamps et le Bordelais Bernard Pardo, remarquable dans son rôle de meneur d'hommes, se sont fort bien acquittés de leur tâche défensive de l'entre-jeu. Quant à l'attaque, composée du Marseillais Jean-Pierre Papin et du Montpelliérain Eric Cantona – dont c'était le grand retour après un an de suspension pour propos injurieux à l'encontre d'Henri Michel, – elle n'avait pas connu pareille réussite depuis plusieurs années. Les deux hommes ont inscrit deux buts chacun en seconde période, prouvant ainsi qu'ils constituaient le meilleur duo possible. En fin de rencontre, sur une pelouse marécageuse, ils auraient même pu en marquer deux ou trois de plus, tant la supériorité des Français parut grande sur des adversaires pourtant réputés très brillants à domicile et toujours en course pour la qualification de la Coupe du monde.

En revanche, les sceptiques retiendront le premier but suédois, inscrit à la cinquième minute de jeu, sur une faute de marquage du milieu de terrain français. Tout n'a donc pas été parfait. Michel Platini et ses joueurs en conviennent volontiers. Mais, après une longue période de disette – cinq victoires seulement en vingt-deux matches depuis le Mexique, – ce succès à l'extérieur n'autorise-t-il pas quelques espoirs ?

PHILIPPE BROUSSARD.

Politique

Le communiqué du conseil des ministres

Le président de la République a réuni le conseil des ministres au palais de l'Elysée, le mercredi 16 août. Au terme des travaux, le communiqué suivant a été rendu public :

● **CONVENTIONS INTERNATIONALES**

Le ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, a présenté au conseil des ministres deux projets de loi autorisant l'approbation d'accords sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements signés avec la Pologne et la Bulgarie.

● **TRANSFORMATION DU GIAT EN SOCIÉTÉ NATIONALE**

Le ministre de la défense a présenté au conseil des ministres un projet de loi transformant le Groupement industriel des armements terrestres (GIAT) en société nationale.

Le GIAT regroupe les moyens industriels de la Délégation générale pour l'armement dans le domaine des armements terrestres. Employant quatorze mille six cents personnes réparties en neuf établissements industriels, il a pour vocation principale la maîtrise d'œuvre de véhicules blindés et de matériels d'artillerie ainsi que des armements et munitions associés.

La Cour des comptes a souligné les contraintes qui pèsent actuellement sur le GIAT, et sa transformation en société nationale à capitaux d'Etat lui permettra de disposer de meilleures conditions de gestion commerciale et financière. Il pourra renforcer son potentiel en ressources humaines, notamment en cadres expérimentés. Il sera plus facilement en mesure de diversifier ses activités, de collaborer avec des partenaires industriels ou d'établir des coopérations internationales.

Le projet de loi garantit le maintien du GIAT dans le secteur public.

Le personnel aura le choix d'entrer dans la société avec maintien des droits acquis ou de recevoir une autre affectation au sein du ministère de la défense.

Il n'est prévu aucune modification du nombre des sites actuels.

Le projet de loi permettra au GIAT de mieux remplir au sein du secteur public sa mission industrielle au service de l'intérêt national.

● **RENFORCEMENT DES GARANTIES OFFERTES AUX PERSONNES ASSURÉES**

Le ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale a présenté au conseil des ministres un projet de loi renforçant les garanties offertes aux personnes assurées, à titre complémentaire aux régimes de Sécurité sociale, contre les conséquences de la maladie, de l'incapacité de travail, de l'invalidité et du décès.

Ces garanties, offertes par trois types d'organismes – les entreprises d'assurance, les mutuelles et les institutions de prévoyance gérées de façon paritaire par les partenaires sociaux, – obéiront désormais à des règles communes visant à mieux prendre en charge les suites des maladies contractées antérieurement à la souscription du contrat, à prolonger la couverture de frais de soins de santé des anciens salariés devenus retraités, chômeurs ou invalides et des ayants droit de l'assuré décédé, à interdire la résiliation des contrats offrant une couverture de frais de soins de santé, une fois passé un délai de deux ans à compter de la souscription du contrat, à maintenir en toute circonstance le service des rentes d'incapacité, d'invalidité, de conjoint survivant et d'éducation au niveau qu'elles ont atteint lors de la résiliation ou du non-renouvellement du contrat.

En limitant les pratiques de sélection médicale et en renforçant les normes de sécurité que doivent respecter les différents organismes, ces règles restreindront les excès d'une concurrence avant tout préjudiciable aux intérêts des assurés. Le projet institue, enfin, pour les mutuelles et les institutions de prévoyance gérées paritairement, une commission de contrôle dont les pouvoirs se substituent à ceux que l'autorité administrative détenait antérieurement vis-à-vis de ces organismes.

En renforçant les droits des assurés tout en laissant aux organismes de protection complémentaire leur spécificité et leur liberté, ce texte de loi constitue un progrès de notre protection sociale.

● **LA POLITIQUE FRANÇAISE DE COOPÉRATION**

Le ministre de la coopération et du développement a présenté au conseil des ministres une communication sur la politique française de coopération.

L'ampleur de la crise africaine doit amener la France à renforcer et à adapter son action.

Bien qu'elle soit déjà au premier rang pour l'aide aux pays pauvres, la France doit encore faire plus. L'objectif défini par les institutions internationales demeure de consacrer 0,7 % du produit intérieur brut à l'aide publique au développement. En volume, cette aide est passée de 28,5 milliards de francs en 1988 à 31,7 milliards de francs en 1989 et passera à plus de 34 milliards de francs dans le projet de loi de finances pour 1990. Le projet de budget pour 1990 proposera au Parlement de voter les crédits nécessaires au financement des mesures d'allègement de la dette annoncées au récent sommet de Dakar.

Exprimé par rapport au produit intérieur brut, le taux d'aide publique, qui était de 0,50 % fin 1988, atteindra 0,54 % en 1989 et se situera entre 0,54 % et 0,55 % en 1990.

Dans la ligne des efforts entrepris depuis plusieurs années à la demande du président de la République pour réduire l'endettement des pays pauvres, l'aide française fera une part croissante aux dons, ce qui permettra de mieux aider les partenaires de la France dans leurs efforts de rigueur financière.

Le ministère de la coopération et du développement portera en priorité ses efforts dans les domaines suivants : la formation, la santé, le développement des cultures vivrières, le rétablissement de l'équilibre des grandes filières agricoles d'exportation, la protection de l'environnement, ces actions étant menées parallèlement au maintien d'un appui important de la France à l'ajustement structurel.

La rénovation de nos centres culturels, l'augmentation des crédits pour le livre, l'extension du programme de télévision de Canal France International, la relance de la diffusion de films africains et français permettront la promotion d'une identité culturelle souhaitée par nos partenaires.

Notre coopération doit être vigilante à l'égard de la défense des droits de l'homme. Nous devons donc inviter nos partenaires à mieux prendre en compte cette dimension, essentielle au développement.

L'Etat incitera les autres partenaires – collectivités territoriales, organisations non gouvernementales et entreprises – à développer leurs actions et mettra l'accent sur ses efforts dans le domaine de l'aide multilatérale – ONU, Communauté européenne – en particulier lors de la négociation en cours de Lomé IV.

Un Haut Conseil de la coopération et du développement sera institué. Il permettra d'améliorer les relations entre tous les partenaires, publics et privés, du développement. Son organisation et son rôle sont à l'étude et le ministre de la coopération et du développement fera bientôt des propositions dans l'esprit du débat parlementaire d'avril dernier.

● **L'OBSERVATION DE LA TERRE PAR SATELLITE**

Le ministre des postes, des télécommunications et de l'espace et le ministre de la recherche et de la technologie ont présenté au conseil des ministres une communication sur l'observation de la Terre par satellite.

L'observation de la Terre depuis l'espace permet d'obtenir une vision constamment remise à jour de notre planète.

A côté des programmes de recherche scientifique, des programmes opérationnels d'observation de la Terre ont aujourd'hui des applications de plus en plus nombreuses dans des domaines aussi divers et essentiels que la météorologie, la cartographie, l'étude de l'environnement, l'aménagement du territoire, la planification urbaine.

La France prend une part très active au développement de ces technologies grâce au programme Spot, ainsi qu'en participant aux programmes de l'Agence spatiale européenne et à des programmes bilatéraux avec les Etats-Unis et l'Union soviétique. Le programme Spot permet l'observation des terres émergées avec une précision inégalée à ce jour dans le domaine civil. Il a conduit au développement d'une nouvelle industrie de service en télédétection.

Les programmes d'observation de la Terre doivent être construits dans une perspective de continuité et d'efficacité croissante. A cet égard, le gouvernement a récemment pris la décision de développer le programme Spot 4, permettant d'assurer un service de qualité accrue jusqu'à la fin du siècle.

Plus généralement, la France, en s'appuyant sur les résultats du colloque « Planète Terre » et sur les orientations définies lors du sommet de l'Arche, renforcera sa politique de coopération internationale pour développer un programme de suivi de l'évolution de la planète.

Mesures d'ordre individuel

Le conseil des ministres a adopté les mesures individuelles suivantes :

– **M. Hubert Bouchet**, secrétaire général de l'Union des cadres et ingénieurs Force ouvrière et membre du Conseil économique et social, est nommé membre du Comité national d'évaluation des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel, en remplacement de M. Charles Magaud, décédé. Le Comité d'évaluation, que préside M. François Luchaire, avait été entièrement renouvelé le 17 mai (*le Monde* du 19 mai) ;

– Sur proposition du garde des sceaux, ministre de la justice, **M. Michel de Guillenchmidt**, maître des requêtes au Conseil d'Etat, est nommé conseiller d'Etat ;

– Sur proposition du ministre de l'équipement, du logement, des transports et de la mer, **M. Michel Girard** est nommé inspecteur général de l'équipement.

NATATION : championnats d'Europe

L'or et l'argent pour la France

La France a obtenu, mercredi 16 août, sa première médaille d'or des championnats d'Europe de natation disputés à Bonn (RFA) grâce au duo de natation synchronisée Karine Schuler-Marianne Aeschbacher. Les deux nageuses, qui ont devancé les paires soviétique Cherniaeva-Fotcheskaia et suisse Singer-Boss en faisant preuve de la plus grande maîtrise artistique et technique sur des musiques de Verdi et Véronique Sanson, ont ainsi conservé le titre acquis en 1987 par Karine Schuler, alors associée à Muriel Hermine.

Une autre médaille – d'argent – était moins attendue : celle de Bruno Gutzeit sur 100 mètres papillon. Deuxième derrière le Polonais Rafal Szukala, le Toulousain, âgé de vingt-trois ans, a, par la même occasion, amélioré de 26 centièmes son record de France en couvrant la distance en 54 sec. 50.

Dans le 200 mètres nage libre féminin, Catherine Plewinski a terminé cinquième, assez loin de la championne allemande de l'Est Manuela Stellmach. La nageuse de Cluses a néanmoins amélioré le record national de la spécialité en 2 mn 00 sec. 35, soit 21 centièmes de moins que Cécile Prunier, en août 1988 à Dunkerque.

En water-polo, l'équipe de France, qui dispute la poule de classement de la première à la douzième place, a battu la Norvège (12-8), mais a été battue par les Pays-Bas (4-6).

L'Italien Giorgio Lamberti – qui avait amélioré, la veille, le record du monde du 200 mètres nage libre (1 mn 46 sec. 69), tandis que le Britannique Adrian Moorhouse, nageait le 100 mètres brasse le plus rapide de tous les temps (1 mn 01 sec. 49) – a permis à son équipe de remporter une seconde médaille d'or dans le relais 4 × 200 mètres, dont il a couvert les quatre dernières longueurs en 1 mn 45 sec. 53.

RUGBY : la tournée en Afrique du Sud

Huit joueurs français sont partis pour Johannesburg

Huit joueurs français, dont sept internationaux, invités au centenaire de la Fédération sud-africaine de rugby, se sont envolés mercredi 16 août de Roissy, à destination de Johannesburg. Franck Mesnel, Denis Charvet, Pierre Berbizier, Philippe Sella, Laurent Rodriguez, Marc Cécillon, Jean-Pierre Garuet et le troisième ligne de couleur de Saint-Jean-de-Luz, Jean-Philippe Elhorga, doivent rejoindre six internationaux australiens et quatre Britanniques déjà sur place, pour cinq matches prévus entre le 19 août et le 2 septembre, dont deux tests contre l'équipe sud-africaine des Springboks.

Cette équipe n'avait plus rencontré de sélection étrangère depuis 1986, année de la tournée des « Cavaliers » néo-zélandais. Albert Ferrasse, le président de la Fédération française de rugby, a indiqué qu'il n'avait *« pas voulu empêcher les joueurs de partir, car ces gens sont majeurs »*, et qu'il ne *« voulait pas passer pour un dictateur »*.

Les huit joueurs français sont ainsi passés outre aux recommandations des pouvoirs publics, qui avaient condamné une telle tournée au pays de l'apartheid. *« Aucun sportif n'est autorisé à se rendre en Afrique du Sud pour participer à une manifestation officielle »*, avait déclaré au début du mois M. Roger Bambuck, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports.

L'association SOS Racisme, qui a tenté d'organiser une manifestation à Orly, pour leur départ, a dénoncé dans un communiqué le déplacement des joueurs français en Afrique du Sud, qui rompt l'isolement du rugby de ce pays. L'association *« espère que des sanctions seront prises »*.

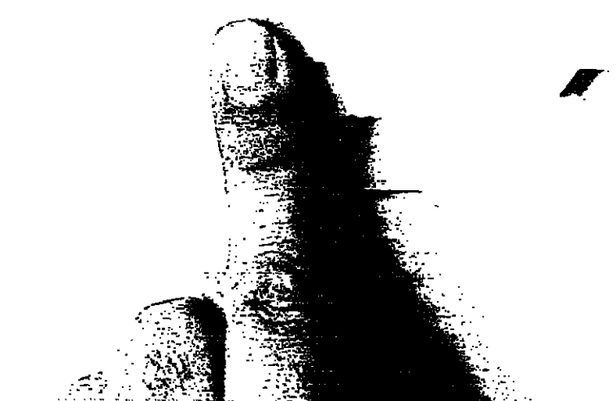

CINÉMA

Aruki Kadokawa tourne « Ciel et Terre »

Bataille de samouraïs chez les Indiens

Envahis par les buildings, les paysages japonais ne peuvent plus servir aux films historiques, qui trouvent des espaces à leur mesure au Canada. C'est là que Aruki Kadokawa a choisi de tourner.

F. DUHAMEL/SYGMA

Plateau japonais dans la réserve du Chief John Snow.

C'était il y a très longtemps, à l'époque des seigneurs de la guerre. Deux d'entre eux se disputaient le pouvoir et voulaient régner sur un Japon unifié : Kategora Nagao (qui prendra le nom de Kenshin Uesugi) et Harunobu Takeda (qui prendra celui de Shingen Takeda). Intrigues, rivalités, amours contrariées, querelles de palais, lutte armée... la bataille décisive fut celle de Kawanakajima.

Elle est aussi le clou d'un film actuellement en tournage, *Ciel et Terre*, tiré du roman – un classique au Japon – de Chogoro Kaioji par le producteur-réalisateur Aruki Kadokawa.

« *Bataille parfaitement reconstituée, jusque dans le moindre détail* », dit (naturellement) le publiciste, en route vers le lieu du tournage, un immense plateau cerné par une chaîne de montagnes. Aujourd'hui, la cavalerie de Kenshin, avançant « *telle une tornade* » sous l'étendard du « Bi » (Tobatsu Bishamon, dieu shinto de la guerre) affrontera l'armée de Takeda, aux rouges armures. Il y aura près de trois mille figurants et plus de mille chevaux.

De contrôle en contrôle, il s'avère presque plus difficile d'accéder au camp que de s'introduire par effraction au Pentagone. Sur la colline surplombant le plateau, des samouraïs en casques et armures s'entraînent au combat... On voit d'emblée que le plateau est japonais. Tout y est parfaitement rangé : la soixantaine de cars scolaires d'un jaune particulièrement vif, les toilettes transportables, les tentes du réfectoire, les arbres et les montagnes. Il en va de même pour les lances, les sabres, les milliers d'armures et de casques suspendus dans l'atelier des costumes.

A une extrémité du plateau (au double sens du terme), se dresse un château fort ; en face, un palais (avec fossé et pont-levis) est en construction. D'un côté, une centaine de cavaliers en armures noires ; de l'autre, un millier de fantassins en armures rouges. Tous portant dans le dos un bâton avec un petit étendard. Il est à peine 9 heures du matin mais la journée s'annonce chaude. Cinq caméras sont en place sur des praticables à flanc de colline. Au pied d'une sixième juchée en plein champ sur une immense grue, le siège du réalisateur : cuir rouge, nom gravé sur le dossier, sacoche assortie suspendue à un bras du fauteuil.

Coup double pour la réserve Stony

Au signal, les cavaliers noirs s'élancent au galop, pénètrent l'armée rouge, celle-ci se déploie et phagocyte les noirs. On se croirait dans le film de Kurosawa, *Ran* – le Japon médiéval est terriblement photogénique. Un figurant titube jusqu'à la pente de la colline ; il s'affaisse – mais le bâton dans le dos l'empêche de s'écrouler tout à fait (on meurt droit chez les samouraïs). D'un geste las, il ôte son casque et son masque... Le « samouraï » est en fait une gamine de dix-huit ans, blonde aux yeux bleus, typiquement nord-américaine.

Nous ne sommes pas au Japon mais au Canada. La raison paraît d'une évidente simplicité : il est impossible de trouver aujourd'hui au Japon un espace découvert susceptible de contenir un tel déploiement, impossible de filmer en plongée un tel champ de bataille sans que des édifices modernes ne fassent irruption dans le cadre. Après avoir exploré la Chine, l'Amérique du Sud, l'Afrique, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, la production s'est installée au pied des Rocheuses, à 60 kilomètres de Calgary, dans la réserve Stony de Morley Flats, patrie des Indiens Nakodas.

Ciel et Terre a mobilisé une grande partie des Calgariens. Depuis février 1989, des ateliers entiers sont voués à la confection des cinq mille armures (rectangles de plastique sur fond de toile, ça pèse lourd et se révèle terriblement calorifuge). Depuis deux mois, des experts en art militaire entraînent cavaliers et fantassins au maniement des lances et des épées. Les figurants (pour la plupart des étudiants et des Indiens) sont payés entre 75 et 95 dollars par jour. Enfin, les chevaux – tous bruns ou noirs (seul le peloton des geishas a droit aux blancs) – proviennent en majeure partie de la réserve.

La réserve Stony est une habituée du cinéma. Arthur Penn y a tourné *Little Big Man* et Robert Altman son *Buffalo Bill*. « *Mais c'est la première présence des Japonais et, avec un budget de 40 millions de dollars, le film le plus important jamais tourné chez nous.* » Chief Snow voit dans ce tournage une double opération. Financière : « *Plus de 250 000 dollars seront dépensés chez nous.* » De relations publiques : « *Sur les deux heures que comportera le film, entre vingt et trente minutes se déroulent ici – et feront connaître la réserve dans le monde entier.* »

Le réalisateur est entouré d'une cinquantaine de journalistes japonais, venus par charter de Tokyo. Pour eux aussi, *Ciel et Terre* est un événement. La production a débuté au Japon en avril 1989 et doit se terminer en décembre. La reconstitution de la bataille durera jusqu'au 16 septembre. Aruki Kadokawa vise une première mondiale à Cannes 1990 – « *à temps pour le quinzième anniversaire de ma compagnie* ». Curieusement, les journalistes se tiennent à une certaine distance, légèrement penchés en signe de respect.

Grand prêtre shinto

Né à Toyama en 1942, Aruki Kadokawa (qui a la tête d'un jeune Guy Bedos asiatique) est le deuxième éditeur nippon, auteur de treize livres, producteur (une soixantaine de films dont *Les Inugamis* de Kon Ichikawa), réalisateur (quatre films, dont *Curtain Call*, la première production japonaise, dit-on, à comporter des séquences musicales). Kadokawa est en outre grand-prêtre shinto.

Cette dernière fonction implique-t-elle l'administration d'une paroisse ? « *Oui. Les gudji sont des gardiens spirituels du temple shinto* », dit-il par le biais de son interprète. « *Au-dessus d'eux sont les grands-gudjis, sorte de supergardiens de temple. Ma maison appartient à une des dix familles où sont choisis ces grands-gudjis, droit qui est accordé par l'empereur, premier des gudjis. Quand on n'est engagé que dans le commerce, l'esprit dégénère, se dégrade, se rabaisse. Il importe donc que la spiritualité pénètre et sculpte toute activité séculaire. C'est ce que je m'efforce de faire.* »

La boucle que forme la Bow River, au creux de laquelle se tourne *Ciel et Terre*, est territoire sacré pour ces peuples d'archers (*bow* signifie arc) que sont les Indiens et les Japonais. En ouverture de tournage, le 3 août, il y eut la bénédiction du site. Chief John Snow et son fils y assistaient en grande tenue, portant – seule concession aux temps modernes – une paire de lunettes Ray Ban miroir.

La cérémonie alliait trois rites : indien, shinto et aïnou. Car outre son grade d'archevêque bouddhiste et de grand-gudji shinto, le producteur-réalisateur est aussi quasiment pape du rite aïnou. Ce poste (électif) lui vaut le titre de « *Kadokawa Ishika Kami* », soit « *Kadokawa, chef religieux suprême, le plus proche de Dieu* » (Kami signifiant Dieu). A l'occasion de la bénédiction, les Indiens lui ont également conféré le titre de Grand Chef de la tribu indienne.

Aruki Kadokawa ne voit « *aucune disharmonie* » entre les religions. « *Si vous détaillez un totem indien, vous trouverez, de haut en bas, une chouette puis un blaireau, un ours et un renard. La même hiérarchie est pratiquée par les aïnous. Et la même révérence.* » Il arrive, ajoute-t-il, que l'aigle parfois remplace la chouette, mais les deux oiseaux remplissent apparemment la même fonction mythologique.

A l'aube de ce jour-là, la tension est dans l'air. La pluie qui s'obstine à tomber depuis trois jours a entraîné un retard sur le planning. Il *faut* qu'aujourd'hui le plan d'ensemble de *toute* l'attaque soit mis en boîte. Les figurants prennent leurs marques, les artificiers installent leurs chaudrons à fumigène, on dresse les échafaudages pour les *huit* caméras, on apporte les chaises du réalisateur et des acteurs.

Les répétitions commencent. Les trois mille figurants sont répartis en brigade, avec adjudants, sergents et relais. Chacun délimitant son périmètre, déterminant qui tue et qui meurt. Puis ils s'asseoient (toujours droits, à cause du bâton dans le dos) et attendent que les autres sections les rattrapent. La chaleur est écrasante. Tractant une citerne, une Honda-moustique parcourt le champ, allant abreuver les malheureux. « *Je ne partais pas pour tourner un drame historique traditionnel, où les guerriers portent des armures immaculées et ne transpirent jamais. Ces hommes combattaient à la limite de leurs forces, ils étaient couverts de boue, de sueur et de sang. Je cherche à traduire cet affrontement violent et désespéré, et à faire le portrait d'une jeunesse qui risque sa vie au combat* », dit Aruki Kadokawa.

Il est servi : les figurants tombent comme des mouches. Immédiatement remplacés. Suant eux aussi sang et eau, les accessoiristes canadiens débarrassent minutieusement le centre-plaine de tous les cailloux, de toutes les grosses pierres. Impassibles, les Asiatiques ne peuvent qu'observer (contraintes et accords syndicaux). Il y a environ cent ans, quand le chemin de fer préparait sa percée vers le *Wild West*, la situation était inversée.

L'Opéra de quat'sous avec Sting

Aruki Kadokawa affirme qu'après *Heaven and Earth*, il abandonnera la réalisation pour se consacrer uniquement à la production. Il prépare déjà sur tous les fronts. Installée depuis cinq ans à Los Angeles, sa filiale américaine met en chantier cet hiver deux films destinés au marché anglo-saxon. Il prépare également son entrée cet automne à Broadway avec un *Opéra de quat'sous* qu'interprétera Sting. Le Japon connaît mieux la culture occidentale que l'inverse, c'est vrai, mais, plus encore que l'indifférence occidentale, c'est l'absence dans son pays de politique culturelle que Aruki Kadokawa met en cause.

Dans deux ans, en hommage personnel au cinq centième anniversaire de la découverte du Nouveau Monde, Aruki Kadokawa sera à la barre du *Santa Maria 2*, réplique exacte de la caravelle de Christophe Colomb. Partant de Barcelone (où le navire est déjà en construction), il couvrira en huit mois près de 30 000 kilomètres, passant par New-York et Panama, pour rejoindre Tokyo. Il veut compléter le voyage que Christophe Colomb ne put jamais mener à bien et démontrer à sa façon que le Japon reste encore à découvrir...

HENRI BÉHAR.

« Nocturne indien », d'Alain Corneau

Etre là pour personne

Loin des polars musclés, un « road-movie » lumineux où marche un homme à la recherche de son ombre.

Un homme, jeune et mince (Jean-Hughes Anglade) et qui dit s'appeler M. Rossignol, voyage en Inde avec une petite valise de cuir et un *Manuel de survis du voyageur*. A Bombay, à l'hôtel Khajuraо, trouvé non sans peine après avoir usé quelques taxis volubiles, il demande à rencontrer la jolie Vimla Sar, qui a sans doute une idée de l'endroit où se trouve son ami Xavier. Il écrivait de Goa, dit-elle, l'œil immense, la narine fichée d'un diamant, de Goa où il était malade. On ne sait pourquoi Rossignol cherche Xavier, en dehors du prétexte qu'il donne, anecdotique, que c'est un ami d'enfance qu'il a connu au Portugal.

L'Inde d'Alain Corneau est très portugaise, en effet, et pas seulement dans ses anciens comptoirs. Elle l'est dans l'âme et grâce au fantôme de son génial poète Fernando Pessoa dont le nom, qui circule entre les personnages du film comme un mot de passe, signifie « personne ». Personne, c'est déjà quelqu'un, on le sait. C'est un masque et, du moins, le moyen de finir dans la peau d'un autre que l'on peut dire soi, à la rigueur, avec un peu de sagesse. Mais, pour cela, il faut voyager, et Rossignol l'a compris qui ne reste pas plus d'une nuit dans le même hôtel.

Il se rend à la Société théosophique où on lui parle doctement de son Xavier, « *un homme qui avait un triste destin* » ; à l'hôpital King Edwards, au milieu des blessés, des mourants (« *On m'a dit, docteur, que vous aviez une excellente mémoire. La mémoire n'est pas forcément un avantage dans un endroit comme ça.* ») ; à l'hôtel Taj Mahal, au bord de la piscine ; dans une île, dans une grotte ; dans la gare Victoria où une foule de gens dorment paisiblement sur le sol dans la salle d'attente, dans ce pays somptueux où l'attente est une religion ; dans un train avec un étrange bavard du nom de Schlemihl, comme le personnage sans ombre de Chamisso ; dans un bus à l'arrêt où il apprend d'une voyante qui ressemble à ET après un accident : « *Vous n'êtes pas d'ici, vous êtes quelqu'un d'autre.* » Enfin à Goa où, sur la plage, une petite fille de rêve le met en quelque sorte sur la voie de comprendre qu'il n'y a pas à chercher bien loin ce qui se trouve ailleurs pour toujours.

A mille lieues de ses premiers polars (*Série Noire, Police Python*), inspiré du romancier Antonio Tabucchi et en collaboration avec Louis Gardel, Alain Corneau a réalisé un « road-movie » crépusculaire, parfois drôle et souvent sublime de beauté fragile, d'incertitude délivrée, dansante, et qui donne un violent désir de l'Inde. Jean-Hughes Anglade, plutôt bien remis de *Maladie d'amour*, joue dans un registre sobre, effacé. Il est tout simplement très bon dans le rôle de cet homme heureux de se perdre.

MICHEL BRAUDEAU.

ARCHITECTURE

Dominique Perrault construira la Bibliothèque de France

Quatre tours pour la « TGB »

(Suite de la première page.)

Quel serait le sort de l'ancienne BN. Fallait-il fermer la vieille maison et en déménager le contenu ? Fallait-il, au contraire, tout laisser dans l'état et imaginer *ex nihilo* une nouvelle structure ?

C'est une solution médiane qui devait l'emporter. Durant l'été, M. Michel Rocard confia une mission d'étude sur cet insoluble problème à M. Michel Melot, directeur de la Bibliothèque publique d'information, et à M. Patrice Cahart, directeur des Monnaies et médailles. Le premier ministre précisait que cette mission « *menée en concertation avec les départements ministériels intéressés et les milieux scientifiques et universitaires* » devrait également « *tenir compte de l'étude relative aux bibliothèques universitaires* », confiée en juin de la même année à M. André Miquel, lui-même ancien administrateur de la BN. Toutes les précautions ayant ainsi été prises, il fut enfin décidé que la mémoire française serait articulée autour de l'année 1945. Tout ce qui précède resterait rue de Richelieu. Tout ce qui suit irait vers la nouvelle structure. Pour être clairement annoncée, cette décision ne fut guère entendue, et les chercheurs ne se réveillèrent qu'en juillet dernier pour s'inquiéter de cette césure, en particulier dans la revue *le Débat*, et pour affirmer qu'on ne les avait pas consultés (*le Monde* du 12 et du 19 juillet). Il est probable que la polémique ne va pas s'arrêter en si bon chemin. Mais il est tout aussi probable que M. Biasini, en fidèle gardien des délais sacrés, ne laissera pas évoluer le projet dans un sens qui conduirait à reporter la date d'ouverture.

En décembre 1988, le journaliste Dominique Jamet a été chargé d'assurer la présidence de la Bibliothèque de France, puisque tel est le nom raisonnablement retenu pour ce projet spontanément rebaptisé « TGB », ou « Très Grande Bibliothèque », en raison, notamment, de l'emplacement finalement choisi, après une féroce bataille : un terrain de 7 hectares sur le site de Tolbiac, entre la Seine et les voies ferrées de la gare d'Austerlitz. Très vite, on a su, là encore, que l'ambition aurait ses limites, et toujours en raison de la même date butoir, fatidique, de 1995. L'emplacement de Tolbiac, un terrain cédé gratuitement par la Ville de Paris, laissait en effet imaginer un nouveau souffle pour la capitale. Mais il fallait alors repenser le rôle de la gare d'Austerlitz et chercher à désenclaver cette partie du treizième arrondissement en supprimant des voies ferrées dont la nécessité s'est trouvé considérablement réduite par le raccordement du TGV atlantique à la gare Montparnasse. Toute ambition en ce sens n'est pas écartée, mais reste désormais subordonnée à l'avancement des travaux de la « TGB », ce qui est une conception de l'urbanisme pour le moins étrange.

Le projet de la Bibliothèque de France avance maintenant, porté par une forte volonté politique et conforté par un parti architectural certainement prometteur. Cette volonté et ce parti suffiront-ils à faire oublier cet entre-deux qu'est tout bonnement le programme, marqué, lui, par la hâte ? Rendez-vous en 1995.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

Un architecte de trente-six ans

C'est sur un terrain relativement mouvant que s'est organisée la consultation internationale pour la Bibliothèque de France. Au moins le concours aura été marqué par une appréciable régularité, jusque dans le choix final du président de la République, conforme à celui du jury. Dominique Perrault, lauréat de ce projet qui devrait peser les 4 milliards de francs pour 4 millions de volumes, sans compter les archives sonores et audiovisuelles, est âgé de trente-six ans. Mais il a eu le temps de se faire remarquer par quelques bâtiments exemplaires.

L'usine Someloir à Châteaudun (Eure-et-Loir) lui a valu en 1984 un premier prix d'architecture et de maître d'ouvrage. La ville de Rézé, qui se veut à la pointe de l'architecture, lui a confié un ensemble d'habitations. L'hôtel départemental à Bar-le-Duc, l'usine des eaux d'Ivry-sur-Seine sont parmi les autres réalisations de cet architecte qui s'est enfin acquis une notoriété nationale avec l'École supérieure d'ingénieurs en électrotechnique et électronique (ESIEE), à Marne-la-Vallée. Il avait été choisi enfin pour participer au concours lancé par *le Monde* pour l'immeuble de la rue Falguière.

Deux cent cinquante candidats s'étaient initialement présentés (cent dix Français, cent quarante étrangers) au concours pour la Bibliothèque de France. Une première sélection avait conduit le jury, présidé par Ieoh Ming Pai, à retenir vingt projets, puis dans une deuxième étape les propositions de quatre équipes : Philippe Chaix et Jean-Paul Morel (France), Jean Kaplicky (Grande-Bretagne), James Stirling (Grande-Bretagne) et Dominique Perrault (France).

A ces quatre projets soumis au choix présidentiel ont été associés dans le communiqué de l'Elysée ceux de Rem Koolhaas et de Jean Nouvel, qui ont fait l'objet d'une « *citation particulière* ».

F. E.

NOTES

Festival Cocteau

Jean Cocteau aurait cent ans cette année, et ses amis – dont Pierre Bergé, Jean Marais, Edouard Dermit, Carole Weisweiller – organisent cet automne une sorte de festival qui regroupe dans différents théâtres de Paris une série de manifestations.

● Jean Marais présente à l'Espace Cardin *la Machine infernale*, avec Françoise Fabian, spectacle qu'il a mis en scène et créé aux festivals d'Anjou et de Ramatuelle (15 septembre). Ensuite, il reprendra son spectacle *Cocteau-Marais* à partir du 15 janvier au Rond-Point, puis en tournée.

● Anna Prucnal, dirigée par Raymond Gérôme, joue et chante les poèmes, à l'Athénée, du 30 novembre au 23 décembre.

● Les 21, 22, 23 octobre, la Cinémathèque de Paris propose une rétrospective, et, pendant tout le mois d'octobre, la FNAC organise des rencontres avec les comédiens qui ont joué dans ses films.

● La salle Favart (le 20 novembre avec *la Voix humaine*, de Francis Poulenc et le Rond-Point) (du 22 janvier au 2 février, avec *le Bœuf sur le toit* et *Pauvre matelot*, de Darius Milhaud) célèbrent la collaboration de Cocteau et du groupe des Six.

D'autre part, les Editions Jean-Claude Lattès publient *Cocteau, prince sans royaume*, de Monique Lange.

Montpellier capitale lyrique

Après deux réunions préparatoires (septembre 1988 et février 1989), l'Association européenne des théâtres lyriques (AETL) vient d'être créée à Montpellier.

Elle s'est fixé pour objectifs de définir la fonction de l'Opéra dans l'Europe de 1993, de proposer une harmonisation des législations et des normes techniques, d'inventer des solutions pour la formation des personnels artistiques et techniques, de faciliter les échanges de production et la circulation des œuvres.

Le premier bureau, élu jusqu'en juin 1990, est présidé par M. Henri Maier, directeur de l'Opéra de Montpellier, qui est assisté de deux vice-présidents, MM. José Antonio Campos (la Zarzuella, à Madrid) et Tobias Richter (Brême).

Au secrétariat, Mme Sabine Froment (Nancy) ; à la trésorerie, Serge Cochelin (Nantes) et José Ribeiro da Fonte (San Carlos, à Lisbonne).

L'association comprend actuellement vingt-six adhérents, représentant treize pays : Allemagne, Belgique, Danemark, Espagne, France, Grande-Bretagne, Grèce, Irlande, Italie, Norvège, Pays-Bas, Portugal et Suisse. – *(Corresp.)*

مكتبة من الأصل

Spectacles

expositions

Centre Georges Pompidou

Place Georges-Pompidou (42-77-12-33). T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. et jours fériés de 10 h à 22 h.

RICHARD ARTSCHWAGER. Galeries contemporaines, rez-de-chaussée. Jusqu'au 17 septembre.

DE MATISSE A AUJOURD'HUI 3 et 4 étages. Entrée : 22 F. Jusqu'au 31 décembre.

DESSINS DE MATISSE. Salle d'art graphique. Jusqu'au 27 août.

MAGICIENS DE LA TERRE. Grande galerie, 5 étage. Entrée : 32 F, 50 F (billet couplé Grande Halle et Centre Georges Pompidou). *Jusqu'au 28 août.*

PAUL DE NOOIJER. Galeric du forum. Jusqu'au 11 septembre.

Musée d'Orsay

Quai Anatole-France, place Henri-de-Montherlant (40-49-48-14). Mer., ven., sam., mar., dim. de 9 h à 18 h, jeu. de 9 h à 21 h 45. Fermé le lundi.

OR ET COULEUR : LE CADRE DANS LA SECONDE MOITIÉ DU XIXe SIÈCLE. Exposition dossier. Entrée : 23 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 24 septembre.

EMILE ZOLA - PHOTOGRAPHIES DE SA FILLE DENISE (1897 - 1902). Exposition dossier. Entrée : 23 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 17 septembre.

Palais du Louvre

Entrée porte Jaujard, côté jardin des Tuileries (40-20-53-17). T.l.j. sf mar. de 9 h à 18 h. Visite-conférence le jeudi à 15 h 30 jusqu'au 28 août.

L'INSPIRATION DU POÈTE. Pavillon de Flore. Entrée : 25 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 28 août.

LES PASTELS DU LOUVRE. Pavillon de Flore. Entrée : 25 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 4 septembre.

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris

11, av. du Président-Wilson (47-23-61-27). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 40, mer. jusqu'à 20 h 30.

JEAN FAUTRIER. Exposition rétrospective. Entrée : 15 F. Jusqu'au 24 septembre.

HISTOIRES DE MUSÉE. Entrée : 15 F. Jusqu'au 15 octobre.

Grand Palais

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower.

LES ENVOLS DE JACQUES LARTIGUE. Cent photographies en noir et blanc de 1904 à 1944. Galeries nationales. T.l.j. sf mar. et mer. de 12 h à 19 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 31 décembre.

Musées

1789 : LE PATRIMOINE LIBÉRÉ. Bibliothèque Nationale, galerie Mansart, *58, rue de Richelieu (47-03-81-26).* T.l.j. de 12 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 10 septembre.

AUSTRALIE - TERRE ABORIGÈNE A TRAVERS LE REGARD DE DEUX PHOTOGRAPHES. Penny Tweedie et Axel Poignant. Halle Saint-Pierre, musée en Herbe, 2, rue Ronsard (42-58-74-12). T.l.j. de 10 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 31 août.

BOGRATCHEW - POUGNY. Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (45-48-67-27). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 1 octobre.

MARGARET BOURKE-WHITE. Rétrospective. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-56). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 4 septembre.

CHEZ LES ESKIMO. Musée de l'Homme, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-70-60). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 25 F (billet donnant droit à la visite du musée). *Jusqu'au 15 septembre.*

COLLECTION - PASSION - DATION : L'ALGÉRIE DE PHILIPPE ZOUMMEROFF. Musée de la Poste, 34, bd de Vaugirard (43-20-15-30). T.l.j. sf dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 16 septembre.

DEMACHY, PUYO ET LES AUTRES... LE PICTORIALISME DANS LES COLLECTIONS. De la Société française de photographie. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 4 septembre.

DESSINS D'INGRES DU MUSÉE DE MONTAUBAN. Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (42-33-82-50). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 11 h 30 à 18 h 30. Entrée : 25 F. Jusqu'au 3 septembre.

GRUAU. Mode et publicité. Musée de la Mode et du Costume, Palais Galliera, 10, av. Pierre-1er-de-Serbie (47-20-85-23). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 40. Entrée : 25 F. Jusqu'au 24 septembre.

IMAGES DE LA RÉVOLUTION 1789 - 1989. Musée d'histoire contemporaine, hôtel des Invalides, cour d'honneur (45-55-30-11). T.l.j. sf lun. de 10 h à 13 h et de 14 h à 17 h 30, dim. de 14 h à 17 h 30. Entrée : 16 F. Jusqu'au 31 août.

MOINS TRENTE 1989. Quatrième biennale de la jeune photographie en France. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 4 septembre.

MÉTAL, HOMMES ET DIEUX. Jardin des Plantes, galerie de minéralogie, 36, rue Geoffroy-Saint-Hilaire (43-36-54-26). *T.l.j. sauf mar. de 10 h à 17 h, sam., dim. de 11 h à 18 h.* Entrée : 25 F (comprenant l'ensemble des expositions). Jusqu'au 30 janvier.

OGUISS. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 40, jeudi jusqu'à 22 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 27 août.

PARCS ET PROMENADES DE PARIS. Pavillon de l'Arsenal, galerie d'actualité, 21, boulevard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 3 septembre.

PRIX NIEPCE 1989. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 4 septembre.

QUAND RODIN EXPOSAIT. Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 45. Entrée : 18 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 17 septembre.

RÉVOLUTION FRANÇAISE ET ARTS DU SPECTACLE 1789 -1989. Bibliothèque Nationale, galerie Colbert, 2, rue Vivienne - 6, rue des Petits-Champs (47-03-81-26). T.l.j. sf dim. de 9 h à 18 h 30. *Entrée libre. Jusqu'au 18 novembre.*

RÉVOLUTION FRANÇAISE SOUS LES TROPIQUES. *Musée national des Arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil (43-43-14-54).* T.l.j. sf mar. de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, sam., dim. de 10 h à 18 h. Entrée : 22 F. Jusqu'au 30 septembre.

LES SIÈCLES D'OR DE LA MÉDECINE. Padoue XVe - XVIIIe. Muséum d'histoire naturelle, galerie de zoologie 36, rue Geoffroy-Saint-Hilaire (43-36-14-41). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h, sam. et dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 18 décembre.

SOUS LES PAVÉS, LA BASTILLE. Caisse nationale des monuments historiques, orangerie de l'hôtel de Sully - 62, rue Saint-Antoine (42-74-22-22). T.l.j. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 1 octobre.

UNE NOUVELLE AFFICHE POUR LE MUSÉE NATIONAL DES ARTS ET. Traditions populaires. Musée des Arts et Traditions populaires, hall, 6, av. du *Mahatma-Gandhi (40-67-90-00). T.l.j.* sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Jusqu'au 18 septembre.

Centres culturels

1789 : LE PATRIMOINE LIBÉRÉ. Bibliothèque de l'Arsenal, 1, rue Sully (42-77-44-21). T.l.j. de 12 h à 18 h. Entrée : *20 F. Jusqu'au 10 septembre.*

ALLIAGES ET ALLIANCES. Des bijoux et des armes d'Oussa. Institut du *monde arabe, 23, quai Saint-Bernard (40-51-38-38).* T.l.j. sf lun. de 13 h à 20 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 8 octobre.

EGYPTE - EGYPTE. *Institut du monde arabe, salle d'actualité, 23, quai Saint-Bernard (40-51-38-38).* T.l.j. sf lun. de 10 h à 22 h. Entrée : 35 F. Jusqu'au 30 mars.

ESTAMPES ET RÉVOLUTION : 200 ANS APRÈS. *Centre national des Arts plastiques, 11, rue Berryer (45-63-90-55).* T.l.j. sf mar. de 11 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 27 août.

LE KALÉIDOSCOPE MONDIAL. Le pari des jeunes. Hippodrome d'Auteuil, bois de Boulogne. T.l.j. de 14 h à 21 h 30. Du 20 AOUT 1989 au 26 AOUT 1989.

WIFREDO LAM. Maison de l'Amérique latine, 217, bd Saint-Germain (42-22-97-60). T.l.j. sf lun. de 11 h à 19 h 30. Jusqu'au 23 septembre.

SYMBOLIQUE ET BOTANIQUE. Le sens caché des tableaux de fleurs au XVIIe siècle. Trianon de Bagatelle, bois de Boulogne (40-67-97-00). T.l.j. de 11 h à 19 h. Entrée : 5 F (entrée du parc). Jusqu'au 27 août.

LA TOUR EIFFEL - UN TOUR DE FORCE. La Tour Eiffel a 100 ans. Fondation Mona Bismarck, 34, av. de New York (47-23-38-88). T.l.j. sf dim. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 3 septembre.

LE VOYAGE EN ITALIE. Les photographes français en Italie 1840 - 1920. Fondation Dosne-Thiers, 27, place Saint-Georges (48-78-14-33). T.l.j. sf lun. de 11 h à 18 h 30. Entrée : 15 F. Jusqu'au 31 août.

IAN WALLACE. Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (45-51-35-73). T.l.j. sf lun. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 15 septembre.

Galeries

LES PEINTRES ASSOCIÉS. Galerie Quincampoix, 16, rue Quincampoix (48-04-32-32). Jusqu'au 31 AOUT 1989.

RENOIR ET GUINO. Gallery Urban, 22, av. Matignon (42-65-21-34). Du 22 août au 25 septembre.

Jeudi 17 août

Périphérie

LA DÉFENSE. La Traversée de Paris. Grande Arche (40-90-05-18). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 19 h 30, ven. de 10 h 30 à 22 h 30. Réservations au 48.78.75.00. Fermé le 26 août. Entrée : 48 F. Jusqu'au 31 décembre.

JOUY-EN-JOSAS. Nos années 80 Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture (39-56-46-46). T.l.j. *sf lun. de 11 h à 18 h.* Jusqu'au 5 novembre.

PARIS - LA DÉFENSE. De Marianne à Bécassine. Studio 6, 143, passage Regnault. Jusqu'au 29 AOUT 1989.

PARIS-LA DÉFENSE. Espace. Galerie *La Défense Art 4, Patrimoine du monde, 15, pl. de La Défense (49-00-15-96).* Jusqu'au 4 septembre.

PONTOISE. Camille Pissarro. Gravures. Musée Pissarro de Pontoise, 4, rue Lemercier - 17, rue du Château (30-38-02-40). T.l.j. sf lun., mar. et jours fériés de 14 h à 18 h. Jusqu'au 30 octobre. Jacques Villon. Gravures. Musée Tavet-Delacour, 4, *rue Lemercier (30-38-02-40). T.l.j. sf* mar. et jours fériés de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 30 octobre.

cinéma

Les exclusivités

AMERICAN NINJA III (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

L'AMI RETROUVÉ (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

L'AMOUR EST UNE GRANDE AVENTURE (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

APRÈS LA GUERRE (Fr.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

ARISE MY LOVE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

L'ARME FATALE 2 (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES AVENTURES DU BARON DE MUNCHAUSEN (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; v.f. : George V, 8e (45-62-41-46).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

BAL POUSSIÈRE (ivoirien) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

BUNKER PALACE HOTEL (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97).

BURNING SECRET (Brit., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (40-39-93-74) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; *Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).*

CAMILLE CLAUDEL (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

CHIEN DE FLIC (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

CHINE, MA DOULEUR (Fr., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LE CIEL S'EST TROMPÉ (A., v.o.) : *Forum Horizon, 1er (45-08-57-57)* ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA CITADELLE (Alg., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

CONFESSION CRIMINELLE (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (40-39-93-74) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept. Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52).

COOKIE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; *14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79)* ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; *Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).*

LE CRIME D'ANTOINE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

DÉSIR MEURTRIER (°) (Jap., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE... LA SUITE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC *Rotonde, 6e (45-74-94-94)* ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e *(45-75-79-79)* ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

L'OURS (Fr.-All.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; République Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

PATTI ROCKS (°) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

PEAUX DE VACHES (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

PÉRIGORD NOIR (Fr.) : UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LE PETIT DIABLE (It., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE PETIT DINOSAURE ET LA VALLÉE DES MERVEILLES (A., v.f.) : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LA PETITE VÉRA (Sov., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (40-39-93-74) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE PEUPLE SINGE (Fr.-Indon.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE PLUS ESCROC DES DEUX (A., v.o.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46).

QUI VEUT LA PEAU DE ROGER RABBIT ? (A., v.f.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

RAIN MAN (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

STREET OF NO RETURN (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).

TROP BELLE POUR TOI (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

UN PÈRE ET PASSE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

UN POISSON NOMMÉ WANDA (A., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

WORKING GIRL (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

YOUNG GUNS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

ZUCKER BABY (All., v.o.) : *14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).*

Les séances spéciales

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (A., v.o.) : *Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68)* 21 h.

LA BALLADE DES DALTON (Fr.) : *Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68)* 15 h 30.

BARRY LYNDON (Brit., v.o.) : Studio des Ursulines, *5e (43-26-19-09) 15 h 30.*

LA BELLE DE MOSCOU (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.

BIRDY (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 13 h 45.

BLADE RUNNER (°) (A., v.o.) : Grand Pavois, *15e (45-54-46-85)* 22 h 30.

CLÉMENTINE TANGO (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 18 h.

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 19 h.

LES DIABLES (°°) (Brit., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) 15 h 40.

LE DICTATEUR (A., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 17 h.

E.T. L'EXTRATERRESTRE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 13 h 45.

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44) 20 h.

L'ETERNEL RETOUR (Fr.) : Saint-Lambert, *15e (45-32-91-68) 18 h 45.*

LA FEMME AU PORTRAIT (noir et blanc, v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 18 h 45.

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 17 h 45.

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 18 h 30.

HOTEL DU NORD (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 17 h.

IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It.-Fr., v.o.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) 22 h.

INDISCRÉTIONS (A., v.o.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) 16 h.

L'INNOCENT (Fr.-It., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 20 h 15.

LOLITA (Brit., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 21 h 20.

MARQUIS (°) (Fr.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) 21 h 45.

METAL HURLANT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 15 h 45.

1789 (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 13 h.

MISHIMA (A.-Jap., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) 13 h 30.

MONTY PYTHON A HOLLYWOOD (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 15 h 15.

MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) 14 h 25, 16 h 25, 18 h 25, 20 h 25, 22 h 25.

MORT A VENISE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 15 h 45.

NOSTALGHIA (Fr.-It., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 19 h 10.

PRICK UP YOUR EARS (°) (Brit., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) 17 h 40.

LE PROCÈS PARADINE (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) 13 h 50, 15 h 50, 17 h 50, 19 h 50, 21 h 50.

LES QUATRE CENTS COUPS (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) 12 h.

RAGING BULL (A., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) 19 h 40.

REBECCA (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) 14 h 15, 16 h 35, 19 h 05, 21 h 30.

LA SALLE DE BAIN (Fr.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) 12 h 05.

LA SOIF DU MAL (A., v.o.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) 20 h 10 ; *Denfert, 14e (43-21-41-01)* 12 h.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (°) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 22 h 30, 0 h 20.

TINTIN ET LE LAC AUX REQUINS (Fr.-Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 13 h 45.

TINTIN ET LE TEMPLE DU SOLEIL (Fr.-Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 17 h.

TOPPER (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) 11 h 45.

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 16 h 45.

LE VENTRE DE L'ARCHITECTE (Brit., v.o.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) 18 h.

LES VOYAGES DE GULLIVER (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 13 h 45.

ZOO (Brit., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 22 h 10.

Les festivals

15 ANS D'AVENTURE, D'ACTION ET DE SCIENCE-FICTION (v.o.). Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88). BZZZ..., ; la Mouche 2, (son THX) mer., séances à 14 h 30, 19 h 30 film 10 mn après ; la Mouche 2, (son THX) séances mer. à 17 h, 22 h film 10 mn après ; Cops, ; Robocop, (son THX) *séances jeu.* à 14 h, 19 h 30 film 10 mn après ; Police fédérale Los Angeles, (son THX) séances jeu. à 16 h 45, 22 h 15 film 10 mn après ; Vietnam, ; Full Metal Jacket, (son THX) séances ven. à 13 h 30, 19 h 30 film 10 mn après ; Apocalypse Now, (son THX) séances ven. à 16 h 15, 22 h 15 film 10 mn après ; Computers, ; Tron, (son THX) séances sam. à 14 h 30, 19 h 30 film 10 mn après ; *Brainstorm*, (son THX) séances sam. à 17 h, 22 h film 10 mn après ; Philip Kaufman, ; l'Etoffe des héros, (son THX) séances dim. à 13 h 30, 17 h 30, 21 h film 10 mn après ; Western, ; Silverado, (son THX) lun., séances à 13 h 45, 19 h 30 film 10 mn après ; Pale Rider, (son THX) séances lun. à 16 h 45, 22 h film 10 mn après ; David Mamet, ; Parrain d'un jour, (son THX) séances à mar. à 13 h 30, 18 h ; Engrenages, (son THX) séances mar. à 15 h 45, 22 h 30 film 10 mn après. Abonnement 4 films : 100 F.

ETÉ DE CHINE (v.o.), Cluny Palace, 5e (43-54-07-76). Raining in the Mountain, mer., lun., film à 12 h ; Chine, ma douleur, jeu., film à 12 h ; Une femme honnête, ven., film à 12 h ; San Mao, le petit vagabond, mar., film à 12 h.

HOMMAGE A SERGIO LEONE (v.o.), Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12). Le Colosse de Rhodes, Et pour quelques dollars de plus, Il était une fois la révolution, (version anglaise sous-titrée) ven. à 20 h 30. Prix de la soirée : 75 F, réservation à la caisse.

L'HISTOIRE DU LOUVRE, Auditorium du Louvre, 1er (40-20-52-29). Louvre : A Golden Prison, mer., lun. à 14 h ; le Musée du Louvre, mer. à 15 h, sam. à 17 h ; Du donjon à la pyramide, sam. à 18 h, lun. à 15 h ; le Projet du Grand Louvre, ; le Chantier Grand Louvre, lun. à 17 h ; Louvre 1989, mer. à 20 h, sam. à 12 h, lun. à 18 h ; le Château enterré, lun. à 21 h ; Portrait de Pei, sam. à 11 h ; les Collections du Louvre, (série de films présentant les Œuvres du musée) mer. à 11 h, 17 h, sam. à 14 h, lun. à 11 h et 20 h.

LES ETERNELS DE LA TWENTIETH CENTURY FOX (v.o.), Escurial, 13e (47-07-28-04).

MONSIEUR FRANK CAPRA AUX TROIS LUXEMBOURG (v.o.), Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77). Mr. Smith au Sénat, mer. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; New York-Miami, jeu. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; l'Enjeu, ven., lun. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; l'Extravagant Mr. Deeds, sam. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Vous ne l'emporterez pas avec vous, dim. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Horizons perdus, mar. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.

RENOIR : HOMMAGE AU PATRON, Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34). Le Déjeuner sur l'herbe, ven. 11 h 45 ; la Règle du jeu, sam. 11 h 45 ; le Fleuve, dim. 11 h 45.

ROBERTO ROSSELLINI (v.o.), L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). Rome ville ouverte, mer., ven. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Stromboli, jeu. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Voyage en Italie, sam., lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Allemagne année zéro, dim., mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

SAGA INGMAR BERGMAN (v.o.), Saint-André-des-Arts 1, 6e (43-26-48-18). La Soif, mer. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; l'Attente des femmes, jeu. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la Source, ven. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Sonate d'automne, sam. à 14 h, 16 h, *18 h, 20 h, 22 h* ; les Fraises sauvages, dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la Flûte enchantée, lun. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Toutes ses femmes, mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

SEMAINE CHINOISE (v.o.), Ranelagh, 16e (42-88-64-44). La Terre jaune, mar. 18 h.

VIVA JAMES BOND ! (v.o.), Le Champo, 5e (43-54-51-60). Goldfinger, jeu., sam., mar., séances à 14 h 10, 18 h 10, 22 h 15 film 15 mn après ; Bons Baisers de Russie, mer., dim., séances à 14 h 10, 18 h 10, 22 h 15 film 15 mn après ; James Bond 007 contre Dr. No, ven., lun., séances à 14 h 10, 18 h 10, 22 h 15 film 15 mn après ; On ne vit que deux fois, mer., dim., séances à 13 h 30, 17 h 50, 22 h 10 film 10 mn après ; Opération Tonnerre, ven., lun., séances à 13 h 30, 17 h 50, 22 h 10 film 10 mn après ; les Diamants sont éternels, jeu., sam., mar., séances à 13 h 30, 17 h 50, 22 h 10 film

Le Monde
DES LIVRES

Les antifranquistes de la dernière heure

Montalban le féroce met à nu le désarroi de la bourgeoisie intellectuelle espagnole.

MONTALBAN a, cette fois, accordé un congé au détective Carvalho. Le temps d'un été, qu'un groupe de bourgeois barcelonais – intellectuels ou artistes – passe à Atzavara, un village récemment retapé, près de la mer. Du soleil, des bains, des concerts privés – l'après-midi, dans la fraîcheur des patios – et surtout des nuits de festins et de médisances qui vont en s'alcoolisant jusqu'à ce que soit atteint un point de *« brio éthylique »*. Dans les concours de baisers et l'improvisation de mises en scène érotiques où l'on feint les attirances mutuelles, on oublie les amours manquées et la peur de vieillir.

Une dolce vita retardée qui permet à Montalban de faire des portraits acides de femmes au bord de la crise de nerfs : délaissées ou séparées, elles balancent entre le désir de s'affranchir et le regret de la sécurité conjugale. La verve caustique du romancier s'exerce surtout sur Ariadna, au visage de *« sorcière préraphaélite »*, qui, habituée à faire défiler le dernier cri de la contreculture barcelonaise, se plaît, en amenant deux éphèbes bruns baptisés « les sultans de Perse », à provoquer des chassés-croisés libertins dont elle observe ensuite les effets dévastateurs. Le romancier nous fait rire en empruntant le regard de Paco, un jeune invité de hasard qui, venu d'un faubourg de Barcelone, est médusé par l'exhibitionnisme et l'insolence lascive d'un cercle de gays réuni autour du designer Rafa et de son ami Vicente.

Montalban vu par Berenice Cleeve.

« Puisque le dictateur va mourir... »

Montalban recrée ainsi, avec une allégresse mordante, une époque où l'on adorait mettre tout à nu – sauf le cœur. Son récit est, d'abord, une comédie d'été, aiguë et divertissante, où chacun se donne *« l'illusion de changer de peau en changeant de paysage et de maison »*. Mais l'été 1974 à Atzavara ne ressemble pas aux précédents : la radio donne régulièrement des nouvelles de l'agonie de Franco. Entre deux fêtes nocturnes, les joyeux lurons adoptent un *« froncement de sourcils travaillé, suprêmement catalan »*. Soudain politisés, pris d'une *« soif historique »*, *ils baignent dans* une même communion antifranquiste. N'ayant été, jusqu'ici, ni les partisans du régime – bien qu'ayant profité de son bien-être social – ni ses opposants, ils se mettent, depuis leurs transats, à accuser France d'avoir détruit le pays et asphyxié leur épanouissement sexuel. *« Puisque le dictateur va mourir, tout est permis... »*, disent-ils. Ils voient donc, avec euphorie, arriver une ère de libération à laquelle ils rêvent de s'abandonner. Mais, traînant après eux le poids de l'éducation et des préjugés, ils redoutent aussi de s'y égarer. *« Qu'y-a-t-il au-delà des miroirs ?... Et si, en les rompant, on perdait à jamais son image ancienne sans, pour autant, en retrouver une capable de nous répondre ?... »* dit l'écrivain Millas, qui, prenant une attitude de voyeur distancié, continue à se protéger contre un *« excès de vérité »*.

Montalban analyse avec un plaisir moqueur et communicatif l'irresponsabilité calculée, le mélange de griserie et de retenue, d'exaltation et d'appréhension d'une frange sociale qui se demande comment franchir le *« pont de la transition »* en ne renonçant pas à ses privilèges.

Seul le capitaine d'industrie, Carlos Baste, saura le traverser *« sans se décoiffer »* : il régnera dans les soirées organisées sur la Costa Brava par *« la nouvelle aristocratie politique du régime démocratique »*. Les autres se hâteront d'en finir avec leurs désirs. Le romancier les considère sans ménagements quand, dix ans plus tard, repentis de leurs étés licencieux et croyant reprendre en main leur vie, ils ne font que laisser triompher leurs principes et leur égoïsme naturel. Ainsi, Paqui Sans, l'une des amies d'Ariadna, devenue inspectrice des adoptions, refusera qu'un enfant de six ans soit pris en charge par le couple formé par Vicente et Esperanza, un ancien travesti.

Loin d'Atzavara, où ils ne reviendront plus, les lurons désenchantés rejoindront le confort d'une normalité fade que Montalban épingle avec une jubilation féroce et rafraîchissante qui enchantera le lecteur.

JEAN-NOËL PANCRAZI.

★ **LA JOYEUSE BANDE D'ATZAVARA, de Manuel Vazquez Montalban, traduit de l'espagnol par Bernard Cohen, Le Seuil, 320 p., 110 F.**

– **A signaler également : *les Thermes*, de Vazquez Montalban, traduit par Denise Laroutis, Christian Bourgois, 326 p., 120 F. Un autre roman, intitulé *Tatouage*, paraîtra en octobre, toujours chez ce même éditeur.**

Histoire d'une tribu moderne

IL est loin le temps du modèle primitif australien, des formes élémentaires de la vie religieuse ou des structures élémentaires de la parenté. Il nous reste des témoignages et pour certains amateurs d'exotisme une nostalgie – celle qui conduit à la recherche inlassable des tribus « préservées » ou des derniers « aborigènes ». *Barbara Glowczewski, ethnologue,* observatrice assimilée, propose la description vraie et actuelle de l'une des tribus survivantes ; celle que forment trois mille Warlpiri dispersés dans un vaste espace quasi désertique au centre de l'Australie.

Ces descendants de fort anciens chasseurs, nomades, sans autre toit que le ciel, sans villages, sont maintenant établis dans des « outstations », des villes, des emplois. Ils sont citoyens, salariés, rentiers miniers ou artisans, pensionnés, assistés en grand nombre, convertis. Et, parfois, élevés à *l'état de peintres renommés* : ils font argent du traitement artistique des figures qui leur servaient de « cartes géographiques » ou de pièces d'« identité symbolique ».

Le rêve et la loi

Ils disposent de moyens technologiques et de langages modernes ; mais ils continuent à garder leurs distances et à exercer leur verve critique. Ils répondent par l'errance, par le recours à la longue mémoire et aux rêves. Ils sont devenus plus « proches », mais ils n'ont pas oublié, ce qui sauve leur savoir et leur loi. Ils peuvent vivre à côté de la modernité, et pourtant avec elle en y recourant selon leurs intérêts. Ainsi ont-ils utilisé les mythes qui les lient à des lieux et à des itinéraires mystiques afin d'obtenir la restitution d'une large partie de *leur territoire.*

Barbara Glowczewski montre bien, à partir de circonstances de la vie ordinaire, de la vie cérémonielle, et de sa propre aventure, les usages de l'héritage warlpiri. Un terme est central, « rêve ». Il sert à désigner les révélations oniriques, les « ancêtres mythiques et les itinéraires de voyages » qui associent chaque groupe à un espace. Pourquoi ce terme, cette force qu'il désigne et qui contraint à chanter, peindre et *danser les rêves, à accomplir un* « travail » complexe et astreignant ? Les rites encore nombreux (initiation, rencontres intertribales, voyages spirituels, cérémonies de la mort et du deuil) sont une célébration des rêves ; les paysages portent les empreintes laissées par les héros des rêves, et les figurations sont chargées de la force vitale du rêve représenté ; les rêves engendrent continuellement la loi et les droits. Ils ne servent pas à *« rejouer un prétendu âge d'or mythique »*, mais à orienter une expérience collective dont ils sont la *« référence ancestrale »*.

Cette « ethnographie disparate » est le produit du commerce affectif et intellectuel établi avec les femmes. C'est, d'abord, une présentation au féminin de la culture aborigène, car celle-ci a plus de gardiennes (les « businesswomen », les femmes du travail rituel) que de gardiens ; les hommes, eux, s'adonnent surtout aux affaires d'argent et aux choses de la modernité. Une culture en double, une vie en parallèle, et l'essai de syncrétismes capables de faire naître une nouvelle loi, un nouveau rêve qui réconcilieraient tradition et vie moderne.

Ce livre est le récit passionné d'une quête ancestrale des signes du monde, et d'une relation éperdue où l'ethnologue s'égare pour tenter de mieux se trouver lui-même.

GEORGES BALANDIER.

★ **LES RÊVEURS DU DÉSERT, ABORIGÈNES D'AUSTRALIE, de Barbara Glowczewski, Plon, 286 p., 110 F.**

La Révolution autrement

Trois regards originaux : d'un côté et de l'autre du Rhin ; les pratiques vestimentaires ; l'obsession de la transparence.

DANS l'imposante bibliothèque construite par le Bicentenaire (1 323 titres recensés par la revue *Préfaces* dans son numéro spécial de mai 1989), il est des initiatives qui tranchent par leur originalité. Ainsi le livre, publié simultanément en français (par les Editions de la Maison des sciences de l'homme) et en allemand (par Suhrkamp), qui confronte, terme à terme, la situation de la France et celle des pays allemands entre 1780 et 1820. Ses trois maîtres d'œuvre, Helmut Berding, Etienne François et Hans-Peter Ullmann, ont retenu deux questions majeures pour charpenter les contributions des dix-huit historiens (dix allemands, huit français) conviés à une réflexion commune : pourquoi la Révolution ici, et pas là ? Et, en dépit de cette différence majeure dans l'évolution historique, ne sont-ce pas de semblables mutations qui transforment, à l'échelle d'un demi-siècle, les sociétés situées de part et d'autre du Rhin ?

Les réponses ne sont pas simples à donner, tant sont grandes les différences entre les deux pays. Différences dans la culture politique contemporaine qui ne s'arrime pas en Allemagne à un événement fondateur de la taille de la Révolution. Différences dans la manière d'écrire l'histoire, plus volontiers politique et institutionnelle de l'autre côté du Rhin, plus largement socio-culturelle de ce côté-ci. Différences dans la réalité historique elle-même qui déséquilibrent la comparaison, opposant une nation centralisée, construite par l'Etat, dotée d'une capitale qui pèse de tout son poids démographique et politique, à des Allemagnes, éparpillées en une multiplicité d'Etats, unifiées seulement en tant que *Kulturnation.*

Le premier constat, fermement établi, est l'incontestable avance culturelle des pays allemands – du moins de ceux situés à l'ouest de l'Elbe. Les taux d'alphabétisation y sont plus élevés, la présence du livre plus dense, l'espace public, organisé autour des sociétés de lecture et des journaux, plus précocement développé. La Révolution a donc surgi dans le territoire le moins travaillé par les Lumières. Comment le comprendre ?

La réforme et la rébellion

Les auteurs ouvrent plusieurs pistes de réflexion. La première considère moins la diffusion des Lumières que leur concentration là où pouvaient se produire les ruptures décisives – en l'occurrence Paris où, dès l'été 1789, le visiteur allemand Joachim Heinrich Campe lie la pénétration de la *culture* dans les classes inférieures et la calme discipline d'une Révolution finalement peu sanglante. La seconde reconnaît les différences dans l'assise sociale des Lumières. En Allemagne, elles ont gagné surtout une « bourgeoisie de l'intelligence » constituée par les serviteurs des Etats (fonctionnaires, administrateurs, fermiers des biens d'Etat), partageant un idéal de *Bildung* humaniste et réformateur. En France, c'est dans les milieux rétifs à l'absolutisme, la noblesse de robe (qui n'existe pas en Allemagne), l'ancienne aristocratie ou une bourgeoisie de talents sans fonction dans l'Etat, que l'idéologie éclairée a trouvé ses adeptes. Dans un cas, le devenir des Lumières était donc la réforme de l'Etat, sans rupture violente avec l'ordre ancien, sans l'entrée en politique des milieux populaires ; dans l'autre, il contenait comme l'un de ses possibles la rébellion contre la monarchie de tous ceux qui estimaient qu'en bafouant les *valeurs nouvelles elle maltraitait* leurs intérêts.

Le plus neuf du livre tient, sans doute, en ce qu'il souligne que, malgré cette différence fondamentale, une même dynamique de changement a traversé les deux pays. La preuve en est méticuleusement apportée, par la comparaison des évolutions agraires, marquées ici et là par le recul des contraintes seigneuriales et communautaires, des développements économiques, sans doute ralentis par la rupture des liens avec l'Angleterre mais néanmoins robustes et parallèles, ou encore des transformations administratives, caractérisées par la commune émergence d'une fonction publique hiérarchisée.

La démonstration convainc, *laissant pourtant en suspens une* question : celle de l'effet décisif des modalités contrastées de ces changements communs. Même si l'évolution des sociétés n'a pas été radicalement différenciée par la Révolution, celle-ci a pourtant créé en France une culture politique, un imaginaire collectif, une mémoire nationale, qui n'ont pas d'équivalent outre-Rhin : c'est pourquoi, sans doute, les deux sociétés, objectivement assez semblables, penseront et vivront très diversement leur destin historique.

ROGER CHARTIER.

(Lire la suite page 13.)

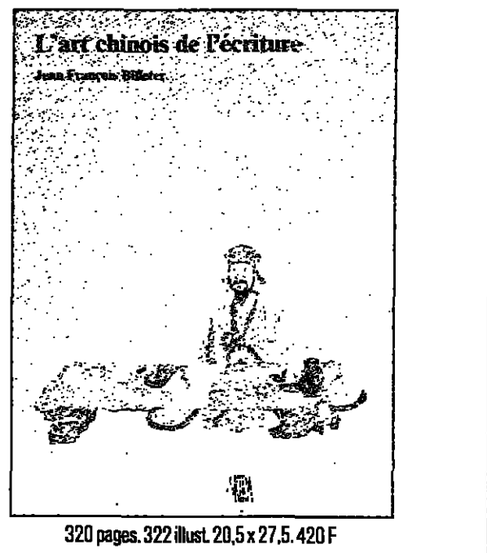

320 pages. 322 illust. 20,5 x 27,5. 420 F
L'ART CHINOIS DE L'ÉCRITURE
Jean-François Billeter
SKIRA
Un livre d'art

نسخة من الأصل

هكذا من الأصل

A LA VITRINE DU LIBRAIRE

ANTHROPOLOGIE

Boire sur les docks

Lucien est un ancien docker qui a fondé, dans les années 60, un Comité antialcoolique pour aider ses amis du Village, un quartier déshérité du Havre, à prendre en charge leur détresse. C'est cette expérience qu'il a racontée à Jean-Pierre Castelain, sociologue au centre hospitalier de la ville. La forte consommation d'alcool est une tradition des dockers du Havre : elle n'est pas seulement la conséquence du travail de force auquel ils sont astreints ; elle est aussi l'un des signes de leur identité. *« Du point de vue professionnel,* dit l'un d'eux, *il y en a un de temps en temps qui est bourré, on le met dans un coin et y reste tranquille, on l'aide. N'importe comment, ça se voit pas qu'il est parti, le boulot est fait quand même. »*

C'est cette solidarité brisée par l'évolution du métier et de l'habitat que Lucien tente de rétablir. *« Agir avec les gens de la communauté, davantage que faire pour eux, c'est sauver le groupe, c'est manifester une volonté de vivre avec ceux qui partagent une même langue, en se préservant de l'extérieur, qui n'a pour objectif que de réduire et de détruire, de soumettre. »* L'expérience a pris fin en 1980, un peu parce que Lucien, à *soixante-cinq ans, commençait* à être fatigué, un peu parce que les notables ont eu raison de ses efforts et beaucoup parce que les jeunes générations, étrangères aux *« anciennes formes de sociabilité des quais et du Village »*, ne se retrouvaient pas dans ces manières de vivre.

Exemplaire, l'enquête de Jean-Pierre Castelain est à la fois une brève et passionnante histoire sociale de « l'alcool sur le port » et un remarquable échantillon de la démarche anthropologique, devenue l'une des voies privilégiées pour une meilleure connaissance de la société contemporaine.

THOMAS FERENCZI.

★ **MANIERES DE VIVRE, MANIERES DE BOIRE, de Jean-Pierre Castelain, préface de Carmen Bernand, Imago, 166 p., 120 F.**

ÉCRITS INTIMES

La confession pathétique de Jacques Sternberg

Emporté par les dérives de *l'immédiat après-guerre*, sorti d'une adolescence marquée par la fuite et la traque, Jacques Sternberg, anversois et juif religieusement athée, commence par publier, au début des années 50, des textes de littérature fantastique. Il utilise l'évasion dans l'espace pour mieux s'attaquer aux tares de la *société d'ici bas. Lassé* d'emplois subalternes, de piges dérisoires autant que des pièges galactiques, l'écrivain abandonne la science-fiction pour des fictions plus réelles. Il survivra à l'audience médiocre de ses plus beaux romans — *l'Employé, Un jour ouvrable,* — tout comme au succès de son *récit Sophie, la mer, la nuit.* Auteur d'une quarantaine de livres, romans, nouvelles, pièces de théâtre, essais et chroniques, Sternberg demeure un grand marginal.

Grand admirateur de Cioran, lui aussi chroniqueur des apocalypses intimes, Sternberg partage sa détestation des *humains tout en leur vouant une* tendresse infinie. Avec *le Shlemihl* (roman ? confession ? biographie fantasmatique ?), c'est à lui-même qu'il réclame des comptes, avec rage et humour ravageur. C'est quoi un « shlemihl » ? Dans les familles juives d'Europe orientale ce terme, aussi ironique qu'affectueux, désigne le maladroit absolu qui collectionne les ratages et les mésaventures. Dans la confession pathétique de Sternberg, le personnage principal — porte-parole et double de l'auteur — plante son esquif sur tous les rochers d'une existence tumultueuse avant de continuer son périple le long des côtes polluées, vers cette plage lointaine et brumeuse d'où personne n'est encore revenu.

EDGAR REICHMANN.

★ **LE SHLEMIHL, de Jacques Sternberg, Julliard, 230 p., 92 F.**

Le « sacrifice » de Roger Laporte

C'est sous l'invocation de ce *« dieu fou »* dont parlait Maurice Blanchot à propos de Hölderlin (deux noms qui lui sont proches) que Roger Laporte semble avoir placé son œuvre et sa vie d'écrivain.

En 1986, *Une vie* (POL, « le Monde des livres » du 25 avril 1986), reprenait en un seul volume l'ensemble des neuf livres, des neuf étapes, de cette « biographie », étrange et exigeante entreprise littéraire à laquelle il avait consacré, vingt années durant, toutes ses forces. Cette *« folie d'écrire »*, comme dirait encore Blanchot, Roger Laporte l'a menée aussi *loin qu'il le pouvait, avec une* rigueur, un ascétisme qui le mettait en marge des manières et des coutumes actuelles. A cette longue « folie », Laporte avait voulu, pourtant, mettre un terme. *Moriendo,* achevé en 1982, était ce point final bouleversant.

Les quelques notes que publie aujourd'hui Roger Laporte sous le titre *Lettre à personne* — mais une lettre sans adresse est-elle encore une lettre ?... — ne se veulent pas la reprise des *Carnets* publiés chez Hachette/POL en 1979. Introduites par Philippe Lacoue-Labarthe et conclues par Maurice Blanchot (l'amitié n'est pas un élément extérieur au projet de Laporte, mais l'espace qui lui est nécessaire pour se déployer), ces pages accompagnent, commentent, interrogent inlassablement le *« sacrifice du pouvoir de création »*, aboutissement et conséquence d'une entreprise littéraire, sans exemple ni modèle.

Ce travail obstiné qui se prend et se reprend sans cesse comme objet, il est facile d'en sourire, de le barrer d'un trait d'esprit ; plus difficile et risqué d'emprunter la voie singulière qu'a suivie Laporte pour rejoindre cette question sur laquelle, sans souvent le savoir, s'appuie la littérature : qu'est-ce qu'écrire ? Quel improbable rapport entretiennent l'acte d'écrire et celui de vivre ?

P. Ke.

★ **LETTRE A PERSONNE, de Roger Laporte, avant-propos de Philippe Lacoue-Labarthe, postface de Maurice Blanchot, Plon, collection « Carnets », 96 p., 80 F.**

– Roger Laporte a également publié, avec le photographe François Lagarde, un beau livre où textes et photographies se répondent : *Entre deux mondes*, Gris banal, éditeur, (11, rue des Aiguerelles, 34000 Montpellier, distribution Distique, 68 p., relié, 85 F.)

ROMAN

Un miroir pour nos destins

Dans *la Croix du bûcheron* de Pierre Granville tout part, dans un temps qui peut être hier ou demain, de deux rencontres ; celle de Sébastien, trente-trois ans et d'Irène, vingt-deux ans qui fait la putain pour survivre et désire s'éloigner *« au plus vite de la foule bousculante et sans égards »* ; celle aussi d'Irène et de Dorothée, une jeune fille qui partagera sa couche.

Ce pourrait être des rencontres comme il en est dans la vie et les romans si Irène ne donnait rendez-vous à Sébastien dans la forêt de Tronçay, *« tentaculaire, impardonnable à ceux qui ne connaissent pas les traces de sentiers qui s'y perdent »*. Dans ce voyage naîtra le merveilleux, constamment relié à la réalité, et le lecteur se laissera emporter même quand les différents plans de la narration l'égarent. Part faite à la fable et à l'onirisme, cette longue parabole nous conduit à méditer le fatum de chacun en suivant ceux, exceptionnels, de trois personnages.

PIERRE-ROBERT LECLERCQ.

★ **LA CROIX DU BUCHERON, de Pierre Granville, Librairie Bleue, 176 p., 80 F.**

– Signalons également du même auteur, un recueil de poèmes, *Fugues, Voyages et Virées*, (Ed. SIC).

● **ÉCRITS INTIMES**

Pierre Boujut, le réfractaire bucolique

Poète, animateur de revues, il est, depuis soixante-seize ans, le mauvais sujet de Jarnac, Charente.

A L'EXCEPTION d'une « villégiature » forcée en Autriche de 1940 à 1945, Pierre Boujut n'a jamais vécu ailleurs qu'à Jarnac, en Charente, la ville dont il se flatte d'être le mauvais sujet depuis bientôt soixante-seize ans. Claude Roy, son ami de jeunesse, qui a souvent subi les rudesses de son caractère, le décrit joliment, dans sa préface, comme un demeuré en révolte, qui ne s'est jamais laissé *« engraisser du cœur et dessécher dans l'âme »*.

Un mauvais Français n'est donc pas le livre de souvenirs d'un poète entré dans l'automne de son âge, mais celui d'un réfractaire qui a *« toujours tenté de descendre à contre-voie, de nager à contre-courant, de penser à contre-mort, de vivre à contre-fatalité »*. Pierre Boujut est né au refus, en septembre 1914, lorsque la première guerre mondiale le priva d'un père tombé, comme on disait alors, au *« champ d'honneur »*.

La haine de Pierre Boujut envers les militaires était à ce point irrationnelle que, malgré son dégoût et sa peur du nazisme, il ressentit une *« étonnante joie »* devant le spectacle de la déroute de l'armée française en juin 1940. Mais la véritable « vengeance » de Pierre Boujut sur le militarisme, ce fut la désertion de son fils Michel, en mai 1961, pendant la guerre d'Algérie. Les pages qu'il consacre à cet événement sont parmi les plus belles du livre. Il y coule une émotion rare, car l'auteur apparaît comme réconcilié, grâce au courage de son fils, avec l'enfant, orphelin de père, qu'il fut quarante-sept ans plus tôt.

Tonnelier de son état, Pierre Boujut ne fut jamais, au sens strict du mot, un militant politique. Il est vrai qu'une autre passion l'accaparait : la poésie, qu'il concevait comme une manière solitaire de mettre en commun l'émotion. De *Reflets*, qu'il créa avec Claude Roy et quelques amis de Jarnac en 1933, à *la Tour de feu*, dont l'aventure commença en 1946, en passant par *Regains*, qu'il fonda en 1936, Pierre Boujut fut un incomparable animateur de revues.

« On peut apporter son danger »

Cette activité lui permit d'observer à loisir les jeux de l'ambition de certains de ses contemporains en poésie, mais elle l'enrichit aussi de la présence d'un être comme Adrian Miatlev (1), dont il restitue ici la silhouette douloureuse. *« J'ai toujours eu la plus ardente soif d'amitié »*, confie volontiers Pierre Boujut, *qui aime* à dresser des portraits des hommes qui traversèrent son existence.

« Ici, on peut apporter son danger » : Adrian Miatlev définissait ainsi *la Tour de feu*. Bien malgré lui, Pierre Boujut doit supporter, depuis plus de trente ans, le compagnonnage d'un *« danger »* qu'il n'a en rien sollicité : la dépression nerveuse. Pour combattre cet invisible mal, il retrouve les mots que, jadis, il opposait *au militarisme : « La dépression me fait la même horreur que la vie en caserne. J'y retrouve le même ennemi : l'Ennui, l'uniformité grise et l'angoisse de vivre une vie où, au lieu d'être bondissant d'inspiration et de liberté, on est soumis aux ordres, où l'on dépend des autres, de l'invisible et de la fatalité du malheur. »* N'ayons crainte ! *« Boujut cœur de lion »* n'est pas près d'abdiquer son autonomie. Personne, d'ailleurs, n'imagine qu'un pareil « mauvais caractère » puisse mettre genou en terre devant la fatalité.

PIERRE DRACHLINE.

★ **UN MAUVAIS FRANÇAIS, de Pierre Boujut, préface de Claude Roy, Arléa, 316 p., 120 F.**

(1) Pierre Boujut a consacré un « Poètes d'aujourd'hui » à Adrian Miatlev (Seghers, 1987).

La plume au fil de l'eau

Serge Sautreau en quête d'une poétique de la pêche et de l'écriture.

CERTAINS pêchent pour « décompresser » ou pour meubler le vide ensoleillé des vacances ; d'autres, *quand* vient l'âge, trempent du fil en attendant la fin. Et faut-il parler de ces pêcheurs sanguins et m'as-tu-vu qui crient *« épuisette ! épuisette ! »* au moindre gardon ? Serge Sautreau fait fi des genres et de leur hiérarchie pour nous promener dans le rêve de la pêche, c'est-à-dire dans le temps immobile de l'attente et dans le bal et Olivier Cohen. (Seul absent injustifié, à notre goût, Robert Goffin : dans *le Roman des anguilles* (1), ce compagnon de route des surréalistes remarquait que, faute d'outils, les poissons avaient fait *« leur développement et leur civilisation en dedans »*.)

Bien sûr, *le Rêve de la pêche* n'est pas que prétexte à littérature ni — encore moins — bluff intellectuel pour les non-pratiquants.

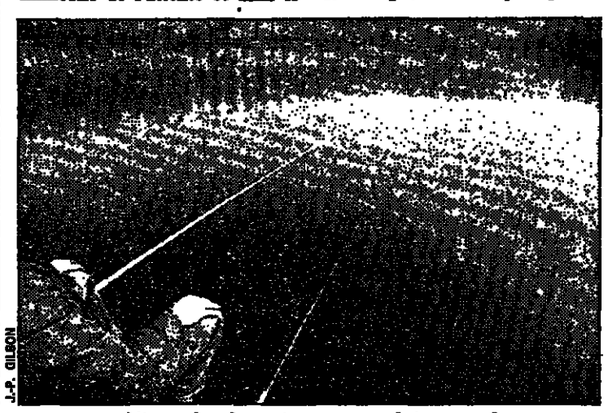

J.-P. GILSON

Attraper le poisson et renouer avec le temps perdu.

monde dédoublé des pièces d'eau. Image inversée du ciel, reflets, échos des berges qui se retrouvent curieusement dans les deux accents circonflexes du titre (*le Rêve de la pêche*), et aussi hasard objectif de l'allitération dans le nom de l'auteur...

Serge Sautreau semble explorer son sujet en l'écrivant. Il laisse aller la plume au fil de la pensée, ce qui nous vaut de lentes dérives et, comme à la pêche, de brusques moments de tension. La pêche et l'écriture se mettent en quête d'une poétique, les deux activités se combinent pour parler des origines. L'auteur, dans sa version halieutique, les assimile à des formes de transe et de possession, mais en faisant allusion au *« Tao de la pêche »* ne pousse-t-il pas un peu loin le bouchon ?

L'auteur ne manque pas de références. Si Henri Michaux et René Fallet sont souvent sollicités, de même que William Humphrey et Richard Brautigan, le choix des citations est marqué par un éclectisme bien contrôlé. Cela va de Tchouang-Tseu et d'Empédocle à Daumal, à Jabès, à Borges, sans oublier des contemporains comme Jean-Marie Gibert, Les figures du pêcheur au lancer ou à la mouche, ces fleurettistes de l'invisible, les techniques de l'ultra-léger ou la pratique du *catch and release*, qui évite au poisson le « sacrifice », font l'objet de réflexions minutieuses et documentées. Sans être un manuel pratique, le livre de Sautreau peut se lire à la manière d'une leçon de choses ou d'un petit traité d'écologie élémentaire. Car, derrière le projet initial, se profile une double quête : attraper le poisson et renouer avec un temps à jamais perdu.

Voici donc un beau livre qui fraye avec les poètes, les penseurs, les philosophes, et qui traite de la pêche à la ligne ! Un essai pour penser le bonheur qui coule dans les gestes du pêcheur. Une sorte de mirage outillé, de profession de foi, de course spirituelle, où l'auteur — pêcheur en prose — raconte l'hypnose particulière des enfants du scion.

JACQUES MEUNIER.

★ **LE RÊVE DE LA PÊCHE, de Serge Sautreau, Plon, 220 p., 100 F.**

(1) Gallimard (épuisé).

Le légionnaire épistolier

PEU de livres doivent autant à l'amitié et au hasard que *Ecrivez-moi, Madeleine*, cet étrange et fascinant recueil de lettres d'un légionnaire à une jeune femme. Celle-ci, près d'un demi-siècle après avoir perdu la trace de son correspondant, apprit sa disparition en 1986, par un faire-part de décès publié dans le carnet du *Monde*. Madeleine Allain eut alors envie de connaître les derniers amis d'Ilo De Franceschi. C'est ainsi qu'elle rencontra Gérard Chaliand et qu'elle lui confia le soin d'éditer la correspondance de son légionnaire lettré.

Né à Trieste au début du siècle, Ilo De Franceschi appartenait à une famille aristocratique et protestante. Son opposition au fascisme lui valut d'être emprisonné aux îles Lipari à la fin des années 20. Il prétendait avoir beaucoup voyagé et fréquenté Svevo, Joyce, Kafka, Hofmannsthal, Rilke, Zweig, Schnitzler, Gide, Mauriac, Valéry, Malraux, etc. Gérard Chaliand, un rien amusé, laisse entendre que son ami aimait tant certains écrivains que, peut-être, à force de les avoir lus, il avait fini par croire qu'il les connaissait intimement.

En 1937, Ilo De Franceschi s'engagea dans la légion étrangère, d'où il écrivit le 19 décembre 1938 à Alain, aux bons soins des éditions Rieder. Une erreur de la poste aidant, sa lettre parvint à une voisine du philosophe, Madeleine Allain, qui, intriguée et amusée, lui répondit avec humour. Du fond de son exil volontaire, Ilo De Franceschi entretint dès lors sa correspondante de son unique et dévorante passion : la littérature. Il guide la jeune femme dans ses lectures tout en lui réclamant les ouvrages dont il a un urgent besoin. Du Sahara il fait un salon littéraire d'où il critique ou admoneste les auteurs qui le déçoivent.

De Kafka, qu'il aurait vainement essayé de traduire en italien, il dresse à Madeleine Allain un portrait d'une rare justesse : *« Il y a en lui quelque chose de sourd, d'inanimé, comme une sorte d'attirance aveugle vers le néant. Or le néant est la dernière rencontre que je vous souhaite ; le néant est une contrée à contempler sur le tard, et même alors, rien que pour le dépasser. »*

Etrangement, alors que l'Europe bascule vers la seconde guerre mondiale, Ilo De Franceschi, qui est venu à la légion comme on entre au couvent, n'évoque jamais dans ses lettres les événements ni les conflits qui secouent la planète. Il est loin, pourtant, d'être indifférent envers tous les hommes. Ainsi, évoquant les légionnaires qui l'entourent, il les décrit comme *« des hommes lourds, obscurs, taciturnes, et dont les mots ne sont que des passerelles faibles et oscillantes par-dessus l'abîme de leur solitude »*.

Lettres d'absence

« ROMPRE avec les choses réelles, ce n'est rien ; mais avec les souvenirs ! Le cœur se brise à la séparation des songes, tant il y a peu de réalités dans l'homme », notait Chateaubriand dans la *Vie de Rancé*. En quarante-six missives et une carte postale, le narrateur *D'un crime prémédité par lettres* se libère de ses rancœurs. Il a composé *« un petit roman purgatif »* à l'usage exclusif de la femme qui, cinq ans plus tôt, l'a quitté comme on abandonne un vêtement usagé devenu inconfortable.

D'une lettre à l'autre, selon qu'il a bu ou non, cet homme, entré malgré lui dans l'âge adulte à la mort de sa mère, juge sévèrement ses emportements épistoliers. Il se reproche principalement des aveux dictés par la solitude et, bien qu'il n'attende pas de réponse de son ancienne amante, il s'en veut de l'image qu'il donne de lui-même. Aussi, parfois, se laisse-t-il aller à écrire une phrase qu'il espère assassine, mais qui n'est, en fait, qu'un aveu de plus ou de trop.

François Boddaert s'impose, avec ce troisième ouvrage (1), il excelle, en particulier, à décrire les solitudes qui se croisent sans jamais se rencontrer, dans un Paris transformé en colonie pénitentiaire. Seul le métro, si l'on en croit l'auteur, offre encore des possibilités de rencontres tant les visages y sont lavés, dans leur dénuement, des apprêts de la comédie sociale.

Au fil des lettres, François Boddaert dessine le portrait d'un funambule qui attend que la Camarde vienne le cueillir au milieu du bric-à-brac de ses incohérences et de ses contradictions : *« Je partirai comme je suis venu, dans la plus grande indifférence à moi-même que rien n'attache et que rien ne retient. Oui, quand j'en aurai fini avec toi, qui fais dans ma mémoire un si farouche bruit... »*

P. Dra.

★ **ÉCRIVEZ-MOI, MADELEINE, d'Ilo De Franceschi, postface de Gérard Chaliand, éd. de l'Aube, 108 p., 60 F.**

★ **D'UN CRIME PRÉMÉDITÉ PAR LETTRES, de François Boddaert, L'Alphée, dist. Distique, 106 p., 74 F.**

(1) *Tombeau du goût français*, Obsidiane, 1987 ; *Ars magna piscandi*, Titre, 1988.

● HISTOIRE

Les savants, entre Valmy et la guillotine

Nicole et Jean Dhombres affirment que la « communauté scientifique » est née de la Révolution.

COMMENT la science française a-t-elle traversé la Révolution ? Deux images d'Epinal s'imposent immédiatement : Lavoisier, Bailly, Condorcet conduits à la guillotine ou au suicide ; Monge, Carnot, Fourcroy, Berthollet organisant à partir de rien la fabrication des armes et de la poudre pour les volontaires de Valmy. Antithèse saisissante, images partielles, et donc fausses. Nicole et Jean Dhombres ont voulu aller plus loin et affirment : c'est de la Révolution qu'est née la communauté scientifique française et c'est dans les trente années qui l'ont suivie qu'elle est devenue un pouvoir institutionnel et social.

Le livre est écrit au pas de charge, malmène la syntaxe avec entrain, bouscule allègrement les conventions du langage académique (ô le Chateaubriand de la page 430, *« réalisant une OPA époustouflante sur le Beau »* !) et massacre sur place trois ou quatre citations latines visiblement égarées. Il accable le lecteur sous un feu roulant de faits, d'anecdotes biographiques, de chiffres, de citations. Il le piège dans un dédale de sections et de sous-sections, de rappels et de renvois. Il est aussi plein d'enthousiasme et d'optimisme : les auteurs n'appartiennent visiblement pas à « l'école du soupçon ». Devant ce bel élan un peu désordonné, on est tenté de battre en retraite, comme les Prussiens à Valmy. C'est le *Chant du départ* de la science française.

Risquer sa tête pour Lavoisier

Par la masse de faits et de textes qu'il rassemble, le livre offre ample matière à réflexion. Et puis il y a les thèses, et d'abord celle de la naissance de la communauté scientifique française pendant la Révolution. La preuve en est qu'aucun savant, en 1794, n'éleva la voix pour défendre Lavoisier, et que les savants se mobilisèrent en 1801 pour faire libérer Dolomieu, prisonnier de l'ordre de Malte. C'est oublier qu'on risquait sa tête à défendre Lavoisier et qu'on ne risquait rien à défendre Dolomieu. Il faudrait définir ce qu'on entend par « communauté scientifique » avant de fixer une date de naissance.

Seconde thèse : la Révolution et l'Empire ont, pour la première fois en France, associé les savants à l'exercice du pouvoir. Ici encore, il faudrait préciser. Monge, Guyton de Morveau, Laplace, n'eurent que des fonctions éphémères et sans poids politique. Et si Napoléon a truffé de savants le Sénat ou le Conseil d'Etat, c'est qu'il était sûr de leur docilité ; Carnot, moins souple, en sut quelque chose. Reste le rôle des savants et des ingénieurs comme administrateurs, et d'abord celui de Lazare Carnot, « l'Organisateur de la victoire ». Il a été essentiel, mais ne constituait pas une nouveauté. Depuis Louis XV, des académiciens étaient inspecteurs de la marine ou des manufactures. Turgot avait nommé Lavoisier à la Régie des poudres. Cette collusion des scientifiques et du pouvoir à la fin de l'Ancien Régime est bien connue. Les ingénieurs sortis de l'Ecole du génie de Mézières (dont Carnot lui-même), qui peuplèrent les bureaux de la Révolution, étaient rompus à ce genre de travail. Ce que la Révolution leur a donné, c'est un champ d'activité élargi et une atmosphère d'urgence et d'enthousiasme inconnue jusqu'alors. Mais cette collusion des savants et du pouvoir eut des conséquences analogues en 1793 et en 1815. En condamnant Lavoisier ou en exilant Monge, on les considérait seulement comme liés au régime précédent : les savants n'étaient pas au-dessus de la mêlée.

CAGNAT

En revanche, les auteurs ont raison d'insister sur l'alliance étroite entre la recherche et l'enseignement qui va être la marque de l'Ecole polytechnique. Pratique inconnue de l'Académie royale des sciences (et qui sera tout aussi étrangère à l'Institut créé en 1795), mais qui était déjà celle du Collège de France et surtout du Muséum, qui seuls traversèrent sans encombre la Révolution. Ici encore, il y eut changement d'échelle, mais le modèle était là.

La supplique de Bernardin

Après une « ouverture » dramatique sur le destin des savants sous la Terreur, les auteurs commencent leur histoire après le 9 Thermidor. C'est dommage, car ils manquent ainsi les débuts d'un débat essentiel, qu'ils n'abordent que de façon fragmentaire : quelle place faire à la science dans une éducation révolutionnaire ? Les jacobins se posaient une question sérieuse : comment enseigner la morale, comment former des citoyens ? La science n'était pas seulement élitiste, elle était inutile, voire néfaste. Mieux que les discussions ultérieures, ce sont les débats de la Convention qui témoignent de l'importance de la question. Au lendemain du 9 Thermidor, Fourcroy se hâta d'accuser Robespierre de haïr la science et les savants : la Révolution était terminée. Et le succès de Bernardin de Saint-Pierre, rituellement ridiculisé ici comme ailleurs, demande explication. Bernardin n'avait-il pas, dès 1784, supplié Louis XVI de réformer la société sur le modèle de la Nature, en y faisant régner *« la liberté, l'égalité et la fraternité »* ?

Le « système scientifique » français était assez solide en 1789 pour traverser la tourmente révolutionnaire, survivre à la mort de quelques grands hommes, s'adapter à des circonstances inédites et même les utiliser à son bénéfice. Il n'est pas né de la Révolution, mais il en est sorti différent dans sa structure et ses fonctions. Est-ce suffisant pour parler d'un *« nouveau pouvoir »* ? Ce n'est pas sûr. Et ce n'est peut-être pas en France, où le pouvoir politique a toujours contrôlé la science, qu'il faut chercher l'origine du pouvoir des savants, mais dans les universités allemandes du dix-neuvième siècle.

JACQUES ROGER.

★ **NAISSANCE D'UN NOUVEAU POUVOIR : SCIENCES ET SAVANTS EN FRANCE (1793-1824), de Nicole et Jean Dhombres, Payot, 960 p., 390 F.**

La Révolution autrement

(Suite de la page 11.)

Le magnifique abécédaire que propose Nicole Pellegrin est neuf par son sujet : les pratiques vestimentaires dans les deux dernières décennies du dix-huitième siècle. La forme choisie, qui mène de *« Abandonné,ée »*, article consacré aux langes enfantins, à *« Zèbre »* (*« Le zèbre du cabinet du roi est devenu le modèle de la mode actuelle »*, notait Louis-Sébastien Mercier, ce qui fait conclure à Nicole Pellegrin : *« Faut-il ajouter que le drapeau national participe lui aussi de cet engouement fin de siècle pour les rayures ? »*), permet une grande et plaisante liberté qui alterne les définitions techniques, les entrées inattendues (*« Condom »*, *« Peau humaine »*, *« Fichu menteur »*, *« Nudités militaires »*, etc.) et les références érudites.

Superbe dans sa mise en page et son illustration, cet ouvrage marque bien, comme le souligne Daniel Roche dans sa postface, le double effet vestimentaire de la Révolution.

D'une part, elle politise ardemment le langage des apparences, donnant une signification partisane immédiate aux couleurs (le vert et le jaune sont royalistes), aux accessoires (pensons à la cocarde), au costume lui-même (de la carmagnole à l'amazone). Avec l'événement, l'habit ne doit plus montrer la condition ou l'état, comme le voulait l'ancienne civilité, mais il rend visible une préférence politique, un engagement civique (ou contre-révolutionnaire), l'acceptation ou le refus du nouvel ordre.

D'autre part, en deçà de cette immédiate politisation, source de tensions et d'affrontements, la Révolution prolonge et accentue des évolutions commencées dès avant 89 et qui menaient le vêtement vers plus de simplicité, plus de commodité, plus d'uniformité. Le beau livre de Nicole Pellegrin rend compte avec acuité de ces deux mouvements, possiblement contradictoires, puisque la Révolution est face à un dilemme : *« Uniformiser ou faire voir, par le costume, l'appartenance — notamment idéologique — de chacun ? »* Une fois passé le temps des exigences et des utopies les plus uniformisatrices, la mode nouvelle saura ajuster les distinctions vestimentaires aux principes qui fondent l'âge de l'égalité démocratique.

Avec le livre subtil et difficile de Myriam Revault d'Allonnes, nourri de références aux historiens du dix-neuvième siècle (Michelet et surtout Quinet), aux penseurs politiques classiques (Machiavel, Montesquieu, Kant) et aux philosophes de la démocratie (Merleau-Ponty, Hannah Arendt, Claude Lefort), la nouveauté est dans le projet : soustraire la Révolution aux lectures historiennes qui, quelles qu'elles soient, réduisent l'événement en l'enfermant dans un ordre de raisons pour, au contraire, faire surgir ce qu'il recèle d'irréductible, de contingent, d'énigmatique. *« A la philosophie politique revient la tâche d'ouvrir à une interprétation renouvelée de la Révolution, de l'événement et de l'idée. »*

Un vide vertigineux

Celle que propose l'ouvrage s'attache à une idée essentielle : la désincorporation du social instaurée par le régicide, destructeur de l'incarnation temporelle du divin, en même temps qu'elle instituait le politique moderne, laissait les révolutionnaires désemparés face à un vide inquiétant, vertigineux.

Le gouvernement révolutionnaire, tentative pour *« recouvrer l'unité perdue et refaire du corps »*, doit donc être compris, non comme une exacerbation ou une hypertrophie du politique, mais justement comme sa perte et son oubli. Avec la Terreur sont, en effet, mis à l'envers les principes qui fondent le politique : l'unanimité obligée d'une volonté une et indivisible interdit *« le partage et le conflit des opinions »*, l'obsession de la transparence des cœurs et de la visibilité des vertus déchire le règne de l'apparence qui est l'espace propre de la démocratie.

La Révolution, dans son fantasme d'origine et son désir d'éternité, habitée par la double référence à la république antique et à l'ascétisme puritain, surplombée par un meurtre inaugural, constitue une *« expérience limite où le politique se dévoile dans la fureur qui l'anéantit, avec, pour horizon, la mort, emblème de tous les désordres »*. Elle ne peut donc être tenue pour terminée puisqu'elle donne toujours à penser ce politique dont elle est comme le « cœur noir ».

L'ouvrage de Myriam Revault d'Allonnes, qui traite la matière historique sans excessives précautions, pourra dérouter par sa démarche ou irriter par son style. Mais si l'on accepte son parti de départ (*« La réflexion ici entreprise n'émane pas d'une lecture historienne »*), on y lira avec bonheur une Révolution inhabituelle, revisitée philosophiquement, soumise à une « intelligence politique » qui, loin des idées claires et des institutions réglées, interroge *« une expérience si radicale, si abrupte qu'elle a ouvert sur l'irreprésentable »*.

ROGER CHARTIER.

★ **LA RÉVOLUTION, LA FRANCE ET L'ALLEMAGNE. DEUX MODÈLES OPPOSÉS DU CHANGEMENT SOCIAL ? Etudes rassemblées sous la direction de Helmut Berding, Etienne François et Hans-Peter Ullmann, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 424 p., 190 F, jusqu'à la fin de 1989 (250 F ensuite).**

★ **LES VÊTEMENTS DE LA LIBERTÉ. *abécédaire des pratiques vestimentaires en France de 1780 à 1800*, de Nicole Pellegrin, postface de Daniel Roche, Alinéa, 288 p., 350 F.**

★ **D'UNE MORT A L'AUTRE. PRÉCIPICES DE LA RÉVOLUTION, de Myriam Revault d'Allonnes, Le Seuil, 238 p., 120 F.**

Le Monde
La Révolution française
au sommaire du n° 8

L'ALMANACH DE 1789 :
« Août 1789 au jour le jour : la Grande Peur court la campagne. « 4 août : l'abolition des privilèges. « 26 août : la Déclaration des droits de l'homme « Culture : la naissance de la presse parlementaire « L'homme du jour : La Fayette « Etranger : comment la Révolution a été accueillie en Allemagne et en Grande-Bretagne.

LE JOURNAL DES DROITS DE L'HOMME :
« Libres et égaux : les points de vue de Marcel Gauchet, Madeleine Rebérioux, Elisabeth de Fontenay « Le récit des débats parlementaires et la discussion sur les 17 articles de la Déclaration. « Les racines des droits de l'homme dans l'Ancien Régime : la Contre-Réforme catholique en fut-elle le précurseur ? « Portrait : Thomas Paine, le passager des droits. « Relire aujourd'hui : Edmund Burke, penseur de la contre-révolution.

LA GAZETTE DU BICENTENAIRE :
A Dakar, « Toussaint-Louverture », le plus grand spectacle du Bicentenaire réalisé hors de France. « La « Marseillaise noire » de Lamarque « Les livres du mois et toutes les manifestations culturelles à Paris et en Province

AOUT 1989
30 F — Mensuel

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Petite bibliothèque du Bicentenaire (suite)

● *L'IMAGE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE*, de Claudette Hould. — Ce magnifique album, qui reproduit et analyse cent cinquante estampes présentées dans le cadre d'une exposition qui a circulé au Canada (à Québec, Montréal, Toronto et Winnipeg), constitue l'une des meilleures introductions à la gravure révolutionnaire, étudiée dans sa production et son commerce (par Claudette Hould), dans sa symbolique (par James A. Leith), dans sa technique (par W. McAllister Johnson).

Chaque notice est un modèle d'érudition, indiquant pour chaque pièce la technique, le nom du graveur, la date, les dimensions, l'adresse, les annonces qui en ont été faites dans les journaux, et la bibliographie la concernant. Il est à souhaiter que ce livre puisse être facilement disponible en France. (Musée du Québec, les Publications du Québec, 446 pages.)

● *LES DÉBUTS DE LA RÉVOLUTION DANS LES PAYS DE L'AIN (1787-1790)*, d'André Abbiateci et Paul Perdrix. — Un recueil de documents puisés dans les archives départementales de l'Ain, très intelligemment commentés, exemple très réussi de la relecture des histoires provinciales de la Révolution. (Les Sources de l'histoire de l'Ain, Bourg, 223 pages, 100 F.)

● *LIVRE ET RÉVOLUTION*, actes réunis par Frédéric Barbier, Claude Jolly et Sabine Juratic. — Accueillies dans le cadre d'une revue qui retrouve vie, dix-neuf communications françaises, allemandes et américaines font un premier point sur un sujet fort mal connu.

Trois questions s'en trouvent éclairées : l'organisation de la production du livre dans la décennie révolutionnaire (marquée par l'abolition des anciennes réglementations mais aussi par la stabilité technologique), le rôle de l'imprimé dans la constitution de l'opinion publique et du nouvel espace politique, avant comme après 1789, enfin l'originalité de la Révolution dans une histoire plus longue des pratiques de lecture (avec la multiplication des formes collectives d'accès à l'imprimé, la vigueur des lectures à haute voix, le transfert de l'appétit de lecture du livre vers les libelles et les journaux).

Au terme (provisoire) de l'enquête, une question : les livres ont-ils fait la Révolution ? Oui, si l'on tient la circulation des écrits critiques et dénonciateurs comme ayant préparé les esprits aux ruptures politiques majeures. Non, si l'on considère que ce sont les mêmes livres philosophiques que lisaient les révolutionnaires les plus ardents et les aristocrates emprisonnés ou émigrés. (*Mélanges de la Sorbonne*, Aux amateurs de livres, 281 p.).

● *TYPOGRAPHES DES LUMIÈRES*, de Philippe Minard, suivi des *Anecdotes typographiques* de Nicolas Contat (1762). — En septembre 1794, Anacharsis Cloots, entouré par une délégation d'ouvriers imprimeurs, demandait à la Convention que les restes de Gutenberg soient transférés au Panthéon. Bien que reçue avec enthousiasme, la proposition n'eut aucune suite. Elle indique toutefois l'importance politique accordée à l'imprimerie et justifie, par avance, le choix de Philippe Minard d'étudier l'atelier typographique au dix-huitième siècle.

Son livre s'appuie sur deux ensembles documentaires, lus avec subtilité : les manuels rédigés par les maîtres imprimeurs, qui permettent de retrouver les pratiques dans l'envers des normes, les récits « autobiographiques » de deux typographes, Contat et Restif de La Bretonne, qui témoignent pour la construction d'une représentation aristocratique et indépendante du métier.

Démontant minutieusement les solidarités du travail et du loisir, mais aussi les conflits qui déchirent l'atelier (entre compagnons, apprentis et aliouds, entre ouvriers et maîtres), l'ouvrage défend une thèse centrale : avec la fermeture du métier et l'impossibilité pour les compagnons de devenir maîtres, l'« idiome corporatif », qui affirmait la dignité et la liberté du métier, a été retourné par les ouvriers contre leurs employeurs. Longtemps manié pour exclure les compagnons de la corporation, cet idiome a, à terme, miné l'autorité des « bourgeois » et soutenu l'orgueil ouvrier.

Ce renversement portera les espoirs (vite déçus) des ouvriers typographes pendant la Révolution, et il subsistera plus durablement dans une conscience ouvrière que nourrit une fierté professionnelle arrogante et l'idéal mythique de l'atelier égalitaire. (Avant-propos de Daniel Roche, Seyssel, Champvallon, 302 p., 165 F.)

R. C.

هكذا من الأصل

مكتبة من الأصل

● L'HISTOIRE, par Jean-Pierre Rioux

Voyages en France

VOICI le mois des remords, face aux piles de livres dont le compte rendu a tardé, dont la vie tient à un fil — d'amour, il est vrai — chez les éditeurs de province ou dont on dédaigne la saveur monographique. *Que peuvent-ils espérer, dans le turnover* des « retours » chez les libraires, avec une « montre » qui ne dépasse plus guère les six semaines dans leurs rayons ?

Que tant de papier si plein de tendresse soit voué au pilon des grandes machineries éditoriales ou à la gloire obscure des cafés-tabacs de village, vous pousse au gentil délire des euphories vacancières. Que l'oubli s'acharne en outre avec tant de laxisme sur des ouvrages qui parlent modestement, mais avec sûreté, *de la chair de la France, redouble* l'envie du petit cri : quel plus beau sujet que l'exploration à la paresseuse du paysage national ?

Le voyage en France : voilà bien l'humble exercice culturel qui vous redresse une âme ! Et l'*été de 1989 a grand besoin de cet émerveillement au ras du sol, avec ses pinèdes* flambées, ses cultures grillées, ses friches qui s'étendent et ses proliférations des chantiers de la laideur et des masures en préfabriqué qui sont en passe de défigurer l'amont et l'aval de tout site humain encore vivant.

∴

ON se dépaysera donc en tournant le fer dans la plaie, en grattant ce hiatus *que tout vacancier peut observer* entre l'hier et l'aujourd'hui. Cette obstination historique légèrement masochiste, elle meut Colin Dyer, honorable et joyeux universitaire britannique qui a remis ses pas dans ceux de l'illustre Arthur Young, ce parfait gentleman ennemi de la friche qui circula en France avec bonheur et pittoresque, par trois fois, entre 1787 et 1790.

Les notations contemporaines de M. Dyer, qui se bornent le plus souvent à la comparaison des hôtels deux étoiles et du prix de l'entrecôte dans les supermarchés de Souillac à Cambrai, n'emportent pas, il est vrai, tout à fait la conviction du lecteur français. Mais la meilleure part de son livre tient à l'évocation précise et avenante des aventures de son intrépide ancêtre, devisant le long des routes, *flairant les bons aubergistes, battant la campagne* et soupçonné de honteux trafics par les milices populaires du premier été orageux de la Révolution.

Voici une parfaite introduction à la relecture de ce Young, opportunément réédité cette année dans la collection 10/18. Qui mieux que ces deux Britanniques aura jamais dit le *good temper*, cet enjouement mêlé d'humour des Français encore un tant soit peu enracinés ?

∴

AVEC August Strindberg, le ton n'est plus aussi badin. Le romancier et dramaturge suédois passait en 1884 par une crise d'« utilisme » : il laissait aux *« bas-bleus » les amusements de la création littéraire* et entendait naïvement devenir une sorte de reporter vaguement socialisant qui décrirait au burin la rude réalité de la peine des hommes. Cette ambition datée et qui n'ajoute guère à la gloire de Strindberg nous vaut un recueil d'articles parus dans la presse scandinave, publié, *péniblement, en suédois en* 1889 et qu'Eva Ahlstedt et Pierre Morizet ont exhumé et traduit pour la première fois.

Renonçant à toute vanité d'écrivain, Strindberg s'est donc installé *« parmi les paysans français »*, rêvant de découvrir l'Europe méridionale *« comme Stanley a découvert l'Afrique »* et d'y chasser l'indigène pour la plus grande gloire de l'humanité en gésine. Il séjourna pendant quelques mois à Grez-sur-Loing, avant d'entreprendre un périple par chemin de fer, *en troisième classe, appareil* photographique et carnet de croquis en main. L'affaire fut chaude, dans une France rurale livrée à la dépression économique et à la crise du phylloxéra : *« Mes yeux sont rouges comme ceux d'un gardon et la sueur a fait pourrir la doublure de mon veston,* soupire-t-il ; *les promenades laissaient la peau des pieds pleine de crevasses et, pour les soulager, je versais un verre de cognac dans mes chaussettes. »*

Mais la vigueur du récit valait bien quelques ampoules. L'anticlérical Strindberg a bien vu vivre la *« République des paysans »*, de betterave en vigne, âpre au gain, autosatisfaite, déjà saignée par l'exode rural et folle d'instruction publique pour ses enfants. Il a lu *le Petit Echo de la Haute-Marne* et *le Bonhomme normand*, a levé le coude dans les troquets, tâté le velours côtelé et froissé le grain dans ses mains. Il a senti le heurt des générations, la gêne sexuelle au temps du *coïtus interruptus* et de la tisane d'ortie. Et partout, d'Arles à Lille et de Belfort à Caen, l'écrivain qui croit pouvoir tourner le dos à la littérature impose sa musique et libère l'affection. Le voici, par exemple, charmé en homme du Nord par la Normandie, ce *« morceau de fruit immense »*; goûtant les cèpes du Languedoc, croquant l'enterrement civil ou la noce villageoise. Parti lui aussi sur les traces de Young, notre naturaliste a fait une belle eau-forte de la France de Méline. Elle le hisse au rang du Flaubert des champs et des grèves, du Guillaumin visitant les paysans du Centre ou du Marcel Aymé de *Brûlebois*. On mâchouillera avec délice sa rumination amère sur *« cette classe singulière d'hommes qui, sous le nom de paysans, semble s'être maintenue le plus à l'écart des états d'illusion »*.

∴

LE voyage n'est pas nécessairement un périple volontariste : un petit tour de région en forme monographique suffit parfois pour aller à l'essentiel. J'ai souvent signalé ici cette nouveauté historique à laquelle on ne prête pas assez attention : le renouveau de la monographie rurale sous la plume de jeunes chercheurs frottés d'ethnologie ou de sociologie et qui traversent les *chasses gardées de l'historiographie universitaire*. En voici trois nouvelles preuves, trois livres de complicité et de science mêlées, qui mériteraient à eux seuls d'amples développements et que je signale d'un mot.

Jacques Lambert nous donne la somme qui nous manquait, minutieuse et bariolée, *bien illustrée et fortement éditée, sur les* Ardennes de la gaize et des grives : une accumulation précieuse de détails sur les aïeux, ordonnée avec cœur.

Même chanson, mais gonflée d'entretiens oraux, là-bas, bien au Sud, sur les pourtours du mont Lozère. Anne Vourc'h et Valentin *Pelosse nous disent la violence et la charge* historique du jeu des Cévenols avec la sauvagerie du gibier. Hier on chassait surtout le lièvre, qu'on jetait, triomphant, au retour, sur la table familiale ; aujourd'hui, on traque le sanglier, qu'on abat, qu'on vide et qu'on consomme en équipes élargies. Mais, face à la *moralisation de la chasse qu'entendent* promouvoir les responsables du parc naturel des Cévennes, face à cet espace clôturé de la sauvegarde, c'est toujours un autre espace, ouvert, de sociabilité, que les chasseurs, à travers les générations, veulent préserver.

Yves Pourcher — dont on n'a pas oublié *les Maîtres de granit, publiés* l'an passé chez Orban — a interrogé les derniers survivants et gratté les archives du temps des moulins lozériens qui tournaient pour faire le pain de seigle et l'habit de serge.

De Cénaret à Marvejols, Yves Pourcher conte la patience et l'entregent des *meuniers-paysans et des tisserands industrieux avant* l'âge des minotiers et des grandes manufactures le long des rivières. Son livre en dit long sur un thème à la mode chez les historiens : cette « proto-industrialisation » qui installa la modernité française à la campagne. Mais l'ethnologie de Pourcher sait chanter aussi le *moulin comme cœur des villages et lieu des* envies — belles meunières comprises — quand tout circulait en lieu clos, au chant de l'eau.

∴

L'EAU vive qui saigne la terre et qui a ordonnancé le paysage français des géographies de l'école primaire, c'est l'obsession aussi d'un philosophe du légendaire, Philippe Barrier, qui nous convie à une *navigation dont le récit est un topos* depuis Strabon, Camille Jullian, Lavisse, Braudel et quelques autres. Il se révèle bon guide, érudit sans lourdeur et écrivain sans afféterie.

Ce livre sait dire les confluences historiques et, d'abord, en jouant sur les mots oubliés de l'*avalaison* et de la *remonte* des *mariniers*, sur l'attrait charnu des *flûtes* et des *margolats* de la Seine, des *galupes* et des *tilholes* girondines, des *gabares* de Dordogne et du macaron de l'automoteur : ce monde des misérables « tireurs de corde » qui halaient les convois, des éclusiers bonhommes, des rires en cascade des laveuses, est toujours notre *Atalante*, avec ou sans Vigo.

Tout fleuve, ajoute-t-il, est *eygurande*, une eau-frontière entre les peuples de France, qui trace aussi au plus intime de chaque individu *la démarcation entre un paysage et le rêve*. Mélusine, après tout, était fée et vouivre à la fois. Et c'est bien l'eau courante, tout bien éclusé, qui aurait modelé ce paysage où nous baignons depuis les temps diluviens. L'aurions-nous oublié, que les « retournants » de la Creuse, chantés eux aussi par Philippe Barrier, nous le rappelleraient.

★ **LA FRANCE REVISITÉE. SUR LES TRACES D'ARTHUR YOUNG**, de Colin Dyer, Denoël, 223 p., 125 F.

★ **PARMI LES PAYSANS FRANÇAIS**, d'August Strindberg, traduit du suédois par Eva Ahlstedt et Pierre Morizet, Actes Sud, 306 p., 125 F.

★ **CAMPAGNES ET PAYSANS DES ARDENNES (1830-1914)**, de Jacques Lambert, ed. Terres ardennaises, 583 p., 225 F.

★ **CHASSER EN CÉVENNES. UN JEU AVEC L'ANIMAL**, d'Anne Vourc'h et Valentin Pelosse, Edisud/Editions du CNRS, 301 p., 135 F.

★ **LA TRÉMIE ET LE ROUET. MOULINS, INDUSTRIE TEXTILE ET MANUFACTURES DE LOZÈRE A TRAVERS LEUR HISTOIRE**, d'Yves Pourcher, Les Presses du Languedoc/Max Chaleil éd., 222 p., 130 F.

★ **LA MÉMOIRE DES FLEUVES DE FRANCE**, de Philippe Barrier, Plon, 318 p., 150 F.

● BIOGRAPHIES

Weidmann, le dandy maudit

Comment un délinquant médiocre accéda au grand banditisme.

SI Don Quichotte avait vécu au vingtième siècle, il aurait lu *Fantomas*. C'est un lieu bien commun que de le rappeler : nos romans d'aventures sont les « polars » et, mieux (ou pis) encore, les histoires vécues de nos criminels de choc, tout comme les histoires érotiques, sont nos contes de fées.

On ne peut pas dire que l'affaire Weidmann éclate, en juillet 1937, dans un ciel sans nuages. La politique s'affole, l'ouvrier *enfourche enfin le tandem des* « congés payés ».

Mais l'*Expo*, l'Exposition internationale des arts et techniques, a l'air d'un rayon de soleil dans tout ce micmac. De tous les coins de la planète, les visiteurs affluent. On se croirait dans *la Vie parisienne*, de Jacques Offenbach. Alors on affecte le sourire. La compétition devient « pacifique ». Les Français se sont donné le ridicule de n'avoir rien de prêt le jour de l'inauguration. En revanche, le pavillon italien, au bord de Seine, accueille les gens de marque le bras tendu, fin fini au milieu des gravats des autres. Et sous le palais de Chaillot, modestement dressé sur les fondations du défunt Trocadéro, deux monuments se font face, fin prêts aussi : le temple quelque peu néo-grec de l'Etat national-socialiste et le couple monumental (elle porte une faucille, lui un marteau) de l'Union soviétique... Un résumé du futur.

KHADIME TAPADOR

La dernière exécution publique.

Disert et lettré

C'est là-dedans qu'apparaît, au milieu d'un grand concours de peuple, un étrange visiteur : Eugène Weidmann, dont les témoins s'accordent à faire l'éloge. Grand, bien pris, charmeur, disert, lettré (il cite Goethe à tire-larigot), empressé auprès des dames... L'une confiera qu'il a été un excellent baiseur, attentif, chaleureux et courtois.

Six cadavres à la clé !

Il n'aurait assassiné personne, nul ne l'aurait remarqué, hormis les dames.

Mais là, pardon ! ça fait tache ! *Paris-Soir* n'en loupe pas une goutte. Je ne sais pas si, comme l'a écrit un de mes confrères (1), *« nous sommes tous des assassins »*, mais les voyeurs sont légion... Et pour faire bon poids, Weidmann a commencé son cinéma en rectifiant une superbe *fille, une danseuse américaine* venue en touriste : Jean de Koven. Si l'itinéraire de Jean est sans mystère jusqu'à la fatale rencontre, celui de son assassin soulève des questions. Comment a-t-il franchi la frontière ? Pourquoi ? Grâce à qui ? Questions à mon avis superflues. Délinquant médiocre dans son pays, Weidmann accède au grand banditisme *de ce côté-ci du Rhin. Ça doit être* ça, l'air de la liberté. Mentalement, ça n'est pas plus clair. Gracieux comme on a dit, prévenant, il tue comme il respire. Il semble que le meurtre de Jean ait été quasi accidentel et ait déclenché un automatisme du destin. Orage mécanique... Comme disait Prévert dans *Drôle de drame* : quand le pris est pli...

Pas un bouton de guêtre

J'avais laissé Weidmann (né en 1908) un peu de côté dans mes *Grands Criminels*. Je savais en route le travail de Roger Colombani et qu'il n'y manquerait pas un bouton de guêtre. Gagné pour lui. Il a fouillé le dossier en profondeur. Et il n'a pas oublié de dépeindre l'époque. Fondamental !

Certes, toutes les époques ont leurs monstres. Mais chaque époque a les monstres qu'elle suscite. Voyez Gil de Rais. Colombani montre parfaitement ce qu'est Weidmann, un pur produit de l'Allemagne de 1918 et de la République de Weimar. Tableau fidèle, qui rejoint les reportages de Pierre Mac Orlan (2), maître du genre.

Il doit avoir une case de vide, Weidmann. Il croit devenir riche avec ses manigances ! Fou ? Même pas. Anormal, disent ses contemporains. Tu parles ! Quel criminel ne l'est pas ? J'ai raconté ailleurs l'histoire du type qui a découpé sa bobonne en fragments *et qui pense : « C'est la première fois, j'aurai le sursis. »* Authentique.

L'*histoire de Weidmann*, Colombani le montre, c'est bien une tragédie. Destino ! Fatalitas ! Dingo sexuel ? A la question des parents de Jean de Koven, il répond face à la mort : *« Je ne l'ai pas touchée ! »* Manière de dire... Pour la chose, je le crois. Il aurait mieux fait. Cela aurait sans doute arrêté son bras, son flingue. J'imagine... Il ne mélangeait pas les genres. Classique jusqu'au bout. Weidmann, c'est Antigone à l'envers. Hélas !

Bête d'apocalypse, il meurt *« comme un saint »* (Moro-Giafferi *dixit*). Oui... enfin... Mais le public sera si ignoble *devant l'événement que Daladier* lui-même en aura la nausée et donnera le premier coup de pied dans la guillotine, instrument pourtant si typiquement français. On la tiendra désormais... à l'ombre.

On a du mal à entrer dans le monde du criminel. Mais dans celui des ordures qui, à une fenêtre versaillaise, synchronisent le *« pop ! »* des bouchons de champagne avec le « han ! » du couperet, je ne me sens pas plus à l'aise. Enfin, vous lirez... Roger Colombani ne vous cache rien. C'est captivant. *« Quel roman que ma vie »*, disait un autre assassin.

ALPHONSE BOUDARD.

★ **L'AFFAIRE WEIDMANN**, *la Sanglante dérive d'un dandy allemand au temps du front populaire*, de Roger Colombani, Albin Michel, 324 p., 120 F.

(1) Jean Meckert.

(2) Pierre Mac Orlan : *le Mystère de la malle n° 1* (10/18).

Un pamphlétaire au bagne

ARTHUR ROQUES est né une seconde fois, à *l'âge de cinquante ans*, le 14 mai 1902, lors de son procès en assises à Saintes pour fabrication et émission de fausses pièces de 2 francs à l'effigie de la Semeuse (700 francs au total). Jusqu'alors, en apparence, sa vie *avait ressemblé à un mauvais mélo du siècle dernier* : père inconnu, trente-six métiers et autant de misères, de nombreux *séjours en prison pour* vol, vagabondage ou escroquerie, un mariage avec une veuve plus âgée que lui dont il avait *séduit la fille au point de lui* faire deux enfants, etc.

Pourtant, à y regarder de plus près, l'homme est plus *complexe que sa biographie ne* le laisserait supposer de prime abord. Cet autodidacte, que ne laissaient pas insensible les idées propagées *par les anarchistes* et les socialistes, avait d'ailleurs été condamné à dix ans de détention par un conseil de guerre pour avoir déserté l'armée des Versaillais pendant le siège de Paris en 1871. Arthur Roques, qui sait que sa personnalité et son casier judiciaire le condamnent encore plus sûrement que son activité de faux-monnayeur, plaide donc coupable, tout en essayant d'innocenter sa complice. Mais d'accusé, il se transforme en accusateur dès lors qu'on lui donne la parole. Et c'est en ennemi de la société que Roques s'adresse à ses juges : *« J'affirme que la société a été pour moi une affreuse marâtre. »*

Arthur Roques, qui croit désormais dans le pouvoir des mots, ne cessera, du bagne de Cayenne où il est arrivé le 1er juillet 1903, condamné aux travaux forcés à perpétuité, d'adresser des protestations et *des libelles aux autorités* dont son sort dépend. Claude Barousse relate dans *Parole de forçat* la lente agonie et les combats de cet homme que son orgueil tint debout dans l'enfer du bagne. L'auteur utilise habilement les lettres que le bagnard écrivit à sa famille. *Roques lui racontait presque* froidement la nourriture infâme, les mauvais traitements, la lente dégradation des corps et *des esprits. Comme tout* prisonnier qui se respecte, il multiplia les projets d'évasion, tout en sachant que ses chances de *succès étaient infimes*, pour ne pas dire inexistantes.

« Une guillotine sèche »

Arthur Roques *définissait* le bagne comme *« une guillotine sèche »*, *« un vaste abattoir de chair humaine »*. Ce pamphlétaire mit tout son *savoir et* toute son énergie au service de ses compagnons d'infortune, même si la plupart de ceux-ci se moquaient du vieux fou qui multipliait les doléances aux ministres en s'aidant du dictionnaire Larousse qu'il avait pu emporter avec lui. En avril 1908, il sera classé, à sa demande, parmi les impotents pour *« sénilité précoce »*.

Du loin de son désespoir, ce « sénile » ne cessa de s'intéresser à l'éducation de ses deux filles et, même, paradoxalement, aux dangers qui *menaçaient* un pays qui l'avait réduit en esclavage. *« Cette guerre devant être longue, universelle, ruineuse pour toute l'Europe, tant au point de vue des pertes d'hommes que des pertes d'argent, on ne saurait à l'avance escompter l'avenir de la France, pas plus que celui réservé à ceux qui survivront »*, écrivit-il aux siens le 20 décembre 1914. Arthur Roques est mort à Cayenne le 28 septembre 1920. *« Pour l'état civil,* note Claude Barousse, *il avait soixante-huit ans. Au calendrier de la souffrance, il devait se sentir centenaire. »*

P. Dra.

★ **PAROLE DE FORÇAT**, de Claude Barousse, Actes Sud, 252 p., 128 F.

● LETTRES ESPAGNOLES

La poésie nue de Juan Ramon Jimenez

Deux aspects de l'œuvre de « l'Andalou universel », prix Nobel en 1956.

SI l'on connaît bien en France l'œuvre de Federico Garcia Lorca et, dans une moindre mesure, celle d'Antonio Machado, la poésie et la prose de Juan Ramon Jimenez restent curieusement négligées par les traducteurs et les éditeurs et donc largement ignorées par les lecteurs français. Il est vrai que l'un des meilleurs spécialistes (pas seulement en France) de Jimenez, Gilbert Azam, dont Corti a récemment publié la belle traduction d'un poème en prose, *Espace*, est mort prématurément en 1986, laissant, outre une œuvre d'écrivain, une thèse importante (1) et des études sur le grand lyrique espagnol.

Par son ampleur (vingt volumes dans l'édition espagnole du centenaire, 1982) et sa diversité, par l'influence qu'elle a exercée sur plusieurs générations d'écrivains de langue espagnole, l'œuvre de Jimenez occupe pourtant une place centrale dans la littérature ibérique de ce siècle.

De dix-huit ans l'aîné de Lorca et de six ans le cadet de son ami Machado, Juan Ramon Jimenez est né en décembre 1881 à Moguer, petite ville andalouse de la province de Huelva. Son entrée dans l'âge adulte est marquée par la mort subite du père – le poète a dix-neuf ans. De ce deuil, il conservera sa vie durant une extrême fragilité, un tempérament angoissé et mélancolique, prompt au retrait et à l'isolement.

En ces premières années du siècle cependant, Jimenez déploie une activité créatrice intense qui ne tarde pas à faire de lui l'un des écrivains les plus en vue de la capitale espagnole. *Helios*, la revue qu'il fonde en 1903, défend l'esthétique moderniste, illustrée notamment par Ruben Dario. En 1916, il se marie à New-York avec Zenobia, *« la petite Américaine blonde »*, et revient à Madrid.

L'âne au pelage d'argent

Son œuvre arrive à maturité : de l'idéalisme romantique, d'une certaine outrance égotiste et décadente – Lorca parle de *« la terrible exaltation de son moi »*, – elle s'élève peu à peu vers l'espace plus aéré de la *« poesia desnuda »*. Dans le prologue au *Journal d'un poète jeune marié* (1917), l'écrivain parle de *« l'épuration constante de la même chose sentie dans l'égalité éternelle qui lie de l'intérieur la diversité en un faisceau d'harmonie sans fin et d'intériorisation permanente »*. En 1917 également, outre les *Sonnets spirituels*, Jimenez publie l'édition définitive de *Platero y yo* (2), recueil célèbre de proses dans lesquelles le réalisme poétique se fait évangélique et qui met en scène l'âne au pelage d'argent, incarnation d'une humanité aspirant à l'idéale beauté.

Moins politiquement engagé que Lorca, rêvant d'une *« troisième force »* et d'un *« homme » « imprégné de cette poésie profonde, originale, qui est notre union et qui serait la paix de la patrie »*, Jimenez s'exile néanmoins en 1936. Les Etats-Unis, Cuba, Porto-Rico enfin, où le couple s'installe définitivement en 1951. En 1956, deux ans avant sa mort, il reçoit la consécration du prix Nobel. Mais l'agonie de Zenobia, qui mourra trois jours après cette attribution, transforme sa joie en tristesse profonde.

Les deux œuvres de Jimenez que Bernard Sesé (comme traducteur pour la première, éditeur pour la seconde) nous permet de découvrir aujourd'hui sont fort différentes, formellement du moins. Avec leur mètre classique – l'hendécasyllabe – les cinquante-cinq *Sonnets spirituels* s'inscrivent dans la grande tradition poétique espagnole, illustrée au dix-septième siècle par Gongora ou Quevedo.

Mais qu'est la multitude,
[éternelle passante,
De cette houle de douleurs,
En regard de cette splendeur
[des splendeurs,
Aube seule de tout printemps ? »

Une « ivresse rhapsodique »

Magnifiquement restitués en français par Bertrand Sesé, les *Sonnets spirituels* expriment, d'une manière souvent admirable, cette *« religion immanente, sans credo absolu »* qui fut celle de Juan Ramon Jimenez. La spiritualité ne s'arrête pas ici à un objet défini, mais veut embrasser la totalité unifiée du monde, établir une continuité entre l'intimité de l'être intérieur et l'âme du monde partout manifestée, symbolisée par les saisons, la nature...

L'élan vers *« l'ultime blancheur que l'âme espère »* est élan d'amour. La femme est à la fois figure de cet idéal et passage vers lui. L'*« océan de tristesse »* dans lequel le poète se sent immergé, la fatigue, l'illusion ou la folie ne sont pas les motifs d'un empêchement ; ils ne brisent pas l'élan mais en exaltent la nécessité, à l'ombre de la *« haute et tendre image de la consolation »*.

L'autre œuvre, *Espace*, écrite en Floride à partir de 1941, a été publiée en 1954. D'un accès plus difficile, elle constitue, au dire du poète lui-même, le témoignage d'une *« ivresse rhapsodique »*. *« Interminable et unique strophe »* divisée en trois parties, *Espace* rassemble et fait correspondre, dans une prose dense, *« symphonique »* – ainsi que l'écrit Gilbert Azam dans son indispensable préface, – les thèmes majeurs de l'œuvre de Jimenez, les *« trois normes de sa vocation »* : la Femme, l'Œuvre et la Mort.

Méditation lyrique et philosophique qui brasse en un flot sans césure apparente les temps et les lieux vécus, *Espace* est d'abord l'affirmation de cette vocation poétique et spirituelle. L'accomplissement de la *« poésie nue »* conduit le poète, à travers la *« nudité »* même de la *« vie »*, à sa propre dissolution. Dans une lettre à Luis Cernuda, datant de 1943, Jimenez n'écrivait-il pas : *« Ecrire n'est qu'une préparation pour ne plus écrire, pour l'état de grâce poétique, intellectuel ou sensitif. Devenir soi-même poésie, non plus poète. »*

PATRICK KÉCHICHIAN.

★ **SONNETS SPIRITUELS** *(Sonetos espirituales)* **de Juan Ramon Jimenez, introduction et traduction de Bernard Sesé, bilingue, Aubier, 190 p., 85 F.**

★ **ESPACE** *(Espacio)*, **de J.R. Jimenez, traduction et présentation de Gilbert Azam, bilingue, José Corti, 90 p., 70 F.**

(1) *L'œuvre de J.R. Jimenez, continuité et renouveau de la poésie lyrique espagnole*, Librairie Champion, 1980. Cet ouvrage a été traduit en espagnol. Signalons également le volume de la collection « Poètes d'aujourd'hui » (Seghers) qui a été consacré à Jimenez, par René L.-F. Durand (1963).

(2) *Platero et moi*, trad. C. Couffon, Seghers, 1956.

En 1949 : « Devenir soi-même poésie. »

La désillusion radicale

Javier Tomeo, Ramon Chao, Juan Marsé, cultivent le cynisme métaphysique pour conjurer les mensonges. De l'Histoire et de la langue.

FORMALISME et cynisme : on retrouve ces deux caractères dominants dans la plupart des livres espagnols qui sortent aujourd'hui de la pénombre où les avait relégués le succès de la littérature latino-américaine. Avec l'avènement de la démocratie, la disparition de la sourcilleuse et étouffante bigoterie franquiste, l'ouverture de l'Espagne aux grands vents de la modernité occidentale, d'autres explosions étaient attendues : un tonitruant soupir de soulagement, un élan un peu fou pour occuper des terrains laissés enfin disponibles par la retraite des censeurs et la déroute des aigres phalanges.

Mais le paradoxe de cette littérature de l'exploration formelle et de la désillusion grinçante n'est qu'apparent. L'insistance sur les préoccupations d'esthétique romanesque, sur le « jeu » littéraire, sur les structures narratives, répond à un double besoin.

Celui de montrer d'abord, de manière provocante s'il le faut, que, malgré les efforts du franquisme « dur » pour isoler l'Espagne du reste du monde et la préserver des miasmes modernistes qui y circulent, les créateurs espagnols n'ont jamais cessé d'appartenir à cette communauté internationale des artistes qui cherche des solutions nouvelles aux problèmes éternels de l'art. On a lu ici Faulkner et Pound, les écrivains du « nouveau roman » et les structuralistes, Gombrowicz, Calvino et les expérimentateurs de l'OULIPO. L'enthousiasme formaliste est une réponse à l'exil intérieur qu'on a voulu imposer.

Mais surtout – comme le montre, avec autant de panique que de jubilation, Javier Tomeo dans son *Château de la lettre codée*, la préoccupation formelle manifeste une défiance absolue envers les formes traditionnelles du discours, parce que celles-ci se sont trouvées définitivement discréditées par les mensonges qu'elles ont produits.

Une machine à manipuler

Le réalisme – fût-il social, – la narration classique – fût-elle « engagée », – ont prouvé, au mieux, leur impuissance à changer la réalité ; au pire, leur collusion avec le système et avec son idéologie de père fouettard. Pour changer des modes de pensée instillés pendant quarante ans, il faut déstabiliser la langue elle-même, provoquer un état de choc.

Le *Château de la lettre codée*, de Javier Tomeo, est composé d'un unique monologue, celui qu'un marquis adresse à son valet, Bautista, pour lui ordonner d'aller remettre à l'un de ses voisins une lettre, qu'il a rendue par ailleurs totalement illisible. C'est un jet verbal splendide et hilarant, subtil et grotesque, irrésistible de drôlerie et coloré du désespoir le plus sombre sur la condition humaine, mais c'est aussi une puissante réflexion « en situation » sur les pièges et les perversités de la langue, dont Tomeo rappelle qu'elle est d'abord un instrument de pouvoir du maître sur l'esclave, un outil à donner des ordres, une machine à manipuler les consciences et les volontés.

Au bout de cette éblouissante et ébouriffante éruption de mots – éruption comme pour un volcan, mais aussi comme pour de vilains boutons, – il n'y a rien sinon la totale nudité d'un homme qui a vidé, jusqu'à la dernière goutte, le tonneau de ses apparences et de ses mensonges.

La Maison des lauriers roses, de Ramon Chao, se présente également comme une exploration de la schizophrénie, comme la description de l'émiettement et de la déréalisation progressive d'une personnalité.

Il y a d'abord des lettres : celles qu'échangent, entre Paris et Montpellier, un homme et sa fiancée. Des lettres qui jalonnent les chemins de deux êtres qui vont se séparer. Mais dans ces lettres à Nora, Mario Luis inclut un roman qu'il est en train d'écrire, et pour lequel Nora lui suggère des corrections qui ont pour effet de paralyser les élans créatifs de son fiancé. Pour clore ce livre d'une manière encore plus hermétique, Mario Luis intègre les lettres de Nora dans son propre roman.

Plutôt morte que scandaleuse

Celui-ci raconte l'histoire d'un homme qui s'introduit dans une maison de Majorque – une villa appartenant à un Allemand – pour la cambrioler et qui se trouve coincé, définitivement prisonnier, dans le conduit de la cheminée.

Cela pourrait être un exercice agaçant, la énième figure d'illusionniste sur le thème des jeux de miroirs. C'est, grâce à la finesse d'écriture de Chao, à son humour, à l'angoisse qu'il parvient à faire sourdre des détails les plus anodins – et du sourire lui-même, – un roman qui frémit sans jamais cesser d'être brillant.

Tomeo et Chao cultivent un certain cynisme métaphysique – le seul sentiment positif que peut inspirer l'inanité de l'homme est la pitié.

Juan Marsé, dans *l'Obscure histoire de la cousine Montsé*, livre peut être une explication historique de cette radicale désillusion. Ecrit en 1970 – cinq ans avant la mort de Franco, – publié une première fois en France, au début des années 80, chez un éditeur – Le Sycomore – aujourd'hui disparu, le roman de Marsé décrit une société – la bourgeoisie catalane – qui s'est, en fait, déjà installée dans cette bonne conscience unanimiste qui marquera le post-franquisme.

On fait dans le militantisme social, chez les Claramunt ; on donne aux pauvres de la paroisse ; on va visiter les petits voleurs en prison. Mais quand, par malheur, une pure jeune fille de la famille, la petite Montsé, prend vraiment au sérieux les valeurs charitables proclamées, quand elle prétend avoir un vrai contact, humain, profond, prolongé, charnel avec l'un de ces pauvres garçons de la maison d'arrêt, la sainte famille n'hésite pas à la briser : plutôt morte que scandaleuse. Toute l'histoire est racontée, des années plus tard, par son cousin, qui se trouve être aussi l'amant de sa sœur. L'appartenance de celui-ci à une branche déshéritée de la tribu le place en observateur privilégié de ses turpitudes et de son pourrissement éthique.

C'est un champ de ruines que parcourt le regard du narrateur : ruine des mots vidés de leurs sens, des sentiments absents, de l'intelligence pervertie et corrompue, de la foi muée en grimace, des espérances avortées, des amours trompeuses, des sourires hypocrites et des amitiés vénales.

Alors, il ne reste plus en effet que le sarcasme, que la plongée dans le whisky et l'amour sans amour avec la jolie cousine, que le rire amer. Avec, dans un coin de la mémoire, le petit visage noyé de Montsé, piétinée pour avoir cru ce qu'on lui disait être la plus grande et la plus sacrée des vérités.

PIERRE LEPAPE.

★ **LE CHATEAU DE LA LETTRE CODÉE, de Javier Tomeo, traduit de l'espagnol par Denise Laroutis, éd. Bourgois, 142 p., 70 F.**

★ **LA MAISON DES LAURIERS ROSES, de Ramon Chao, traduit de l'espagnol par Albert Bensoussan, éd. Bourgois, 236 p., 100 F.**

★ **L'OBSCURE HISTOIRE DE LA COUSINE MONTSE, de Juan Marsé, traduit de l'espagnol par Michèle Gazier, éd. Bourgois, 276 p., 100 F.**

Autres parutions

Poésie

● *Anthologie de poèmes. Choix de lettres déposées sur la tombe du poète.* – Publié à l'occasion du cinquantenaire de la mort d'Antonio Machado, *ce recueil, réalisé par* Catherine Bastard, est édité par la Fondation de Collioure. Il accompagne une série de manifestations qui se déroulent jusqu'au 24 septembre dans cette ville (122 p., 95 F, en vente notamment à la Librairie espagnole de Paris, 72, rue de Seine, 75006, et par correspondance, 20 F de frais de port au siège de la Fondation : Château royal, 66190 Collioure, tél. : 68-82-06-43).

● *La Profonde Traversée de l'aigle (la Honda Travesia del Aguila)*, d'Amparo Amoros. – Dans la proximité poétique de Jimenez, Rilke, Celan et des « métaphysiques » anglais, une voix toute de ferveur et *d'intensité. Née à Valence, Ampara* Amoros est aussi essayiste et critique littéraire. Présentation et traduction de Laurence Breysse (Corti, bilingue, 118 p., 75 F).

● *Les Déesses blanches*, de Ramon Buenaventura. – Une anthologie de dix jeunes femmes poètes espagnoles, nées au cours des années 60. Dans une version plus large, ce livre avait été publié en Espagne en 1986 et avait rencontré un notable succès. Traductions d'Elena-Michele Cano, Inigo Sanchez Panos et R. Buenaventura (Ed. Noël Blandin, 130 p., 100 F).

Récits

● *Le Joli Crime du carabinier*, de Camilo José Cela. – Agé aujourd'hui de soixante-treize ans, cet écrivain galicien a réussi à être à la fois « le » grand romancier espagnol institutionnel – pour ne pas dire officiel – et un éternel poseur de bombes littéraires pulvérisant les académismes et ses options esthétiques précédentes. *La Famille de Pascal Duarte* (Seuil, 1948) ou *San Camilo 36* (Albin Michel, 1974) sont des chefs-d'œuvre incontestables. Les courts textes de fiction réunis ici témoignent d'une extraordinaire maîtrise technique dans l'art de la description brève, du drame ramassé en vingt lignes, de l'angle d'attaque inattendu, de l'étrange dans l'ordinaire. (Traduit de l'espagnol par Claude Bourguignon, Souffles, 156 p., 89 F.)

● Juan Benet, découvert en France grâce à *l'Air d'un crime* (Minuit), est également l'un des romanciers les plus célèbres en Espagne. *Les Editions de Minuit vont faire* paraître dans quelques jours son premier roman, *Tu reviendras à Région*, publié en 1967, après seize ans d'attente, et qui, le premier, rompt délibérément avec le réalisme social pour créer un véritable univers littéraire à la manière de Faulkner.

L'Automne à Madrid en 1950 est *composé de quatre essais publiés* entre 1972 et 1986, quatre portraits – de Baroja, de Juan Manuel Caneja, d'un ami de jeunesse disparu et de Luis Martin-Santos – qui dessinent autant de figures de Madrid, aimée et détestée. Benet y est remarquable d'humour et d'intelligence. Il porte de toute évidence un masque, un peu *distant, hautain, maniant l'érudition* avec des élégances de dilettante, l'émotion avec des grâces d'esthète uniquement préoccupé de la perfection rythmique et du baroquisme grammatical de ses phrases.

Mais il arrive que cette superbe apparence se fissure et qu'au détour d'une improvisation de funambule affleure la confidence rude, brutale : notre génération a-t-elle fait autre chose que parler agréablement dans le vide ? (Traduit de l'espagnol par Monique de Lope, Ed. Noël Blandin, 116 p., 100 F.)

P. L.

Vous écrivez ? Écrivez-nous !

Important éditeur parisien recherche, pour ses différentes collections, manuscrits inédits de romans, essais, récits, mémoires, nouvelles, poésie, théâtre...

Les ouvrages retenus feront l'objet d'un lancement par presse, radio et télévision. Contrat défini par l'article 49 de la loi du 11/03/57 sur la propriété littéraire.

Adressez manuscrits et CV à : La Pensée Universelle Service L. M. 4, rue Charlemagne 75004 Paris
Tel. 48.87 08.21

LA PENSÉE UNIVERSELLE ÉDITEURS

Le Carnet du Monde

Naissances

– Josie et Jean-Pierre LÉON
laissent à leurs cinq petits-fils la joie d'annoncer la naissance, le 13 août 1989, de

Julia

chez
Florence et Henry NEUSTADT.

6, rue Proudhon,
25000 Besançon.

Décès

– Nous apprenons le décès de

Jean-Hilaire AUBAME,
ancien député,
ancien ministre des affaires étrangères du Gabon.

[Né le 10 novembre 1912 à Libreville (Gabon), Jean-Hilaire Aubame avait commencé sa carrière comme instituteur avant de devenir rédacteur principal des services administratifs et financiers de l'AEF (Afrique-Équatoriale française). Maire de Port-Gentil de 1944 à 1946, du député du Gabon à la première Assemblée nationale en novembre 1946, il avait représenté jusqu'en 1958 le deuxième collège gabonais à l'Assemblée nationale française. Il avait participé en octobre 1957 à la formation de l'un de ces cabinets fragiles dont l'effondrement précéda la fin de la IVe République. Le ministère formé alors par Guy Mollet, qui lui avait offert le poste de secrétaire d'État aux affaires économiques, n'obtint pas, en effet, l'investiture de l'Assemblée nationale.
Fondateur et chef du parti de l'Union démocratique et sociale gabonaise, formation rivale de celle de Léon Mba, Jean-Hilaire Aubame était entré après l'indépendance au gouvernement comme ministre des affaires étrangères, fonction qu'il occupa de 1960 à 1963. Il avait été membre de l'Assemblée constituante du Gabon en 1958, de l'Assemblée législative en 1959 et de l'Assemblée nationale en 1961.
Nommé, en 1963, président de la Cour suprême, il avait été, lors du coup d'État du 7 février 1964 au cours duquel les troupes françaises étaient intervenues pour rétablir le gouvernement de Léon Mba, choisi par les militaires rebelles comme premier ministre du gouvernement provisoire. Inculpé, il avait comparu devant la cour gabonaise de sûreté de l'État, réunie à Lambaréné, qui, en septembre, l'avait condamné à dix ans de travaux forcés. Le successeur de Léon Mba, M. Albert Bongo, avait annoncé, en août 1972, la libération de Jean-Hilaire Aubame.]

– Pascal et Elisabeth Brille-Debenath,
Catherine et Malcom Brille-Johnson,
ses enfants,
Frédéric et Caroline Brille,
Alexandra Cross,
Gaspard Breton,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice BRILLE,
ingénieur Arts et métiers,

survenu à Nanterre (Hauts-de-Seine), le 13 août 1989, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 18 août, à 14 heures, au temple de Nanterre, rue du Grandchamps, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu au cimetière ancien de Nanterre, dans le caveau de famille.

27, *rue* Parmentier,
92000 Nanterre.

– Geneviève Codol
et ses enfants,
Pierre, Jean et Benoît,
M. et Mme Maurice Codol
et leurs enfants,
Le docteur Barrière, Mme
et leurs enfants,

font part du décès brutal de

Jean-Paul CODOL,
docteur d'Etat,
directeur de recherche au CNRS,
directeur du Centre de recherche en psychologie cognitive.

Des obsèques religieuses lui seront *faites le vendredi 18 août, à 16 h 15*, à La Baume-lès-Aix, chemin de la Blaque, à Aix-en-Provence.

Ni fleurs ni couronnes.

Terrevigne-Les Plaines,
Celony 13090 Aix-en-Provence.

– Le personnel
Et tous ses amis du Centre de recherche en psychologie cognitive (CREPCO), laboratoire de l'université de Provence associé au CNRS,

ont le tristesse de faire part du décès de leur directeur

Jean-Paul CODOL,
directeur de recherche au CNRS,

le 13 août 1989.

– Les membres de l'UFR de psychologie, sciences de l'éducation de l'université de Provence,

ont la tristesse de faire part du décès de

Jean-Paul CODOL,
directeur de recherche au CNRS,

le 13 août 1989.

[Né en 1944, Jean-Paul Codol a fait des études de sociologie, puis de psychologie, à l'université d'Aix-en-Provence. Directeur du centre de recherche en psychologie cognitive du CNRS, il a consacré ses principales *recherches à l'étude expérimentale de la* cognition sociale, et notamment à l'identité personnelle. Membre de l'European Association of Experimental Social Psychology, il faisait également partie du comité national du CNRS.]

– M. et Mme Pierre Lainé,
ses parents,
Valérie Lainé,
sa sœur,
ont la douleur de faire part de la mort accidentelle de

Catherine LAINÉ,

survenue tragiquement le 4 août 1989, à *l'âge de trente-sept ans, en Sardaigne*, Alghero.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 18 août, à 10 h 30, en l'église Saint-François-de-Sales, 6, rue Brémontier, Paris-17e.

24, rue Ampère,
75017 Paris.

– M. et Mme J.-P. Le Bras,
M. et Mme J.-R. Rioual,
ses enfants et ses petits-enfants,
M. et Mme R. Possi,
son beau-frère et sa belle-sœur,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean LE BRAS,

survenu le 13 août 1989, à l'âge de quatre-vingts ans, à Paris.

La *cérémonie religieuse* sera célébrée le vendredi 18 août, à *15 heures*, en la chapelle de Port-Blanc (Côtes-du-Nord).

– Mme *Jean Loeuillet*,
son épouse,
Mme Monique Loeuillet,
Mme Odile Loeuillet,
ses enfants,
M. Jean Goffings,
son petit-fils,
Les familles Capus, Verret et Germaix,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean LOEUILLET,
officier de la Légion d'honneur,
ancien élève de l'École polytechnique,

survenu à Neuilly-sur-Seine, le 15 août 1989, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 21 août, à 9 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly.

– M. et Mme Georges Manceron,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Claude Manceron,
M. et Mme Jean-Pierre Pilon
et leurs enfants,
M. et Mme Paul Malleret,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme François MANCERON,
née Yvonne Radenac,
croix de guerre avec palmes,
présidente d'honneur
du Mercure de France,

survenu le 14 août 1989, dans sa quatre-vingt-dix-neuvième année.

La défunte ayant fait don de son corps à la science, une cérémonie religieuse à sa mémoire sera célébrée ultérieurement.

Son souvenir restera associé à celui de son époux,

M. François MANCERON,
ancien résident général de France à Tunis.

Cet avis tient lieu de faire-part.

52, avenue du Roule,
92200 Neuilly-sur-Seine.
34, rue Singer,
75016 Paris.

– Les enfants,
Petits-enfants,
Arrière-petites-filles,
de

Mme Pierre SOULARY,
née Marie-Thérèse Mercier,

ont la douleur de faire part de son décès survenu le 15 août 1989, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Ses obsèques seront célébrées le vendredi 18 août, à 11 heures, en l'église Saint-Léonard de Croissy-sur-Seine.

Cet avis tient lieu de faire-part.

4, avenue du Colifichet,
78290 Croissy-sur-Seine.

CARNET DU MONDE
Renseignements : 42-47-95-03.

Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques ..... 83 F
Abonnés et actionnaires ..... 73 F
Communications diverses .... 86 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

Pompes Funèbres
Marbrerie

CAHEN & Cie

43-20-74-52

MINITEL par le 11

Communication

M. Rocard assure le nouveau PDG des chaînes publiques de « l'entier soutien du gouvernement »

A peine remis de son élection-surprise à la tête d'A 2 et de FR 3, M. Philippe Guilhaume a commencé, dès le mercredi 16 août, la longue série de rencontres et de consultations qui doivent lui permettre d'ici un mois d'élaborer la réforme des entreprises publiques et de nommer les directeurs généraux des deux chaînes. C'est ainsi qu'il a été successivement reçu pendant une heure par M. Michel Rocard puis, pendant une heure et demie, par Mme Catherine Tasca et M. Jack Lang.

Pour cette première prise de contact officiel, on s'est efforcé, de part et d'autre, de donner l'impression d'une parfaite harmonie sur les grands objectifs de la réforme. Reprenant fidèlement les termes du rapport d'orientation présenté au printemps par le gouvernement, M. Guilhaume a redit son intention de faire d'Antenne 2 une grande chaîne de *« rassemblement »* et de développer sur FR 3 un programme utilisant au mieux les capacités d'information et de production régionales.

Le premier ministre, qui a assuré le nouveau PDG de l'*« entier soutien du gouvernement »*, a souhaité que la complémentarité des programmes offerts par les deux chaînes *« soit mise en œuvre dans les meilleurs délais »*. Même soutien officiel du côté de Mme Tasca et de M. Lang, où l'on tient à dépasser les procès d'intention et à faire oublier que M. Guilhaume n'était sans doute pas le candidat favori de l'administration de tutelle. Le nouveau président d'A 2 et de FR 3 aura besoin de ce soutien du gouvernement pour obtenir du Parlement les moyens financiers nécessaires au redressement du secteur public. Le ministre de la culture et de la communication a confirmé que 800 millions de francs supplémentaires viendraient compléter le budget de l'audiovisuel pour 1990.

M. Guilhaume devait, jeudi, rencontrer MM. Claude Contamine et René Han pour la passation officielle des pouvoirs. Il a incité tous les responsables d'A 2 et de FR 3 *« à faire paisiblement leur travail comme ils ont l'habitude de le faire »*. A la Société française de production, que M. Guilhaume quitte à mi-mandat, c'est le directeur général Alain Auclaire qui assure l'intérim avant que le conseil d'administration, contrôlé majoritairement par l'Etat, désigne un nouveau président.

Antenne 2 : la difficile succession de Claude Contamine

Si cruel que soit le constat concernant un homme dont on ne saurait nier l'attachement sincère au service public, Claude Contamine ne sera pas regretté à Antenne 2. Son départ – espéré, attendu, depuis de nombreux mois – est même vécu avec soulagement par des troupes fatiguées, désabusées, comme vieillies depuis les temps bénis où la 2, sous l'impulsion d'un Jullian ou la poigne d'un Desgraupes, affichait une fougue quelque peu insolente – juvénile ? – face à ses concurrents. La chaîne, sous la houlette de Contamine, a perdu, outre de nombreux points dans les sondages, sa boussole, son aura... et sa foi.

Par sa formation – à l'école d'Alain Peyrefitte, dont il a dirigé le cabinet au ministère de l'information, – par sa culture – réelle mais classique à l'extrême, – sa sensibilité politique – RPR, résolument, – Claude Contamine était, autant le reconnaître, à cent lieues de l'esprit A 2. La greffe n'a jamais pris. Et pour ne pas l'avoir pressenti et avoir délibérément opté pour la perspective d'une mise au pas politique – ratée – à un moment crucial pour le service public, la CNCL porte une lourde responsabilité.

La tâche, il est vrai, ne fut guère aisée pour le capitaine d'Antenne 2 qui, revenu à la télévision dans des circonstances politiques détestables, campait sur ses souvenirs de patron de FR 3 de 1975 à 1981, avec l'amertume de son exclusion passée et la nostalgie de la « télévision de papa » dans le cadre d'un monopole serein. Car le monopole n'était plus. Et quand la météo annonça un gros grain – la privatisation de TF1, – Claude Contamine en sous-estima visiblement la portée. Le choc fut rude ; Antenne 2 tangua, chancela et dériva. Quand elle s'est réveillée, le paysage était transformé.

La privatisation de TF 1 et l'orientation commerciale de sa politique des programmes, la croissance de la 5 et de M 6, ont conduit à une redistribution de l'audience et du marché publicitaire, la durée d'écoute de la télévision et le développement de la demande d'espace ayant crû moins fortement que l'offre équivalente. Financée à plus de 67 % par la publicité, mais contrainte de jouer les farouches devant ses annonceurs (pas de coupure des émissions, limitation des formes de parrainage) et de poursuivre ses missions d'intérêt général, Antenne 2 a mal vécu ce statut ambigu et subi très vite le contre-coup : d'abord une perte d'audience (12 points de part du marché en deux ans selon Médiamétrie), puis une érosion significative de ses recettes publicitaires.

L'inflation des coûts

Ardent tous les soirs sur le petit écran, l'affrontement privé-public, en coulisses, prit les allures d'une guerre. Les prix des programmes ont grimpé tandis que se sont développées des pratiques nouvelles dont le service public n'avait pas l'habitude : surenchères, achats groupés de programmes, contrats d'exclusivité, tentatives d'assèchement du marché... Et dans cette inflation générale des coûts, perceptible en matière de droits de diffusion des films, de droits de retransmission des événements sportifs et de rémunération des artistes et présentateurs-vedettes, Antenne 2, dont les ressources publiques ne furent guère alignées – la redevance baissa même en 1987 ! – manqua singulièrement d'atouts.

Enfin, rejoignant dans leurs doléances leurs concurrents du privé, les responsables d'Antenne 2 en vinrent également à se plaindre de l'instabilité des règles applicables par la chaîne du fait du double changement d'autorité régulatrice, des modifications intervenues dans son cahier des charges depuis septembre 1987 et des revirements des politiques appliquées par les autorités de tutelle. Cette succession de changements est la cause d'un resserrement de nos contraintes, s'est même plaint le président Contamine. Et de citer, entre autres, le contrôle plus strict des obligations de service public, les invitations plus marquées à la programmation de certains genres de programmes, les incertitudes et tergiversations sur la suppression ou la limitation des ressources publicitaires et de parrainage, le retard apporté à la cessation de diffusion des actualités régionales de FR 3, le *renforcement des contrôles budgétaires* et financiers, le maintien d'obligation de chiffre d'affaires ou de volume d'activité avec les prestataires du « groupe public » comme l'INA et la SFP. Mais quelle mission lui avait-on donnée là !

Impossible ? Allons donc ! Nombre de télévisions publiques étrangères ont déjà vécu le traumatisme occasionné par l'abolition du monopole et l'irruption du privé. Nombre d'entre elles en ont aussi subi les dérives, la course dangereuse à l'audience, l'inflation des coûts, le bouillonnement des jeux et des « sitcoms ». Cela ne les a pas empêchées de maintenir leur identité et de définir un projet.

Crise de confiance

Car *voilà bien ce qui manque* à Antenne 2 : un axe, une éthique, une idée du service public, un plan pour la mener à bien, un homme pour l'incarner. Etonnamment isolé dans une tour d'ivoire, pas plus enclin à travailler en équipe qu'à déléguer, Claude Contamine n'a jamais représenté aux yeux du personnel le patron capable de maintenir la barque dans la tempête et de la mener à bon port. Crise de confiance, crise de légitimité : le courant n'est jamais passé, et les différentes tentatives d'organisation de la direction d'antenne ont été des échecs. La suppression de l'autonomie financière des unités de programme mise au point par Pierre Desgraupes a déresponsabilisé leurs patrons, tandis qu'une direction « collégiale » des programmes prenait des allures d'armée mexicaine. Malgré quelques temps forts où, l'espace d'un jour – soirée électorale, « Télé-ton » ou autre opération spéciale, – la chaîne a laissé entr'apercevoir une vitalité oubliée et un patriotisme du service public, A2 s'est étiolée, assoupie, enfoncée. Comme vidée de toute imagination, incapable de générer une « relève », ou plutôt de passer le relais aux cadets.

Des points ont, certes, été marqués : l'information reste crédible, les sports très dynamiques, la fiction bien vivante (500 millions de francs investis par an), et, après un net retard dans sa diversification, la chaîne a su rebondir à temps et se battre convenablement pour une participation aux deux chaînes par satellite Canal enfants et Sports 2-3. Le successeur de Claude Contamine ne trouve donc pas un terrain dévasté. Il lui reste cependant à rétablir la confiance, à insuffler l'enthousiasme, à mettre à plat cette fameuse grille qui quitte à bousculer les « barons », confier à quelques audacieux cette fameuse tranche 19 h-20 h scandaleusement sinistrée et définir clairement un projet.

ANNICK COJEAN.

● **Rachat du groupe Symbiose par les Editions mondiales.** – Le groupe Editions mondiales, qui édite notamment *Auto-Plus*, *Télépoche* et *Intimité*, a racheté en juillet dernier l'éditeur grenoblois Symbiose, qui a *réalisé un chiffre d'affaires* de 18 millions de francs. Le président et ancien propriétaire de Symbiose, qui édite le mensuel *Montagne-magazine* (60 000 exemplaires), le mensuel *Aménagement et Montagne* (6 500), et le bimensuel *Score* (6 000), a précisé que cette vente, dont le montant reste inconnu, *« permettait à son groupe de bénéficier de synergie avec un grand groupe de presse, de lui donner plus de moyens et de garantir leur emploi aux dix-huit salariés de Symbiose »*.

● **La chaîne américaine (CNN) couvre désormais le monde entier.** – Cable News Network, la chaîne américaine d'information permanente, a achevé son tour du monde. *CNN a en effet signé un* contrat de cinq ans avec l'agence soviétique Interspoutnik pour utiliser le satellite Stratsionar 12 sur orbite au-dessus de l'Océan indien. Le programme, qui était distribué vers l'Amérique du sud par Pan Am Sat et vers l'Europe par Intelsat, touche *donc maintenant le sous-continent* indien, l'Afrique et le Sud-Est asiatique.

Créée à Atlanta par M. Ted Turner, la chaîne est distribuée par l'intermédiaire des réseaux câblés, à cinquante millions de foyers américains. Le réseau international de satellites lui permet, depuis 1985, de toucher hors des Etats-Unis environ cinq millions de foyers et deux cent mille chambres d'hôtel, dans quelque *quatre-vingt-trois* pays.

FRANCE LOTO — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER (J.O. du 27/12/88) AUX DIXIEMES TOUS CUMULS COMPRIS

TIRAGE	FINALES ET NUMEROS	NOMBRE DE VIGNETTE	SOMMES GAGNEES F.	TIRAGE	FINALES ET NUMEROS	NOMBRE DE VIGNETTE	SOMMES GAGNEES F.
0	0	UN A DIX	20	4	4	UN A DIX	20
	560	UN A DIX	120		64	UN A DIX	60
					724	UN A DIX	120
1	521	UN A DIX	100		904	UN A DIX	120
	1611	UN A DIX	1 000		6404	UN A DIX	1 000
	7681	UN A DIX	1 000		58214	DEUX	50 020
	33831	TROIS	50 000		58214	UN	5 020
	33831	UN	5 000		58214	TROIS	5 020
	33831	DEUX	5 000		58214	QUATRE	5 020
	33831	QUATRE	5 000		58214	CINQ	5 020
	33831	CINQ	5 000		58214	SIX	5 020
	33831	SIX	5 000		58214	SEPT	5 020
	33831	SEPT	5 000		58214	HUIT	5 020
	33831	HUIT	5 000		58214	NEUF	5 020
	33831	NEUF	5 000		58214	DIX	5 020
	33831	DIX	5 000	5	65	UN A DIX	40
2	62	UN A DIX	40	6	56	UN A DIX	40
	92	UN A DIX	40		456	UN A DIX	100
	532	UN A DIX	100	7	57	UN A DIX	40
	692	UN A DIX	100		32877	UNIT	2 000 000
	98022	QUATRE	50 000		32877	UN	100 000
	98022	UN	5 000		32877	DEUX	100 000
	98022	DEUX	5 000		32877	TROIS	100 000
	98022	TROIS	5 000		32877	QUATRE	100 000
	98022	CINQ	5 000		32877	CINQ	100 000
	98022	SIX	5 000		32877	SIX	100 000
	98022	SEPT	5 000		32877	SEPT	100 000
	98022	HUIT	5 000		32877	NEUF	100 000
	98022	NEUF	5 000		32877	DIX	100 000
	98022	DIX	5 000	8	NEANT	NEANT	NEANT
3	23	UN A DIX	40	9	649	UN A DIX	100
					2919	UN A DIX	1 000

TRANCHE DU BICENTENAIRE «ROBESPIERRE»
TIRAGE DU MERCREDI 16 AOUT 1989
89 — 65e
RESULTATS OFFICIELS - INFORMATIONS 36.15 LOTO

FRANCE LOTO — TACOTAC — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 22/02/86)

Le numéro **507817** gagne **4 000 000,00 F**

Les numéros approchant à la centaine de mille : 007817, 107817, 207817, 307817, 407817 — 607817, 707817, 807817, 907817 — gagnent **40 000,00 F**

Les numéros approchant aux

Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
517817	500817	507017	507807	507810	10 000,00 F
527817	501817	507117	507827	507811	
537817	502817	507217	507837	507812	
547817	503817	507317	507847	507813	
557817	504817	507417	507857	507814	
567817	505817	507517	507867	507815	
577817	506817	507617	507877	507816	
587817	508817	507717	507887	507818	
597817	509817	507917	507897	507819	

Tous les billets se terminant par : 7817 — 817 — 17 — 7 — gagnent : 4 000,00 F, 400,00 F, 200,00 F, 100,00 F

LOTO N° 33 TIRAGE DU MERCREDI 16 AOUT 1989 — 5 16 20 28 40 49 (numéro complémentaire) 35
POUR LES TIRAGES DES MERCREDI 23 ET SAMEDI 26 AOUT 1989 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI

89 — TACOTAC — TIRAGE DU MERCREDI 16 AOUT 1989 — 66e
RESULTATS OFFICIELS - INFORMATIONS 36.15 LOTO

cation

DG des chaines publiques
l gouvernement »

ion de Claude Contamine

TACOTAL

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ☐ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 17 août

TF 1

20.30 Feuilleton : Oranges d'été. De Jean Sagols, avec Annie Girardot, Gérard Klein, Alain Doutey (6e épisode). *Des souvenirs de cirque remontent à la surface...* **22.00 Série : L'ami Maupassant.** Hautot père et fils, de Jacques Tréfouel, avec Christian Cloarec, Laure Duthilleul, Alexis Nitzer. **22.55 Documentaire : Raisin III, monseigneur de Monaco.** Interview de Léon Zitrone. **23.25 Feuilleton : La citadelle.** De Peter Jeffries et Mike Vardy, d'après A.J. Cronin, avec Ben Cross, Gareth Thomas (8e épisode). **0.15 Journal et Météo. 0.35 Série : Drôles d'histoires.** Intrigues : Le cachetон. **1.00 Feuilleton : C'est déjà demain.**

A 2

20.35 Cinéma : Louisiane ☐ Film français de Philippe de Broca (1983). Avec Margot Kidder, Victor Lanoux, Andréa Ferreol. **23.35 Informations : 24 heures sur la 2. 23.55 Météo. 0.00 Soixante secondes.** Iannis Xenakis, compositeur. **0.05 Documentaire : Danseur étoile.** 4 et fin. Peter Schaufuss, de Derek Bailey.

FR 3

20.35 Cinéma : le Mouton ☐ Film français de Pierre Chevalier (1959). Avec Fernand Raynaud, Harold Kay, Danièle Lebrun. **22.00 Journal. 22.20 Météo. 22.25 Magazine : Océaniques.** La vie filmée, de Jean-Pierre Alessandri et Jean Barounet. 3. 1934-1936. *Les trésors du cinéma d'amateur.* **23.05 Musique, musique.** Trio n° 2 pour violon, violoncelle et piano, d'Albert Roussel, par le Trio Florent Schmitt. **23.15 Magazine : Espace francophone.** De Dominique Gallet. Les peuples entrent en scène; Les francophones et la Révolution française.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Pierre et Djemila ■ Film français de Gérard Blain (1987). Avec Jean-Pierre André, Nadja Reski, Abdelkader. **21.55 Flash d'informations. 22.00 Cinéma : les Dents de la mer IV : la Revanche** ☐ Film américain de Joseph Sargent (1987). Avec Lorraine Gary, Lance Guest, Mario Van Peebles (v.o.). **23.25 Cinéma : A fond la fac** ☐ Film américain d'Alan Metter (1986). Avec Rodney Dangerfield, Sally Kellerman, Burt Young. **1.00 Cinéma : Mémoires d'un photographe.** Film français classé X de Michel Barny (1988). Avec Robert Malone, Anna Fischer.

LA 5

20.35 Téléfilm : Deux amants diaboliques. De Lamberto Bava, avec Gioa Scola, David Brandon. *Ils ont tué le mari, et dix ans après un mystérieux étranger vient troubler leur vie.* **22.20 L'enquêteur** (rediff.). **23.15 Sport : Cyclisme.** Championnats du monde (résumé). **23.45 Magazine : Ciné Cinq. 0.00 Journal de minuit. 0.05 Maigret** (rediff.). **1.35 Sam et Sally** (rediff.). **2.30 Un juge, un flic** (rediff.). **3.25 Journal de la nuit. 3.30 Bouvard et compagnie** (rediff.). **4.00 Série : Peau de banane. 4.20 Voisin, voisine** (rediff.). **5.35 Musique : Aria de rêve.**

M 6

20.30 Téléfilm : Opération humanoïde. Expérience de clonage sur un être humain. **22.10 Série : Poigne de fer et séduction. 22.35 Théâtre : Une femme presque fidèle.** Pièce de Jacques Bernard mise en scène par Jacques Mauclair. Avec Dominique Paturel. *Le mari, la femme, l'amant.* **0.10 Six minutes d'informations. 0.15 Magazine : Charmes. 0.45 Boulevard des clips. 1.20 Multitop** (rediff.). **2.00 Erreurs judiciaires** (rediff.). **2.25 Les roues de la fortune** (rediff.). **3.15 Une femme presque fidèle** (rediff.). **4.50 Le gisive et la balance** (rediff.). **5.10 Les roues de la fortune** (rediff.).

LA SEPT

20.30 Téléfilm : La croisade des enfants. De Serge Moati. **22.00 Documentaire : Les aventuriers de l'esprit.** De Olivier Germain-Thomas. Naim Kattan. **22.30 Documentaire : Le corps à l'ouvrage.** De Philippe Niang. Les pieds dans la tête. **23.30 Documentaire : Hasadel.** De Tony Palmer.

FRANCE-CULTURE

20.00 Dramatique. C'étaient des tilleuls, je m'en souviens, de Carlos Semprun Maura (rediff.). **21.15 Mémoires du siècle.** Henri Sauguet, compositeur. **22.15 Fred Deux et son double.** Leroy (4e partie). **22.40 Musique : Nocturne.** La Roque d'Anthéron, neuvième Festival international de piano. Maria Joao Pires. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert (donné les 22 et 23 février à la Philharmonie de Berlin) : Symphonie n°6 en ut majeur D. 589 de Schubert; Concerto pour cor et orchestre n°1 en mi bémol majeur op.11, Une symphonie alpestre op. 64, de R. Strauss, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Zubin Mehta; sol. Gerd Seifert, cor. **23.10 Les soirées de France-Musique.** Ulysse.

Vendredi 18 août

TF 1

13.35 Feuilleton : Les feux de l'amour. 14.20 Série : Commissaire Moulin. 15.55 Feuilleton : En cas de bonheur. 16.20 Club Dorothée vacances. 18.15 Série : Les rues de San-Francisco. 19.05 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal. 20.25 Météo et Tapis vert. 20.30 Jeux : Intervilles. Animés par Guy Lux, Simone Garnier, Léon Zitrone, Claude Savarit. Epinal-Briançon. ▶ **22.30 Magazine : Grands reportages.** De Michèle Cotta et Jean-Claude Paris. Paris, l'envers de la nuit, de Jean-Pierre Ferey. *Les anges-gardiens des Parisiens.* **23.30 Feuilleton : Le joyau de la couronne.** De Christophe Morahan et Jim O'Brien, d'après Paul Scott, avec Charles Dance, Nicholas Farrel (12e épisode). **0.20 Journal et Météo. 0.40 Série : Drôles d'histoires.** Intrigues : Abigail. **1.05 Série : Des agents très spéciaux.** Sommet à cinq.

A 2

13.45 Série : Falcon Crest. 14.35 Série : Histoire de voyous. Gendarmes et voleurs, de Hans Juergen Teogel, sur une idée de Peter Jakob, avec Eddie Arent, Hans Putz. **16.10 Documentaire : Les grands déserts.** Le désert conquis : USA, de Jean-Marc Leblon. **17.05 Feuilleton : Les quatre filles du docteur March. 18.05 Jeu : Trivial pursuit. 18.30 Série : Top models. 18.55 Jeu : Des chiffres et des lettres. 19.15 Le journal de la Révolution. 19.25 Divertissement : Affaire suivante. 19.40 Variétés : Gallia d'la joie. 20.00 Journal et Météo. 20.35 Téléfilm : La storia.** De Luigi Comencini, d'après le roman d'Elsa Morante, avec Claudia Cardinale, Lambert Wilson, Fiorenzo Fiorentini. **22.00 Apos' + 'Strophes = Apostrophes d'été.** Magazine littéraire de Bernard Pivot. Les meilleurs de l'année. Invités : Suzanne Chantal *(Jérôme Manni, le Vénitien)*, Rachid Mimouni *(l'Honneur de la tribu)*, Jean Cayrol *(Œuvre poétique)*, Roger Grenier *(Pascal Pia ou le Droit au néant)*, Edouard J. Mannick *(Anthologie personnelle)*. **23.15 Journal et Météo. 23.40 Soixante secondes.** Agnès Varda, cinéaste. **23.35 Magazine : Les enfants du rock.** *Hommage au « King ».*

FR 3

13.30 Magazine : Regards de femme. 13.57 Flash d'informations. 14.00 Feuilleton : Flamingo Road. 14.50 Magazine : 40° à l'ombre de la 3. 16.00 Flash d'informations. 16.05 40° à l'ombre de la 3 (suite). Invités : Herbert Léonard, Bambou, Emile Vandelmer, Philippe Lafontaine, Julia Migenes-Johnson. **17.00 Flash d'informations.** *De 17.05 à 18.00 Amuse 3.* **17.05 Petit ours brun. 17.06 Les recettes de Gli et Julie. 17.10 Muppets babies. 17.35 Feuilleton : L'or noir de Lornac. 18.00 Magazine : Drevet veut la suèche. 18.30 Jeu : Questions pour un champion. 19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, le journal de la région. **19.58 Dessin animé : Ulysse 31. 20.05 Jeu : La classe. 20.35 Série : Le Masque.** Le congrès gastronomique, de Fernando Matos Silva, avec Roger Souza, Eric Desmaretz, Filipe Ferrer. *Un cadavre atterrit dans une boutique de pompes funèbres.* **21.30 Magazine : Thalassa.** Le sel à fleur d'eau, de Ramon Gutierrez. *La Camargue menacée par la mer.* **22.20 Journal et Météo. 22.40 Documentaire : Femmes dans la guerre.** De Guylaine Guidez. 4. Temps de courage. *La résistance féminine en Europe.* **23.35 Musiques, musique.** Nocturne n° 1 opus 62, de Frédéric Chopin, par Friedrich Gulda, piano.

CANAL PLUS

13.30 Cinéma : Comme un chien enragé ■ Film américain de James Foley (1986). Avec Sean Penn, Christopher Walken. **15.30 Cinéma : Le professeur a une mémoire d'éléphant** ☐ Film franco-italien de Steno (1987). Avec Bud Spencer, Raymond Pellegrin. **17.00 Documentaire : Australie, un autre monde.** De David Parer. 6. Un lac au cœur du désert. **17.25 Cabou cadin.** *En clair jusqu'à 20.30.* **18.15 Cabou cadin. 18.40 Série : Badge 714. 19.09 Flash d'informations. 19.10 Top album. 19.55 Flash d'informations. 20.00 Série : Ouf ! Ouf ! 20.30 Téléfilm : Madame Sin.** De David Greene, avec Bette Davis, Robert Wagner. **22.00 Série : Jack Killian, Flamme au micro. 22.45 Flash d'informations. 22.50 Magazine : Dontact. 23.00 Cinéma : le Quatrième Protocole** ■ Film britannique de John McKenzie (1987). Avec Michael Caine, Pierce Brosnan, Joanna Cassidy. **0.50 Cinéma : Escort Girl** ■ Film britannique de Bob Swaim (1986). Avec Sigourney Weaver, Michael Caine (v.o.). **2.20 Cinéma : Riposte immédiate** ☐ Film américain de Terry J. Leonard (1986). Avec Fred Dryer, Brian Keith, Paul Winfield. **3.50 Cinéma : Monsieur** ■ Film français de Jean-Paul Le Chanois (1964). Avec Jean Gabin, Liselotte Pulver, Mireille Darc. **5.30 Série : Taggart.**

LA 5

13.30 Série : L'enquêteur. 14.30 Série : Maigret. 16.00 Série : Un juge, un flic. 17.00 Sport : Cyclisme. Championnats du monde, en direct de Lyon. **18.50 Journal images. 19.00 Dessin animé : Denis la Malice. 19.30 Série : Happy Days. 19.56 Les Inconnus. 20.00 Journal. 20.30 Les Inconnus. 20.35 Téléfilm : Manhattan poursuite.** De Tom Gries, avec Charles Durning, Zohra Lampert, Ronnie Cox. *Après un hold-up dans une bijouterie.* **22.00 Série : Le voyageur. 22.30 L'enquêteur** (rediff.). **23.25 Sport : Cyclisme.** Championnats du monde (résumé). **0.00 Journal de minuit. 0.05 Maigret** (rediff.). **1.35 Sam et Sally** (rediff.). **2.30 Un juge, un flic** (rediff.). **3.25 Journal de la nuit.**

M 6

13.20 Série : Madame est servie (rediff.). **13.45 Série : Docteur Marcus Welby. 14.35 Série : Les roues de la fortune. 17.05 Hit, hit, hit, hourra ! 17.10 Série : Laredo. 18.05 Variétés : Multitop. 18.40 Série : La petite maison dans la prairie. 19.30 Série : Cher oncle Bill. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Madame est servie.** Les amies. **20.30 Téléfilm : Le cri de la mort.** De Richard T. Heffron, avec Paul Julia, John Ryan. *Un appel au secours qui reste vain.* **22.05 Série : La malédiction du loup-garou. 23.05 Capital. 23.10 Six minutes d'informations. 23.15 Sexy clip. 23.45 Magazine : Ondes de choc.** Le business de la guerre (rediff.). **0.35 Boulevard des clips. 1.30 Multitop** (rediff.). **2.00 Erreurs judiciaires** (rediff.). **2.25 Les roues de la fortune** (rediff.). **3.20 Magazine : Charmes** (rediff.).

LA SEPT

19.00 Espagnol. Méthode Victor n° 24. **19.30 Documentaire : Femmes dans la guerre.** De Guylaine Guidez. Femmes résistantes ou le temps du courage. **20.30 Téléfilm : La croisade des enfants.** De Serge Moati. **21.50 Musique : Tancrède le croisé.** De François Caillat, d'après Il Combattimento di Tancredi e Clorinda, de Claudio Monteverdi. **22.30 Documentaire : Chroniques d'en France.** Lyon, le regard intérieur, de Bertrand Tavernier. **23.30 Opéra : les Troyens.** De Berlioz. Actes III et IV.

FRANCE-CULTURE

20.00 Dramatiques. Parfois les grandes ailes bleues, de Mikhaïl Velitchkov (rediff.). **21.15 Mémoires du siècle.** Jean Painlevé, cinéaste scientifique. **22.15 Fred Deux et son double.** Leroy (5e partie). **22.40 Musique : Nocturne.** La Roque-d'Anthéron, neuvième Festival international de piano. Augustin Dumay, violon, Gérard Causse, alto, Janos Starker, violoncelle, Menarem Pressler, piano. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Concert (donné le 5 mai lors des Journées Brahms de Baden-Baden) : Hommage à Johannes Brahms, de Meyer; Concerto pour violon, violoncelle et orchestre en la mineur op. 102 et Symphonie n°4 en mi mineur op. 98 de Brahms, par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk de Baden-Baden, dir. Michael Gielen; sol. : Mark Kaplan, violon, David Geringas, violoncelle. **22.25 Après-concert. 22.54 Jeu : Invitation au voyage. 23.10 Les soirées de France-Musique.**

Audience TV du 16 août 1989 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, France entière — 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	36.7	Santa-Barbara 14.6	Journal Rétro. 1.6	Actual. région. 12.0	Football 4.5	Dans la Maison 2.3	Petite maison 2.0
19 h 45	37.3	Roue fortune 14.3	Gallia d'la joie 3.3	19-20 info 9.9	Football 4.5	Happy Days 3.8	Cher oncle Bill 1.6
20 h 16	46.3	Journal 18.8	Journal 10.7	La classe 6.2	Football 4.1	Journal 3.2	Mme est servie 3.6
20 h 55	45.9	La vengeance... 16.9	Vallée en carton 7.0	Mouche bleue 4.0	Football 5.8	Coupable ou... 9.4	Sex symbol 3.7
22 h 8	39.2	La vengeance... 19.6	Vallée en carton 9.4	Mouche bleue 2.7	Suicidez-moi 1.8	L'enquêteur 3.7	Sex symbol 2.7
22 h 44	25.4	Destinées 7.8	Cendre cachée 8.5	Soir 3 2.3	Flash 0.8	L'enquêteur 4.7	Nuit crapes 1.7

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 17 août à 0 heure et le dimanche 20 août à 24 heures.

Vendredi, de nombreuses régions verront le retour d'un soleil très généreux, malgré la présence encore de quelques nuages et de brumes matinales.

Samedi et dimanche, le soleil régnera sans partage, occasionnant une hausse des températures maximales. Elles seront très estivales dimanche.

Vendredi : retour du soleil.

Le matin, des nuages subsisteront des Alpes à l'Alsace, ainsi que sur le Nord et les Pyrénées. Des brumes se formeront ailleurs mais disparaîtront vite pour laisser la place au soleil.

En cours de journée, le soleil brillera sur tout le pays. Des petits nuages de beau temps pourront se former l'après-midi et des orages isolés éclateront sur le sud des Alpes en soirée.

Tramontane et mistral souffleront modérément. Ils faibliront en cours d'après-midi et il restera un peu de vent d'ouest sur le golfe du Lion en soirée.

Les températures minimales avoisineront 7 à 10 degrés au nord de la Loire, 10 à 13 degrés au Centre et sur le Sud-Ouest et 18 à 20 degrés près de la Méditerranée.

Les températures maximales, de l'ordre de 20 degrés près de la Manche, varieront entre 22 et 25 degrés sur le reste de la moitié nord, 25 et 28 degrés sur la moitié sud et pourront atteindre 30 degrés près des côtes méditerranéennes.

Samedi : soleil. Montée des températures.

Après la dissipation de bancs de brume, surtout sur la moitié nord, le soleil brillera largement sur tout le pays. En fin d'après-midi, des nuages déborderont des Pyrénées.

Les températures minimales seront stationnaires par rapport à vendredi : 7 à 10 degrés sur le Nord, 10 à 13 degrés sur le Centre et le Sud-Ouest et 18 à 20 degrés près de la Méditerranée.

Les températures maximales seront en hausse de 2 degrés environ. Elles atteindront 21 à 23 degrés près des côtes de la Manche, 25 à 27 degrés au nord de la Loire, 28 à 32 degrés sur le Sud.

Dimanche : très belle journée.

On pourra profiter d'une très belle journée d'été. En effet, le soleil régnera sur l'ensemble de la France. On observera toutefois quelques petits nuages sur le Nord le matin et près des frontières belges l'après-midi, mais ils resteront très inoffensifs.

Il y aura aussi des passages nuageux élevés sur le Sud-Est et la Corse en début de matinée, mais ils se dissiperont rapidement en cours de journée.

Les températures minimales seront comprises entre 13 et 17 degrés sur la moitié nord, entre 15 et 18 degrés sur la moitié sud, de l'ordre de 19 à 21 degrés près de la Méditerranée.

Les températures maximales seront supérieures à 30 degrés sur la moitié sud et le Nord-Est, elles atteindront, voire dépasseront même les 33 degrés dans le Sud-Ouest et près de la Méditerranée. Elles seront comprises entre 23 et 26 degrés près des côtes de la Manche et sur la moitié nord et évolueront entre 27 et 30 degrés sur le reste de la moitié nord.

SITUATION LE 17 AOUT 1989 A 0 HEURE TU

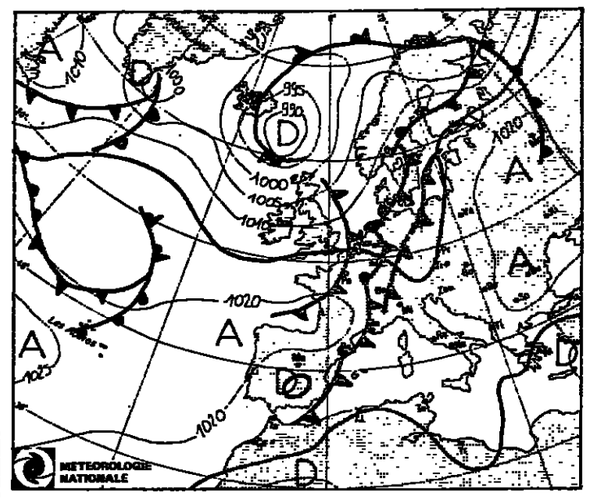

PRÉVISIONS POUR LE 19 AOUT 1989 A 12 HEURES TU

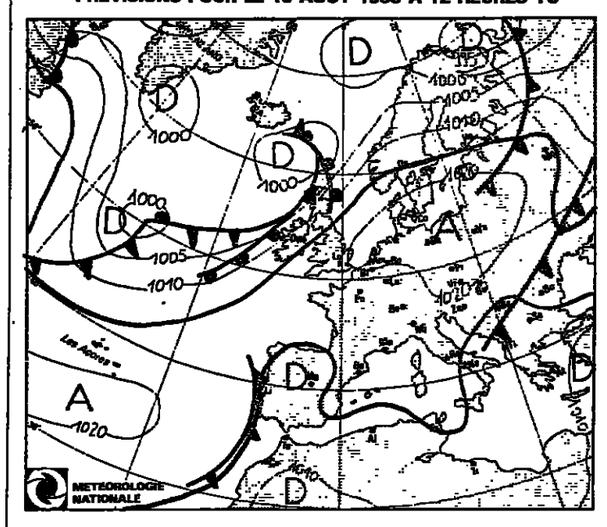

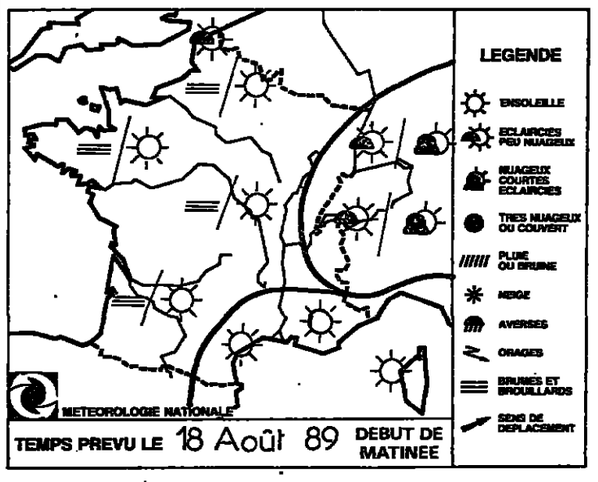

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5068

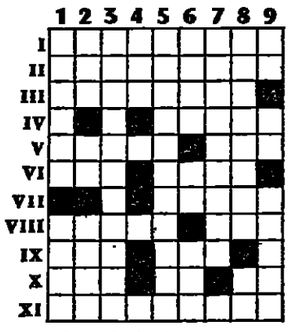

HORIZONTALEMENT

I. Devenues moins rondes. – II. Tendance à mordre. – III. Qui sont un peu comme des vers. – IV. Un vrai petit cochon. – V. A l'origine du taoïsme. Quand on en sort, on peut entrer dans les cabinets. – VI. Sort du Jura. Dans le nom d'un roi légendaire. – VII. Palmiers d'Asie. – VIII. Favori d'un tiercé. Celui des jésuites est une tisane. – IX. Un mot repoussant. Pronom. – X. Est comme un mort. Lac. Peut courir dans les prés. – XI. Qui ne peut pas être mis de côté.

VERTICALEMENT

1. Evoque une histoire un peu tirée par les cheveux. Passe sans faire de bruit. – 2. Monnaie ancienne ou moderne. Un animal très mou. Parfois difficile à finir. – 3. Qui commencent à avoir de l'argent de côté. – 4. De vieux plaisirs. – 5. Est indispensable quand on veut broder. – 6. Un ensemble d'équipements bruyants. Ville ancienne. Se jette dans la Garonne. – 7. Quelque chose de doux. – 8. On y trouve des souvenirs de Luther et de Bach. En pierre. – 9. Symbole. Partie de pétanque. Capitale éloignée.

Solution du problème n° 5067

Horizontalement

I. Hermès. Ce. – II. Oreillers. – III. Pré. Aires. – IV. Iéna. Pâté. – V. Tutus. Tin. – VI. Ar. Jonc. – VII. Lira. – VIII. Regimbe. – IX. Sage. Bars. – X. Osé. Relie. – XI. Carcasses.

Verticalement

1. Hôpital. Soc. – 2. Erreur. Rasa. – 3. Réent. Léger. – 4. Mi. Aurige. – 5. Ela. Ri. Râ. – 6. Slip. Jambes. – 7. Erato. Bals. – 8. Crétin. Erié. – 9. Essence. Ses.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 16 août 1989 :

UN ARRÊTÉ

● Du 10 août 1989 relatif à l'emploi de certains agents conservateurs et acidifiants dans les fruits et légumes condimentaires.

DES LISTES

● Des élèves de l'Ecole nationale supérieure de chimie de Toulouse ayant obtenu le diplôme d'ingénieur de cet établissement en 1987.

● D'admission aux écoles du service de santé des armées de Bordeaux et de Lyon-Bron en 1989.

TEMPÉRATURES maxima – minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 16-8-1989 à 6 heures TU et le 17-8-1989 à 6 heures TU — le 17-8-1989

FRANCE				ÉTRANGER					
AJACCIO	30	20	D	TOURS	23	13	D	LOS ANGELES	23	18	N
BIARRITZ	24	16	N	TOULOUSE	29	17	C	LUXEMBOURG	26	16	C
BORDEAUX	26	13	B	POINTE-A-PITRE	32	23	A	MADRID	33	15	D
BOURGES	22	15	N					MARRAKECH	38	21	D
BREST	22	14	A	ALGER	34	23	D	MEXICO	23	12	B
CAEN	21	12	D	AMSTERDAM	24	14	D	MILAN	31	21	N
CHERBOURG	21	12	D	ATHÈNES	34	24	D	MONTRÉAL	30	19	D
CLERMONT-FERR.	35	15	C	BANGKOK	32	25	C	MOSCOU	24	13	D
DIJON	33	16	N	BARCELONE	31	23	N	NAIROBI	20	15	C
GRENOBLE St-M-H	37	18	N	BELGRADE	33	20	D	NEW-YORK	31	23	B
LILLE	24	13	N	BERLIN	34	18	D	OSLO	21	14	C
LIMOGES	22	14	N	BRUXELLES	25	15	D	PALMA-DE-MAL.	33	22	D
LYON	34	18	C	LE CAIRE	34	24	C	PÉKIN	24	17	D
MARSEILLE-MAR.	30	20	N	COPENHAGUE	26	15	P	RIO-DE-JANEIRO	24	19	D
NANCY	30	16	A	DAKAR	29	24	P	ROME	32	22	D
NANTES	21	14	D	DELHI	35	27	C	SINGAPOUR	31	22	P
NICE	29	23	D	DJERBA	34	24	D	STOCKHOLM	25	17	A
PARIS-MONTS.	23	15	B	GENÈVE	35	10	D	SYDNEY	18	11	A
PAU	25	17	C	HONGKONG	34	29	D	TOKYO	31	24	N
PERPIGNAN	32	19	P	ISTANBUL	30	22	D	TUNIS	35	25	D
RENNES	21	13	B	JÉRUSALEM	29	17	B	VARSOVIE	33	16	D
ST-ETIENNE	33	17	C	LISBONNE	27	18	D	VENISE	31	21	D
STRASBOURG	34	17	N	LONDRES	24	13	D	VIENNE	32	21	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

TACOTAL

هكذا من الأصل

Économie

SOMMAIRE

■ Après le Mexique, *les Philippines sont* parvenues, mercredi 16 août, à un accord avec leurs créanciers privés, accord qui s'inscrit dans le cadre du plan Brady *(lire ci-contre)*.

■ Les investisseurs étrangers restent circonspects face aux nouvelles évolutions de l'économie chinoise *(lire page 19)*.

■ La BNP échange le Crédit universel, sa filiale du crédit à la consommation, contre le Banco de Credito y Ahorro, et multiplie par trois son réseau d'agences en Espagne *(lire page 20)*.

Les relations entre les pays endettés et leurs créanciers s'améliorent

Accord encourageant entre le FMI et l'Equateur

Amorcé voici un an, le changement de cap annoncé par l'actuel président social-démocrate de l'Equateur, M. Rodrigo Borja, tarde à répondre à l'attente de ses compatriotes. Avec le poids d'une dette extérieure de 11 milliards de dollars et le lourd héritage économique légué par son prédécesseur conservateur, il est vrai que le nouveau chef de l'Etat ne pouvait pas faire de miracles ni inverser durablement la tendance en douze mois à peine. Pourtant, à défaut d'avoir réussi à satisfaire l'impatience des Equatoriens, M. Borja sera au moins parvenu à rétablir un début de stabilité politique et à redonner un minimum de confiance à l'extérieur.

S'ils restent à concrétiser, les efforts de redressement entrepris ont créé des conditions plus favorables à une renégociation de la dette. Ainsi, le 15 août, l'Equateur a conclu un accord stand-by avec le FMI, obtenant un crédit-relais de 137 millions de dollars (890 millions de francs) pour les dix-huit prochains mois. A ce prêt pourraient s'ajouter 75 millions de dollars si Quito parvient à renégocier sa dette dans le cadre du plan Brady. Parallèlement, l'Equateur a sollicité de la Banque mondiale 400 millions de dollars de nouveaux crédits, dont 100 millions serviraient de garantie au programme de réduction.

Ayant obtenu le feu vert du FMI, l'Equateur se trouve désormais en meilleure position pour renégocier avec ses banques créancières une dette commerciale de l'ordre de 5,7 milliards de dollars dont 1,2 milliard d'intérêts impayés depuis février 1987. N'étant pas à court d'imagination, les responsables équatoriens cherchent à mettre au point un système de contrepartie de café contre des titres de la dette extérieure à 85 % de leur valeur. Des pourparlers à ce propos ont été entamés début août avec des représentants de la Chase Manhattan Bank, a fait savoir la fédération équatorienne des exportateurs de café.

Selon le président de cette association, il serait question de fournir quelque 50 000 sacs de café par trimestre d'une valeur de 4 millions de dollars à la Chase Manhattan Bank. En contrepartie, les exportateurs équatoriens recevraient des titres de la dette qu'ils pourraient ensuite échanger en sucres, la monnaie nationale, à la banque centrale. Ce système serait également une manière de venir en aide aux producteurs de café durement affectés par la chute des cours après le non-renouvellement de l'accord international du café début juillet à Londres.

La reprise des négociations entre Quito et ses bailleurs de fonds a été facilitée par la normalisation des relations avec la City Bank, membre influent du comité de coordination des banques créancières. Un conflit avait éclaté en mai dernier quand la banque américaine avait décidé, unilatéralement, de débiter 80 millions de dollars à l'Equateur en raison de ses arriérés de paiement. A l'issue d'intenses tractations au siège de la Banque interaméricaine pour le développement (BID), la City Bank devait finalement accepter, à la mi-juillet, l'ouverture d'un crédit de 80 millions de dollars en faveur de la Banque centrale équatorienne, remboursable en vingt échéances trimestrielles.

Avant de parvenir à un accord avec le FMI, le président équatorien avait également préparé le terrain en s'engageant, dans une lettre d'intention, à poursuivre sa politique de stabilisation économique par l'application de mesures d'ajustements graduels. Plus souple, ce programme se distingue sensiblement du traitement de choc administré à l'économie équatorienne au lendemain de l'entrée en fonction du nouveau président social-démocrate : dévaluation brutale de la monnaie nationale ; restrictions aux importations : suspension des prêts de la Banque centrale ; hausses substantielles des prix de l'énergie. L'objectif était à la fois d'épargner des devises, de réduire l'inflation et de stimuler la croissance.

Une certaine lassitude

Ce programme a ensuite été complété par un renforcement du contrôle de l'Etat sur l'industrie pétrolière, première source de devises du pays, même si le pétrole ne représente plus que 40 % des exportations. Ainsi, un mois après son installation, le nouveau gouvernement annonçait la nationalisation du pétrole, la compagnie d'Etat devant reprendre, en 1990, une participation de 37,5 % détenue par la Texaco, dans un consortium. Malgré les protestations de la compagnie américaine, les autorités de Quito confirmaient, en juin dernier, leur intention d'assumer également le contrôle de l'oléoduc transéquatorien.

Après plusieurs mois de relative tranquillité, une certaine lassitude se faisait jour et l'état de grâce dont a bénéficié le président Borja semble toucher à sa fin. En juin déjà, le gouvernement a été confronté à une vague de protestations, tandis que le pays était paralysé par la grève des transports. A la mi-juillet, des troubles ont éclaté lors d'une grève générale lancée pour soutenir des revendications salariales, en dépit de l'interdiction du gouvernement. Soucieux d'éviter des « émeutes de la faim », comme en Argentine et au Venezuela, les autorités ont été amenées à concéder des réajustements de salaires, quitte à assouplir leur programme d'austérité et à réviser leurs priorités.

Alors que le président Borja prévoyait une inflation de 30 % cette année, la hausse des prix avait déjà atteint 84 % fin juin, sur les douze derniers mois. De même, la croissance ne dépassera guère 1 % cette année, soit nettement moins que les 3,2 % espérés. Le nouveau président sera néanmoins parvenu à neutraliser les activités subversives et, pour l'instant, à cantonner les militaires dans leurs casernes. De plus, il dispose d'une majorité au Congrès, ce qui lui assure une assise beaucoup plus solide qu'à son prédécesseur. Grâce aux accords conclus avec le FMI, il devrait désormais avoir aussi les coudées plus franches dans sa tentative de remise en ordre de l'économie équatorienne.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

Le Brésil adopte deux nouveaux plans

Le président José Sarney a présenté mercredi 16 août au Parlement brésilien deux plans destinés à assainir l'économie du pays et à réduire le déficit budgétaire. Le premier projet arrête à dix-sept le nombre d'entreprises contrôlées par l'Etat qui seront privatisées. A l'exception de trois compagnies maritimes de cabotage, elles sont essentiellement concentrées dans les secteurs sidérurgique et chimique. Le président Sarney s'est toutefois refusé à céder les entreprises fondamentales pour la réalisation des politiques gouvernementales : les banques, les compagnies pétrolière et électrique (Petrobras et Electrobras), les firmes intervenant dans le secteur nucléaire, les postes et télécommunications. Le second projet prévoit d'intensifier la lutte contre la fraude fiscale.

Ces deux projets de loi interviennent alors que le Brésil négocie avec ses créanciers privés la limitation des paiements d'intérêt parvenant à échéance à la fin de septembre. Le mois dernier, le ministre des finances, M. Mailson Da Nobrega, avait averti les banques créancières que son pays suspendrait ses règlements si le prélèvement sur les réserves en devises de la Banque centrale devait dépasser les 6 milliards de dollars. Les banques, de leur côté, ont subordonné l'octroi d'une nouvelle tranche de crédit de 600 millions de dollars (conformément au plan de rééchelonnement conclu l'année dernière) au respect par le Brésil de ses engagements

CONJONCTURE

En juillet

Les prix ont augmenté de 0,3 %

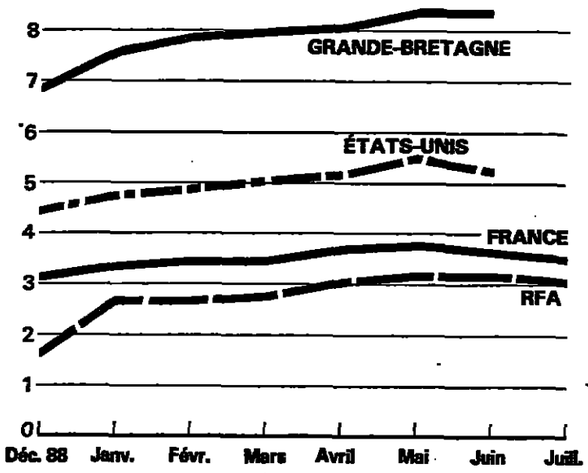

INFLATION
(en glissement)

Après leur apaisement de juin (0,1 %), les prix de détail ont repris leur courbe ascendante en juillet avec une hausse de 0,3 %, selon l'indice provisoire de l'INSEE publié le jeudi 17 août.

Cette hausse tient à des facteurs traditionnels comme les loyers, mais aussi à des raisons plus exceptionnelles comme l'augmentation des tarifs automobiles intervenue début juillet ou celle du tabac, le 17 de ce même mois. Parmi les éléments défavorables, les prix alimentaires ont continué de peser, en France comme dans toute la CEE. On estime aujourd'hui que leur progression, limitée à 1 % en 1988 pourrait atteindre 4 % en 1989.

Cette conjonction de facteurs n'a été que partiellement compensée par la baisse persistante des carburants, amorcée à la mi-juin. En juillet, le prix moyen du super est revenu à 5,27 F contre 5,47 F un mois auparavant.

Sur douze mois, l'inflation en France, de 3,5 % contre 3,6 % en juin, reste dans des limites honorables comparée à celle des autres pays. De 1 point inférieure à la hausse moyenne des prix de ses huit principaux partenaires, elle se stabilise à l'égard de l'Allemagne fédérale.

La différence avec la RFA est maintenue, en juillet, comme en juin, à 0,5 % ce qui est jugé satisfaisant à Paris compte tenu d'une tendance inflationniste traditionnellement faible en été de l'autre côté du Rhin. Mais il semble aujourd'hui difficile d'éviter une révision à la hausse des prévisions d'inflation gouvernementales. Fixées à 2,2 % il y a un an, elles devraient être portées à plus de 3 % lors de la présentation du budget à la mi-septembre.

M. Freyche reconduit à la tête de la BFCE

Après de longues hésitations, le gouvernement a finalement décidé de reconduire M. Michel Freyche, inspecteur général des finances, à la présidence de la Banque française du commerce extérieur. Son renouvellement à la tête du conseil d'administration de la BFCE a été adopté, mercredi 16 août, en conseil des ministres.

Face aux difficultés de nombreux pays en développement et à la banalisation des financements du commerce extérieur, la BFCE connaît des problèmes financiers. Elle a besoin de fonds propres : M. Freyche va donc devoir trouver des solutions pour sa banque, alors que certains de ces actionnaires privés et publics répugnent à renflouer un établissement qui les concurrence désormais.

REPÈRES

Réserves de change
Augmentation des avoirs de la France

Les avoirs officiels de change de la France ont progressé de 2,805 milliards de francs en juillet et s'élevaient, à la fin du mois dernier, à 370,816 milliards de francs. Cette augmentation résulte principalement d'une hausse des avoirs en ECU (+ 18,027 milliards de francs, à 66,078 milliards) rendue possible par le remboursement de la dette auprès du Fonds européen de coopération monétaire (FECOM), intervenu le 7 juillet. En revanche, les avoirs en devises ont diminué de 14,614 milliards de francs, pour s'établir à 87,147 milliards ; cette baisse est partiellement imputable au remboursement de la dette auprès du FECOM. Les avoirs en or sont inchangés, et les créances de la France sur le Fonds monétaire international ont peu varié.

RFA
Duerr et Behr vont fusionner

Les deux firmes allemandes Duerr GmbH et Behr Industrieanlagen GmbH, spécialisées dans la fabrication de systèmes industriels pour l'application de peintures dans l'industrie automobile, ont décidé de fusionner. Un holding sera créé à cette occasion, qui portera le nom de Duerr-Behr, dont le capital sera détenu à majorité par la famille Duerr et pour l'autre partie par la famille Behr.

Baisse de 0,9 % des prix de gros en juillet

Les prix de gros en RFA ont baissé de 0,9 % en juillet, c'est la première baisse enregistrée depuis un an. En glissement annuel, les prix de gros ont augmenté de 5 % en juillet, pour 5,5 % en juin et 6,5 % en mai, par rapport aux mois correspondants de 1988.

Une solution « à la mexicaine » pour les Philippines ?

Le Mexique n'est plus l'unique cas d'application du plan Brady. Mercredi 16 août, les Philippines ont mis au point à New-York, avec un comité représentatif de leurs banques créancières, un schéma de principe portant sur la réduction d'une partie de la dette du pays auprès des banquiers.

A la différence de l'accord mexicain, signé le 23 juillet, le compromis auquel sont parvenus le gouverneur de la banque centrale des Philippines, M. José Fernandez, et le comité représentatif des quelque 500 banques créancières, porterait plus sur l'apport de crédits nouveaux que sur la réduction des créances.

A cela rien d'étonnant, puisque le plan Brady, présenté en mars dernier par le secrétaire américain au Trésor, se voulait applicable à différentes catégories de pays ; sur les 28 milliards de dollars que compte la dette extérieure des Philippines, seuls 7,2 milliards sont constitués par des dettes bancaires à moyen terme, soit moins de 25 % du total, alors que l'endettement du Mexique auprès des banques représente plus de 60 % de sa dette extérieure totale.

Aux termes de l'accord envisagé le 16 août, le gouvernement philippin obtiendrait certainement moins que le 1,7 milliard de dollars de financements nouveaux qu'il affirmait rechercher depuis plusieurs mois, pour combler son « trou » de financement pour 1989-1990. Selon des sources bancaires, les apports d'argent frais seraient compris entre 750 millions et un milliard de dollars. Les banques pourront choisir entre l'octroi de prêts nouveaux, à un taux d'intérêt préférentiel de 13/16 % au-dessus du Libor (taux interbancaire offert à Londres) ou la cession de leurs créances à valeur décotée. A ce sujet, les deux parties semblent s'être accordées sur une valeur de 51 cents par dollar, soit sensiblement celle qui est pratiquée actuellement sur le marché secondaire de la dette à New-York (52 – 53 cents).

Selon M. David Pflug, vice-président de la banque Manufacturers Hanover et président du comité des banques, *« les options de réduction de dette et de prêts nouveaux visent véritablement deux catégories de banques – celles qui choisissent de se retirer des Philippines et celles qui choisissent de maintenir des relations de crédit avec ce pays »*.

Afin de faciliter cette opération de rachat de créances, les Philippines seront aidées, conformément aux directives du plan Brady, par les contributions financières d'organismes internationaux et de certains gouvernements. Dans le cas des Philippines, la Banque mondiale devrait apporter 500 millions de dollars, le FMI, sensiblement autant, et le gouvernement japonais devrait contribuer à hauteur de 600 millions.

En outre, le schéma prévoit le rééchelonnement de la majeure partie des 925 millions de dollars de prêts accordés aux Philippines en 1985.

Jeudi 17 août, les réactions à Manille semblaient plutôt positives. Ainsi, un banquier affirmait : *« C'est une bonne base d'accord, compte tenu que les exigences des Philippines étaient très élevées (1,7 milliard de dollars) et que le pays ne disposait pas de moyens de pression sur les banquiers aussi grands que le Mexique. »*

En effet, après la signature de l'accord mexicain, de nombreux observateurs avaient redouté que cette application du plan Brady ne reste un cas d'école, en raison des efforts très importants réalisés par l'administration américaine pour que son puissant voisin parvienne à s'accorder avec ses banquiers.

Une fois ratifié, l'accord permettra au gouvernement de Mme Corazon Aquino de bénéficier d'une partie importante des crédits nouveaux recherchés pour poursuivre son programme de redressement économique, qui a permis au pays de retrouver un taux de croissance annuel supérieur à 5 % depuis 1987, et de ramener le taux d'inflation à moins de 10 %.

FRANÇOISE LAZARE
avec KIM GORDON-BATES
à Manille.

SOCIAL

Un projet de loi du ministère de la solidarité

Des règles du jeu unifiées pour la prévoyance

La concurrence que se livrent assurances, organismes paritaires et mutuelles sur le marché de la prévoyance (maladie, invalidité, décès) obéira bientôt à des règles du jeu unifiées. Ainsi, le projet de loi présenté par M. Claude Evin, ministre de la solidarité, au conseil des ministres du mercredi 16 août, rend obligatoire le respect d'un certain nombre de garanties. Il impose le prolongement des remboursements des dépenses de santé au profit des anciens salariés devenus chômeurs ou retraités, alors qu'en cas de disparition de l'entreprise les bénéficiaires d'un contrat collectif verront leurs pensions maintenues au niveau précédent.

Pour les contrats individuels, la possibilité d'exclure des personnes atteintes d'une affection antérieure à leur prise en charge sera très strictement réglementée et même interdite en ce qui concerne les contrats collectifs. Une autre pratique – consistant à accroître les cotisations, voire à refuser d'assurer les individus dont l'état de santé est devenu déficient – sera, elle aussi, encadrée. Passé un délai de deux ans, il ne sera plus possible de résilier un contrat.

Cette mise au clair, qui s'accompagne d'un renforcement des normes de gestion – constitution de capitaux de réserve pour les organismes non régis par le Code des assurances, par exemple, est destinée à atténuer *« les effets d'une concurrence avant tout préjudiciable aux intérêts des assurés »*.

Ce texte a été fort bien reçu par la Mutualité française qui réclamait un *« code de bonne conduite »* et reprochait aux compagnies d'assurances d'écarter les *« mauvais risques »* alors que les mutuelles se refusaient à *« sélectionner les assurés en fonction de leur état de santé »*.

Le projet de loi du gouvernement devrait également procurer aux organismes gérés paritairement par les partenaires sociaux une crédibilité accrue. Outre le respect de certaines règles prudentielles, ces institutions seront dotées d'une commission de contrôle (concernant également les mutuelles) dont *« les pouvoirs se substitueront à ceux que l'autorité administrative détenait antérieurement »*.

Il est vrai que l'ouverture européenne et, plus encore, le recul régulier de la part prise en charge par la Sécurité sociale dans les dépenses de santé font de la prévoyance un enjeu économique de plus en plus évident.

J.-M. N.

INSOLITES

Haricots-fer

La firme alimentaire Campbell's, dont les célèbres soupes en boîte furent immortalisées par Andy Warhol, a ordonné, mercredi 16 août, que soient retirées du marché britannique quelque trente-six mille conserves de haricots et boulès de viande. Ce plat délicat était décidément un peu trop riche en fer : on y avait découvert, dans quatre boîtes, des fragments de métal qui n'étaient pas dans la recette.

L'incident, qui n'a fait aucune victime, est dû à une *« faute technique »* dans la chaîne industrielle, aussitôt réparée, a indiqué un porte-parole de la société à Londres.

(Publicité)

Le gouvernement malgache informe que la remise des offres concernant **l'entreprise socialiste Mamimosa** est reportée au 25 août 1989 (au lieu du 1er août 1989), toute autre disposition reste inchangée.

En référence aux publications du Monde *en date du 7, 8, 9 et 11 juillet 1989.*

Économie

Entre l'idéologie et les impératifs économiques

La Chine risque de se replier sur l'Etat-providence

Il a suffi d'un contrat pour relancer toute la machine de propagande de Pékin : l'économie chinoise, assure-t-elle, a d'ores et déjà entrepris de se relever des troubles *« contre-révolution- naires »* du printemps. L'ouverture et la réforme sont toujours à l'ordre du jour.

PÉKIN
de notre correspondant

La preuve : le financier américain d'origine iranienne, M. Mohammad Malekpour, a conclu avec la municipalité de Tianjin, troisième cité de Chine, un contrat de cession foncière pour soixante-dix ans et 17,2 millions de dollars, sur une surface de 5,3 kilomètres carrés, avec quelques petits avantages annexes, en vue d'édifier un complexe industriel moderne comprenant un immeuble de soixante étages de deux tours qui se voudra presque l'équivalent chinois de l'Arche de la Défense. Parmi les « accessoires » du projet, un réseau de télécommunications par satellite de 300 millions de dollars destiné à desservir toute la Chine orientale.

Depuis la signature du contrat, en présence bien visible de l'ambassadeur des Etats-unis, M. James Lilley, le 9 août, la presse officielle chinoise ne tarit pas de commentaires assurant que toutes les hésitations des hommes d'affaires, inquiets d'investir dans un pays qui a connu la tragédie sanglante que l'on sait, sont le fruit d'une désinformation systématique des médias occidentaux et commencent à se dissiper d'elles-mêmes au fur et à mesure que *« la vérité »* se fait jour.

Contradiction

Sur le papier et les ondes des médias officiels, les options chinoises n'ont pas changé : absorber la technologie occidentale à condition que cela soit dans un esprit de *« bénéfice mutuel »*, et appliquer les recettes suggérées par M. Deng Xiaoping, il y a dix ans, pour développer la Chine. C'est à dire : ouverture prudente sur le marché international, maintien d'un secteur privé servant de poumon d'oxygène à l'économie planifiée dans le secteur crucial, parce que politique, de la consommation quotidienne, et réforme progressive du système, de manière à « optimiser » son potentiel encore – admet-on – sous-exploité. Autre preuve de persévérance dans le cap fixé par M. Deng : sept autres terrains à louer seront offerts aux investisseurs à Shenzhen, près de Hongkong, le 1er septembre.

A en croire Pékin – cela a été dit de la manière la plus officielle – *« l'économie* (chinoise) *s'est développée mieux encore que prévu pendant la première moitié de cette année »* grâce au programme d'austérité mis en oeuvre par le premier ministre M. Li Peng fin 1988. Pour la CIA américaine, en revanche, on s'achemine vers une longue période de stagnation qui risque d'être marquée par des trouble sociaux : ralentissement, pour raisons politiques, dans les réformes les plus aptes à arracher le pays aux difficultés économiques, et détournement des investissements étrangers vers d'autres pays asiatiques au vu des incertitudes du marché chinois (*le Monde* du 10 août).

La vérité est sans doute entre les deux, encore que pour l'instant, on pencherait plutôt, dans les milieux d'affaires, pour le pessimisme des services de renseignements américains que pour l'optimisme de façade de la direction chinoise.

D'abord, parce qu'il manque à la tête du régime, depuis le bouleversement du mois de juin, une vision claire des priorités et des moyens de les atteindre. La grande bagarre politique entre réformateurs et conservateurs, qui a abouti à l'éviction sur fond d'insurrection de M. Zhao Ziyang, le secrétaire général déchu du parti, n'est pas terminée. En conséquence, la bureaucratie attend de voir quels en seront les prochains développements et, dans l'intervalle, se contente de lutter pour la survie. D'autre part, en imposant une forte coloration politique à ce débat, les tenants de la ligne dure ont mis en branle une machinerie d'essence quasi mythologique qui fait primer des notions « révolutionnaires » comme la suprématie de la classe ouvrière ou la fierté nationale sur des arguments de simple rationalité économique.

Exemple : quand M. Malekpour, le financier d'origine iranienne, prévoit une réseau de communication par satellite depuis le plot de terre saline inexploitée qu'il a loué, il « oublie » qu'à un moment donné, au début de l'été, toutes les liaisons de télécommunications internationales de la Chine ont été jugées par la ligne dure du pouvoir comme des outils insurrectionnels au service de ce *« libéralisme bourgeois »* qu'il convient d'endiguer à tout prix si l'on veut sauver la face de la vieille garde du régime, ce qui est la préoccupation principale du premier ministre M. Li Peng.

Des contradictions de cet ordre, il en est mille et une aujourd'hui en Chine. La politique d'ouverture ne doit en principe pas être remise en cause, mais Shanghaï vient d'adopter un règlement local qui soumet à l'approbation des syndicats (donc du parti), au sein des entreprises à capitaux mixtes chinois-étrangers, toute mise à pied de personnel. Quand on rapproche ce texte de la promesse faite en juillet par M. Jiang Zemin, le nouveau secrétaire général du parti, que, désormais, le régime *« s'appuiera plus nettement sur la classe ouvrière »*, on peut douter de la faculté qu'auront les gérants occidentaux de sociétés à capitaux mixtes de se débarrasser d'ouvriers incompétents ou turbulents.

Au jour le jour

D'autant que cette promesse de M. Jiang a été assortie d'une mesure dont on commence seulement à voir les effets dans lesdites entreprises mixtes, mais qui ne peut qu'affecter notablement leur compétitivité : le retour en force des commissaires politiques, gardiens de l'idéologie. Des propos qui auraient été jugés ahurissants au moment de l'ouverture maximale de la Chine l'an dernier ont été tenus ces derniers temps : la séparation du parti et de la direction des entreprises, par exemple, a été estimée *« excessive »*, voire destinée à servir les projets séditieux des accusés du jour, à qui on reproche d'avoir voulu rétablir une *« république bourgeoise »*.

Les dirigeants chinois naviguent au plus près entre la nécessité de rassurer les investisseurs étrangers et leur volonté d'endiguer le « libéralisme bourgeois ».

En fait, la loi sur les entreprises publiques qui prévoyait une telle séparation des pouvoirs privilégiant les cadres « administratifs » face aux « politiques » commençait tout juste à être appliquée à l'échelle nationale avant les troubles. Pour ce qui est des dispositions annexes qui devaient permettre de déclarer une telle entreprise en faillite le cas échéant, autre brèche dans les privilèges dont est censée jouir la classe ouvrière, on n'a pas vu plus d'une poignée de procédures entamées en ce sens sous M. Zhao Ziyang, et guère de résultats.

Depuis la charge de son armée contre les manifestants pékinois le 3 juin, la Chine semble gérer au jour le jour une situation dont elle n'avait pas prévu les conséquences, en zigzaguant entre ses préoccupations idéologiques et les réalités économiques. Ainsi en va-t-il de son attitude vis-à-vis des hommes d'affaires occidentaux qui se réinstallent progressivement – bon nombre d'entre eux à titre provisoire – dans leurs locaux à Pékin. Ils sont chantés sur tous les tons par la propagande. Mais en même temps, des mesures comme l'interruption générale, après l'intervention de l'armée, des liaisons de télévision par satellite sous prétexte que les chaînes d'informations américaines étaient *« inamicales »*, ou l'interdiction temporaire des journaux étrangers dans les kiosques des grands hôtels où vit la communauté étrangère ont constitué des précédents qui ne s'oublieront pas...

Le plus visiblement sinistré de tous les secteurs est bien sûr le tourisme, sans doute la première source de devises du pays, avec un revenu de 2,2 milliards de dollars l'an dernier. Il est encore trop tôt dans la saison pour connaître l'ampleur du désastre, mais il suffit de se promener dans Pékin pour constater l'absence quasi totale des cohortes d'Occidentaux, de Japonais et de Chinois d'outremer habituellement présentes en ce moment de l'année. De temps à autre, la presse officielle annonce triomphalement que telle ou telle agence occidentale a repris ses voyages organisés en Chine. Parfois, on voit même sur le petit écran pékinois un groupe de touristes se faire expliquer, geste à l'appui, par un guide chinois sur la place Tiananmen déserte, gardée par la troupe, les tenants et les aboutissants de la *« rébellion contre-révolutionnaire »*. La publicité donnée à ces visiteurs témoigne à elle seule de leur rareté.

Méfiance des étrangers

Au point que l'un des magasins de Pékin les plus fréquentés par les touristes, la grande bâtisse de souvenirs qui doit son nom de « Magasin de l'Amitié » au folklore militant des années héroïques du maoïsme, a décidé d'ouvrir ses portes aux citoyens chinois qui n'y sont d'habitude pas admis, et ses tiroirs-caisses à la monnaie non convertible de la République populaire, plutôt que d'attendre le retour improbable à court terme des étrangers porteurs de billets convertibles. Les managers des grands hôtels internationaux, eux, s'arrachent le rarissime client à coup de ristournes « exceptionnelles » allant jusqu'à 50 %.

La levée de la loi martiale pourrait faire revenir des visiteurs étrangers en voyage individuel – proportion minoritaire des « clients » de l'industrie touristique chinoise – avant les rigueurs de l'hiver, et conforterait probablement nombre de firmes étrangères qui souhaitent renvoyer à Pékin leurs expatriés partis dans la tourmente du mois de juin, ne serait-ce que pour tâter le terrain. Mais, à la mi-août, la communauté étrangère de Pékin n'était pas encore sûre de se reconstituer en effectifs suffisants pour assurer, par exemple, le fonctionnement de certaines des écoles privées qui accueillent les enfants des hommes d'affaires (japonais, américains, français, allemands...).

Les Japonais, en particulier, ont été vivement émus d'entendre pour la première fois un groupe chinois inconnu les menacer d'actions terroristes au cas où ils maintiendraient leurs opérations avec la Chine. Une protection renforcée a été fournie par Pékin aux intérêts japonais dans la capitale, mais cette menace joue contre les tentations prêtées à certains investisseurs japonais de se désolidariser du blocus occidental. Comme les hommes d'affaires occidentaux, les Japonais, qui ont leurs bureaux dans la plus grande tour abritant les représentations commerciales étrangères de Pékin, ont tendance à vouloir conserver les vitres trouées par les balles dum-dum lors de la fusillade anti-étrangère du 7 juin comme un talisman signalant les risques économiques qui persistent dans ce pays pour les investisseurs...

Aussi grave que l'impact à l'étranger des derniers revirements chinois, leur effet sur le moral de la population et sur ses habitudes de travail est lourd de conséquences. Ce que l'observation quotidienne suggère est confirmé par tous les témoignages d'étrangers en rapport avec le monde du travail chinois : les velléités d'ardeur au labeur commencent à se faire singulièrement rares.

L'heure, pour les planificateurs, est au repli de l'industrie de pointe, du crédit, et à l'assainissement fiscal à l'encontre du secteur privé, aux pratiques inflationnistes comme la distribution de stimulants matériels. Le risque est grand que les Chinois se replient, eux, sur la « grande marmite », le symbole de l'Etat-providence qui pourvoit à tous les besoins sans exiger en retour une trop grande dépense d'énergie, dans les villes en particulier.

En outre, de sombres nuages commencent à se dessiner sur les campagnes, en dépit des assurances du pouvoir sur le fait que la récolte, cette année, sera particulièrement abondante. D'une part, on commence à douter que l'Etat dispose des moyens financiers d'acheter cette récolte aux paysans. Il aura probablement recours aux « assignats », comme l'an dernier, ce qui ne peut que lui valoir la méfiance, voire l'hostilité plus ou moins active des paysans, surtout si, comme c'est dans l'air, il remet en question la pratique du double système de prix qui permet à nombre d'entre eux de s'en sortir en vendant une partie de la récolte sur le marché privé.

D'autre part, les industries rurales, ces petites entreprises des campagnes qui ont connu la plus forte croissance de toute l'économie chinoise au cours des dernières années, sont à nouveau dans le collimateur du pouvoir, pour l'inflation qu'elles génèrent par leur dynamisme. Pékin a annoncé des mesures de restriction de crédit dans les campagnes qui risquent de les affecter tout particulièrement. Sur ces dix-huit millions d'entreprises – qui ont permis de créer, au cours des dernières années, une centaine de millions d'emplois, – un tiers peut-être sont menacées de faillite, faute d'avoirs suffisants pour compenser les réductions de crédit.

La conséquence de cette politique peut être un gigantesque exode rural que ne freinera pas notablement le surplus d'investissements promis par le gouvernement dans l'agriculture (l'Etat a dépensé de janvier à juillet 20 % de plus que sur la même période l'an dernier). Déjà, les paysans qui avaient été évacués de la ville de Canton au début de printemps commencent à y revenir à la recherche d'un emploi plus rémunérateur que la terre. Mais si l'entreprise privée est plus fermement contrôlée en ville, il est probable qu'ils ne retourneront pas au village, préférant rester en ville où ils deviendront le plus sûr ferment d'agitation sociale qui soit en mesure de joindre les ouvriers...

L'énorme casse-tête que représente aujourd'hui l'économie chinoise, alors même qu'aucune des plus graves difficultés du pays – la croissance démographique, en particulier – n'a été réellement attaquée de front, a fait dire à M. Roger Sullivan, président du US-China Business Council, qu'il était urgent pour les investisseurs étrangers... d'attendre, tant les incertitudes étaient grandes sur ce que les Américains avaient jusqu'alors tendance à considérer comme le « marché du siècle ». C'est de toutes façons, ce qui risque de se produire – même si des transactions purement commerciales continuent d'avoir lieu à grande échelle et si les projets déjà conclus continuent d'aller de l'avant – compte-tenu des sables mouvants dans lesquels se retrouvent quantité d'interlocuteurs chinois du monde des affaires occidental. A moins que de nouveaux bouleversements politiques ne remettent brutalement le baromètre chinois au beau fixe.

FRANCIS DERON.

AFFAIRES

Principaux fabricants mondiaux de machines à papier

Les groupes Voith (RFA) et Sulzer (Suisse) se rapprochent

Le groupe de mécanique ouest-allemand Voith, un des principaux fabricants mondiaux de machines à papier et de turbines hydrauliques (2,2 milliards de marks de chiffre d'affaires en 1988), va prendre le contrôle de son concurrent suisse Grebrueder Sulzer AG. En échange, Sulzer recevra une participation qualifiée de « substantielle » dans le capital de Voith. Selon un porte-parole de Voith, la part de capital transférée à Sulzer sera supérieure à 25 %. Elle avoisinera en fait les 30 % et nécessitera l'accord de l'Office des cartels de la République fédérale d'Allemagne.

Ce rapprochement entre deux groupes qui coopéraient déjà depuis plusieurs années permettra au nouvel ensemble de se renforcer sur le secteur en plein boom des machines à papier (deux tiers du chiffre d'affaires) et de mieux affronter la concurrence sur celui des turbines hydrauliques. L'annonce de cet accord met également fin à un certain nombre de spéculations sur l'avenir de Voith. Le capital de ce groupe bavarois, aujourd'hui encore entièrement détenu par vingt-quatre membres de la famille fondatrice, suscitait en effet la convoitise de plusieurs industriels allemands, dont le groupe d'armement Rheinmetall. L'accord avec Sulzer le met donc provisoirement à l'abri d'une prise de contrôle inamicale. Il est vrai que son portefeuille de participations (notamment 2 % du capital de Daimler-Benz) et ses activités dans le secteur de l'armement (hélices, moteurs, etc.) avaient de quoi susciter les convoitises.

TRANSPORTS

Le Groupement industriel des armements terrestres (GIAT) va devenir une société nationale

Le projet de loi transformant le Groupement industriel des armements terrestres (GIAT) en société nationale à capitaux d'Etat a été présenté, mercredi 16 août, au conseil des ministres, par M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la défense.

Actuellement entité industrielle dépendant de la direction des armements terrestres (DAT), le GIAT est soumis à des règles administratives très contraignantes qui le paralysent et qui expliquent ses difficultés. Ses dix arsenaux spécialisés dans la fabrication de deux cents systèmes d'armes différents allant du fusil à l'artillerie en passant par le char de bataille ont perdu plus de 400 millions de francs en 1987, et leur productivité est en recul. La Cour des comptes avait souligné dans son rapport annuel de 1988 que la part du GIAT dans les commandes de l'armée était tombée de 33,9 % en 1984 à 23,7 % en 1988, et préconisait une restructuration du groupement et la définition d'une politique industrielle.

Le projet de loi devrait permettre au GIAT, selon M. Chevènement, *« de disposer de meilleures conditions de gestion commerciales et financières »*, (...), *« de diversifier ses activités »* (...), *et d'établir des coopérations »*, notamment internationales.

Cette restructuration inquiète les syndicats qui savent que, selon le ministre, le GIAT *« comptera probablement 1 299 postes excédentaires à l'horizon 1992 »* sur un effectif total de 14 600 personnes. La CGT, qui proteste vivement contre le changement de statut, entend *« créer un rapport de forces suffisant pour amener le ministre à revenir sur son projet »*. Elle s'apprête à organiser des assemblées générales dans les dix établissements du GIAT, mais n'a pas encore précisé quelles formes d'action seront décidées.

Le plus long vol sans escale

Un Boeing 747-400 livré par son constructeur à la compagnie australienne Qantas a réalisé le vol sans escale le plus long de l'histoire de l'aviation commerciale en reliant d'un seul coup d'aile Londres à Sydney, soit 17600 kilomètres. Le vol a duré vingt heures et treize minutes à la vitesse de 920 km/h et à une altitude de 15000 mètres, plus élevée qu'à l'habitude pour économiser les 217000 litres de carburant. L'avion ne transportait que vingt-quatre personnes, alors que sa capacité s'élève à trois cent soixante-sept passagers.

Le précédent record avait été établi par un Boeing-747 de la compagnie sud-africaine SAA qui avait franchi sans escale les 16560 kilomètres qui séparent Seattle (Etats-Unis) de Cape-Town.

En 1935, année de l'ouverture de la première ligne entre Londres et l'Australie, le vol durait de douze à quatorze jours et comportait quarante-deux escales et des transferts ferroviaires Paris-Brindisi et Alexandrie-Le Caire. – *(AFP.)*

● **Barrages de péniches à Nancy.** – Une demi-douzaine de bateliers barrent, depuis le 16 août, le canal de la Marne au Rhin, dans la région de Nancy, laissant seulement passer leurs collègues, à l'exclusion des plaisanciers. Par ce mouvement, ils entendent protester contre l'absence de fret à la Bourse de fret du port de Nancy. Le mouvement devrait se poursuivre jusqu'au 18 août à midi.

Le Monde L'IMMOBILIER

REPRODUCTION INTERDITE

appartements ventes

3e arrdt
ARTS-ET-MÉTIERS
GD 2 PCES EN DUPLEX
cuis., s. de bains, w.-c., sur cour, calme. 350 000 F.
48-04-85-85.

4e arrdt
EXCEPTIONNEL
RUE DE LA REYNIE
BEAU DUPLEX, 5 PCES
P. de t., entrée, dble séj., balc., 3 chbres, 2 s. de bns, 2 w.-c., nbrx rangem., chbre serv. 3 600 000 F. 48-04-35-35.

9e arrdt
RUE DE DOUAI
Dans bel imm. p. de t., 2/3 pces, cenect. A rafraîchir, modernes, chem., clair, cave, gardien, digicode. 719 000 F. créd. poss. 48-04-35-35.

BEAU 3 PCES. 970 000 F
Imm. pierre de t., entrée, gd séjour, 2 chbres, cave, digicode, gardien, prox. Montholon. 42-71-83-00.

11e arrdt
3 PCES, 660 000 F
AV. PHILIPPE-AUGUSTE
Pierre de t., liv., 2 chbres, cuis., w.-c., bains à créer. 42-71-61-48.

14e arrdt
PORTE D'ORLÉANS
3 PCES, 1 260 000 F
Pierre de t., imm. 1983, expo sud, asc., s/bd et jardin, cave, park. 42-71-83-00.

Mo MOUTON-DUVERNET,
BEAU STUDIO, ref. neuf, cuis. équipée, s. de bns, w.-c., soleil, ravalement payé. 580 000 F. 43-27-81-10.

15e arrdt
RUE VAUGIRARD
URGENT, BEAU 2 PCES,
cuis., bains, chff centy., cave, soleil. VUE DÉGAGÉE. 649 000 F. 43-27-81-10.

appartements achats

Particulier recherche appartement 2/3 pièces, vioger libre accepté, paiement comptant. T. : 43-38-45-11 (ap. 16 h).

locations non meublées offres

Paris
SAINT-CLOUD HIPPODROME
Ppté Compagnie Assurances
SITUATION EXCEPTIONNELLE
100 APPTS NEUFS DU 2 AU 6 PIÈCES
Habitables été-automne 89
LOGGIAS
JARDINS D'HIVER
Superbe jardin intérieur
BAIL 6 ANS
SÉRIEUSES RÉFÉRENCES EXIGÉES
Sur place, de 11 h à 19 h tous les jours, même le dim. 2-4, rue Francis-Chevenon.
CIME – 43-20-20-28

MEGEVE
« A FLEUR... DE NEIGE »
Dans un élégant immeuble rénové du centre ville et à proximité du télécabine du Chamois, appartements luxueux de 3, 4 et 5 pièces, grandes terrasses, jardins pour les appartements du rez-de-chaussée. Très belles finitions. Situation calme et ensoleillée. Garages en sous-sol. Livraison Pâques 1990.
Pour plus de renseignements, veuillez contacter :
BROLLIET S.A.
23, quai des Bergues
1201 GENEVE
tél. (19-41-22) 7313800.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
Constitution de sociétés et tous services - 43-55-17-50

VILLIERS 3 BURX
en r.-de-c., rue et cour. Sanitaires, refait neuf. 13 300 F. 40-20-02-15.

13e, 170 m²
en 5 bureaux. Sanitaires. Refaits neufs. 15 000 F. 40-20-97-20.

ALEXANDRE-DUMAS
150 m² en 4/5 bureaux. refaits neufs. 15 000 F. 40-20-97-20.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL – RC – RM
Constitution de sociétés. Démarches et tous serv. Perman. téléphoniques.
43-55-17-50.

BOURSE 120 m²
Ref. neufs, 3 bureaux + show-room, très clair. 125 000 F. 40-20-97-20.

20e, ALEX.-DUMAS
Locaux à part. de 500 m². Prix : 26 000 F. 40-20-097-20.

20e JOURDAIN
LOCAL 400 m²
r.-de-c., haut s/plaf. 3,50 m Accès camionnette, force. 25 000 F. 40-20-02-15.

ST-DENIS CENTRE
Locaux, entrepôts 2 460 m² / 3 mini de 660 m². Accès poids lourd, voitures + pavillon habit. 40 000 F.
40-20-02-15.

Marchés financiers

La BNP échange sa filiale le Crédit universel contre un réseau bancaire en Espagne

M. René Thomas, président de la BNP, et MM. Jose Sanchez Asiain et Pedro Toledo Ugarte, les deux présidents du Banco Bilbao Vizcaya, première banque d'Espagne, ont signé un accord d'échange de réseaux qui fera sans doute date dans l'histoire de la construction bancaire européenne.

Les réseaux valsent dans le secteur bancaire entre la France et l'Espagne. La BNP et le Banco Bilbao Vizcaya (BBV) ont en effet résolu d'élargir leurs présences respectives de part et d'autre des Pyrénées. De quoi s'agit-il ? D'un vaste échange de réseaux entre les deux établissements financiers. Cet accord en trois volets prévoit en effet que la BNP devienne propriétaire du Banco de Credito y Ahorro, filiale de BBV. Cette banque commerciale régionale, qui gère actuellement quarante-cinq guichets, verra son périmètre d'exploitation élargi à l'Espagne entière puisqu'elle recevra en dot quarante guichets supplémentaires en provenance du réseau du Banco Bilbao Vizcaya. La BNP, qui était déjà présente sur la péninsule ibérique à travers sa filiale BNP-Espana (cinquante-sept sièges), atteint donc une « taille critique » avec un réseau qui passera désormais à cent quarante-deux sièges. Cet apport de guichets supplémentaires permettra à la BNP de couvrir parfaitement l'ensemble du pays.

Puisqu'il s'agit d'un échange, quelle est la contrepartie du Banco Bilbao Vizcaya ? Tout simplement le contrôle du Crédit universel, filiale de la BNP, actuellement coté en Bourse. Spécialisé dans le crédit à la consommation, le Crédit universel dispose de quatre-vingt-cinq guichets, répartis sur l'ensemble du territoire français, et gère un portefeuille de clients composé aussi bien de particuliers que de prescripteurs (vendeurs de voitures, bateaux, etc.). Cette société financière possède le statut de banque. Et c'est ce qui en fait l'intérêt pour l'établissement espagnol soucieux de développer ses activités en France. Le BBV entend en effet faire évoluer la compétence des guichets du Crédit universel vers des activités bancaires classiques. La cotation du Crédit universel à la Bourse de Paris a été suspendue dès le jeudi 17 août.

Le troisième volet de cet accord instaure une phase de transition. La BNP comme le Banco Bilbao Vizcaya savent qu'une prise de contrôle doit s'opérer avec prudence. Pour prendre la dimension de leur nouveau territoire et s'habituer à le faire fonctionner, les présidents des groupes bancaires sont convenus de rester actionnaires des établissements qu'ils cèdent. Ils se feront bénéficier de leur expérience mutuelle. Cette période de transition pourrait bien durer trois années au moins. Le schéma définitif et les modalités juridiques de cet accord seront précisés au cours des mois à venir. Un audit financier sera également mené à bien qui pourra donner lieu à compensation financière s'il apparaît que la valeur de l'échange est inégale.

Fait intéressant : ce transfert de réseaux est la première tentative de faire respirer le secteur public bancaire en France. Des groupes industriels majeurs comme Thomson, Rhône-Poulenc ou Pechiney avaient, certes, ouvert la voie. A coups de cessions de filiales souvent spectaculaires et de rachats d'entreprises étrangères, ils ont pu mener à bien leur restructuration sans problèmes politiques majeurs. Il devrait en être de même pour le secteur bancaire. Nul doute que l'opération BNP-Banco Bilbao Vizcaya sera en tout cas étudiée attentivement par d'autres établissements bancaires nationalisés.

Le second point qui mérite d'être noté est que, par cette opération, la BNP change de partenaire privilégié en Espagne. Le Banco Central, qui était auparavant son interlocuteur de référence, est abandonné au profit du Banco Bilbao Vizcaya. Il est vrai que le Banco Central, fort occupé par la prise de contrôle du Banesto, puis par sa défense contre d'autres agresseurs, n'avait guère eu le temps de réfléchir à son développement en Europe. Selon M. Jacques Wahl, directeur général chargé des affaires internationales de la BNP, la conclusion de cette opération d'échange avec le BBV est une amorce pour une « *coopération ultérieure* ».

YVES MAMOU.

NEW-YORK, 16 août ↑

Nouvelle et lente progression

La progression des cours, qui avait repris le 15 août à New-York, s'est poursuivie mercredi, mais toujours à une cadence très lente. Durant la séance, pourtant, l'indice des industrielles avait réussi à repasser la barre des 2 700 points. Cette témérité dans la hausse n'eut pas de suite et, à la clôture, le baromètre de Wall Street s'établissait à 2 693,29 (+ 5,51 points). Le bilan de la journée a toutefois été d'une qualité supérieure à ce résultat. Sur 1 977 valeurs traitées, 803 ont monté, 655 ont baissé et 519 n'ont pas varié.

Selon les professionnels, les dernières statistiques économiques publiées le jour même vont dans le sens de l'atterrissage en douceur, avec, pour juillet, une augmentation de 0,8 % des mises en construction de logements, de 0,2 % seulement de l'indice de la production industrielle et un taux d'utilisation des capacités de 83,6 %. Mais les investisseurs attendent surtout la publication des résultats du commerce extérieur pour juin disponibles ce jeudi.

L'activité est restée faible, avec 150,06 millions de titres échangés, pour 148,7 millions la veille.

VALEURS	Cours du 15 août	Cours du 16 août
Alcoa	71 1/2	73 1/8
A.T.T.	38 3/4	39 1/8
Boeing	53 1/2	53 1/8
Chase Manhattan Bank	38 1/8	38 7/8
Du Pont de Nemours	117 3/4	117 1/2
Eastman Kodak	50 1/8	49 7/8
Exxon	44 3/4	44 3/8
Ford	51 1/8	51 5/8
General Electric	57 3/8	57 3/8
General Motors	45 5/8	45 3/4
Goodyear	55 1/8	55 3/8
I.B.M.	115 7/8	115 1/4
I.T.T.	61 1/2	62 1/8
Mobil Oil	52 5/8	53 3/4
Pfizer	65	66 3/8
Schlumberger	42	42 3/4
Texaco	52 3/4	53 1/8
UAL Corp. ex-Allegis	254 1/2	251 3/4
Union Carbide	28 1/8	28 1/2
U.S.X.	35	34 3/4
Westinghouse	68 3/8	69
Xerox Corp.	67 1/8	67 1/8

PARIS, 17 août =

L'immobilisme

La Bourse de Paris existe-t-elle encore ? Si Jean-Paul Sartre avait encore été des nôtres peut-être aurait-il pu répondre à cette question. Quoi qu'il en soit, ce jeudi, on aurait pu entendre une mouche voler sous les lambris et compter presque sur les doigts les « survivants » de la grande transhumance annuelle. Quasi silencieux et à peu près vide, que pouvait bien faire le marché ? Il se figea dans le plus parfait immobilisme. Après avoir ouvert la séance matinale avec un retard infinitésimal (– 0,02 %), l'indicateur instantané se reprenait mollement (+ 0,06 %) vers 11 heures, pour revenir plusieurs fois au point exact d'équilibre (0,00 %), grignoter ensuite un peu de terrain (+ 0,01 %) et s'effriter d'autant. Dans l'après-midi, il s'établissait à 0,06 % au-dessus de son niveau précédent.

Les professionnels ne se disaient guère surpris par une telle somnolence. Selon eux, la brièveté de la semaine (trois séances seulement) à incité de nombreux opérateurs, partis pour le long week-end de l'Assomption, à jouer les prolongations. L'actualité, elle-même, s'est mise en veilleuse. Seul peut-être aux Etats-Unis, où de nouvelles statistiques économiques sont tombées, attestant que l'actualité restait soutenue. D'autres sont attendues, en particulier celles se rapportant au commerce extérieur et publiables ce jour.

Pourquoi dans ces conditions se presser à prendre des positions ? La Bourse est désormais à son haut niveau historique et la moindre déception pourrait y produire une réaction technique capable de dépasser le simple cadre d'une consolidation. Il sera toujours temps, la semaine prochaine, de prendre les décisions de placement ou de dégagement qui s'imposent. L'indice des prix de détail pour juillet (+ 0,3 %) n'a causé aucune surprise.

La cotation de l'action TRT (groupe Philips) a été suspendue jusqu'à nouvel avis dans l'attente d'un communiqué.

LONDRES, 16 août ↑

En nette progression

Dans un marché calme, les valeurs britanniques ont sensiblement progressé mercredi à Londres. L'indice Footsie a gagné 19,6 points à 2 345,8. La publication en fin de matinée des chiffres de l'excédent budgétaire et de la production industrielle en Grande-Bretagne n'a pas eu d'effet notable sur la tendance. En effet, ces chiffres étaient prévus par les spécialistes. En revanche, la hausse de Wall Street à son ouverture a soutenu le marché.

La plupart des secteurs étaient en hausse, notamment ceux des textiles, de la mécanique, de l'alimentation, de la chimie et des banques. La forte hausse des ventes de vin, de bière et de whisky en raison des chaleurs estivales a très nettement favorisé les valeurs des brasseries. United Newspapers a bondi dans l'espoir du lancement imminent d'une OPA par le groupe Conrad Black. La compagnie d'assurances General Accident a sensiblement fléchi après l'annonce d'une baisse de son bénéfice semestriel supérieure aux prévisions des analystes. En revanche, des pertes semestrielles moins importantes que prévu pour la banque britannique Standard Chartered ont stimulé le titre. Les fonds d'Etat ont gagné plus d'un quart de point. Les mines d'or se sont appréciées.

TOKYO, 17 août ↑

Légère hausse

La tendance était très hésitante jeudi à la Bourse de Tokyo, qui, pendant une grande partie de la séance, était vouée à la baisse. Mais des achats de dernière minute ont néanmoins permis à l'indice Nikkei d'afficher un nouveau record à 35090,11 points, soit une hausse de 5,96 points.

Les investisseurs ont besoin de souffler, après la récente ascension du marché ces derniers jours, estiment les courtiers.

Ces derniers s'attendent donc à de nouvelles séances de prises de bénéfice.

VALEURS	Cours du 16 août	Cours du 17 août
Akai	760	770
Bridgestone	1 800	1 800
Canon	1 870	1 860
Fuji Bank	3 680	3 680
Honda Motors	2 120	2 120
Matsushita Electric	2 510	2 470
Mitsubishi Heavy	1 210	1 210
Sony Corp.	6 800	6 680
Toyota Motors	2 680	2 630

FAITS ET RÉSULTATS

● **Ciba-Geigy : 23 % de profits en plus.** – Le groupe Ciba-Geigy, numéro un de la chimie suisse, a dégagé pour le premier semestre un bénéfice net de 1,38 milliard de francs suisses accru de 23 % par rapport à la période correspondante de l'année précédente. Le chiffre d'affaires pour la période sous revue s'établit à 11,15 milliards de francs suisses en progression également de 23 %. Le groupe réalise traditionnellement un chiffre d'affaires moins important au deuxième semestre en raison surtout du caractère saisonnier des ventes du secteur « agriculture », mais s'attend néanmoins pour 1989 à une *augmentation importante de son chiffre* d'affaires par rapport aux 17,64 milliards de francs suisses réalisés pour 1988.

● **Gold Fields : hausse de 11 % du bénéfice imposable annuel.** – Gold Fields of South Africa (GFSA) annonce une hausse de 11 % de son bénéfice avant impôt pour l'exercice clos le 30 juin, à 366,7 millions de rands (90 millions de francs environ) contre 330,1 millions pour l'exercice précédent. La participation du groupe minier britannique Consolidated Gold Fields, passé récemment sous le contrôle du conglomérat Hanson, dans sa filiale GFSA, a été réduite le 14 août de 38 % à 8 % après la cession de 30 % du capital aux sociétés sud-africaines Rembrandt et Asteroid (filiale commune de GFSA et Driefontein Consolidated, Rembrandt contrôle maintenant environ 40 % de GFSA.

● **Wang cesse de payer sa dette.** – Le constructeur informatique Wang a rejeté un accord conclu avec ses banquiers pour réaménager sa dette et a cessé certains paiements d'intérêts et capital. Selon la presse anglo-saxonne, le conseil du groupe a rejeté un protocole conclu quelques heures plus tôt avec ses débiteurs. Cette deuxième mauvaise nouvelle (il y a quelques jours le président du constructeur américain a démissionné) a surpris les observateurs et Wall Street, où le titre a perdu 50 cents à 6 dollars. Elle les amène à s'interroger sur l'avenir de l'entreprise dont la dette atteint 920 millions de dollars (près de 6 milliards de francs). Néanmoins, ils doutent que les créanciers la déclareront en faillite.

● **Sea Containers rejette l'OPA améliorée de Stena et Tiphook.** – Les armements Stena (Suède) et Tiphook (Grande-Bretagne) ont relevé le montant de leur offre publique d'achat commune lancée, le 28 mai, sur Sea Containers, l'un des premiers loueurs mondiaux de conteneurs. Au lieu de 50 dollars par action, ils offrent désormais 63 dollars, ce qui porte le montant total de l'offre à 1,02 milliard de dollars (6,6 milliards de francs). Sea Containers a annoncé, le 16 août, qu'il rejetait cette OPA et qu'il mettrait bientôt en œuvre un plan de recapitalisation qui serait « *une alternative plus intéressante financièrement pour les actionnaires* ». A Wall Street, le titre Sea Containers progressait jusqu'à 68,125 dollars.

● **Construction en Finlande de la plus grande usine européenne de papier.** – Le groupe finlandais Veitsiluoto Oy va investir 2 milliards de marks finlandais (3,08 milliards de francs) pour construire, à Oulo, au centre du pays, la plus grande usine européenne de papier fin. La construction de cette nouvelle unité de production, capable de produire 200 000 tonnes par an dont les 3/4 seront exportés, débutera cet automne et devrait être achevée à la fin de l'été 1991.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amaud & Associés	....	455	Ind. Mutuel Service	....	1030
Anystel	....	240	Le gd livre du mois	....	443
B.A.C.	....	....	Locs Investissement	....	282 10
B. Darnchy & Assoc.	....	600	Locamic	....	175
B.I.C.M.	....	750	Metaleurop. Nivelles	....	280
Boiron	....	422	Métroservice	....	212
Bollaré Technologies	....	935	Microservice (Ecrat)	25 60	27
Bolloré (Lyon)	....	285	Moliet	213	217
Cilbas de Lyon	....	2462	Navale-Delmas	....	1185
Colbacem	....	920	Olivetti-Logabax	276	....
Cardif	....	905	Ore. Gest.Fin.	....	442
C.A. L-de-Fr. (C.C.I.)	....	650	Pinault	....	645
C.A.T.C.	....	155	P.F.A. S.A.	....	610
C.D.M.E.	....	1800	Pressbourg (C la B. Fin)	....	97 90
C. Equip. Elect.	....	....	Présence Assurance	....	622
C.E.G.I.D.	....	815	Publicat. Filipacchi	....	811
C.E.G.E.P.	....	....	Rexel	....	701
C.E.P.-Communication	....	500	Rémy & Associés	....	336
Cimenis d'Origny	....	721	St-Honoré Maraigon	....	230
C.N.I.M.	....	595	S.C.G.P.M.	....	900
Codetour	....	250 50	Seglo	370	377
Concept	....	340	Sélection Inv. (Lyon)	....	....
Confiserie	....	1125	S.E.P.	....	510
Cruidor	....	450	Serbo	....	535
Datsa	....	151	S.M.T.Goupil	....	335
Dauphin	....	1435	Sodinforg	....	600
Desnoy	....	1250	Supra	....	280
Deville	....	532	Tissmetor-Hold. (Lyon)	....	235
Dollons	....	201	TF 1	....	405 10
Editions Belfond	....	125	Unilog	....	183
Elysées Investissem.	....	17 70	Union Financ. de Fr.	....	501
Finacor	....	238	Viel et Cie	....	212
Garanor	....	490			
Gpe Yves St Laurent	....	961			
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	....	310			
Guintoli	....	846			
I.C.C.	....	251			
Ida	....	291			
Idianova	....	....			
IN2	....	300			

LA BOURSE SUR MINITEL
36-15 TAPEZ LEMONDE

Marché des options négociables le 16 août 1989

Nombre de contrats : 7 705.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Sept. dernier	OPTIONS D'ACHAT Déc. dernier	OPTIONS DE VENTE Sept. dernier	OPTIONS DE VENTE Déc. dernier
Accor	760	30	50	8	19,50
CGE	440	16	29	–	13,50
Elf-Aquitaine	520	5,20	20	–	–
Eurotunnel SA-PLC	90	6,50	11,95	3,60	6
Lafarge-Coppée	1 550	215	–	1,70	6,05
Michelin	180	7,50	13,50	–	9
Midi	1 400	62	–	–	40
Paribas	520	7,30	23	–	28,50
Peugeot	850	76	105	5	15
Saint-Gobain	680	10	28	–	–
Société générale	520	11,50	25	–	–
Thomson-CSF	200	9	18	9,50	9,30
Source Perrier	1 800	7	46	–	–
Suez Financière	360	30	43	4	6

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 16 août 1989

Nombre de contrats : 40 881.

COURS	ÉCHÉANCES Sept. 89	Déc. 89	Mars 90
Dernier	109,82	109,62	109,28
Précédent	110,44	110,18	109,90

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Sept. 89	Déc. 89	OPTIONS DE VENTE Sept. 89	Déc. 89
108	1,83	2,04	0,02	0,48

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,59 F ↑

Le dollar était en nette hausse le jeudi 17 août, en raison de la persistance d'un fort courant d'achat. La devise américaine s'échangeait à 6,59 F contre 6,566 F la veille à la cotation officielle. Les opérateurs attendaient la publication, jeudi dans l'après-midi, des statistiques commerciales américaines du mois de juin.

FRANCFORT	16 août	17 août
Dollar (en DM)	1,9410	1,95
TOKYO	16 août	17 août
Dollar (en yens)	141,80	142,32

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (17 août)	8 3/4-7/8
New-York (16 août)	8 1/16-1/8

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 30-12-88)	11 août	16 août
Valeurs françaises	119,50	119,7
Valeurs étrangères	128,20	128,2
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	587,2	589,8
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 828,36	1 828,12
(OMF, base 100 : 31-12-81)		
Indice OMF 50	511,60	513,64

NEW-YORK (Indice Dow Jones) 15 août	
Industrielles	2 686,65 2 693,29

LONDRES (Indice « Financial Times ») 15 août		
Industrielles	1 947,8	1 961,8
Mines d'or	281,4	285,2
Fonds d'Etat	87,24	87,42

TOKYO 16 août	17 août
Nikkei Dow Jones	35 084,15 35 090,11
Indice général	2 658,61 2 652,96

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,5890	6,5910	– 5	+ 10		+ 25	+ 20	+ 100
$ can.	5,5447	5,5537	– 148	– 133	– 383	– 255	– 833	– 714
Yen (100)	4,6185	4,6215	+ 136	+ 161	+ 271	+ 383	+ 788	+ 871
DM	3,3775	3,3795	+ 51	+ 68	+ 99	+ 121	+ 281	+ 341
Florin	2,9931	2,9968	+ 48	+ 51	+ 79	+ 96	+ 224	+ 272
FB (100)	16,1322	16,1525	+ 77	+ 154	+ 127	+ 249	+ 339	+ 498
FS	3,9185	3,9220	+ 44	+ 65	+ 101	+ 125	+ 317	+ 388
L (1 000)	4,7008	4,7069	– 155	– 116	– 292	– 247	– 854	– 758
£	10,3685	10,3750	– 433	– 384	– 832	– 754	– 2429	– 2233

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 13/16	9 1/16	8 7/8	9	8 13/16	8 15/16	8 3/4	8 7/8
DM	6 3/4	7	6 15/16	7 1/16	6 15/16	7 1/16	7	7 1/8
Florin	7 1/8	7 3/8	7 3/16	7 5/16	7 3/16	7 5/16	7 3/16	7 5/16
F.B. (100)	8 1/8	8 5/8	8 5/16	8 5/8	8 5/16	8 5/8	8 5/16	8 5/8
F.S.	7 3/16	7 9/16	7 1/4	7 3/8	7 3/16	7 5/16	7 1/8	7 1/4
L (1 000)	12	13	11 3/4	12 1/4	11 7/8	12 3/8	12	12 1/2
£	13 9/16	13 13/16	13 3/4	13 7/8	13 3/4	13 7/8	13 11/16	13 13/16
F franc.	8 7/8	9 1/8	8 15/16	9 1/16	8 15/16	9 1/16	8 7/8	9

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS. 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laureas (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE SA
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE* ou 36-15 - Tapez *LM*

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

1989

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-98-61.

ABONNEMENTS

BP 507 09 75422 PARIS CEDEX 09 Tél. : (1) 42-47-98-72

TARIF	FRANCE	BENELUX	SUISSE	AUTRES PAYS voie normale
3 mois	365 F	399 F	504 F	706 F
6 mois	728 F	762 F	972 F	1 400 F
9 mois	1 030 F	1 089 F	1 404 F	2 040 F
1 an	1 300 F	1 388 F	1 800 F	2 650 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.

Pour vous abonner, RENVOYEZ CE BULLETIN accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

PORTAGE : pour tous renseignements tél. : 05-04-03-21 (numéro vert)

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance. PORT PAYÉ : PARIS RP

BULLETIN D'ABONNEMENT

Durée choisie : 3 mois ☐ 6 mois ☐ 9 mois ☐ 1 an ☐

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

_____ Code postal : _____

Localité : _____ Pays : _____

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

821 MONDE

Marchés financiers

BOURSE DU 17 AOUT

Cours relevés à 14 h 59

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
3785	C.N.E. 3% ★	3750	3747	3748	− 0 11
1125	B.N.P. T.P.	1080	1080	1080	....
1212	C.C.F. T.P.	1198	1190	1190	− 0 75
1137	Créd. Lyon. T.P.	1151	1151	1151	....
1850	Renault T.P.	1830	1830	1835	+ 0 27
2019	Rhone-Poul. TP.	2060	2032	2060	+ 0 49
1240	St-Gobain T.P.	1260	1248	1260	....
1375	Thomson T.P.	1253	1264	1263	....
740	Accor	765	770	775	+ 1 31
610	Air Liquide	621	625	628	+ 0 81
....	Alcatel ★	....	....	....	....
2099	Ale. Supems.	2099	2100	2100	+ 0 05
370	A.L.S.P.I.★	599	599	610	+ 3 57
....	Alsthom ★	....	....	....	....
2540	Aquit. Prioux★	2784	2782	2784	− 0 72
670	Associes-Rey★	670	670	670	....
1010	Aux. Entrepr. ★	1089	1089	1065	− 0 37
655	Av. Dassault ★	642	640	634	− 1 25
425	BAFP ★	478 80	471	475	− 0 75
310	Bail-Equipem.★	353	353 80	358 80	+ 1 02
930	Bail Investim★	968	965	968	....
385	B.N.P. C.I. ★	421 50	422	422	+ 0 12
585	Cie Bancaire ★	705	710	711	+ 0 85
580	Bazar H.-V.★	616	607	616	....
670	Béghin-Say ★	682	684	685	+ 0 44
900	Berger (Ms)	900	918	923	+ 2 56
725	Bic ★	744	746	735	− 1 21
785	B.I.P. ★	675	685	688	− 0 69
695	B.I.S.★	695	695	695	....
3000	Bongrain S.A. ★	3240	3210	3218	− 0 88
795	Bon-Marché ★	815	819	850	+ 4 29
730	Bouygues ★	741	735	742	+ 0 13
128	B.P. France ★	121 80	120	121	− 0 66
720	B.S.N.★	732	735	736	+ 0 41
705	Canal Plus★	730	730	730	....
2330	Cap Gem. S.★	2333	2340	2326	− 0 30
3330	Carrefour★	3365	3346	3336	− 0 88
215	Casino★	212 20	210 80	211 30	− 0 42
133	Casino A.D.P.★	133	131	132	− 0 75
920	Castorama D.I.	980	991	1000	+ 2 04
1200	C.C.M.C.	1200	1200	1200	....
270	Centrest	240	245	245	+ 2 08
695	Cetelem★	700	700	701	+ 0 14
435	Cerus ★	436 80	436	435 10	− 0 39
540	C.F.A.O.★	601	606	609	+ 1 33
445	C.G.E.	443 50	441	443 50	....
1800	C.G.I. Informat.	1710	1710	1710	....
1580	C.G.I.P.★	1518	1500	1500	− 1 19
585	C.G.P.	570	570	578	+ 1 40
1160	Chargeurs S.A★	1229	1230	1230	+ 0 08
1580	Ciments franç.★	1580	1550	1535	− 1 80
630	Club Méditer.★	638	638	639	+ 0 16
700	C.M.B. Packag.	740	743	741	+ 0 14
188	Codetel★	187	186	186 80	− 0 11
376	Coflexip★	378	375	376	− 0 53
980	Colas ★	1050	1004	1025	− 2 38
225	Cpt. Entrepr.★	225	224	224	− 0 44
1020	Compt. Mod. ★	1058	1040	1040	− 1 70
930	Créd. Foncier ★	1050	1041	1046	− 0 38
460	C. F. Interm. ★	460	455	452	− 1 74
196	C.C.F.★	197 50	196	196 40	− 0 56

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
690	Cr. Lyon. (Cl) ★	658	665	668	+ 1 52
1100	Crédit Nat.★	1184	1178	1180	− 0 34
515	C.S.E.E.★	542	544	538	− 0 74
....	Creusot ★	696	696	698	+ 0 29
3150	Dassault S.A. ★	3295	3310	3310	+ 0 46
1440	De Dietrich★	1599	1585	1585	− 0 88
210	Dév. P.A.C. ILD	215	218	218	+ 1 40
316	Dév. R. Sud-Est	330	338	336	+ 1 82
640	D.M.C.	560	560	569	− 0 18
440	Drouot Assur★	527	528	528	+ 0 19
3780	Docks France ★	4080	4030	4030	− 1 23
1090	Dumez ★	1073	1070	1070	− 0 28
880	Dunkerl Lebl.	995	1001	1009	+ 1 41
2000	Eaux (Gén.)★	2157	2160	2153	− 0 19
605	Ecco ★	596	591	597	+ 0 17
1010	Electrolux. ★	1076	1080	1077	+ 0 09
550	El. S. Dassault★	544	544	547	+ 0 55
500	Elf-Aquitaine	487	482	484 70	− 0 47
420	− (certific.)★	395 30	397	400	+ 1 18
1330	Epeda B.-F.	1300	1315	1312	+ 0 92
3110	Essilor★	3205	3210	3200	− 0 16
1500	Essl. Ind.(DP)★	1500	1499	1485	− 1
550	Esso S.A.F. ★	499	500	500	+ 0 20
1800	Eurafrance★	1961	1961	1968	− 0 15
1610	Eurocom ★	1622	1630	1640	+ 1 11
2900	Euromarché★	3075	3000	2993	− 2 67
780	Europe nº 1★	879	872	878	− 0 11
104	Eurotunnel ★	92 90	92 90	93	+ 0 11
1530	Exor ★	1510	1510	1520	+ 0 66
1080	Facom★	1374	1385	1360	− 1 02
220	Fichet-Bauche★	1180	1158	1180	....
4360	Finextel★	215 50	218	215	− 0 23
495	Fives-Lille★	457	458	456	− 0 22
2040	Fromagec. Bel★	2335	2370	2332	− 0 13
1770	Gal. Lafayette★	1830	1800	1800	− 1 64
575	Gascogne★	659	650	650	− 1 37
1680	Gaz et Eaux★	1815	1830	1835	+ 1 10
780	Géophysique★	835	831	825	− 1 20
705	Garland★	710	720	710	....
3470	Groupe Cléd★	3805	3601	3500	− 0 14
1070	Gr. Victoire	1035	....	....	....
520	− (certif.)	502	....	....	....
1510	GTM-Entrep.★	1505	1515	1520	+ 1
935	Guyenne-Ges.★	1010	958	995	− 1 49
415	Hachette ★	455	455	451 10	− 0 86
1010	Havas ★	1124	1134	1140	+ 1 42
580	Hénin (Lsh)★	633	620	629	− 0 63
1310	Hutchinson ★	1316	1320	1322	+ 0 46
345	Imétal ★	341	342 50	342	+ 0 29
235	Ingelec★	237	229	237	....
6570	Inst. Mérieux★	6500	6540	6420	− 1 23
486	Interbail★	539	538	536	− 0 18
1660	Intermarchés★	1748	1748	1746	....
1360	I. Lefebvre★	1355	1363	1350	− 0 37
1190	Labinal ★	1201	1180	1186	− 1 25
2350	Lab. Bellon★	2350	2399	2400	+ 2 13

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1640	Lafarge-Coppée	1745	1744	1750	+ 0 29
1340	Lebon ★	1360	1385	1369	+ 1 41
3910	Legrand ★	3915	3920	3930	+ 0 38
2310	Legrand (DP) ★	2200	2210	2200	....
1490	Leroy-Somer★	1459	1445	1445	− 0 96
730	Locabail Im.★	780	785	775	− 0 64
505	Locafrance ★	594	600	602	+ 1 35
835	Locindus★	863	869	863	....
505	Lochoire★	540	530	539	− 0 19
4100	L.V.M.H.★	4375	4395	4440	+ 1 49
1810	Lyonn. Eaux ★	1893	1884	1894	− 0 48
96	Mais. Phénix★	92 40	91 50	92 80	+ 0 43
225	Majestroz (Ly)★	272	272	272	....
446	Mar. Wendel★	455	456 80	457	+ 0 44
355	Matra ★	374	373 50	371 50	− 0 67
4460	Merlin-Gerin ★	4745	4780	4760	+ 0 32
206	Metaleurop★	185 50	189 70	186 70	+ 0 64
265	Métrologie Int.★	291 90	293	290	− 0 65
178	Michelin	180 10	181 10	180 50	+ 0 22
1340	Midi (Cie)	1410	1421	1420	+ 0 71
205	Midl. St. SA★	205	205 40	207 10	+ 1 02
405	Min Salsig (Ms)	420	419	419	− 0 24
215	M.M.BM. ★	225 50	225	225	− 0 22
145	Modifinex★	142 70	145	144	+ 0 91
995	Navig. Mixte ★	1150	992	982	− 0 30
182	Nord-Est ★	189	187	190	+ 0 53
370	Nordon (Hy)	386	386	386	+ 0 26
585	Nouvelles Gal.★	620	621	621	+ 0 16
880	Occid. (Gén.)★	925	922	924	− 0 11
1380	Omn.F.Paris★	1418	1420	1421	+ 0 35
415	Oléper ★	442	438	440	− 0 45
4360	Oréal (L')★	4490	4480	4498	+ 0 18
495	Peribes	508	506	507	− 0 20
440	Paris-Réesc.★	494	502	500	+ 1 21
1050	Pechelbronn ★	1275	1261	1270	− 0 39
325	Pechiney CIP★	322	325	327	+ 1 55
220	Pechiney Int.	221 40	223	223 80	+ 1 08
420	Pechoney★	481 90	470 50	480	− 0 39
1420	Pernod-Ricard★	1460	1451	1465	+ 0 34
1820	Peugeot S.A.	912	914	911	− 0 11
505	Plastic Omn.★	614	615	615	+ 0 19
770	Poliet ★	752	764	755	+ 0 40
1150	Prémaboll Sic.★	1174	1151	1155	− 1 82
855	Primagaz★	715	715	715	....
720	Printemps★	814	801	808	− 0 74
3400	Promodès★	3750	3730	3735	− 0 40
575	Radiocelco. ★	621	620	620	− 0 16
171	Raff. D. Total★	157 30	158 90	156	− 0 83
3300	Redoute (La) ★	4100	4020	4210	+ 2 68
545	R.-Poulenc CIP★	585	585	580	− 0 88
340	Robur financ.	384	360	380	− 1 10
....	Rochette (La)	142	142	142	....
1800	Roussel-Uclaf★	1782	1815	1819	+ 1 51
3640	R. Impér. (Ly)	3765	3760	3770	+ 0 13
176	Sade	176 10	176 10	176	− 0 06
2400	Sagem ★	1482	1475	1485	+ 0 20

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
880	Saint-Gobain	865	866	686	....
1340	St-Louis ★	1407	1405	1402	− 0 36
2510	Salomon	2650	2675	2685	+ 1 70
580	Salvepar	590	588	588	− 0 34
825	Sanofi ★	999	1000	1005	+ 0 60
1270	S.A.T. ★	760	751	754	+ 0 53
295	Saul-Cult (fin)★	292	294 30	295	+ 1 03
863	Sauplquet (Ns)	780	779	779	− 0 13
539	Schneider ★	839	845	847	+ 0 96
72 90	S.C.O.A.★	72 10	72	72 90	+ 1 11
1894	S.C.R.E.G. ★	1060	1052	1062	− 0 75
1080	Seb★	1148	1140	1130	− 1 57
510	Sefimeg ★	503	501	503	....
1640	S.F.I.M.★	1615	1609	1619	+ 0 25
270	S.G.E.★	269 90	268	270	+ 0 41
770	Silic★	829	823	824	− 0 60
620	Simco	590	562	590	....
1210	Sit. Rossignol★	1210	1202	1200	− 0 83
945	Skigos ★	956	951	954	− 0 21
515	Société Génér.	511	513	517	+ 1 17
157	Sodexco	149 30	149	149	− 0 20
179	Sodero (Ns)	179 90	179 50	179 50	− 0 22
3570	Sodesho ★	3702	3700	3700	− 0 05
114	Soganel (Hy)	118	118	118	....
380	Sogarop★	382	384	380	− 0 52
2400	Somm-Allib. ★	2770	2755	2785	+ 0 54
1570	Source Perrier★	1610	1611	1619	+ 0 56
640	Stores ★	940	933	935	− 0 53
880	Strafor ★	694	699	695	− 1 30
1160	Strafor ★	1137	1097	1137	....
440	Suez	383 80	383	386 80	+ 0 78
440	Synthelabo ★	483	480	485	+ 0 41
215	Thomson-C.S.F.	204 60	204 90	209 30	+ 2 30
505	Total (CFP) ★	495 90	495 90	495	− 0 18
97	− (certific.)★	96 25	97	95	− 1 30
1310	T.R.T. ★	1405	....	....	....
....	Truffaut (Fin.)	408 80	408 90	403	− 1 42
486	U.F.B.-Locab. ★	590	585	580	− 1 69
1040	U.I.C. ★	1137	1155	1145	+ 0 70
615	U.I.F. ★	615	610	607	− 1 30
965	U.I.S.★	960	965	970	+ 1 04
296	U.C.B. ★	338 90	330	327 10	− 2 91
780	Unibail★	804	804	807	+ 0 37
....	Valéo ★	843	843	848	+ 0 71
420	Vallourec★	425	422	422 50	− 0 58
365	Vie Banque★	414	410 10	412	− 0 48
1180	Zodiac	1150	1145	1154	+ 0 35
996	Elf-Gabon ★	930	930	927	− 0 32
180	Amer Inc.	179	182 20	181	+ 1 12
225	Amer. Express	241	241 50	241 50	+ 0 21
240	Amer. Teleph.	252 40	256	256	+ 2 04
153	Anglo Amer. C.	158 30	157	157	− 0 82
450	Amgold	473	470	470	− 0 63
335	Banco Santander	345	....	....	....
1020	BASF (Akt)	1015	1006	1008	− 0 69
1020	Bayer	1071	1051	1061	− 1 87

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
72	Buffalofont.	80 70	81 90	81 80	+ 1 49
240	Chase Manh.	251 80	254	254	+ 0 87
98	Echo Bay Mines	108	108 10	108 10	− 0 83
92	De Beers	97 10	96 50	96 80	− 1 34
2220	Deutsche Bank	2219	2215	2215	− 0 18
1200	Dresdner Bank	1205	1200	1200	− 0 41
67	Driefontein Cnd	69	68 50	69 50	+ 0 72
730	Du Pont-Nem.	773	776	776	+ 0 39
310	Eastman Kodak	328	327 60	327 60	− 0 12
14 50	East Rand	16 70	16 55	17	+ 1 80
335	Electrolux	364	357	357	− 1 92
680	Ericsson	688	680	680	− 1 31
286	Exxon Corp.	296	293 10	293 10	− 0 98
320	Ford Motors	336	341 10	341 10	+ 1 52
53	Freegold	56 30	56 70	56 20	− 0 18
148	Gencor	153	153 10	153 10	+ 0 07
385	Gén. Electr.	373 30	375 10	372 50	+ 0 06
....	Gén. Belgique	....	....	....	....
280	Gen. Motors	300 50	303	303	+ 0 83
153	Goldfields	154 10	154 50	155	+ 0 58
81	GoldMetropolitain	86 10	87 05	87 05	+ 1 44
31	Harmony	30 80	30 80	30 90	+ 0 32
....	Hewlett-Packard	349	348 70	349 70	+ 0 20
78	Hitachi	78 20	77 10	78 80	+ 0 90
1020	Hoechst Akt.	1017	1008	1007	− 0 98
130	Imp. Chemical	134 10	133 60	133 60	− 0 37
725	IBM	783	782	782	− 0 13
395	ITT	405	409	405	....
186	Ito-Yokado	197 20	199	199	+ 0 91
200	Mac Donald's	195 80	194	194	− 0 77
107	Matsushita	116	115	115	....
475	Merck	493	500	501	+ 1 62
480	Minnesota M.	519	521	521	+ 0 39
335	Mobil Corp.	345 50	353	353	+ 2 17
245	Morgan J.P.	273	273 60	273 80	+ 0 22
30480	Nestlé	34100	33720	33720	− 1 11
1150	Nixdorf	1188	1180	1180	− 0 67
151	Norsk Hydro	138 20	140 10	140 10	+ 1 37
128	Otsil	133 20	133 20	133 20	....
1970	Petrofina	2075	2070	2070	+ 2 74
945	Philip Morris	1040	1042	1045	+ 0 48
122	Philips	122	122 70	122 80	+ 0 49
95	Placer Dome	105 80	106 70	106 70	+ 1 04
485	Quilmès	471	467	467	− 0 85
320	Randfontein	351	353	353	+ 0 56
430	Royal Dutch	442	438	441	− 0 23
53	Rio Tinto Zinc	57 20	57 35	57 50	+ 0 52
33	Sant. & Santchi	33 05	33 55	33 85	+ 2 72
47	St Helena Co	48 10	48 95	48 95	+ 1 77
270	Schlumberger	278	280 10	281	+ 1 08
45	Shell transp.	44 80	45	45	+ 0 90
2070	Siemens A.G.	2050	2021	2022	− 1 37
385	Sony	408	404	404	− 0 98
82	Telefonica	55 40	57 60	57 60	+ 6 41
276	T.D.K.	277	277	276	− 0 72
63	Toshiba Corp.	63 90	63	63	− 1 41
450	Unilever	465 10	476 20	475 50	+ 2 24
345	Unit. Techn.	356 50	359	359 70	+ 0 90
505	Vael Reefs	541	542	542	+ 0 18
455	Volvo	515	510	510	− 0 97
210	West Deep	228 50	226 50	227 50	− 0 44
430	Xerox Corp.	436	439	439	+ 0 69
169	Yamanouchi	177	177 90	177 90	+ 0 51
3 15	Zambia Corp.	3 23	3 30	3 30	+ 2 17

Comptant (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Obligations					
Emp. 8,80 % 77	123	2 073	C.I. Maritime	....	715
9,80 % 78/93	102 36	0 957	Cimen (fr)	2200	2200
10,80 % 78/94	105 45	10.287	Clause	....	1359
13,25 % 80/90	103 60	2 723	Colradol (Ly)	....	1135
16,20 % 82/90	102 74	9 597	Coglé	....	368
16 % juin 82	105 40	3 025	Comiphos	....	553 d
14,60 % fév. 83	108 20	7 080	Cie Industrielle	....	....
13,40 % déc. 83	117 43	8 774	Comp. Lyon-Alem.	....	431
12,20 % oct. 84	110 06	10 462	Concorde (Lal	....	1300
11 % fév. 85	115 83	5 334	C.M.P.	....	15 50
10,20 % mars 85	108 80	4 441	Créd. Gés. Ind.	....	475
CBT 12,75 % 83	....	..	Cr. Universel (Cie)	....	....
OAT 10 % 2000	111 10	2 247	Crédical	....	142 60
OAT 9,80 % 1997	109 58	6 689	Dankley S.A.	....	853
OAT 9,80 % 1998	107 21	5 343	Degremont	....	490
Cb. France 3 %	....	..	Delalande S.A.	....	1540
CNB Bques janv. 82	101 26	1 125	Delmas-Vieij. (Fin.)	....	4300
CNB Paribas	102	1 125	Didot-Bottin	....	1110
CNB Suez	102	1 125	Eaux Bass. Vichy	....	1388
CNI janv. 82	101 26	1 125	Eaux Vittel	....	....
FTT 11,20% 85	110 10	7 318	E.C.I.A.	....	1920
CFF 10,30% 86	108 90	5 308	Electro-Banque	....	360
CNE 11,50% 85	108 95	2 127	Elf-Antargaz	....	1110
CBT 9% 86	101	2 829	E.L.M. Leblanc	....	600
CRH 10,90% déc. 85	111 95	8 182	Essil-Bretagne	....	287 60
C.N.C.A. T.P.	....	116	Entrepôts Paris	....	802
C.G.E. 6% janv. 89-99	....	..	Europ. Accumul.	....	75
Drouot Ass. Obl. conv.	3350	340	Europe Soudre Indust.	....	110
Météorologie I. 8% 6/7	....	8 700	Eramet	....	2550
			Finalens	....	246 d
			FIPP	....	....
			Fnac	....	1800
			Fonciere (Cie)	....	840
			Fonc. Lyonnaise	....	572
			Foncina	....	523
			Foninter	....	....
			Foncerolle	....	764
			France I.A.R.D.	....	357 d
			France (La)	....	9300 d
			From. Paul Renard	....	1540
			GAN	....	1797
			G.F.I.I.	....	259 40
			Gaumont	....	648
			Genefina	....	318
			Génévot	....	530
			Gr. Fin. Conser.	....	412 60
			Gds Moulins Paris	....	812
			G. Transp. Ind.	....	461
			Imm. Plaine-Monceau	....	....
			Immivest	....	....
			Immobail	....	435
			Immobanque	....	725
			Immob. Marseille	....	7170
			Immoffice	....	540
			Invest. (Sté Cent.)	....	2397 d
			Jaeger	....	255
			Lafico-Bail	....	450
			Lambert Frères	....	424 50
			Lille-Bonnières	....	1235 d
			Loca-Expansion	....	283
			Locafrancaire	....	390
			Locatel	....	427 60
			Louis Vuitton	....	1320
			Louvre (Sté)	....	3270
			Lucia	....	1845
			Machines Bull	....	90 20

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
			Magasins Unipris	....	140
			Magnant S.A.	....	67
			Maritimes Part.	....	468
			Métal Déployé	....	556
			Moco	....	145
			Navig. (Nat. de)	....	172
			Nozal	....	408
			Optorg	....	483
			Orbal (L') C.I.	2200	2230
			Orgeny-Desvroise	....	1415
			Palais Nouveauté	....	1122
			Pétrol Marmont	....	750
			Parfinance	....	216
			Pechoc-CIP	375 10	....
			Paris France	....	....
			Paris-Orléans	....	244
			Parsonbe	....	....
			Patern. Réal. Dév.	....	1550
			Piper-Heidsieck	....	....
			P.L.M.	....	246
			Porcher	....	768
			Prosocdie	1609	1607
			Providence S.A.	....	....
			Publicis	....	5450
			Rochefortaise S.A.	....	900
			Rosario (Fin.)	....	614
			Rougier et Plé	....	354 10
			Rozières (sales de)	....	....
			Sacar	....	940
			SAFAA	....	....
			Safic-Alcan	....	801
			SAFT	....	3110
			Saga	....	238
			Salins du Midi	....	533
			Satam	....	150
			Savoisienne (M)	349	349
			SCAC	....	540
			Sanelle Maubeuge	....	505
			S.E.P. (M)	170	170
			Sidi	....	682 d
			Simmor (Ld)	....	....
			Simim	....	365
			Siph (Plant. Hévéas)	....	410
			Sofal financière	....	2780
			Sofical	....	1150
			Sofio	....	542
			Soficomi	....	660
			S.O.F.I.P. (M)	227	243 d
			Sofragi	....	1360 d
			Sopagri	....	167
			Soudure Autog.	....	870
			Sovebail	....	628
			Sozz (Fin. de)-CIP	266 50	277 20
			Stanl	....	850
			Tabliger	....	3695
			Tabac de Luzenac	....	....
			Télémécanique Elect.	....	....
			Testut-Aequitas	....	550
			Tour Eiffel	....	361
			Ufimer S.M.D.	....	851
			Ugine A. Chat. Gueug.	....	550
			U.A.P.	....	573
			U.T.A.	....	2140
			Vicat	....	3628
			Vinipax	....	1920

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
			Vizx	....	138
			Waterman S.A.	....	786
			Brass. de Maroc	....	250 10
Étrangères					
			A.E.G.	335	....
			Atos	437	429
			Alcan Alum	151	154 50
			Algemene Bank	133	132
			American Brands	525	493
			Am. Petrofina	535	....
			Arbed	1000	....
			Asturienne Mines	208	190
			Bco Pop Espanol	495	498
			Banque Ottomane	1786	1800
			B. Régl. Internat.	38000	38100
			Br. Lambert	740	772
			Canadian-Pacific	142	145
			Chrysler corporation	160	....
			CIR	29 90	29 95
			Commerzbank	891	....
			Dart. and Kraft	....	....
			De Beers (port.)	....	....
			Dow Chemical	645	645
			Elfa. Belgique	....	....
			Gevaert	1322	1322
			Glaxo	152 50	152 10
			Goodyear	350	350
			Grace and Co	223	232
			GTE corporation	378	....
			Hoogovens	579	....
			Johannesberg	1040	1100
			Kaboto	56	54 50
			Lasmo	....	....
			Midland Bank Plc	38	....
			Mineral-Ressourc.	97 50	98
			Norsk-Is	133	135 10
			Olivetti	25 80	25 20
			Pakhoed Holding	420	420
			Pfizer Inc.	425	430
			Procter Gamble	778	801
			Rank Cy Ltd	57	55
			Rolinco	334 90	332 50
			Robeco	332	332 50
			Rodamco	488	486
			Saipem	12	12
			Sema Group	34 80	36
			Shell tr. (port.)	....	....
			S.K.F. Aktiebolag	676	645
			Stael Cy of Can.	127 50	124
			Tenneco	340	370 d
			Thorn EMI	88	90
			Tonny indust. inc	45 30	....
			Vieille Montagne	....	....
			Wagons-Lits	1415	1341
			West Rand	7 55	7 70
			Whitman Corporation	224	224
Hors-cote					
			Banque Hydro-Energie	330	....
			Bulkeil	860	860
			Calciphos	210	214
			Chambourcy	978	....
			Cochery	370 10	....
			Cogenhor	56	....
			C. Occid. Forestière	180	....
			Copens	374	379 50
			Gechor	198 80	198
			Guy Degrenne	610	610
			Hasbo-Ricqlès-Zan	210	....
			Hoogovens	297	....
			Merlin Immobilier	240	....
			Nicolas	320	....
			Particip. Percier	400	423
			Pathé-Cinéma	240 10	221 o
			Ranson N.V.	184	184 20
			St-Gobain-Emball

Le Monde

ÉTRANGER

3 La guerre au Liban : les bombardements se poursuivent sporadiquement.
– M. Decaux à Beyrouth.
4 La Tchécoslovaquie avant l'anniversaire de l'intervention de 1968.
6 Un entretien avec M. Bob Hawke, premier ministre australien.

POLITIQUE

8 Le communiqué du conseil des ministres.

SOCIÉTÉ

7 Le rallye Paris-Pékin s'est arrêté à la frontière chinoise.
8 Une nouvelle polémique entre le pape et les juifs.
– SPORTS. Football : la France bat la Suède.

CULTURE

9 Cinéma : bataille de samouraïs chez les Indiens.
– *Nocturne indien*, un film d'Alain Corneau.

COMMUNICATION

16 La difficile succession de Claude Contamine à Antenne 2.

ÉCONOMIE

18 Les relations entre les pays endettés et leurs créanciers s'améliorent.
19 La Chine entre l'idéologie et les impératifs économiques.
20-21 Marchés financiers.

SERVICES

Abonnements 20
Annonces classées 19
Carnet 16
Météorologie 17
Mots croisés 17
Radio-Télévision 17

TÉLÉMATIQUE

Les résultats des grandes écoles :
3615 tapez LEMONDE

Les offres d'emplois du Monde :
3615 tapez LM

Le plan de démobilisation des « contras » nicaraguayens

Le Honduras demande à l'ONU l'envoi d'une force de paix

Le Honduras a officiellement demandé aux Nations unies, mercredi 16 août, la constitution et l'envoi d'une force internationale de paix chargée de vérifier l'application par les « contras » nicaraguayens du plan de démobilisation signé, le 7 août, par les cinq présidents centraméricains. De *dix mille* à *treize* mille hommes, selon les sources, sont actuellement hébergés dans des camps situés au Honduras. Certains chefs de la Contra n'ont pas totalement exclu de reprendre la lutte.

Sur la question des « contras », précisément, le président du Nicaragua, M. Daniel Ortega, a estimé, dans un discours prononcé mardi, que les Etats-Unis doivent accorder l'asile politique aux rebelles antisandinistes qu'ils ont jusque-là soutenus. A Managua, on s'est cependant déclaré prêt à accueillir ceux d'entre eux qui souhaiteraient rentrer pacifiquement dans leur patrie. Par ailleurs, mille cinq cents prisonniers politiques seront élargis le 3 septembre prochain (mille neuf cents ex-gardes somozistes avaient été libérés en mars). Selon le directeur de la Commission permanente des droits de l'homme de ce pays, M. Hernandez Trigueros, environ six mille personnes restent détenues pour raisons politiques au Nicaragua. M. Ortega a, pour sa part, assuré que seuls trente-neuf anciens gardes somozistes, convaincus de crimes particulièrement graves, demeureront en prison tant que la Contra n'aura pas été totalement démobilisée. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

● **SALVADOR : affrontements entre gouvernementaux et guérilla.** – Des affrontements se sont produits mercredi 16 août dans plusieurs régions du centre et de l'est du pays, ont annoncé des sources militaires. Dans le département de San-Miguel, les heurts auraient fait quinze morts, dont quatorze du côté du Front Farabundo Marti de libération nationale, le FMLN. – *(AFP.)*

COLOMBIE

Près de soixante morts violentes en une journée

Au moins cinquante-sept personnes sont décédées de mort violente le mercredi 16 août en Colombie. Un magistrat de la Cour d'appel de Bogota est ainsi mort des suites de ses blessures, après un attentat commis par des inconnus devant son *domicile*.

M. Valencia Garcia enquêtait sur une affaire de trafic de drogue. Selon la Commission internationale des juristes, la Colombie détient le record d'assassinats de juges ou d'avocats. Mais les hommes de loi ne sont pas les seules victimes : un journaliste indépendant installé à Rome *depuis une vingtaine d'années*, M. Caro Montoya, a été assassiné dans la nuit de mardi à mercredi dans la province d'Antioquia où il venait de rentrer. Par ailleurs, cinq personnes travaillant dans un laboratoire producteur de cocaïne sont probablement tombées sous les balles d'un gang rival. Et six guérilleros ont été tués lors d'une escarmouche avec l'armée. Le record d'homicides est détenu par la ville de Medellin, où on enregistre un meurtre toutes les deux heures. En 1988, 20 000 personnes ont été assassinées dans le pays, pour une population estimée à 29 *millions* d'habitants...

Par ailleurs, la police a arrêté mercredi le chef présumé d'un escadron de la mort. M. Jesus Baquero a été appréhendé dans la province d'Antioquia, dont la capitale est Medellin, base d'un fameux « cartel » réputé être le principal pourvoyeur de drogue du continent américain. Cet homme est notamment suspecté d'avoir pris part au massacre perpétré en janvier dernier près de Barrancabermeja, de douze membres d'une commission judiciaire enquêtant sur les assassinats commis par des groupes paramilitaires. – *(AFP, UPI.)*

ÉTATS-UNIS

Arrestation d'un ancien responsable de la lutte contre les stupéfiants pour... trafic de drogue

L'arrestation pour trafic de drogue, le 14 août à Boston, d'un ancien haut responsable des services américains de la lutte contre les stupéfiants (DEA), M. Edward O'Brien, a fait l'effet d'une bombe aux Etats-Unis, à un moment où d'énormes moyens sont mis en place pour lutter contre ce fléau, sujet d'inquiétude numéro un dans le pays. M. O'Brien, quarante-quatre ans, qui avait été à la tête du bureau du DEA à Springfield (Massachusetts) entre 1982 et 1988, avait, à ce titre, été félicité par le gouverneur de l'Etat, M. Michael Dukakis, pour avoir démantelé un important réseau de trafic de cocaïne dans la région. En dix-huit ans de carrière, il avait été cité à plusieurs reprises pour ses performances, notamment pour l'enquête qu'il avait lui-même menée dans le sud de la France, à Nice particulièrement, sur la « French Connection ».

L'agent a été arrêté par ses collègues après avoir reçu d'un informateur à Miami 28 kilos de cocaïne pour livraison à Boston. Il devait percevoir en deux fois 28 000 dollars pour la transaction. M. O'Brien a été inculpé de possession de cocaïne avec intention de la distribuer. Il risque dix ans de prison et une amende de 4 millions de dollars. Selon le DEA, c'était la seconde fois qu'il procédait à ce genre de trafic.

Ses deux frères, Paul et John, également arrêtés mardi, ont été accusés d'association de malfaiteurs. Peu avant son arrestation, M. Edward O'Brien travaillait au quartier général de la DEA à Arlington, située sur le Potomac, en face de Washington, à la création d'un musée consacré à cette agence. – *(AFP.)*

● **IRAN : M. Rafsandjani a prêté serment.** – M. Ali Akbar Hachemi Rafsandjani, élu le 28 juillet à la présidence de la République, a prêté serment, jeudi 17 août, devant les membres du Parlement (qu'il a présidé jusqu'à mardi dernier) et les plus hautes instances politiques et religieuses du pays. Selon l'agence IRNA, M. Rafsandjani a précisé à cette occasion qu'il annoncerait la composition de son gouvernement dès que les députés auront adopté le projet de loi définissant la procédure à suivre pour la nomination et la confirmation des ministres. Ce projet doit être débattu samedi, ce qui devrait lui permettre de présenter son gouvernement au début de la semaine prochaine. – *(AP.)*

La France envoie le porte-avions « Foch » au Liban

La France a décidé d'envoyer au large du Liban le porte-avions « Foch », pour apporter *« une assistance qui pourrait se révéler nécessaire »*, a indiqué, jeudi 17 août, le ministère des affaires étrangères. Le premier ministre, M. Michel Rocard, avait annoncé un peu plus tôt à Colombo (Sri-Lanka) lors d'une escale du voyage qui le conduit en Australie, qu'un porte-avions serait dépêché dans la région.

Le Quai d'Orsay rappelle que *« la France a pris dès le 14 août, devant l'aggravation de la situation au Liban un certain nombre de mesures, dont la première a été l'appareillage de la frégate* Duquesne ». *« Cet appareillage sera suivi de celui du porte-avions* Foch », ajoute le communiqué, qui ne précise pas la date du départ du bâtiment. Le Quai d'Orsay souligne que ces *« mesures ont pour seul objet une assistance qui pourrait se révéler nécessaire »*. On indique, dans les milieux informés, qu'une évacuation de la communauté française n'est pas prévue actuellement.

« Dans le même temps, poursuit le communiqué, *la France poursuit son action diplomatique pour que les combats cessent durablement comme l'a demandé le Conseil de sécurité des Nations unies, et elle souhaite que le comité tripartite des chefs d'Etats arabes reprenne rapidement sa mission »* de paix.

Suspension de la cotation de TRT

La cotation de Télécommunications radioélectriques et téléphoniques (TRT), filiale française du groupe néerlandais Philips, a été suspendue jeudi 17 août à la Bourse de Paris. Cette décision s'explique par la hausse du titre ces derniers jours, hausse consécutive aux rumeurs persistantes sur des négociations *pour une reprise des activités défense par Thomson*. Rumeurs qui se heurtaient à un *« sans commentaire »* chez Thomson, mais qui sont enfin confirmées aujourd'hui. Néanmoins, les négociations sont encore en cours et ne devraient pas aboutir avant quelques semaines. Philips a décidé de se désengager de la défense. TRT, qui travaille notamment dans l'optronique, l'avionique et la communication militaire, intéresse à ce titre Thomson.

Cockerill ouvre son capital au privé

Dopé comme ses autres confrères européens par la bonne conjoncture dans l'acier, Cockerill-Sambre a décidé d'augmenter son capital de 7 milliards de francs belges (1,15 milliard de francs français). Le groupe présidé par M. Jean Gandois, *qui a affiché en 1988*, pour la première fois depuis treize ans, un profit net de 7,2 milliards de francs belges, va émettre 35 millions d'actions nouvelles avec warrants (droits de souscription à de nouvelles parts). La part du privé dans le capital du groupe (deuxième actuellement) montera ainsi à 12,6%.

Dans l'Isère

Incendies criminels dans deux bâtiments publics après la destruction de la mosquée de Charvieu-Chavagneux

La mairie et le gymnase de Charvieu-Chavagneux (Isère) ont été endommagés, jeudi matin 17 août, par deux incendies d'origine criminelle. La veille, une pelleteuse avait abattu la mosquée de la localité, alors que des musulmans se trouvaient à l'intérieur. L'un d'eux a été légèrement blessé. Aucun préavis de destruction n'avait été donné à la communauté.

« La porte de la mairie a été fracturée et des incendiaires ont répandu de l'essence et mis le feu aux locaux », a indiqué, jeudi matin, le maire, M. Gérard Dezempte, ajoutant qu'il allait porter plainte.

« L'état civil a été détruit, a-t-il précisé, *il y a des cendres partout et le mur de la mairie est couvert d'une inscription : « A mort Dezempte tout de suite »*.

LYON
de notre bureau régional

Le maire de Charvieu-Chavagneux, M. Gérard Dezempte, élu sous l'étiquette RPR, mais dont les idées sont proches de celles du Front national, admet avoir ordonné la démolition d'une partie du bâtiment, mais nie avoir visé celle qui abritait le lieu de prière et rejette la responsabilité sur l'entreprise de démolition, la société Dechanoz. Etrange *« erreur »*

Les musulmans représentent 11 % de la population, mais, à cette période de l'année, beaucoup sont en vacances dans leur pays d'origine. M. Dezempte avait fait de l'immigration un thème de sa campagne aux dernières élections municipales, où il avait obtenu plus de 66 % des suffrages. Il avait insisté sur le fait que sa commune ne devait pas devenir, du fait de la présence de la mosquée, *« le phare de l'islam dans la région »*.

La communauté islamique a lancé un appel à tous les musulmans à venir prier devant la mairie de Charvieu, vendredi. Selon elle, l'agression ne fait aucun doute, même si le maire plaide le malentendu.

L'association culturelle et islamique de Charvieu indique que neuf personnes étaient dans la mosquée, après la prière du matin, lorsque la pelleteuse a commencé à enfoncer le bâtiment. Le maire affirme, quant à lui, qu'elles n'étaient que deux. Quoi qu'il en soit, le conducteur de la machine ne s'est pas soucié de savoir si des gens étaient à l'intérieur lorsqu'il a entrepris la démolition de la bâtisse.

Les responsables de l'entreprise incriminée refusent de s'expliquer. M. Dezempte admet avoir voulu faire pression sur les musulmans. *« Cela fait près de quatre ans qu'ils ont pris l'engagement de quitter les lieux ; je me disais que, là, ils comprendraient. »* Les musulmans de la communauté de Charvieu n'ont pas, pour autant, l'intention de céder. Une cinquantaine d'entre eux, rassemblés devant les débris et les gravats, rue Guynemer, ne cachaient pas leur colère, mercredi après-midi. *« Un engagement ? Il a un papier pour le prouver ? »*, s'indignait l'imam Mahdi Mezgueldi, installé au milieu des meubles et des archives sauvés de justesse. Les musulmans ont refusé d'entendre le maire, venu les voir en fin d'après-midi, et ne souhaitaient pas se rendre au rendez-vous qu'il leur avait fixé pour jeudi.

L'événement a suscité immédiatement des remous dans la population d'origine musulmane. *« Charvieu est une petite ville qui est en train de devenir agressive. Depuis que le maire est arrivé, en 1983, nous avons du mal à nous loger et à trouver du travail »*, expliquait l'un de ses représentants. Le meurtre, par un Maghrébin, d'un policier municipal, Roger Ganthier, le 1er novembre 1987, avait déjà fait monter la tension. La démolition de la mosquée, même « par erreur », ne peut qu'envenimer les choses. Dès mercredi après-midi, la pelleteuse a brûlé après qu'on y eut mis le feu.

Un mois pour analyser la panne du satellite

Le canal attribué à la chaîne sportive sur TDF 1 ne répond plus

Qu'est-il arrivé à TDF 1 ? Les ingénieurs du Centre national d'études spatiales (CNES) et des groupes industriels constructeurs qui ont commencé à ausculter le satellite français de télévision directe se sont donné un peu plus d'un mois pour répondre à la question.

Mardi 1er août, TDF 1, qui était en orbite depuis le 28 octobre 1988, est brutalement tombé en panne à 20 h 35. Les cinq tubes de 230 W ont cessé d'émettre, à cause sans doute de la disjonction du système d'alimentation. Deux heures plus tard, les techniciens avaient réussi, depuis le sol, à remettre en marche quatre canaux de télévision. Mais le cinquième, le canal 1, est resté obstinément muet.

Quatre jours plus tard, les responsables de Télédiffusion de France ont abandonné leurs tentatives pour remettre en marche le tube défaillant, et ont confié aux experts du CNES et à des industriels le soin de dépouiller les informations envoyées par l'engin géostationnaire afin de déterminer l'origine de la panne. Le diagnostic risque d'être long et complexe, mais les techniciens ont du temps devant eux. En effet, sur les cinq chaînes autorisées par le Conseil supérieur de l'audiovisuel à utiliser le satellite, une seule, la SEPT, émet actuellement. Les autres programmes n'ont pas encore fixé la date de leur démarrage.

Le canal 1 a été attribué par le CSA à la chaîne sportive payante, Sport 2/3, préparée par Antenne 2, FR 3 et le groupe Chargeurs de M. *Jérôme Seydoux*. Il devait aussi diffuser le programme musical « Hector Berlioz » développé par Radio-France. Si le tube défaillant ne peut être réactivé, ces deux programmes pourraient trouver une solution de rechange avec le satellite de secours TDF 2 qui doit être lancé en février 1990.

Cette première panne grave, après neuf mois de service, inquiète néanmoins les techniciens. Si, comme les experts l'imaginent en première analyse, la disjonction est due à des orages magnétiques, la fragilité du satellite à ce type d'incident fait peser une lourde hypothèque sur la fiabilité de ce mode de diffusion de la télévision. L'an dernier, le satellite TV SAT 1, jumeau allemand de TDF 1, n'avait pas pu entrer en service, faute d'un déploiement complet de ses panneaux d'alimentation solaire. TV SAT 2, mis sur orbite la semaine dernière par Ariane, semble pour le moment ne pas connaître de problèmes techniques.

J.-F. L.

EN BREF

● **VIETNAM : retour « volontaire » de cent vingt et un « boat-people ».** – Un groupe de cent vingt et un réfugiés, qui s'étaient enfuis à Hong-Kong, est retourné « volontairement », jeudi 17 août, au Vietnam. C'est le troisième et plus important groupe à repartir dans le cadre du programme de « rapatriements volontaires » supervisés par les Nations unies, qui, depuis mars, a concerné deux cent soixante-quatre « boat-people ».

● **RFA : inculpation de trois pirates informatiques.** – Le parquet de Karlsruhe a annoncé mercredi 16 août l'inculpation pour *« activité de renseignement »* de trois pirates informatiques ouest-allemands, accusés d'avoir tenté de pénétrer des ordinateurs dans douze pays occidentaux, dont l'Espagne, la France et les Etats-Unis. Les trois hommes sont soupçonnés d'avoir vendu au KGB depuis le début de l'été 1986 des renseignements permettant de pénétrer plusieurs ordinateurs militaires et de recherche, indique le parquet. Le démantèlement en mars dernier de ce réseau de *« hackers »* (pirates informatiques), qui opérait depuis Hanovre et Berlin-Ouest, avait été rendu possible grâce aux révélations d'un ancien complice qui collaborait avec les services secrets de RFA depuis l'été 1988. Toutefois, selon la justice ouest-allemande, *« aucun des secteurs vitaux des réseaux informatiques occidentaux n'a été touché »*. – *(AFP.)*

● **M. Jospin assure l'intérim de M. Rocard pendant son voyage dans le Pacifique.** – Le *Journal officiel* a publié, jeudi 17 août, le décret confiant à M. Lional Jospin, ministre d'Etat chargé de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, l'intérim du premier ministre durant le voyage de M. Michel Rocard dans le Pacifique *(lire page 6)*.

● **Poursuites contre M. Le Pen.** – Le ministère de la justice a décidé, jeudi 17 août, de faire engager des poursuites contre M. Jean-Marie Le Pen, à la suite des propos du président du Front national, publiés la semaine dernière par l'hebdomadaire *Présent* (*le Monde* du 12 août). Le président du Front national avait déclaré que la *« maçonnerie »* et *« les grandes internationales, comme l'internationale juive, jouent un rôle non négligeable dans la création de l'esprit antinational »*. Ces propos sont *« susceptibles de constituer le délit de diffamation raciale »*, selon un communiqué publié par la chancellerie. La suite de cette procédure nécessitera la levée de l'immunité parlementaire de M. Le Pen, qui est député européen.

● **Un convoyeur de fonds grièvement blessé à Fréjus.** – Trois malfaiteurs ont attaqué des convoyeurs de la Brink's, mercredi 16 août, devant l'agence du Crédit agricole d'un centre commercial à Fréjus. Alors qu'il sortait de l'agence avec un sac contenant de l'argent, l'un des convoyeurs a été ceinturé par un premier malfaiteur. C'est au moment où un deuxième convoyeur, M. Richard Rodenas, sortait à son tour de l'agence, que les malfaiteurs ont fait feu

Ce n'est pas à vous de payer les idées et les prix extravagants de certaines "griffes"

MODE : NON AUX DÉPENSES EXCESSIVES !

Pour que vos achats vous plaisent vraiment, il faut que les prix soient "géniaux". C'est-à-dire archi-séduisants, carrément modiques. Encore plus évident pour la mode et les vêtements. Chez Rodin, les tissus sont chics, nouveaux et de qualité. Entre 30 F et 300 F le mètre, vous trouverez, superbes, des jerseys, des lainages, des soies, des polyesters et même des cachemires. A ces prix-là, la Mode est un plaisir...

RODIN
36, CHAMPS-ELYSEES PARIS

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde sans visa

Le numéro du « Monde » daté 17 août 1989 a été tiré à 469 835 exemplaires